

M É M O I R E S

DU

LIEUTENANT GÉNÉRAL PLETINCKX

ANCIEN CHEF D'ÉTAT-MAJOR

DES FORCES MOBILES BELGES PENDANT LES JOURNÉES

DE SEPTEMBRE 1830.

PLETINCKX

Né à Bruxelles le 21 février 1797, Charles-Joseph Pletinckx était le second fils de Louis Pletinckx, ancien officier de l'armée brabançonne, et de Marie Evers. Il fut adopté par son oncle, le lieutenant général baron Evers, dont les récits lui inspirèrent une si vive admiration pour l'armée qu'à l'âge de 11 ans, il s'échappa de l'école et courut s'engager au régiment d'Arenberg. Mais à sa vive indignation, l'employé préposé aux enrôlements accueillit sa demande par des éclats de rire.

Charles-Joseph entra le 10 mars 1814 au 8^e régiment de hussards en qualité de cadet et fut nommé le 5 février 1815 maréchal des logis. La bataille de Waterloo lui permit bientôt de se distinguer : apercevant dans la plaine un canon abandonné, il s'élança au galop et, malgré une pluie de mitrailles, il ramena la pièce d'artillerie dans les rangs de l'armée hollando-belge.

Le lendemain, il fut chargé de rechercher les fuyards cachés dans les cabarets de Bruxelles ; en remplissant cette mission, il sauva la vie à un officier hollandais : à l'entrée de la rue Haute, il vit un lieutenant de carabiniers, nommé Delobel, sortir d'un estaminet en tenant un soldat

réfractaire par le collet. A peine lâché, l'homme dégaina et fondit sur l'officier, qui garda d'abord la défensive; puis, serré de près, il attaqua son adversaire qui tomba frappé de deux coups de sabre. Au bruit de la lutte, des soldats survinrent et s'élançèrent sur Delobel, qui se réfugia dans l'embrasure d'une porte. Pletinckx sabra aussitôt ces forcenés et les força à rétrograder; ensuite, sous une grêle de pierres et de projectiles de toutes espèces, il mena le lieutenant sain et sauf à l'hôtel du baron de Vincent, gouverneur civil.

Cette brillante conduite lui valut la croix militaire de Guillaume, mais comme le nouveau chevalier avait le grand tort d'être Belge, il ne devint officier que le 19 février 1819. Envoyé à Utrecht à la division de cuirassiers n° 9, il fut choisi comme aide de camp par le général van Geen, qu'il accompagna, l'année suivante, aux Indes orientales. Ce pays était alors en pleine insurrection. Jeune, entreprenant, Charles-Joseph passait des journées entières à cheval, courant sur tous les points où éclataient des désordres. Par une répression énergique, il s'efforçait d'empêcher l'extension de la révolte. Quoiqu'il reçût plusieurs blessures et qu'il montrât un dévouement sans bornes, il n'obtint aucun avancement; après un séjour de quatre années dans ce pays fiévreux et malsain, on lui accorda comme une faveur de rentrer en Hollande et de passer au 6^e régiment de hussards.

Dès son retour, il rendit visite à son nouveau colonel qui, en l'apercevant, s'écria avec colère : « J'avais bien besoin d'un Brabançon de plus dans mon régiment ! » puis, il lui tourna le dos. Cet accueil décida Pletinckx à s'adresser directement au roi. Il obtint une audience et exposa respectueusement à Sa Majesté les injustices dont il

était victime. Il signala, par contre, les distinctions accordées à un de ses compagnons de l'armée des Indes, officier de nationalité hollandaise; mais le roi l'interrompt brusquement : « Oh ! M. de Gallières, c'est tout différent, et cela ne vous regarde pas ! »

Découragé, il demanda sa pension de retraite qui lui fut accordée le 10 avril 1827; ensuite il se maria et s'occupa d'affaires commerciales.

Lors des émeutes du mois d'août 1830, une impulsion irrésistible, une foi aveugle dans la destinée de la patrie entraînent Pletinckx. Il court à l'hôtel de ville et obtient du gouverneur Vander Fosse la création d'une garde bourgeoise, chargée d'empêcher les pillages et les incendies. Nommé commandant en second de cette milice nationale, il s'efforce de la discipliner, de l'instruire, de la mettre à même de repousser l'armée hollandaise; car son patriotisme le rend clairvoyant : il comprend que les Belges n'obtiendront la séparation que les armes à la main; dans les séances du conseil de la garde, il cherche, par des discours enflammés, à entraîner ses camarades à la guerre. « C'était un vrai brûle-raison, raconte Gendebien, il demandait, il exigeait sans cesse qu'on allât attaquer les Hollandais. Souvent, il terminait sa péroraison en mettant sur la table son sabre, comme un dernier argument, comme gage de son courage. Je lui répondais : — Avec quoi voulez-vous vous battre? Vous n'avez ni armes, ni munitions, ni organisation; une charge de cavalerie peut tout compromettre. — Notre champ de bataille est à Bruxelles, ici nous pouvons vaincre et nous vaincrons ⁽¹⁾. » A ces rai-

(1) Voir dans *La Liberté*, des 7 et 14 juillet 1867, les articles de GENDEBIEN, intitulés : « Aperçus sur la part que j'ai prise à la révolution belge ».

sons, il n'y eut rien à opposer. Pletinckx se dédommage en combinant des attaques contre Tirlemont et Charleroi, mais ces expéditions échouent par suite d'indiscrétion. Ces déconvenues le calmèrent.

Désormais il consacre tous ses efforts à la défense de Bruxelles. Choisi comme chef d'état-major par don Juan Van Halen, il organise cette résistance qui triomphe d'une armée régulière de 15,000 hommes. Il creuse des fossés, élève des barricades, construit des abris de tous genres; puis il distribue des armes et des munitions aux bourgeois, aux paysans, aux ouvriers, aux pauvres mêmes. Armé d'une espèce de tromblon ⁽¹⁾, il poste lui-même ces défenseurs improvisés, les encourage, les exhorte, et son intrépidité soutient le courage des plus timorés.

Croyant Bruxelles sans défense, les Hollandais s'engagent imprudemment dans la ville : arrêtés par d'immenses barricades, décimés par un feu violent, écrasés par une grêle de pavés, de morceaux de fer rougis, de charbons ardents, de seaux d'eau bouillante, les troupes entassées dans les rues subissent des pertes cruelles. Enfonçant les portes à coups de crosses, les soldats furieux pénètrent dans les maisons et s'efforcent de massacrer les insurgés qui s'y tiennent blottis. Mais ces braves se défendent avec intrépidité. Chaque étage, chaque chambre doit être prise d'assaut; dans les escaliers, dans les salons, dans les caves, dans les greniers se livrent des luttes terribles, sans merci : devant cette résistance héroïque, le courage des soldats hollandais faiblit, leurs officiers désespèrent de la victoire.

Cependant quatre volontaires de Bruxelles s'étaient pré-

(1) Cette arme, qui appartient à M. l'avocat De Smet, neveu du général Pletinckx, se trouve au Musée de l'armée, à l'abbaye de la Cambre.

sentés en parlementaires aux avant-postes hollandais de la porte de Louvain. Reçus par les colonels de Posson, de Faily et Ferraris, ils proposèrent une convention qui fut approuvée par le prince Frédéric et que le lieutenant de Ravenne fut chargé de porter au gouvernement provisoire. L'officier hollandais partit avec les quatre volontaires, mais arrivé rue de Louvain, il fut assailli par des gens du peuple qui lui arrachèrent ses armes et son écharpe orange. Le malheureux allait être massacré; heureusement Pletinckx accourut, le dégagea et ordonna à MM. Nique et Duprez de le mener à l'hôtel de ville. Introduit auprès de MM. d'Hoogvorst et Rogier, Ravenne apprit avec étonnement que les quatre volontaires avaient agi sans mandat et que les conditions du traité étaient rejetées. Il écrivit alors au colonel de Posson pour lui demander de nouvelles instructions : Pletinckx se chargea de porter cette lettre aux avant-postes. Il franchit la barricade du boulevard et remit sa missive à un major hollandais, qui, sans égard pour sa mission, le fit empoigner par ses soldats. Quelques heures après, il fut transporté à Anvers et emprisonné.

Il ne recouvra la liberté que le 11 octobre et fut nommé alors colonel du 1^{er} régiment de lanciers que le général de Marneffe organisait à Malines. Dès son arrivée, Pletinckx constata que la plus grande indiscipline régnait dans ce nouveau corps; sans cesse éclataient des rixes et des rebellions, qu'il avait grand'peine à réprimer. Les officiers se divisèrent en deux camps : les partisans du colonel, qu'on appelait les « chevaliers de la cuiller à pot » (1), et les par-

(1) Parce que le colonel Pletinckx était propriétaire de l'hôtel de la Paix, à Bruxelles.

tisans du prince d'Orange, surnommés les « chevaliers du curaçao » (1). Entre ces chevaliers d'un nouveau genre eurent lieu des duels, qui mirent aux prises deux, quatre, six combattants. Les mesures de rigueur augmentèrent la discorde et, au commencement de l'année 1831, dix-sept officiers du régiment participèrent à un vaste complot, fomenté par le général van der Smissen, commandant de la province d'Anvers.

Dans la soirée du 27 mars, Pletinckx apprit par le capitaine Berten que, la nuit précédente, à l'instigation du lieutenant colonel Edeline, le régiment était monté secrètement à cheval, comptant se joindre aux troupes d'Anvers qui allaient à Bruxelles proclamer roi le prince d'Orange. Heureusement, le projet avait été ajourné par suite du passage à Malines, dans la soirée du 26, du capitaine d'état-major Renard, qui était chargé par le régent de procéder à l'arrestation du général van der Smissen. Cet officier supérieur, prévenu hâtivement par Edeline, avait pris la fuite. Pletinckx se rendit aussitôt chez le général de Marnette, qui refusa de croire à la conspiration. « Personne ne peut monter à cheval sans mon ordre, criait-il, et je brûlerai la cervelle à celui qui se le permettra ! » Cet optimisme ne rassura pas le colonel, qui confia ses craintes au commissaire de district Roussel ; quoiqu'il fût 11 ¹/₂ heures du soir, celui-ci, espérant obtenir quelques nouveaux renseignements, sonna chez le capitaine Van Dormael, un des traîtres présumés. Cet officier vint à sa fenêtre et, à la vue du commissaire, s'enfuit si rapidement que Roussel ne put l'arrêter.

Cette conduite étrange décida Pletinckx et Berten à par-

(1) Le curaçao se fabrique avec de l'écorce d'orange.

tir pour Bruxelles; ils exposèrent les faits au régent, qui en référa de suite à un conseil de ministres. Sur la proposition du général d'Hane, ministre de la guerre, le général marquis du Chasteler fut envoyé d'urgence à Malines. Il réunit les officiers dans le manège et leur révéla l'accusation qui pesait sur eux. Tous protestèrent de leur innocence et aussitôt Chasteler leur fit prêter, sur son sabre, serment de fidélité à la Belgique. A son retour à Bruxelles, il conseilla au ministre de la guerre, pour calmer les dissentiments qui régnaient entre les officiers du 1^{er} lanciers, d'appeler à Bruxelles deux escadrons de ce régiment sous le commandement du lieutenant-colonel Edeline. Cet ordre fut envoyé dans la nuit du 27 au 28 mars au général de Marneffe, qui, sans prévenir le colonel, le transmit au lieutenant-colonel Edeline. Froissé de cette manière d'agir, Pletinckx courut à Bruxelles se plaindre au général d'Hane qui le reçut fort mal et lui ordonna d'exposer sa réclamation par écrit. Quelques heures plus tard, pendant que le colonel rédigeait son rapport, un officier lui apporta l'ordre de regagner de suite Malines et d'y garder les arrêts.

« Êtes-vous chargé de me prendre au collet et de me conduire ? demanda le colonel.

— Non, je dois seulement vous donner connaissance de l'ordre qui vous enjoint de partir sur le champ. »

Pletinckx acheva la rédaction de sa missive au ministre de la guerre, puis il retourna à Malines et écrivit au régent la protestation suivante :

« Monsieur le Régent,

« Je me suis rendu aux ordres que vous m'avez fait signifier et depuis hier matin je garde ici, à Malines, les arrêts. Cet hommage rendu à la discipline me donne le droit, j'ose l'espérer, d'invoquer maintenant votre justice.

« Si j'ai quitté Malines lundi dernier sans permission, c'est avec la conviction que je remplissais un devoir sacré, que je faisais acte de bon citoyen. J'étais loin de m'attendre à ce que l'on agit avec moi comme en temps ordinaire, et qu'alors même qu'on laissait pleine liberté aux hommes que j'étais venu signaler comme des traîtres, on m'aurait, moi, placé dans une position tout à fait défavorable vis-à-vis d'eux.

« J'ai tout risqué, Monsieur le Régent, pour la cause nationale : ma vie, ma fortune, celle de ma femme, de mes enfants, tandis que les hommes qui aujourd'hui me calomnient cherchent à se soustraire sans doute aux conséquences de leur propre conduite; alors que ces hommes ne figuraient pas encore dans nos rangs, je bravais, moi, l'échafaud et le feu de l'ennemi pour la défense de nos foyers. Ce que je demande aujourd'hui, c'est qu'on me fasse justice et qu'on me mette au moins sur un pied d'égalité avec ceux que j'accuse; c'est que lorsqu'on leur laisse toute latitude pour se concerter et préparer leurs moyens de défense et d'appui, on ne me laisse pas plus longtemps languir isolé à Malines sous le poids d'une sorte d'accusation.

« Veuillez donc, Monsieur le Régent, employer votre haute influence pour faire lever mes arrêts et me mettre ainsi à même d'opposer mes moyens à ceux qu'emploient contre moi les hommes que je crus devoir désigner comme traîtres à leur pays.

« J'invoque de plus une instruction prompte, une investigation sévère sur tous les faits que j'ai signalé en âme et conscience, mû seulement par mon amour pour ma patrie.

« J'ai l'honneur, Monsieur le Régent, etc.

« (s.) PLETINCKX. »

Ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, le lieutenant-colonel Edeline partit pour Bruxelles, avec deux escadrons de son régiment. Mais la population bruxelloise, indignée de l'arrivée dans la capitale de troupes d'une fidélité si douteuse, cerna la caserne des Annonciades, occupée par les lanciers, insultant et huant les officiers. Edeline faillit même tomber sous le poignard du Dr Feignaux. Pour mettre fin à ces désordres, on renvoya les deux escadrons à Malines où ils effectuèrent leur rentrée au milieu des huées et des sifflets ; exaspérés, les soldats se révoltèrent le jour même.

Un adjudant avertit le colonel, qui courut aussitôt à la caserne : il fut accueilli par des cris d'allégresse et porté en triomphe par les soldats ; pendant ce temps, les officiers soupçonnés s'enfuyaient par les fenêtres.

Pour soustraire son régiment à l'influence néfaste des orangistes, Pletinckx quitta Malines et prit ses cantonnements près d'Anvers. L'indiscipline continuait, néanmoins, à régner dans les troupes et produisait chaque jour des désordres. Il fallut toute l'énergie du colonel pour tenir tête aux mutins : « Au mois d'avril 1831, raconte-t-il dans une note trouvée parmi ses papiers, j'étais cantonné près d'Anvers lorsqu'arrivèrent plusieurs corps de volontaires, qui refusèrent d'occuper les casernes : on fut obligé de les loger chez l'habitant. Survint un bataillon de volontaires de Westwezel, fort de 1,500 hommes et commandé par un major français. A l'exemple des autres, ils ne voulurent pas entrer dans les casernes et mirent leurs armes en faisceaux sur la place de Meir, menaçant de prendre leur logement « militairement ».

« Le général de Tiecken de Terhoven m'envoya l'ordre d'expulser de la ville cette troupe rebelle et de la diriger

par trois colonnes sur Boom, Malines et Lierre. A la tête du premier escadron, je débouchai sur la place de Meir, puis m'avançant seul vers le major commandant, je lui fis part des ordres du général. Cet officier refusa d'obéir et voulut faire prendre les armes à ses gens, mais avant qu'il put mettre son projet à exécution, je tirai un pistolet de mes fontes et lui dit :

« Major, si vous faites un pas, si vous dites un mot, je vous brûle la cervelle. Tirez votre épée et répétez les commandements que je vous dirai. » Le major terrifié obéit. Sa troupe se disloqua et partit dans les directions indiquées.

Comme j'avais beaucoup de chevaux blessés, je désirais vivement que mon régiment passât quelques jours à Anvers; le général hésitait, craignant que ma troupe ne refusât d'habiter la caserne; sur mes instances, il finit par m'autoriser à demeurer en ville avec un escadron.

« Après avoir placé leurs chevaux à l'écurie, mes hommes, selle et bride à la main, furent rangés en bataille devant la caserne. « Par le flanc droit et par file à gauche ! » commanda le capitaine Berten, pour les faire monter au premier étage; mais arrivés au pied de l'escalier, tous jetèrent à terre leurs objets d'harnachement et refusèrent de monter. Je mis le sabre à la main, et courant au brigadier qui se trouvait à droite de l'escadron, je lui donnai un coup de pointe à la gorge et lui dit : « Vous êtes un homme mort, si à l'instant vous n'obéissez », le brigadier ramassa sa selle et monta en courant, les autres suivirent, activés par quelques coups de plat de sabre. Je consignai l'escadron, et lorsque, dans l'après-midi, j'allais inspecter la chambrée, tous les cavaliers m'entourèrent en demandant grâce. Je leur pardonnai pour cette fois... »

Pletinckx resta cantonné à Anvers jusqu'à la reprise des hostilités, le 2 août 1831. Pendant la campagne, il se comporta avec la plus grande bravoure et, le 12 août, lorsqu'une panique presque générale entraîna l'armée, il parvint à maintenir son régiment en face de l'ennemi. Il aurait même obtenu un vif succès et fait prisonnier le 10^e régiment de lanciers hollandais, si des ordres malencontreux n'étaient venus entraver ses projets. Sa belle conduite lui valut un éloge public de Léopold I^{er} : passant près de Louvain, devant les escadrons du 1^{er} régiment de lanciers rangés en bataille dans une prairie, le roi se retourna vers son état-major et dit à très haute voix :

« Si tout le monde s'était conduit comme le colonel Pletinckx et son régiment, nous n'en serions pas réduits à notre triste situation. »

Cependant le lieutenant-colonel Edeline, les capitaines Van Dormael et Van Gameren, traduits devant la Haute Cour sous l'inculpation de trahison, furent acquittés. Aussitôt libres, ces officiers répandirent des bruits insultants contre leur colonel, qui pour se défendre publia un « *Appel à l'opinion* ». Dans cette intéressante brochure, il rappelait sa conduite pendant la révolution et affirmait qu'il n'avait jamais eu la moindre animosité contre les officiers accusés. En dénonçant à ses chefs le complot de Malines, il avait obéi à un patriotisme peut-être exagéré, mais il ne permettait à personne de mettre en doute la pureté de ses intentions.

Pletinckx fut nommé, le 31 décembre 1831, commandant de la place de Namur et, le 18 octobre 1832, commandant par intérim de la province. Il eut bientôt à réprimer de nouvelles rébellions : vers la fin du mois de décembre, une centaine de soldats ivres sortirent de la citadelle de

Namur, baïonnette au canon, et culbutèrent leurs officiers aux cris de « Vive la république! » Ils se répandirent ensuite dans les campagnes, incendiant, pillant les fermes. A la tête des gendarmes et d'un bataillon d'infanterie, Pletinckx poursuivit vigoureusement les rebelles et, le soir même, cinquante des coupables étaient emprisonnés. La nuit suivante, le bourgmestre de Dinant envoya demander secours contre sa garnison révoltée. Le commandant de Namur partit aussitôt avec un bataillon et un escadron. A son arrivée, il rangea ses troupes en bataille sur la place de Dinant, et accompagné d'un officier, de vingt-cinq soldats et d'un tambour, il monta à la citadelle et fit battre le rappel. Une centaine d'hommes, presque tous ivres, les uns armés de fusils, les autres de baïonnettes, vinrent se mettre en rang. Après avoir constaté les absents, Pletinckx demanda au major commandant pourquoi il n'avait pas réprimé la révolte.

« C'était impossible, répondit le major.

— Je n'admets pas cette excuse, s'écria le colonel, il fallait vous faire obéir ou vous faire tuer. N'ayant su ni résister ni mourir, remettez-moi votre épée et constituez-vous prisonnier. »

Puis, sur les indications du premier lieutenant, Pletinckx fit arrêter les chefs de la rébellion.

Une enquête établit que les injustices et les mauvais traitements du major avaient déterminé l'émeute; cet officier fut mis en non-activité; quant aux soldats révoltés, l'un fut condamné à mort, d'autres aux travaux forcés.

Pletinckx resta pendant dix années commandant provisoire de la province de Namur. Quoique cette injustice lui infligeât une vive douleur, il la supporta sans se plaindre. « La conscience d'avoir fait quelque chose pour ma chère

patrie, disait-il, me donne la force d'éviter le mauvais exemple du mécontentement. » Enfin, le 9 avril 1841, il fut nommé commandant de la province de Luxembourg et, le 21 juillet 1845, il fut promu au grade de général-major et au commandement de la Flandre occidentale.

Quoique, dans plusieurs circonstances, Pletinckx fût obligé de montrer une extrême sévérité, le sentiment qui lui était le plus naturel était la bonté. A Arlon et à Bruges, de même qu'à Namur, il cherchait les occasions d'obliger ses anciens compagnons d'armes, qui, moins heureux que lui, n'avaient pu atteindre les hauts grades de la carrière militaire. Il s'intéressait à eux, mettait à leur disposition sa bourse, son influence, ses conseils. Profondément peiné de voir beaucoup d'officiers pensionnés mourir à l'abandon et sans soins, il supplia le roi d'adoucir leur triste situation, et, à sa demande, Léopold I^{er}, le 20 décembre 1846, accorda aux militaires retraités et à leurs veuves la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques.

En février 1847, la cherté des vivres amena des troubles à Bruges ; quelques boulangeries furent pillées. Le bourgmestre ne pouvant rétablir l'ordre eut recours au commandant de province. Après avoir fait occuper la Grand'Place par les troupes de la garnison et parcourir les rues par des pelotons de cavaliers, Pletinckx enjoignit aux soldats de ne se servir de leurs armes qu'à la dernière extrémité ; il eut ainsi la satisfaction d'apaiser les désordres sans aucune effusion de sang (1).

A la mort du général Petithan , commandant supérieur de la garde civique de Bruxelles, le bourgmestre Charles

(1) Voir *Biographie du lieutenant général Pletinckx*, par RASTOUL de ΜΟΥΣΚΟΥ. Bruxelles, 1873.

de Brouckere, ancien ministre de la guerre, qui avait été témoin du courage héroïque de Pletinckx pendant la révolution, proposa à Léopold I^{er} de nommer l'ancien combattant de Septembre, jusqu'ici trop oublié, au commandement de la milice bruxelloise. Le roi approuva ce choix et éleva en outre Pletinckx au rang de lieutenant général. La conduite sage, prudente et ferme du nouveau commandant justifia pleinement sa promotion. Nul mieux que lui n'appréciait l'importance de la garde civique et les immenses services qu'elle pouvait rendre au pays. Mais témoin de la triste déroute de 1831, il savait aussi quelles importantes réformes il fallait y introduire. Pour y parvenir, il ne chercha pas à s'appuyer sur la sévérité des règlements, il s'adressa au patriotisme des légions. Il leur rappela quelle haute responsabilité leur incomberait si la patrie venait à être menacée; il leur montra quelle honte rejaillirait sur eux si, au jour du danger, ils se montraient incapables de défendre leurs foyers, incapables de défendre leurs femmes et leurs enfants.

Par sa bienveillance inaltérable, par sa préoccupation constante d'adoucir les rigueurs du service ⁽¹⁾, il obtint des officiers, sous-officiers et gardes un dévouement absolu. Tout en exerçant son commandement en ami plutôt qu'en chef, il améliora considérablement l'organisation de la garde civique. Il renforça la discipline, augmenta les manœuvres et les exercices, perfectionna l'armement, favorisa la création de corps spéciaux, s'efforça enfin d'exciter une noble émulation parmi les officiers et les gardes, de leur

(1) *Moniteur* du 22 août 1877, discours du colonel Stoefs, chef d'état-major de la garde civique.

inspirer le désir de remplir leurs devoirs militaires avec conscience et patriotisme.

Jusqu'à sa mort, survenue à Middelkerke le 15 août 1877, Pletinckx exerça avec la plus vive sollicitude l'important commandement qui lui avait été confié. Avant de fermer les yeux, il adressa à la garde civique de Bruxelles ses sincères remerciements, son suprême adieu :

« Que tous mes frères d'armes qui m'ont si bien secondé donnent une pensée sympathique à leur ancien et vieux général! »

Tel fut le dernier souhait qu'il formula et ce souhait sera exaucé. Non seulement la garde civique, mais la Belgique tout entière conservera toujours un souvenir ému et reconnaissant de Charles-Joseph Pletinckx, le grand patriote, l'organisateur de la défense de Bruxelles pendant les journées de Septembre.

Le lieutenant général Pletinckx eut l'heureuse idée d'écrire un récit de la part qu'il avait prise à la révolution de 1830 et, comme il se défiait de sa mémoire, il soumit son travail au contrôle de différents personnages qui avaient joué un rôle important dans ces événements, tels que Van Meenen, Rigano, de Ravenne, etc. Sa relation présente donc un grand caractère de véracité et constitue un des documents les plus précieux de notre histoire nationale.

Je remercie vivement M. l'avocat Victor De Smet, neveu du général Pletinckx, d'avoir bien voulu me permettre de la publier.

MÉMOIRES

SUR LA

RÉVOLUTION DE 1830 ET LA PART QUE J'Y AI PRISE,

LAISSÉS EN SOUVENIR A MA FILLE.

Dans la soirée du 25 août, on représenta au théâtre de la Monnaie la *Muette de Portici*, opéra défendu depuis quelque temps.

Le comte *Vander Meere*, *Jean Palmaert*, *Godfroid Nique* et moi, nous nous y trouvions.

La pièce fut vivement applaudie dans toutes ses allusions ; l'enthousiasme était à son comble, la moindre étincelle allait allumer l'incendie. C'est ce qui arriva au sortir du théâtre. Quelques gendarmes déguisés avaient été apostés aux différentes issues. Ils furent reconnus, hués et poursuivis par la foule jusque dans la rue Fossé-aux-Loups, où ils furent perdus de vue vis-à-vis de la maison où s'imprimait le journal de *Libry-Bagnano*, ex-forçat ⁽¹⁾ vendu au roi Guillaume. Là, le peuple s'était arrêté, des cris : à bas *Libry!* à bas les presses! se firent entendre et à l'instant des pierres brisèrent les vitres, l'enseigne fut arrachée.

La révolution commençait! La foule courut alors à la demeure de *Libry*, rue de la Madeleine. Le comte *Vander Meere* et moi, nous l'y suivîmes. En un instant, elle fut

(1) Par arrêt de la cour d'assises de Lyon, du 23 mai 1816, *Libry-Bagnano* fut condamné pour faux aux travaux forcés à perpétuité, au carcan, à la marque.

Sur la recommandation du grand-duc de Toscane, le roi de France, le 10 mars 1825, commua la peine des travaux forcés en bannissement perpétuel. (Bibliothèque royale, *Révolution belge*, varia, t. VI, document manuscrit n° 80.)

envahie et tout ce qu'elle contenait fut brisé et jeté au milieu de la rue, mais rien ne fut emporté. Voici même un fait qui se passa sous mes yeux et qui le prouve. Un gamin vint ramasser, aux pieds d'une femme du peuple, la laine d'un matelas mis en lambeaux. Celle-ci lui lance un regard dédaigneux et, lâchant un juron très énergique : « Laisse cela là, lui dit-elle, c'est le lit d'un galérien ».

Sur ces entrefaites, l'autorité militaire fut requise et un détachement de grenadiers arriva sur les lieux, commandé par le lieutenant *Schepers*, Hollandais, et précédé par le commissaire de police *Wageneer* (1); ce dernier se mit en devoir de faire les sommations voulues par la loi, mais au même instant, il fut renversé par un éclat de bois qu'il reçut au front.

Mes amis et moi nous connaissions tous le commandant du détachement, nous l'entourâmes et suivant nos conseils il se retira avec sa troupe, sain et sauf, mais au milieu des huées de la foule qui se rua alors vers la maison du ministre *Van Maanen*; malheureusement là, la colère du peuple ne put plus être maîtrisée et l'incendie fut joint à la destruction et au pillage.

L'impulsion était donnée dès lors par toute la ville; des armes de patrouilles et de petits postes étaient tombées aux mains du peuple. J'avais désarmé, à la tête de quelques hommes décidés et parmi lesquels se trouvait l'acteur *Lafeuillade*, le poste de la Monnaie. Rue de l'Impératrice, à nos côtés, un homme avait été tué par la fusillade d'un peloton de chasseurs de la garde. Enfin au point du jour la troupe se retira et nous nous vîmes maîtres de toute la ville basse.

(1) *Wageneer* (F.-P. de), commissaire de police des 3^e et 4^e sections.

Le sang avait donc coulé. Le bon droit était pour nous, mais le peuple était exaspéré et peut-être dans l'ivresse d'une première victoire allait-il se livrer à des actes répréhensibles et probablement incompris par lui.

En présence de ces appréhensions et surtout de l'inaction de l'autorité civile et de l'absence complète de la garde communale (1) (dont le chef M. *Germain* se tenait enfermé chez lui), MM. *Ducpétiaux*, *Joseph Vander Linden*, *Max Delfosse*, quelques autres et moi, nous fûmes à l'hôtel de ville où se trouvait réfugié dans un arrière-cabinet, chez le concierge, M. le baron *Vander Fosse* (2), gouverneur civil. Je lui représentai vivement l'urgence de former une garde bourgeoise, d'y mettre à la tête un homme dont le nom et la position pussent avoir une grande influence sur la classe ouvrière et nous lui citâmes MM. le *duc d'Arenberg* (3), le *baron d'Hooghvorst* et M. *Basse*, grand industriel. Il m'of-

(1) En vertu de la loi du 11 avril 1827, une garde communale active était établie dans les communes dont la population s'élevait à 2,500 âmes et au-dessus, et une garde communale non active dans les autres communes. Tous les habitants de 25 à 34 ans devaient se faire inscrire pour ce service et un tirage au sort désignait les hommes astreints au service, soit deux par cent âmes dans chaque commune. Le service effectif durait cinq ans; pendant les cinq années suivantes, les gardes faisaient partie de la réserve; ce qui, en temps de paix, ne les astreignait à aucun service. A Bruxelles, en 1830, la garde communale ne comptait que 1,734 hommes.

(2) Vander Fosse (baron Hyacinthe) fut nommé bourgmestre de Bruxelles le 23 juillet 1817, gouverneur de la Flandre occidentale en 1820, du Brabant en 1821, conseiller d'État (1770-1834).

(3) Arenberg (Louis-Prosper, duc d') se distingua en Espagne à la tête du régiment qui portait son nom. Blessé à Arago-Molinos, il fut fait prisonnier et transféré en Angleterre d'où il ne revint qu'en 1815. Il ne prit aucune part à la révolution belge (1785-1861). (Voir *Dictionnaire des contemporains*. Paris, 1817.)

frit alors le commandement en second pour aider le chef de mon expérience, et me délivra, en présence des messieurs qui m'avaient accompagnés, le brevet suivant :

« Hôtel de ville de Bruxelles (1).

« Est nommé provisoirement commandant en second de la garde bourgeoise, M. Charles Pletinckx, officier pensionné.

« Bruxelles, le 26 août 1830.

(le cachet) « (s.) le Gouverneur Baron VANDER FOSSE. »

Le duc d'Arenberg et le baron d'Hooghvorst⁽²⁾ étant absents pour le moment, une députation composée, je crois, de MM. Vander Linden⁽³⁾ et Delfosse, se rendit auprès de M. Basse⁽⁴⁾. Pendant ce temps, ayant été armé d'un vieux damas qui se trouvait là, un des échevins, M. de Neufcourt⁽⁵⁾, délégué par le gouverneur, m'accompagna sur la

(1) Cette pièce a été échangée contre un brevet donné par d'Hooghvorst. Il se trouve avec mes autres brevets. (Note du lieutenant général Pletinckx.)

(2) Hooghvorst (baron Emmanuel van der Linden d'), ancien membre des États provinciaux du Brabant méridional, fut nommé à la révolution commandant en chef des gardes bourgeoises de la capitale, puis membre du gouvernement provisoire, membre suppléant du Congrès. Dans sa séance du 31 décembre 1830, le Congrès national, voulant donner à M. d'Hooghvorst une marque de gratitude pour son dévouement à la patrie, le nomma à vie général en chef des gardes civiques de la Belgique (1781-1866).

(3) Vander Linden (Joseph) fut secrétaire de la commission administrative, puis trésorier du gouvernement provisoire; il entra dans l'administration et devint directeur du Trésor à Mons. (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II p. 316).

(4) Basse (F.), fabricant à Bruxelles.

(5) Huysman-de Neufcourt, ancien membre des États provinciaux du Brabant méridional, échevin de la ville de Bruxelles, fut élu membre sup-

Grand'Place et dans plusieurs rues de la ville et, au son du tambour, m'y proclama au peuple et m'en fit reconnaître comme appelé à procéder à l'organisation de la garde bourgeoise.

J'établis immédiatement mon quartier général au corps de garde de la Grand'Place, sous l'hôtel de ville. M. Basse était venu m'y rejoindre, mais sur un avis qui lui fut donné que le peuple brisait tout dans ses ateliers ⁽¹⁾, il me quitta en m'assurant que je ne devais plus compter sur lui et qu'il allait veiller à ses propres intérêts. Je me résignai à continuer seul, s'il était possible, l'œuvre commencée. C'est alors que je reçus la visite de M. *Fleury-Duray* ⁽²⁾. Il était

pléant du Congrès national, mais n'accepta point ces fonctions. (HUYTENS, *Discussions du Congrès national de Belgique*. Bruxelles, 1845, t. V, p. 393.)

(1) Voir le rapport sur les pillages, archives de l'hôtel de ville de Bruxelles : *Evénements de police 1830-1831*.

(2) Fleury-Duray (Joseph), après avoir servi dans l'armée des Pays-Bas de 1819 à 1822, entra au service de la Belgique au mois d'août 1830 et fut nommé, le 12 avril 1831, colonel chef de l'état-major général des gardes civiques du royaume. En 1835, il fut admis dans l'armée régulière et commanda successivement le 3^e et le 1^{er} régiment de chasseurs à pied. Le 16 août 1847, il fut promu général-major et chargé du commandement supérieur des places de Courtrai, Audenarde, Tournai, Menin et Ypres. Il eut bientôt l'occasion de se distinguer : le 29 mars 1848, à 7 heures du matin, se trouvant à Mouscron avec 200 hommes du 5^e de ligne, deux pièces d'artillerie et 25 cavaliers du 2^e chasseurs, il apprit que des bandes armées avaient pénétré sur notre territoire par la route de Lille à Courtrai et s'étaient jetées dans le village de Risquons-Tout. Fleury-Duray envoya aussitôt l'ordre aux colonnes mobiles de Courtrai et de Menin de le rejoindre. En attendant, il se mit en marche sur Risquons-Tout avec les troupes qu'il avait sous la main. A la hauteur de ce village, sa petite troupe fut reçue à coups de fusil par des individus cachés derrière les haies, les murs, les maisons. Une compagnie du 5^e de ligne se déploya en tirailleurs et un feu très vif s'engagea. Les soldats avaient presque épuisé les

mon ami, je connaissais son patriotisme et sa fermeté. Je le priai de me prêter son appui ; dès lors il ne cessa plus de m'aider, bien que, jusque-là, il n'avait aucun titre écrit. Comme je l'ai dit déjà, la ville basse était à nous ; tous les postes avaient été désarmés ; mais ces armes se trouvaient aux mains du peuple et de nouveaux désordres étaient à craindre. Les lui enlever cependant était fort difficile et plus impolitique encore ; il ne restait donc qu'à en neutraliser l'effet, et pour cela, il fallait armer les bourgeois.

Le gouverneur, à qui je fis sentir cette nécessité, nous remit, à *Fleury-Duray* et à moi, une autorisation de nous emparer du dépôt d'armes qui se trouvait à la caserne des Annonciades et qui appartenait à la garde communale. Nous y courûmes ; de nombreux groupes de bourgeois, tous mes voisins que j'avais amenés, furent armés. Des pelotons furent formés et le premier chef de peloton que je nommai fut le *baron de Thysebaert* (1) qui avait été mon frère d'armes. Ce que j'avais prévu commençait à se réaliser : le peuple, égaré par quelques meneurs, qui n'avaient

cinquante cartouches dont chacun était muni, quand une forte bande, formée en colonne dans le village, s'avança au pas de charge, drapeau déployé et en poussant des vociférations. Alors les deux pièces commandées par le capitaine Kleizkowski tirèrent à mitraille dans cette colonne. Un grand nombre d'individus furent blessés, les autres prirent la fuite en jetant leurs armes et repassèrent la frontière.

Fleury-Duray devint lieutenant général, aide de camp du roi et fut pensionné le 21 décembre 1866 (1801-1874). (Voir Musée de la Porte de Hal à Bruxelles, *Papiers du général Fleury-Duray*.)

(1) Thysebaert (baron Eugène-Étienne de) fut nommé, le 5 octobre 1830, capitaine-adjutant-major, attaché aux 5^e, 6^e, 7^e et 8^e sections de la garde urbaine de Bruxelles. Il prit part à la campagne du mois d'août 1831 en

en vue que le pillage, se livrait déjà à des excès de toute espèce.

La consternation ne tarda pas à se répandre parmi la classe bourgeoise et aisée, et chacun se retira dans sa section pour protéger sa propriété. Grâce à cette panique, je restai abandonné avec quelques braves jeunes gens sur la place. *Fleury-Duray* ne me quitta pas et partagea avec moi tous les dangers de ce poste qui était devenu le plus périlleux. La Grand'Place était constamment encombrée de gens du peuple, excités par quelques malveillants ; les uns voulaient du pain, les autres des armes, prétendant qu'il y en avait cachées à l'hôtel de ville qu'ils voulaient envahir.

Je puis dire ici, sans vanité, que si l'hôtel de ville et ses archives n'ont pas subi le sort de l'hôtel du gouvernement pendant les deux premiers jours et les deux premières nuits, c'est grâce à notre persévérance et à notre fermeté. Tous les moyens furent employés : tantôt la douceur et la persuasion ; tantôt la force et la violence, arrachant les plus mutins à la foule et les jetant en prison. J'ai pris ainsi vingt individus à la gorge, au milieu de cette masse rugissante et qui menaçait de nous égorger. Aujourd'hui je ne comprends pas encore comment nous n'avons pas été foulés aux pieds, car à peine étions-nous là quinze ou vingt pour en imposer à ces hordes de furieux.

Mais si nous voulions la révolution, ce n'était pas une révolution déshonorée par le pillage, l'incendie, le meurtre.

qualité de major, sous-chef d'état-major général des gardes civiques et devint, le 9 avril 1838, colonel chef d'état-major général des gardes civiques du royaume (1799-18). (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*. Bruxelles, 1858, t. II, p. 24.)

Nous la voulions pure, noble, légale, telle qu'elle fut en un mot. Aussi, au risque de nos jours, devons-nous ne pas subir le joug de cette foule inintelligente et en contenir tous les transports furieux jusqu'au moment où, maîtrisée par une force plus puissante, nous pourrions la dominer et l'employer à la réalisation du but que nous nous proposons. A force de démarches et de sollicitations dans les sections, nous étions parvenus, dans l'après-midi du 26, à réunir sur la Grand'Place 300 à 400 bourgeois armés, mais les gens du peuple y étaient en immense majorité et le nombre en grossissait toujours. Ces furieux étaient ivres et parmi eux s'en trouvaient qui déchargeaient leurs fusils, visant la porte de l'hôtel de ville, les croisées, le cadran de l'horloge. Nous pressentions une manifestation plus violente, et en effet nous fûmes sommés de leur délivrer les armes des bourgeois ou de marcher tous ensemble vers le palais, afin d'en chasser les troupes et de nous en rendre maîtres.

Cette proposition était effrayante; sa mise à exécution devait compromettre tout ce qui s'était fait en faveur de la révolution. De deux choses l'une : ou nous serions écrasés par les troupes qui avaient eu le temps de se reconnaître, ou nous serions vainqueurs et les palais seraient livrés au pillage, et toute la honte de ce vandalisme retomberait sur nous. Enfin c'était le débordement complet de la bourgeoisie par le peuple.

Devant cette alternative, *Fleury-Duray* et moi, nous décidâmes de demander au gouverneur un billet d'introduction auprès des généraux *Aberson*, *de Bylandt* (1), *Wautier*

(1) *Bylandt* (comte Guillaume-Frédéric de), après avoir pris part aux campagnes de 1792 et 1794, passa au service de l'Angleterre et devint

et *Borel*, tous réfugiés dans le palais, nous chargeant de calmer la populace.

Le gouverneur n'hésita point un seul instant (1).

L'annonce fut faite au peuple que nous allions sommer les généraux de quitter la ville avec les troupes sous leurs ordres. Cette proclamation calma l'irritation et nous partîmes, sur l'assurance que les bourgeois armés nous donnèrent de tenir bon pendant notre absence. Pour pénétrer dans le palais du *prince Frédéric*, nous eûmes à traverser toutes les troupes qui étaient disposées en masse sur la place. On nous annonça et nous fûmes introduits auprès des généraux. *Fleury-Duray* leur exposa en termes chaleureux (et par là ne contribua pas peu à leur décision) l'effervescence qui régnait dans le bas de la ville; il exagéra le danger qu'ils couraient dans la position qu'ils avaient prise, dans le cas (ce qui ne pouvait manquer d'arriver) où le peuple viendrait les attaquer; il leur dit qu'abandonner immédiatement la ville était le seul espoir de salut. Enfin nous primes envers eux l'engagement, sur l'honneur,

gouverneur d'Antigue. Il rentra, en 1815, dans l'armée des Pays-Bas comme général-major et fut blessé à Waterloo. Mis en non-activité au mois de novembre 1830, Bylandt écrivit diverses brochures pour justifier sa conduite pendant les émeutes des 26 et 27 août (1774-1855).

(1) Pletinckx obtint un billet disant :

« Le porteur de cette lettre est un des membres les plus considérables de la garde bourgeoise, très zélé et bien pensant. J'ai l'honneur de prier le comte de Bylandt de vouloir l'entendre et de lui accorder toute confiance.

« Le gouverneur,
« VANDER FOSSE.

« Bruxelles, jeudi 26 août 1830. »

(*Mémoires inédits du général comte Capiaumont*, p. 38.)

d'envoyer de suite un bon poste de garde bourgeoise pour la conservation des palais. Après une heure et demie de délibérations, ces messieurs revinrent et, après que nous eûmes renouvelé nos engagements, ils cédèrent à notre demande. On se toucha la main et nous sortîmes.

Cependant une réflexion, ou plutôt une inspiration me vint alors et je retournai sur mes pas. Je tombai en face du général *de Bylandt* et lui dis que j'avais une dernière condition à lui soumettre à laquelle étaient subordonnés tous nos arrangements. Je le vis interdit comme s'il eût craint ne plus pouvoir quitter la ville, aussi s'empressa-t-il d'acquiescer à ma proposition qui était de délivrer à 300 ou 400 bourgeois, tous porteurs de ma signature, des fusils et des cartouchières de ses hommes. Je signai devant lui et rejoignis *Fleury*.

Nous rencontrâmes alors le colonel pensionné *Delescaille* ⁽¹⁾, que je nommai sur le champ commandant des palais; j'avais, avant d'arriver à la place, délivré quarante-deux fois ma signature. Plus tard, le 3 septembre, le général *de Bylandt* avoua, en ma présence, au *prince d'Orange*, qu'il avait, en effet, fait délivrer ces armes. Mais nos arrangements ne purent être exécutés. En voici les causes : pendant notre absence, sur la Grand'Place, le peuple avait brisé et brûlé les voitures du directeur de la police, *M. de Knyff*.

(1) De Lescaille (Charles-François-Joseph), nommé commandant de la place de Bruxelles le 29 septembre 1830, fut chargé le 19 décembre du commandement de la 3^e brigade et promu le 1^{er} juin 1831 au grade de colonel du 12^e régiment de ligne. Il prit part à la bataille de Louvain, devint le 22 septembre 1831 commandant militaire de la province de Luxembourg et, le 28 avril 1832, de la Flandre orientale (1779-1842). (*Biographie nationale*, t. V, p. 382.)

Les bourgeois armés, épouvantés, s'étaient retirés et, à notre retour, il ne restait plus au poste qu'environ vingt hommes dévoués.

En présence de cet abandon, il nous fallut renoncer au plan que nous avions conçu et qui nous livrait la ville entière, tandis que dans cette situation nouvelle il fallait en remettre la conquête à plus tard. *Fleury* porta aux généraux hollandais un billet dans lequel je leur expliquai les difficultés qui avaient surgi pendant notre absence.

Dans ce moment, le désordre qui régnait en ville était affreux et du plus sinistre augure. Jusque sur la place, sous mes yeux, commencèrent des tentatives de pillage. La salle de vente du sieur *Mol* fut tout à coup envahie. J'y courus avec quatre hommes et, aidé énergiquement par eux, je chassai à coups de plat de sabre cette multitude égarée. Au dehors de la ville, je dus envoyer quelques hommes commandés par le sieur *Van Daelen*, boucher, pour y sauver la fabrique du sieur *Prévinair* (1). Le 3^e peloton, sous les ordres du sieur *Dewys d'Habekoek* (2), un Hollandais, courut sur les remparts disperser le peuple qui tentait d'en-

(1) Prévinair fut un des orangistes qui conseillèrent au prince Frédéric l'attaque de Bruxelles. (Voir au Ministère de la guerre, à La Haye, dossier : *Révolution de 1830.*)

(2) Dewys d'Habekoek (Jean-Jacques-Charles) s'enrôla comme volontaire et fut blessé d'un coup de mitraille à la jambe gauche au Parc, d'un éclat de bombe à Waelhem et d'une balle à la cuisse droite à Berchem. Il fut nommé lieutenant au 1^{er} régiment de lanciers le 22 novembre 1830, aide de camp du général Vander Meere le 11 mai 1831, puis capitaine-adjutant-major au corps de Partisans du Limbourg le 26 février 1834. Il fut pensionné le 30 avril 1837 (1807-18). (Ministère de la guerre, matricule n° 479.)

foncer les portes du magasin à poudre (1); enfin la nuit survint! Quelle nuit! Malgré les publications faites par mon ordre, qui interdisaient l'accès de la Grand'Place à des bandes armées non porteurs du mot d'ordre; qui défendaient toute réunion de plus de cinq hommes; malgré les sentinelles placées à chaque issue, elle fut envahie par des gens dont les mauvaises intentions étaient manifestes. Nous avions contre nous toutes les classes mauvaises, et bien que cette nuit ne fut qu'un seul combat, nous nous fîmes respecter, et le jour nous retrouva en possession de notre poste et de l'hôtel de ville sauvé.

Cet état de choses ne pouvait durer! Quelques hommes ne pouvaient continuer à lutter contre des masses imposantes; nous étions abîmés, harassés; il nous fallait de l'aide. C'est alors que j'écrivis le premier ordre du jour à la garde bourgeoise. *Fleury* y prit part et le signa avec moi. Cet écrit, qui fut la première pièce émanée de l'autorité naissante, témoigne assez que nous voulions l'ordre, le respect de la propriété, en même temps que la révolution. Un envoyé de chaque section vint en prendre copie à mon poste. En voici le texte, d'après l'original qui est resté en possession de *Fleury-Duray* :

(1) Dans la journée du 26 août 1830, le sieur Évrard Goffin, commandant de la 3^e section, prévint les autorités militaires et civiles que le peuple menaçait de faire sauter la poudrière située près de la porte de Ninove. Le lendemain, le général Wauthier remit les clefs de la poudrière au commandant Goffin qui, aidé des bourgeois de son poste, jeta 256 barils de poudre dans la rivière. Ces marchandises appartenaient à MM. Houdembach et Hellemans, négociants à Bruxelles, qui réclamèrent de ce chef à la ville, le 28 octobre 1834, la somme de 26,521 fr. 63 c. (Hôtel de ville de Bruxelles : *Événements de police*, 1830-1831.)

« Ordre de la place aux chefs de section.

« Monsieur le Gouverneur de la province ayant provisoirement confié le commandement de la garde bourgeoise aux soussignés, ceux-ci ont résolu, dans l'intérêt de tous et pour le bien-être commun, ce qui suit :

« A 4 heures du matin les chefs de section se rassembleront sur la place de la Régence, afin de recevoir les ordres nécessaires pour le rétablissement du bon ordre. Les chefs de postes enverront de nombreuses patrouilles dans les divers quartiers de leurs sections, afin de réprimer les excès qui pourraient s'y commettre par les malveillants. Pour parvenir efficacement à ce but, les citoyens déjà armés depuis hier, et qui ont besoin de repos, engageront leurs voisins qui n'ont pas encore fait partie de la garde à prendre leurs armes et à faire le service à leur tour.

« Tout individu trouvé armé isolément et n'appartenant à aucune section sera désarmé à l'instant, les armes déposées au corps de garde d'où la patrouille est détachée, ou données à quelques bourgeois armés. Des postes seront établis aux endroits jugés nécessaires par les chefs de section, et surtout aux portes de la ville afin d'empêcher l'entrée aux malfaiteurs qui voudraient s'y introduire.

« Notre poste du quartier général, établi à l'hôtel de ville, sera composé d'un peloton de douze hommes et d'un commandant de chaque section, que les chefs de section feront relever de douze en douze heures. Les chefs de section, après avoir reçu les rapports des divers postes et patrouilles, enverront leur rapport au quartier général où tous les chefs de postes se rassembleront une seconde fois, à 11 heures du matin, afin d'apprendre les ordres nécessaires au maintien de la tranquillité.

« (Était signé :) PLETINCKX, FLEURY-DURAY. »

Enumérer ici tous les faits qui se passèrent encore pendant ces quarante-huit heures serait trop long. Enfin, dans la matinée du 28, M. d'Hooghvorst arriva. Après la retraite de M. Basse, M. Vander Linden lui avait été député, et il fut proclamé en présence de toutes les sections que j'avais réunies sur la place, commandant en chef de la garde bourgeoise de Bruxelles.

Son premier acte fut de confirmer ma nomination de commandant en second, en me donnant le grade de lieutenant-colonel. *Fleury-Duray* reçut un brevet de major ⁽¹⁾.

(1) *État-major général* (une écharpe aux trois couleurs avec franges) :

MM. le baron E. d'Hooghvorst, commandant en chef ;
le baron van der Smissen, commandant en second.

Écharpe idem, sans franges :

MM. le chevalier Hotton, colonel, commandant la garde à cheval ;
le chevalier Pletinckx, lieutenant-colonel de la garde à pied ;
Vander Steen, commandant de l'artillerie ;
le major Vander Meere, attaché aux 1^{re} et 2^e sections ;
le major Fleury-Duray, attaché aux 3^e et 4^e sections ;
le major Jean Palmaert, attaché aux 5^e et 6^e sections ;
le major chevalier Moyard, attaché aux 7^e et 8^e sections ;
le major Van Gameren, attaché à la grand'garde de l'état-major.

Aides de camp (une écharpe aux trois couleurs avec franges au bras) :

MM. Max Delfosse, attaché au quartier général ;
Charlier d'Odumont, attaché aux 1^{re} et 2^e sections ;
Isidore Plaisant, idem ;
Joseph Nicolay, idem ;
Ed. Stevens, idem ;
Opdenbosch, attaché aux 3^e et 4^e sections ;
Fr. de Brabander, attaché aux 5^e et 6^e sections ;
Vleminckx, attaché aux 7^e et 8^e sections ;
Adolphe Hauman, attaché au colonel commandant la cavalerie,
le baron Felner.

Nous procédâmes à toutes les autres nominations et, dès ce moment, la garde fut organisée définitivement. Vint alors la création du conseil de la garde dont tous les officiers supérieurs furent membres et auxquels furent adjoints, comme membres honoraires, plusieurs personnages recommandables, tels que MM. *Gendebien, de Sécus*,⁽¹⁾ etc., etc.; M. *Lesbroussart* en fut le secrétaire.

Avant les journées de septembre, la maison de ville, où se trouvait notre conseil de la garde bourgeoise (autorité à laquelle presque toutes les villes de la Belgique envoyèrent leur adhésion), fut le théâtre de bien des palinodies. Là déjà, les hommes sincères, dans le projet d'en finir avec le régime hollandais pour régénérer enfin notre nationalité, avaient à lutter chaque jour, chaque heure, contre la ruse, le mauvais vouloir et les menées secrètes de certains collègues du conseil; les uns cherchaient à nous arrêter, à paralyser tout ce qui avait une tendance révolutionnaire, par la peur d'un insuccès et du retour du pouvoir hollandais; les autres, par l'intérêt qu'ils avaient à ce que ce pouvoir fût maintenu. Chez quelques-uns, l'opposition, bien qu'occulte, était si manifeste, que tout ce que

Commandants des sections (écharpe aux trois couleurs en sautoir) :

MM. Van Gelder-Parys, Basse, Louis Falise, Blaes, Hagemans, Prosper Anoul, de Proft, Michiels.

Les capitaines des compagnies portaient l'écharpe au bras droit avec rosette; les lieutenants et sous-lieutenants, l'écharpe unie, au bras gauche; les adjudants, l'écharpe unie, au bras droit.

(*Esquisses historiques de la Révolution de la Belgique*. Bruxelles, 1831, p. 68.)

(1) Sécus (baron François-Joseph-Hubert de), membre de la 2^e Chambre des États-Généraux; il joua, malgré son grand âge, un rôle très actif dans la lutte pour l'indépendance. Il fut membre du Congrès national et devint vice-président de la Chambre des représentants (1760-1836).

nous décidions dans le conseil, alors même que les résolutions étaient prises en comité secret, que tout, dis-je, était presque aussitôt connu par les agents hollandais. Voici une circonstance qui prouvera surabondamment la vérité de ce que je viens d'avancer.

Notre but (c'est-à-dire le but de ceux qui, comme moi, voulaient aller en avant) étant de nous rendre maîtres de quelques forteresses du pays, j'étais entré en relation avec un patriote de Charleroi, *M. Isaac*, avocat; il me fit connaître que la ville haute était livrée à la garde de deux cents hommes d'infanterie, tous miliciens de l'année et qu'il m'avait ménagé des auxiliaires dans les gens de Gilly et d'autres communes, qui devaient se joindre à moi pour le cas, où je viendrais de Bruxelles avec un détachement pour tenter un coup de main sur la forteresse.

Tout étant préparé sur les lieux, je révélai mon projet en comité secret du conseil, et demandai à être autorisé à conduire cette entreprise. On fit d'abord des objections (c'était sortir de l'ordre légal), mais étant revenu à mon projet avec plus d'insistances le lendemain, on me laissa carte blanche. Dès lors, je fis choix dans Bruxelles de cent hommes de bonne volonté, ils furent tous armés de poignards et de fusils; je désignai comme mes lieutenants *MM. Rodenbach, Godf. Nique* ⁽¹⁾ et *Ducpétiaux*, une députation de Namurois étant précisément admise par le conseil au moment où j'en prenais congé pour monter en voiture, je m'adjoignis le sieur *Dandoy*, Namurois, pensant qu'il pourrait, après la conquête, stimuler le zèle

(1) Nique (Godefroid) fut nommé capitaine d'état-major le 4 octobre 1830 et officier d'ordonnance près la division des Flandres le 19 octobre 1831. Il mourut le 20 juillet 1832. (Ministère de la guerre, matricule n° 71.)

de ses concitoyens par le récit qu'il en ferait et les exciter à s'emparer à leur tour de la citadelle de Namur. Vingt voitures étaient réunies hors la porte de Namur et les cent volontaires les occupaient en m'attendant. Au moment de monter dans celle qui nous était destinée et dont le sieur *Snel* ⁽¹⁾ faisait remplir les coffrets de cartouches, le sieur *Dandoy*, voyant cette opération, me demanda où je le conduisais. Je lui dis que c'était là mon secret et qu'il devait ou rester ou me suivre sans plus de questions; il prit son parti en brave patriote et partit avec nous. Arrivés hors la porte de Namur, je fis prendre la tête de la colonne à notre voiture et nous nous mîmes en marche. Personne, hormis ces trois messieurs cités plus haut, ne savait où nous allions. Il était 5 heures de l'après-midi, je comptais arriver près de Charleroi avant le jour.

J. Nicolay ⁽²⁾, avocat à Bruxelles, que j'avais expédié en poste dès le matin, devait avoir donné avis de mon arrivée et préparer ma jonction avec les auxiliaires de Gilly, etc. Tout était donc préparé. Arrivés à Charleroi, nous serions entrés en partie dans la ville haute au moment de l'ouverture des portes. Le poste de la Grand'Place aurait été désarmé et pris sans tirer un coup de fusil; les poignards en auraient fait justice s'il était défendu; mais je l'ai dit déjà, toute la garnison n'était composée que de miliciens;

(1) Snel (Gaspard), ancien sous-officier de l'armée des Pays-Bas, fut nommé capitaine garde-magasin de 1^{re} classe le 12 octobre 1830; mis en non-activité le 9 mai 1832, il fut pensionné le 30 août 1854 (1795-1866). (Ministère de la guerre, matricule n° 1443.)

(2) Nicolai (Jean), avocat à la cour de Bruxelles, secrétaire de la commission administrative et du gouvernement provisoire, devint commissaire du comité de l'intérieur, puis conseiller à la cour d'appel de Bruxelles (18 -1842).

de là nous nous serions rendus au pas de course à la caserne, où je savais à l'avance trouver les hommes encore au lit. Je m'étais réservé cette tâche, laissant à mes lieutenants le soin de faire prisonnier le commandant de la place et les officiers de la garnison, au logis desquels ils auraient été conduits par des agents désignés par l'avocat *Isaac*. Voilà tout le plan de cette opération; il y avait quatre à cinq cents hommes qui se seraient joints à mes cent volontaires, et certes Charleroi était à nous sans même verser une goutte de sang.

Mais la mèche avait été éventée.

Au moment d'arriver à Waterloo avec ma colonne, je fus arrêté par *Nicolay* qui revenait en poste et me dit que l'affaire était ébruitée, qu'il avait été témoin de l'arrivée dans la forteresse d'un bataillon venant de Namur, que ce bataillon était commandé par le major *D'Hollin de Frenel* ⁽¹⁾, et que ce chef avait tout aussitôt mis Charleroi en état de siège. Un seul parti nous restait à prendre, nous revînmes à Bruxelles. *D'Hollin de Frenel* m'a affirmé depuis, que le général *Van Geen* ⁽²⁾, commandant divi-

(1) D'Hollin de Frenel (Jean-Baptiste-Henri-Frédéric), ancien officier de l'armée française, entra le 16 août 1817 au service des Pays-Bas comme capitaine et fut nommé major à la 18^e division d'infanterie le 16 août 1829. Il passa dans l'armée belge le 6 octobre 1830, en qualité de lieutenant-colonel, fut nommé colonel le 27 du même mois et fut chargé du commandement de la 3^e brigade de l'armée de la Meuse, puis des avant-postes de la frontière des Flandres. Il commanda ensuite le 17^e régiment de réserve et fut pensionné comme général-major honoraire le 15 avril 1843 (1787-1856). (Voir *Mémoire justificatif du colonel en non-activité D'Hollin de Frenel*, Mons, 1842.)

(2) Van Geen (baron Joseph) était chargé en 1830 du 6^e grand commandement militaire à Namur. Au mois de septembre, il mit la ville

sionnaire à Namur, lui avait fait connaître mes projets et que, par son ordre, il avait dû quitter Namur avec son bataillon de nuit, en toute hâte.

La trahison dans nos rangs était donc patente. Est-ce à tort? est-ce à raison? C'est ce que je ne déciderai point; mais on accusa alors *van der Smissen* (1) d'avoir tout découvert au général *Van Geen*.

J'en viens maintenant à mon voyage à Malines. Le colonel *De Lens* avait été désigné pour marcher sur Bruxelles, avec une colonne composée d'infanterie, de cavalerie et

en état de siège, mais ses soldats l'abandonnèrent, et d'une garnison de 4,000 hommes, il ne lui resta que 66 officiers et 180 sous-officiers et soldats; il dut capituler le 5 octobre.

Nommé baron et commandant de la 1^{re} division de l'armée mobile le 10 avril 1831, il devint ensuite aide de camp du roi et prit sa retraite le 1^{er} janvier 1841 (1775-1846). (*Mémoires inédits du général comte Capiaumont*, p. 195.)

(1) Van der Smissen (Jacques-Louis-Dominique baron) naquit à Bruxelles en 1788 et s'engagea le 1^{er} juillet 1807 au 3^e régiment d'artillerie à cheval; il fut nommé sous-lieutenant le 9 août 1812 pour sa belle défense du pont de Jacobowo. Il entra le 1^{er} mars 1814 dans l'armée néerlandaise comme lieutenant-colonel et il commanda à Waterloo l'artillerie de la division Chassé; sa bravoure lui valut le titre de baron; peu après, un accident de cheval le força à quitter le service. En 1830, le baron van der Smissen fut nommé commandant en second de la garde bourgeoise, puis colonel-commandant de la forteresse d'Ath et, le 29 octobre 1830, général-major gouverneur de la province d'Anvers. Il déserta au mois d'avril 1831 et fut condamné par arrêt de la haute cour militaire, le 29 novembre 1831, à la déchéance du rang militaire et au bannissement. Le 28 février 1842, il fut traduit avec Vander Meere devant la cour d'assises pour complot, mais il parvint à s'échapper. (Voir DE KERCKOVE DE DENTERGHEM, *Préliminaires de la Révolution belge de 1830*, et Ministère de la guerre, matricule n° 268.)

d'artillerie; cette marche nous étant connue, on délibéra dans le conseil et il fut décidé que l'un de nous irait sommer le colonel *De Lens* de s'arrêter à Malines, faisant valoir que le *prince d'Orange* venait tout récemment de quitter Bruxelles avec des propositions nouvelles de notre part. Je m'offris pour remplir cette mission qui me fut confiée. Je partis en poste ayant avec moi un simple volontaire, *Jorez* ⁽¹⁾, qui plus tard fut tué en duel. Arrivé chez le colonel *De Lens*, je lui fis part du but de mon voyage, et fus assez heureux, après une longue discussion, de le décider à attendre de nouveaux ordres de La Haye.

La voiture qui m'avait conduit était arrêtée devant le *Café belge*; la Grand'Place était couverte de troupes de toutes armes, et le café était rempli d'officiers dont quelques-uns m'étaient connus; y étant entré avant de me remettre en route, j'y fus bientôt interpellé par des Malinois, sur ce qui se passait à Bruxelles; je leur répondis que nous étions maîtres de la ville, et qu'il était honteux pour eux de laisser tranquillement, sans s'y opposer, marcher sur la capitale un corps de troupes ennemies.

Un officier hollandais courut rendre compte de mes provocations à la révolte au commandant de la place, le major *Van Campen*, qui ordonna aussitôt de m'arrêter. Mais fort heureusement, pendant que cet officier était parti, *Jorez* étant venu me dire que la voiture était attelée, nous y montâmes et nous eûmes le temps de nous éloigner de la ville

(1) *Jorez* (Jean-Joseph), engagé comme soldat au régiment de dragons n° 5, le 28 avril 1823, il fut congédié le 2 novembre 1825. Il fut nommé lieutenant au 1^{er} régiment de lanciers le 20 octobre 1830, mis en non-activité le 4 août 1832, tué en duel à la suite des conspirations de Malines (1798-1833). (Ministère de la guerre, matricule n° 183.)

avant que l'ordre délivré ne put recevoir son exécution. Lorsque plus tard je vins en garnison à Malines, plusieurs habitants me racontèrent cette dernière circonstance. Certes, il y avait eu de l'imprudence dans ma conduite, car j'avais compromis ma sûreté, celle de mon compagnon, et en même temps le succès que ma démarche auprès du colonel *De Lens* avait obtenu. Mais notre zèle à nous, dévoués à la bonne cause, allait presque toujours jusqu'à la témérité.

J'ai été chargé à cette époque de différentes autres missions :

1° A Tirlemont, où je suis allé conférer avec *M. de Luesemans* (1), alors étudiant à Liège, sur la coopération des Liégeois et leur arrivée à Bruxelles;

2° A Maubeuge, pour y acheter de la poudre;

3° A Mons, pour provoquer un mouvement populaire. J'y conférai avec le comte *Duval* (2) et le sieur *Destombes*. Le même jour, le peuple montois s'empara des postes;

4° Ma marche à la tête de 100 hommes de bonne volonté pour surprendre Charleroi et nous en emparer;

(1) Luesemans (Charles-Joseph-Pascal de), avocat, fut délégué à Bruxelles en 1830 par la commission de sûreté publique de Liège et devint commandant en second d'un corps de volontaires. Il fut à deux reprises envoyé à la Chambre par la ville de Louvain, dont il fut nommé bourgmestre en 1852 (1808-18). (*Biographie des membres des deux Chambres*, par E. BOCHART Bruxelles, 1858.)

(2) Duval de Beaulieu (comte Édouard), député aux États provinciaux du Hainaut, devint le 27 août 1830 colonel de la garde urbaine de Mons et, le 4 octobre 1830, général de brigade et commandant de la province de Hainaut, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1843. En 1824, il réprima les émeutes qui éclatèrent dans le Borinage (1787-1873). (Voir notice biographique, *Panthéon universel*, 1856.)

5° A Malines pour y sommer le colonel *De Lens* de s'y arrêter avec les troupes que le roi Guillaume lui avait confiés pour marcher sur Bruxelles.

J'ai écrit la relation de ces deux derniers voyages qui furent les plus importants.

Arrivons aux journées de septembre.

Ce fut le dimanche 19 septembre que revinrent de La Haye MM. *Nicolay* et *Vleminckx* (1) que le conseil avait envoyés pour y sommer nos députés de venir se constituer à Bruxelles en gouvernement provisoire (2).

(1) *Vleminckx* (Jean-François), inspecteur général du service de santé de l'armée, président de l'Académie royale de médecine. Il publia un grand nombre de dissertations médicales (1800-1876). (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II, p. 225.)

(2) - Arrivés à La Haye, non sans avoir entendu sur tout le cours de leur voyage des imprécations contre les Belges et la Belgique, *Nicolay* et *Vleminckx* s'efforcèrent de s'acquitter immédiatement de leur mission. Ch. de Brouckere, le chef de l'opposition, De Langhe, député d'Ypres, et M. de Gerlache étaient logés tous les trois chez un nommé Lion, éditeur d'un journal appelé *Byenkorf* (la Ruche). C'est là que MM. *Vleminckx* et *Nicolay* allèrent les trouver le lendemain de leur arrivée.

Ils furent accueillis avec une médiocre sympathie, aucun des trois membres des États-Généraux que nous venons de citer ne voulut recevoir l'adresse dont ils étaient porteurs : « Savez-vous, leur dit Ch. de Brouckere, que vous courez ici les plus grands dangers? » — Nous le savons, répondit *Vleminckx*, mais nous comptons sur vous, vous nous protégerez. — Vous protéger, répliqua Ch. de Brouckere, mais nous ne savons pas nous protéger nous-mêmes; au surplus, vous êtes envoyés par Bruxelles, et je ne suis pas député de Bruxelles; allez trouver un de ceux-ci, *Barthélemy*, par exemple; peut-être recevra-t-il votre adresse; quant à nous, nous n'en voulons pas. » Au moins il n'y avait pas à attendre; quoiqu'il fût 7 1/2 heures du matin, *Vleminckx* et *Nicolay* allèrent trouver immédiatement *Barthélemy*, chez lequel, nous aimons à le dire, ils trouvèrent le plus parfait accueil. Les premiers mots du député du Brabant furent

Ces messieurs rapportèrent au conseil que plusieurs députés craignaient pour leur sûreté en prolongeant leur séjour en Hollande, qu'eux-mêmes avaient dû en partir au plus tôt, et qu'il ne nous restait plus qu'à obtenir du roi les conditions les moins dures. De plus, ils firent un tableau effrayant des forces qu'ils avaient aperçues entre Anvers et Bruxelles.

Ce récit de nos envoyés inspira au sein du conseil des résolutions différentes, il y eut scission. La majorité voulait temporiser en se renfermant dans ce qu'elle appelait l'ordre légal. La minorité, au contraire, se prononçait pour des hostilités immédiates ! Ne pouvant me rallier à l'opinion des premiers et ne voulant pas attendre non plus que le peuple vînt, comme je dis alors, « nous jeter par les croisées (1) », je me levai et dans la chambre voisine

ceux-ci : « Comment se porte Gendebien et la famille ? » (M. Barthélemy était le beau-frère de Gendebien.) Après l'assurance qu'ils lui donnèrent que la santé de tous ne laissait rien à désirer : « Dites à Gendebien, quand vous le reverrez, qu'il se tire de là au plus tôt, car tout est perdu. Vous allez être attaqués par des forces formidables et vous succomberez. » Puis il se mit à lire l'adresse de la ville de Bruxelles, et, après l'avoir parcourue, il prit Vleminckx par le bras, lui disant : « Et maintenant suivez-moi, monsieur, vous êtes en danger, il faut que je vous sauve. »

Le brave vieillard les conduisit immédiatement à la poste, fit atteler pour eux une chaise et ne les quitta que lorsqu'il eut acquis la certitude qu'ils ne séjourneraient pas un instant de plus à La Haye. Bien leur en prit, car dans la journée la police fit des recherches actives pour les trouver. »

(*Papiers du docteur Vleminckx*, communiqués par sa belle-fille M^{me} veuve Vleminckx.)

(1) Vaude Weyer, bien disposé d'ailleurs, mais ne comprenant pas bien ce que nous voulions, me dit avec vivacité : « Comment, nous jeter par les croisées ? Eh bien, je resterai attendre sur la brèche. » (Note du lieutenant général Pletinckx.)

j'écrivis ma démission de membre du conseil. *Fleury* et *Palmaert* m'y rejoignirent aussitôt et m'imitèrent.

Ce que je prévoyais arriva. Le soir, la maison de ville fut envahie, le conseil chassé, et ce fut le signal du désarmement de la garde bourgeoise. Pendant la nuit, presque tous les postes furent désarmés par le peuple.

Un engagement solennel avait été pris entre le *prince d'Orange* lors de sa venue à Bruxelles et les sommités de la garde qui avaient été convoquées au palais. D'un côté, le prince s'était engagé à proposer au roi, son père, la séparation des deux grandes divisions du royaume, et de l'autre nous avions promis sur l'honneur de garantir les palais du pillage. En conséquence, après le départ du prince que j'avais escorté jusqu'à Vilvorde avec un peloton de jeunes gens à cheval, un poste de 200 à 300 bourgeois avait été établi au palais, où chacun de nous devait à son tour monter de garde.

Devant en prendre le commandement pour vingt-quatre heures, dans cette même journée du 19, je m'y rendis vers 7 heures du soir. Le lendemain, vers 10 heures, un détachement de 1,800 à 2,000 gens du peuple, ayant à leur tête *Borremans* (1), s'avança vers le palais, dans l'intention d'en désarmer le poste comme ils venaient de le faire à la place Royale.

(1) Jean-Baptiste Vanden Elskens, dit « Borremans », après s'être distingué avec ses volontaires pendant les journées de septembre, fut nommé major-commandant de corps franc le 28 septembre 1830, lieutenant-colonel du 1^{er} régiment de chasseurs à pied le 5 octobre 1830 et colonel le 9 février 1831. Accusé de haute trahison, il fut condamné le 5 mai 1831 par la haute cour à sept années d'emprisonnement. A la suite de ce jugement, il fut rayé des contrôles de l'armée (1804-18). (Ministère de la guerre, matricule n° 80. Pour le compte rendu du procès, voir *Le Belge*, des 22 avril, 4 et 5 mai 1831.)

Je remis immédiatement le commandement de ma troupe à M. *Le Page*, fis fermer les portes du palais et, sortant avec 25 hommes déterminés, j'attendis, après avoir fait mettre les armes en faisceaux, devant la porte du palais. Lorsqu'ils furent près de nous, je m'avançai vers eux et avisant un vieux sergent qui avait servi dans la « 1^{re} af-deeling », je lui demandai si, se trouvant à ma place, commandant du poste, il se laisserait désarmer? « Non! me répondit-il, je me ferais tuer plutôt. — Eh bien! lui dis-je, vous êtes un brave et je ferai comme vous. » Je fis apporter une bouteille de vin, trinquai avec lui et *Borremans*, et faisant battre la marche au tambour, je commandai : « Par le flanc droit, en avant, marche! »; et toute cette populace qui espérait, pour la plupart, piller les palais, s'en alla aux cris de : « Vive le commandant des palais! Vive *Pletinckx* ! »

Dans la journée, je vis passer sur un cheval gris M. *van der Smissen* (que je ne devais plus revoir qu'à mon retour d'Anvers) et M. *Moyard* (1), major et membre du conseil, qui m'engagea vainement à quitter le pays avec lui. Le désarmement continua jusqu'au soir.

Vers 7 heures, je fus remplacé dans le commandement de mon poste par M. *Jean Palmaert*.

Nous arrivons au lendemain mardi 21. Le commandant en chef, M. *d'Hooghvorst*, réunit sur la Grand'Place

(1) Moyard (Alexandre-Joseph) fut, à la révolution, nommé major des 7^e et 8^e sections de la garde bourgeoise et entra ensuite dans l'armée régulière avec le grade de colonel du 1^{er} régiment de chasseurs à cheval; il fut chargé du commandement de la Flandre occidentale, ensuite de la Flandre orientale, et fut pensionné le 18 juin 1839 (1786-1862). (Voir *Annuaire militaire de Belgique*, année 1863, p. 290.)

tout ce qui restait de bourgeois armés et le peuple, qui venait par son énergie de se constituer en défenseur de la capitale. Il passa devant les rangs, faisant connaître à tous que, lui, resterait en ville, avec tous ceux qui se joindraient à lui, et qu'il nous avait désignés, M. *Vander Meere* et moi, pour combattre avec les autres *extra muros*. Trois cents volontaires environ se réunirent à nous et le même jour nous fîmes une sortie (expédition contre laquelle j'avais protesté) dans la direction des villages de Dieghem et d'Héverlé. Il arriva ce que je craignais, nous fûmes sabrés et foulés aux pieds par la cavalerie hollandaise; nos munitions, du reste, étaient insuffisantes grâce à l'imprévoyance de M. *van der Smissen*, qui, ancien officier d'artillerie, avait été délégué avec pleins pouvoirs, par le conseil, pour l'approvisionnement des poudres et la confection des cartouches et gargousses. Nous pûmes toutefois regagner la ville sans avoir éprouvé de pertes trop considérables.

Le soir, M. *d'Hooghvorst*, que je trouvai à l'hôtel de ville en compagnie de *Palmaert*, me fit observer que, grâce à la panique générale, les portes de la ville n'étaient point ou mal gardées. Je me rendis immédiatement à Uccle, chez mon parent le curé, et j'en ramenai une recrue de trente paysans qui vinrent me rejoindre le lendemain mercredi 22, à Bruxelles. Je leur confiai le poste de la porte de Namur et leur donnai pour chef le brave *Gillain* (1), de Namur,

(1) Gillain (Pierre-Isidore) fut nommé capitaine de corps franc le 29 septembre 1830 et major du bataillon namurois le 17 décembre 1830. Admis avec ses volontaires dans l'armée régulière et incorporé au 12^e régiment de ligne le 1^{er} juin 1831, il fut pensionné comme colonel commandant de place le 26 août 1861 (1801-1868). (Ministère de la guerre, matricule n^o 21.)

aujourd'hui officier supérieur dans un de nos régiments d'infanterie.

Dès ce moment, il me fallut lutter contre le nouvel ordre d'idées qui surgissait. Depuis l'envahissement de l'hôtel de ville et la dispersion de l'état-major, nous étions abandonnés de tous. Trois à quatre cents combattants nous restaient à peine. Presque tous ceux qui s'étaient trouvés jusque-là à la tête des affaires s'étaient retirés. La position devenait de plus en plus difficile et il était dans les probabilités que le lendemain arriverait avec des échafauds plutôt qu'avec des succès pour les défenseurs de Bruxelles. Vers midi, un homme, du poste de la porte de Louvain, vint m'avertir qu'une caisse d'armes confiée à la diligence de M^{me} *Lemaire* venant de Liège, et en destination de Paris, venait d'être saisie. Je courus au bureau accompagné de MM. *Palmaert*, *de Proft*, d'un Liégeois nommé *Keppenne* et de quelques autres, m'en emparai, signai le reçu sur la facture (qui plus tard fut acquittée par le gouvernement provisoire) et en distribuai moitié à la 7^e section, moitié aux personnes qui m'avaient accompagné. Dans l'après-dîner, MM. *Ducpétiaux*, *Godf. Nique* et moi, nous fûmes à l'hôtel de ville. Là se trouvaient MM. *d'Hooghorst*, *Michiels* (1), marchand de draps, *Falisc*, *Thienpont*, négociant, *De Proft*, de l'Hôtel de *Belle Vue*, les deux frères *Baillet* (2) et d'autres per-

(1) Michiels (François) fut décoré de la Croix de Fer pour le zèle qu'il déploya dans l'organisation des ambulances et la répartition des secours, ainsi que dans les enquêtes relatives aux récompenses à décerner aux combattants de septembre. Il devint colonel de la 4^e légion de la ville de Bruxelles. (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II, pp. 34 et 726.)

(2) Bayet (Adolphe), volontaire et membre de la Réunion centrale, invita, le 20 septembre 1830, les communes avoisinant Liège à marcher

sonnes encore qui m'étaient inconnues, et qui toutes (sauf *M. d'Hooghvorst*) étaient étrangères à l'état-major. La crainte les avait fascinés et ils étaient occupés à discuter la forme d'une supplique au *prince Frédéric* tendant à le prier d'entrer en ville et d'obtenir du roi, son père, amnistie générale.

Je déclinai d'abord la compétence de ces messieurs (sauf de *M. d'Hooghvorst*) pour prendre une pareille initiative vis-à-vis du pays. Ils cherchèrent alors à me ramener à leurs sentiments, et *Michiels*, surtout, me traça un tableau effrayant de nos faibles ressources, des dangers que nous courions, surtout nous, les chefs, et de la vengeance certaine des Hollandais qui réduiraient la ville à feu et à sang.

Indigné de ce langage, je protestai que l'incendie des palais suivrait la première atteinte portée aux propriétés par les Hollandais. Je déclarai que j'assumais sur ma tête la responsabilité des événements et que, puisque je me trouvais seul pour commander les forces actives, j'acceptais cette mission avec amour et que je n'hésitais pas un seul instant entre mon devoir : mourir à la tête des braves décidés à se défendre, et entre la honte : livrer la ville à nos ennemis devant lesquels nous aurions eu à rougir éternellement. Profondément irrité, je fis afficher à l'instant l'ordre suivant, sur la porte de la salle (ce fut *Roussel* qui l'écrivit) :

au secours de la capitale. Il fonda l'*Émancipation* le 21 octobre 1830, puis l'abandonna deux mois après. En récompense de ses services, le gouvernement lui offrit une place dans la magistrature, mais il refusa et continua, ainsi que son frère Félix, à s'adonner au journalisme. Ils se noyèrent tous deux dans l'Escaut, le 21 juin 1862. (Voir U. CAPITAINE, *Nécrologie liégeoise pour 1862*. Liège, 1868, pp. 39 et 41.)

« Il est enjoint, faute de s'en voir expulser par la force, à toutes les personnes qui ne font point partie du conseil de la garde, de sortir immédiatement des salles de l'hôtel de ville.

« (s.) PLETINCKX. »

Bientôt il ne resta plus autour de moi que MM. *Godf. Nique, Ducpétiaux, le baron Felner, Ernest Grégoire, Roussel* (1), *Ed. Fischer* et quelques autres. C'est alors que je posai les actes qui me valurent, des Hollandais, le surnom de Dictateur, duquel ils me gratifièrent lorsque je fus fait prisonnier.

Séance tenante fut rédigée l'adresse au *prince Frédéric*, tendant à la retraite des troupes jusqu'à la solution de la grande question de la séparation. Elle fut confiée à MM. *Ducpétiaux* et *Evrard*, qui s'étaient offerts pour la porter au prince, et qui payèrent leur dévouement d'une détention injuste (2). Dès ce moment déjà, il y avait moyen de prendre toutes les mesures favorables à une bonne défense.

Le plan de la ville sous les yeux, je donnai l'ordre (ordre écrit et signé par moi) à MM. *Jolly* et *Lillé*, tous deux chargés de la construction des barricades, de faire brûler ou couper tous les ponts qui donnent issue sur le bas de la ville, afin de nous garantir de ce côté et de contraindre l'ennemi à venir nous attaquer par le haut de la ville, où étaient nos meilleurs moyens de résistance. Ces messieurs ne mirent pas cet ordre à exécution; cette conduite était

(1) Voir les lettres de MM. Roussel et Fischer.

(2) Voir parmi les « Documents inédits » les « Protestations de MM. Ducpétiaux et Evrard », écrites dans la prison d'Anvers, le 28 septembre 1830.

étrange pour ne pas dire coupable, elle mettait en danger toute la situation et certes, si je l'eusse connue alors, ils auraient payé de leur tête cet acte inqualifiable.

En même temps j'ordonnai au brave baron *Felner* de placer dans la tour de Sainte-Gudule un poste de quatre hommes et un sous-officier, chargés de veiller au dehors et de sonner le tocsin en cas d'attaque. Ce fut *M. Roussel* (1) qui écrivit cet ordre que je signai.

Au milieu de toutes ces préoccupations, l'on vint m'annoncer que, sous prétexte de découvrir des armes, quelques malveillants entraient dans les maisons. Des scènes de troubles en résultaient nécessairement. J'accourus sur les lieux et parvins à expulser ces fauteurs à coups de plat de sabre. Le peuple armé applaudit. Je publiai à l'instant même l'ordre du jour suivant qui fut affiché partout, mais seulement pendant la nuit. (L'original est resté entre les mains de *Bols-Wittouck*, l'imprimeur.)

ORDRE DU JOUR.

Concitoyens armés,

Votre conduite depuis trois jours est admirable et quoique vous ayez été abandonnés en quelque sorte à vous-mêmes, aucun désordre ne s'est commis. Continuez à respecter les propriétés publiques et particulières, les palais, etc. Cette conduite vous honore. Si jamais, et dans quelque circonstance que ce puisse être, quelqu'un pouvait s'en écarter, fusillez-le vous-mêmes sur-le-champ, et faites-en, par ce seul moyen, prompte justice. Chacun

(1) Voir sa lettre.

alors dira que vous êtes de braves gens qui ne voulez que la liberté et l'ordre. (500 exemplaires.)

Le lieutenant-colonel,
(s.) PLETINCKX.

Bruxelles, le 22 septembre 1830 (1).

La désorganisation s'emparait de tous les services. Voici même un fait qui le prouve : vers 10 heures du soir, je reçus la démission de notre commandant d'artillerie *Vander Steen* (2), de Louvain. Je donnai immédiatement le commandement de l'arme à son sergent-major (un Italien dont je regrette d'avoir oublié le nom), que je nommai lieutenant, et qui mourut à côté de ses pièces pendant nos journées. D'autres démissions me parvinrent également. Celles entre autres de MM. *Anoul* (3)

(1) Copie de la déclaration de l'imprimeur :

« Bruxelles, le 22 septembre 1830.

« Je déclare que cinq cents exemplaires de cette minute ont été imprimés et placardés dans la matinée du 23 septembre 1830.

« (s.) BOLS-WITTOUCK. »

(*Papiers du lieutenant général Pletinckx.*)

(2) *Vander Steen* (Jean-Baptiste-Michel) fut admis dans l'armée belge avec le grade de capitaine commandant d'artillerie; attaché en juillet 1833 à la fonderie des canons, il fut pensionné le 9 mars 1840 (1789-1866). (*Annuaire officiel de l'armée*, année 1867.)

(3) *Anoul* (Victor-Prosper-Ernest) fut chargé, le 28 octobre 1830, du commandement de la place de Bruxelles et, le 19 octobre 1831, du commandement du régiment des cuirassiers. Il devint ensuite aide de camp du roi, inspecteur général de la gendarmerie, et occupa les fonctions de ministre de la guerre du 13 juin 1851 au 30 mars 1855 (1794-1862). (Voir L. DE LADRIÈRE, *Panthéon militaire*, p. 272.)

et *Steven* (1), l'un et l'autre chef de nos sections organisées en bataillon, qu'ils n'avaient cessé de commander jusqu'alors, et cependant à mon retour d'Anvers, *M. Anoul* était commandant de place de Bruxelles et colonel, et *M. Steven*, lieutenant-colonel, attaché au ministère de la guerre. Je les acceptai toutes; le brave *Roussel* les écrivit dans la salle du Christ, et je les signai en présence de *MM. Ernest Grégoire, Godf. Niquic, baron Felner, Ed. Fischer* et *Bourdeau* (2), aujourd'hui substitut de l'auditeur général.

Pendant la nuit, je reçus plusieurs visites, d'abord celle de *M. Van Meenen* (3), avec lequel j'eus un assez long entretien. Il était venu de Louvain pour juger par lui-même de

(1) *Steven* (Jean-Baptiste), ancien officier de l'armée française naturalisé Belge, fut nommé major d'état-major le 27 septembre 1830, lieutenant-colonel le 18 octobre et chargé, le 15 avril 1831, des fonctions de chef de personnel au ministère de la guerre. Il devint successivement commandant des provinces de Limbourg et de Liège, fut promu général-major le 9 juin 1847 et retraits la même année (1789-1862). (IDEM, *ibid.*, p. 266.)

(2) *Bourdeau* (Louis-Philippe-Joseph) se distingua à l'attaque du pont de Waelhem, puis le 19 janvier 1831 à Caster, où il commandait les chasseurs volontaires de Bruxelles. Il devint auditeur militaire de la province de Brabant (1797-1847). (*Annuaire officiel de l'armée*, 1848, p. 326.)

(3) *Van Meenen* (Pierre-François), avocat, fondateur de l'*Observateur belge*, délégué à Louvain du gouvernement provisoire, gouverneur du Brabant méridional le 28 septembre 1830, procureur général près de la Cour supérieure de justice le 1^{er} décembre 1830, membre du Congrès, de l'Académie royale et recteur de l'Université de Bruxelles (1778-1858).

la véracité des différents bruits qui couraient dans cette ville (1).

(1) Lettre de M. Van Meenen, constatant ma présence à l'hôtel de ville pendant la nuit du 22 au 23 septembre 1830 :

« Général,

« Bruxelles, le 5 mai 1856.

« Mon père a reçu votre lettre du 2 mai, et, après en avoir pris communication, il m'a prié de vous adresser ces lignes pour satisfaire autant que possible au désir que vous lui avez manifesté d'avoir quelques renseignements sur sa visite à Bruxelles, dans la nuit du 22 au 23 septembre 1830. Il aurait eu le plus grand plaisir de prendre lui-même la plume pour vous témoigner ses sentiments d'estime et d'amitié, mais son âge avancé, joint à cette circonstance qu'à la suite d'une chute, il a été obligé de garder ses appartements depuis plus d'un an, l'a empêché de supporter cette fatigue. Du reste, l'ayant accompagné moi-même à l'époque en question, j'ai pu joindre mes souvenirs aux siens, pour vous donner le récit de cette nuit qui a précédé les journées de septembre.

« Le bruit s'étant répandu à Louvain de mouvements qui avaient eu lieu à Bruxelles (il s'agissait, je crois, du désarmement de la garde bourgeoise par le peuple), mon père partit de Louvain dans la soirée du 22, accompagné de M. Albrecht et moi, pour s'assurer de l'état des choses. Nous suivîmes la route de Louvain à Bruxelles qui passe par Cortenberg. A la hauteur de Woluwe-Saint-Étienne à peu près, notre voiture fut arrêtée par un cavalier qui était M. Alexandre Gendebien fils et qui paraissait être là en poste avancé.

« Entrés en ville au milieu de la nuit, nous descendîmes à l'*Hôtel de la Paix*, puis nous nous rendîmes à l'hôtel de ville. Là, on nous laissa entrer par la poterne située en face de l'amigo; on nous fit monter dans la salle du Christ, où se trouvaient rangés devant une table un certain nombre d'individus, puis on nous introduisit dans une chambre attenante où nous trouvâmes, si je ne me trompe, M. Weissenbruch fils. De là, on nous fit passer dans une chambre voisine, où vous vous trouviez et où vous eûtes avec mon père un entretien sur les événements de la journée. Il y avait encore dans la même chambre, autant que mes souvenirs me le rappellent, une personne couchée sur un lit de camp ou un matelas à terre, qui ne prit aucune part à la conversation. Après cet entretien, mon

Vers une heure arrivèrent, en poste, MM Sapin ⁽¹⁾ et Bodson ⁽²⁾, tous deux officiers dans l'armée aujourd'hui.

père quitta l'hôtel de ville par la Grand'Place, puis, arrivés au Marché-au-Fromage, nous rencontrâmes une personne enveloppée dans un manteau, qui reconnut mon père et s'entretint avec lui; cette personne, c'était M. J. Plaisant; je me rappelle qu'il était passablement découragé et qu'il ne comptait guère sur une résistance quelconque ou du moins sur une résistance utile; il ne doutait pas que la ville ne tombât au pouvoir des Hollandais, peut-être le lendemain.

« Après cette rencontre, nous rentrâmes à l'*Hôtel de la Paix*, nous nous remîmes en route et le matin nous étions de retour à Louvain.

« Voilà quelles sont les circonstances principales de cette nuit qui est restée gravée dans ma mémoire. Vous pouvez juger par là si vos souvenirs corroborent ceux de mon père et les miens. Je regrette seulement que mon père n'ait pu lui-même vous faire le récit de son excursion nocturne et vous donner ainsi complète satisfaction.

« Je suis heureux de vous annoncer que, malgré l'accident survenu à mon père au mois de mars de l'an dernier, son état de santé est très satisfaisant. La fracture du col du fémur qui avait été la suite de sa chute, a été réduite d'une manière fort heureuse, et depuis quelque temps déjà il a pu quitter ses appartements et se risquer à sortir.

« En attendant, veuillez, Général, m'accepter comme l'interprète des bons sentiments de mon père à votre égard, et agréer en même temps l'assurance de ma considération très distinguée.

« (s.) ALPH. VAN MEENEN.

« A Monsieur le général-major Pletinckx, commandant de la Flandre occidentale. »

(*Papiers du lieutenant général Pletinckx.*)

(1) Sapin (Charles-Alberti), commandant d'un détachement de volontaires de Jemappes, fut nommé lieutenant au 1^{er} régiment de ligne, le 25 novembre 1830. Il devint lieutenant général et commanda, en 1870, le 1^{er} corps de l'armée d'observation. Il fut pensionné le 22 décembre 1870 (1805-1882). (Ministère de la guerre, matricule n° 210.)

(2) Bodson (Joseph-Félix) fut nommé, le 27 septembre 1830, colonel d'infanterie par le gouvernement provisoire, mais il n'accepta que le grade de capitaine au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval. Mis en non-acti-

Ils se disaient envoyés en mission, de la part des Borains, auprès du gouvernement provisoire qu'on supposait établi à Bruxelles. Me voyant accoutré d'une blouse et ayant près de moi ma carabine et un sac comme ceux de l'infanterie, ils me demandèrent qui j'étais. Je leur fis connaître mon nom, leur communiquai mes pouvoirs et me mis entièrement à leur disposition. Ils me prièrent alors de faire un appel aux Borains, affirmant qu'à ma voix leurs compatriotes voleraient aux armes et accourraient à notre aide (1).

vité par suppression d'emploi le 29 juin 1839, il fut nommé adjudant de place de 1^{re} classe à Anvers, le 18 décembre 1846, et pensionné le 7 août 1853 (1796-1856). (Voir *Annuaire officiel de l'armée belge*, année 1857, p. 290.)

(1) Lettre du général Sapin au général Pletinckx :

« Mon cher Pletinckx,

« Vous avez fait appel à mes souvenirs pour constater les circonstances de notre entrevue à l'hôtel de ville de Bruxelles dans la nuit du 22 septembre 1830.

« Le Club patriotique de Jemappes désirant savoir s'il était vrai qu'un gouvernement provisoire eût été formé et en quelles mains se trouvait la direction des affaires, je partis en poste pour Bruxelles dans l'après-dîner du 22 septembre; M. Bodson avait demandé à m'accompagner. Nous arrivâmes à la porte d'Anderlecht vers 11 heures du soir. On fit passer ma chaise de poste par-dessus les barricades et vers minuit nous entrions à l'hôtel de ville.

« Un pompier de garde nous conduisit dans une espèce d'antichambre où nous trouvâmes deux personnes, MM. Dusausois, baron de Felner, et Fischer. Les militaires nous dirent qu'aucun des membres de la commission de sûreté n'était présent, mais que M. Pletinckx, l'un des chefs de la garde bourgeoise, était allé visiter les postes et qu'ils pensaient le voir venir bientôt. Une demi-heure ou trois quarts d'heure après, vous arrivâtes, en effet, accompagné de trois jeunes gens : c'étaient, je crois, Nique et Heyvaert, plus tard commandant des chasseurs de Chasteler; quant au troisième, je ne me rappelle plus si c'était Ernest Grégoire ou

La proclamation suivante qu'ils emportèrent et dont il me reste dans les mains une copie signée par eux :

AU BRAVE PEUPLE DU BORINAGE.

Chers Compatriotes,

Notre capitale court le plus grand danger, peut-être à la pointe du jour serons-nous attaqués; volez au secours de vos concitoyens pour concourir avec eux à la défense de nos libertés.

Bruxelles, le 23 septembre 1830.

Hôtel de ville, 1 $\frac{1}{2}$ heure du matin.

Le lieutenant-colonel,

(s.) PLETINCKX-JANSSENS.

Le capitaine-commandant du poste du Duc Jean,

(s.) NIQUE.

Pour copie conforme :

(s.) L.-Alb. SAPIN.

Le commandant des volontaires,

(s.) BODSON.

(s.) ERNEST GRÉGOIRE.

arrivés à 8 heures du matin à Jemappes.

Aux habitants de ..., le rassemblement à 6 heures du soir aux Quatre-Pavés, à Jemappes.

Ed. Ducpétiaux. J'ai là-dessus une note que je ne trouve pas sous la main.

« Après que vous nous eûtes donné quelques détails sur la situation des affaires, qui n'étaient pas très brillantes pour les patriotes, la plupart des personnes marquantes ayant abandonné la ville, et vous-même, si j'ai bonne mémoire, vous nous dites que vous étiez disposé à en faire autant. Je vous dis alors qu'un appel aux volontaires du Borinage me paraissait de nature à soulever toute la jeunesse de ce grand centre de population.

« Je devais apprendre bientôt que c'était une erreur.

« Vous me remîtes cet appel et je me souviens fort bien qu'en me le

Je laissai partir ces messieurs après les avoir priés de dire en passant à Casteau (village près de Mons), au propriétaire du moulin à poudre, de nous expédier contre

signant vous dites ces mots, qui me parurent être la mesure de la situation, d'après tout ce que j'avais vu et entendu depuis mon arrivée : *Passe pour être pendu deux fois au lieu d'une.*

« Je n'entrerais pas dans d'autres détails; je les écrirai peut-être un jour.

« Nous arrivâmes à Jemappes vers 7 ¹/₂ heures du matin; je me mis à faire des copies de l'appel aux volontaires, que je signai pour copie conforme avec M. St. Beumier, mon parent, plus tard officier aux sapeurs mineurs.

« Bodson n'était pas assez connu dans le pays. J'envoyai ces appels dans les communes voisines, les adressant aux principaux patriotes de ma connaissance. Mais l'effet en fut presque nul, parce que, le jour même, le gouverneur fit répandre partout des bulletins imprimés portant en substance : « Le prince Frédéric est entré hier soir dans Bruxelles, la tranquillité est rétablie, etc., etc. » J'avais beau protester que cela n'était pas vrai, la plupart des patriotes auxquels j'avais envoyé cet appel, en leur écrivant que j'arrivais de Bruxelles le matin même, firent défaut.

« Le petit nombre d'entre eux qui vinrent au rendez-vous n'écoutèrent que les conseils de la peur.

« Je ne voulais pourtant pas désespérer de la situation, et, comme j'avais donné ma parole, je partis pour Bruxelles le 24 septembre, à la tête d'une quinzaine de jeunes gens de Jemappes.

« Voilà, mon cher Pletinckx, quels sont une partie de mes souvenirs. Il en résulte bien que, lors de mon arrivée à Bruxelles dans la nuit du 22 au 23 septembre, vous étiez le seul chef de la garde bourgeoise présent à l'hôtel de ville, mais cela ne m'autorise pas à déclarer que vous étiez seul exerçant l'autorité à Bruxelles.

« Je souhaite que ces renseignements contribuent à établir la vérité des faits, selon le but que vous vous proposez.

« Votre bien dévoué camarade,

« (s) Général SAPIN. »

« 7 octobre 1856. »

(Papiers du lieutenant général Pletinckx.)

argent comptant toute celle qu'il possédait. Expédition qui nous fut faite sans retard, et en prévision de laquelle je me rendis cette même nuit chez MM. *Michiels, Vander Linden* père, *Palmaert* père, et quelques autres chefs de section, afin d'obtenir d'eux de faire une quête parmi les plus dévoués à notre cause. Ces fonds nous parvinrent et ce fut là le premier argent dont pu disposer, quarante-huit heures plus tard, le gouvernement provisoire.

Vers 2 heures du matin, je visitai, accompagné de MM. *Nique* et *Grégoire*, les postes et corps de garde des portes de la ville (sauf celles que je croyais garanties par suite des mesures que j'avais prescrites à MM. *Joly* et *Gillé*).

Le poste de la porte de Laeken était composé de M. *Louis Dath*, officier de la garde et sept hommes. Celui de la porte de Schaerbeek, d'un sergent et d'un caporal; celui de la porte de Louvain, d'un officier et de trois hommes; celui de la porte de Namur, de mes recrues d'Uccle, commandées par M. *Gillain*, de Namur, aujourd'hui officier supérieur dans l'armée. M. *Bourdeau*, dont j'ai déjà parlé, s'y trouvait également; tous ces braves étaient abattus par la fatigue et surtout par le découragement de se voir dans un tel abandon. Tous se plaignaient de l'absence des chefs qu'ils avaient vus jusque-là à leur tête. Je les rassurai autant que possible et leur promis du renfort pour le lendemain.

Nous descendions les boulevards, quand *Grégoire*, croyant avoir entendu le son de la trompette, m'arrêta pour faire cesser le cliquetis de mon sabre et de ma carabine. Nous écoutâmes; en effet, c'était le réveil des chasseurs de la garde qu'on sonnait au dehors, dans la direction de la porte de Schaerbeek. Ce signal, à une pareille heure, ne pouvait qu'indiquer des préparatifs de la part des Hol-

landais pour se concentrer et marcher sur Bruxelles. Nous revînmes à l'hôtel de ville, où je pris immédiatement plusieurs mesures propres à repousser l'attaque; entre autres je remis à *Ernest Grégoire* l'ordre suivant, que je complétois par des instructions verbales, pour la bonne défense du poste que je lui confiais :

ORDRE (1)

« Il est ordonné à M. Ernest Grégoire de prendre l'infanterie casernée au Petit-Château et l'artillerie parquée à la caserne des Annonciades; d'y prendre toutes les munitions et de s'enfermer avec cette troupe dans le palais du prince d'Orange; d'en fermer les grilles, de créneler les murs et de placer son artillerie de manière à en faire une forteresse.

(1) Le texte original de cet ordre, qui se trouve parmi les documents appartenant à M. Ed. Brunard, de Bruxelles, est conçu ainsi :

GARDE BOURGEOISE
de la
VILLE DE BRUXELLES

« Bruxelles, le 23 septembre 1830,
à 2 1/2 heures du matin.

« Le lieutenant-colonel de la Garde bourgeoise
au chef et commandant des volontaires,

« Vu l'urgente nécessité de pourvoir à la sûreté des palais, il vous est ordonné, monsieur, de prendre poste fixe au palais du prince d'Orange. Les hommes que vous vous adjoindrez seront pris parmi les volontaires du Petit-Château. Pour mieux atteindre ce but, vous y prendrez la batterie d'artillerie avec les munitions nécessaires. Vous êtes personnellement responsable de sa conservation. Les objets précieux pourront, pour plus de sécurité, être mis par le concierge en lieu de sûreté.

« Le lieutenant-colonel,
« PLETINCKX-JANSSENS. »

« M. Grégoire répond sur sa tête de la défense et de la conservation de ce palais.

« Hôtel de ville de Bruxelles, 23 septembre 1830, à 2 1/2 du matin.

« *Le Commandant en chef,*
« (s.) PLETINCKX-JANSSENS. »

La possession et l'occupation militaire de ce palais nous assurait une forte position dans le haut de ville, position que l'ennemi se serait bien gardé d'attaquer de crainte de détruire tous les objets d'art que ce palais contenait et qui constituaient une partie de la fortune du *prince d'Orange*. Grégoire partit, me jurant qu'il se ferait sauter avec le palais plutôt que de le rendre.

Je parlerai tout à l'heure de la manière dont cet ordre fut exécuté. Nous étions seuls depuis quelques instants, MM. *Nique* et le *Baron Felner* venaient de rentrer de missions dont je les avais chargés; j'avais près de moi *Ed. Fischer* (2) et un jeune homme de Liège du nom de

(1) Lettre de M. Ed. Fischer au général Pletinckx :

« Bruxelles, le

« Mon cher Général,

« Répondant à votre honorée, voici le résumé de mes notes et de mes souvenirs sur les événements de septembre 1830, qui ont amené l'émancipation de notre belle patrie. Le 22 septembre 1830, m'étant rendu dans la journée à l'hôtel de ville de Bruxelles, pour un service de garde civique, j'y fus retenu par quelques amis qui s'y trouvaient réunis, et vous, entre autres; vous organisiez un système de défense pour le cas probable d'une attaque de la part de l'armée hollandaise qui entourait la ville; ce fut pendant cette nuit, où je restai avec vous, que tous les chefs, et ceux qui les avaient aidés, disparurent l'un après l'autre vers minuit; vous étiez, mon cher Pletinckx, le seul chef qui n'aviez pas disparu, vous nous dictiez et faisiez expédier des ordres de défense, tels que : établissement de barricades, destruction des ponts donnant accès dans le bas de la ville, pour

Pourbais (1), qui était malade et dormait dans un coin, enveloppé dans mon manteau, lorsqu'on vint m'appeler pour la troisième ou quatrième fois de la part de ma femme. Je courus chez moi et là je trouvai des familles entières du voisinage, de nombreux amis plongés dans l'abattement et la consternation. On s'empara de moi, on

empêcher une diversion de ce côté, disiez-vous, le haut était seul menacé dans ce moment, d'autres encore, qui ne sont plus présents à ma mémoire. Entre minuit et 1 heure du matin, vous m'avez laissé à l'hôtel de ville avec MM. Felner et Pelseneer, et, avec MM. Nique et Grégoire, vous êtes allé visiter les postes et vous assurer si les ordres que vous aviez donnés étaient exécutés; vers 2 heures, vous étiez de retour auprès de nous. C'est pendant cette absence que se sont présentés MM. Bodson et Sapin, ce dernier aujourd'hui général-major, venant offrir le concours des habitants du Borinage et demandant l'ordre écrit de les faire arriver; n'ayant osé prendre la responsabilité de donner cet ordre, j'avais prié ces messieurs d'attendre votre retour, et à votre arrivée vous n'avez pas hésité à donner cet ordre avec lequel ces messieurs sont repartis la même nuit.

« Continuant ensuite à dicter divers ordres, entre autres celui aux postes gardant les avenues de la ville et écrit par moi, de diriger vers le lieu du combat s'il avait lieu tous les hommes armés qui se présenteraient à eux, ce n'est qu'alors que nous avons pris quelque repos sans néanmoins quitter l'hôtel de ville, pour nous préparer aux événements qui devaient surgir le lendemain. Le lendemain 23, l'attaque eut lieu, chacun de nous se porta vers un point différent, ce ne fut que le 24 ou le 25 que de nouveau nous nous sommes rencontrés à l'hôtel de ville, dès ce moment chacun de nous agissait d'un côté différent et nos relations sont venues à cesser.

« Voici, mon cher Pletinckx, tout ce que je me rappelle touchant notre coopération à la grande œuvre de notre émancipation nationale, si je retrouve d'autres souvenirs, je m'empresserai de vous les communiquer.

.. Agréez l'assurance de l'attachement sincère de votre dévoué

« ED. FISCHER. »

(*Papiers du lieutenant général Pletinckx.*)

(1) Voir *Supplément aux Esquisses historiques de la première époque de la Révolution de la Belgique en 1830*. Bruxelles, 1831, p. 241.)

me supplia avec douleur de quitter la ville; on me représenta l'inutilité de la résistance, la vanité de nos efforts, la certitude que non seulement l'ennemi ferait mourir avec moi ma femme et mes enfants, mais que, dans sa rage, il se porterait à une vengeance extrême sur tous les habitants, livrant la ville entière à l'incendie et au massacre.

Ce spectacle m'affligea; harassé de fatigue et de veilles, la tête brisée, l'émotion l'emporta un instant et je me pris à sangloter dans leurs bras. Toutes les réflexions sur notre déplorable situation vinrent m'assaillir à la fois. L'horrible vérité se montra à nu. J'entrevis d'un côté la nullité de nos forces, la résistance vaine, ma ville natale livrée à l'incendie, à la fureur de la soldatesque et dès lors ma mémoire devenue l'exécration de la postérité qui m'imputerait tant d'horreurs inutiles; de l'autre, la honte éternelle qui allait retomber sur le nom belge si les Hollandais reprenaient Bruxelles sans coup férir. Ma position était affreuse! Cependant, je n'hésitai pas, je suivis le chemin que me traçaient l'honneur et l'amour de la patrie. Je m'arrachai violemment à cette scène déchirante et je partis.

Je remontais les escaliers de l'hôtel de ville, lorsque d'un groupe, qui les descendait, s'élança un homme qui me saisit au collet, me maltraita, m'accusant de trahison et me menaçant de me faire sauter la cervelle. MM. *Nique* et *Pourbais*, qui s'étaient chargés de conduire ces gens vers moi, me tirèrent des mains de cet individu. Je sus alors qu'ils étaient exaspérés de ne pas avoir trouvé de cartouches au magasin. Je remis aussitôt au jeune *Pourbais* vingt-cinq florins en or que j'avais sur moi et il me quitta avec ces hommes pour aller réparer autant que possible le dénuement où nous laissait le départ de M. *van der Smissen*, chef de notre état-major, et chargé du soin de nos muni-

tions. Il fut à la caserne des Annonciades, où une grande partie des habitants de la rue Notre-Dame-aux-Neiges, hommes et femmes, vint le trouver et se mit à fabriquer des cartouches à la lumière. J'avais envoyé M. *Nique* porter un ordre et surveiller le confectionnement des cartouches. M. *Felner* étant aussi absent, je me trouvai à l'hôtel de ville dans le plus complet isolement.

Alors d'accablantes pensées vinrent m'assaillir de nouveau. Je me jugeai trop faible pour soutenir ces combats intérieurs et, je le confesse, l'idée d'en finir avec moi-même vint un instant alléger ma tête. Mais j'en rougis bientôt, il y avait trop d'égoïsme dans ce suicide; il me semblait vil de me dérober seul à la cruauté d'une semblable position. Je me jurai à moi-même de ne pas abandonner notre sainte cause. Et un nouvel élan de patriotisme vint réchauffer mon pauvre cœur. Ma route était tracée. Il fallait vaincre à tout prix. Je sentis la nécessité d'agir vivement sur l'imagination de ceux qui se dévoueraient à la lutte. Alors se présenta à moi l'idée d'écrire (1) au prince *Frédéric* pour lui renvoyer mon brevet d'officier pensionné et celui de chevalier de l'ordre de Guillaume. Je la communiquai à MM. *Nique*, *Felner* et *Roussel*, qui venaient de me rejoindre et de m'apprendre l'arrestation de nos parlementaires, MM. *Ducpétiaux* et *Evrard*. Ils l'approuvèrent

(1) Cette lettre, écrite sous l'influence de circonstances funèbres et irritantes, est d'une grande exaltation et est trop longue pour être rapportée ici. J'en extrais la simple phrase relative au renvoi de mes deux brevets :

« Quant à moi, écrivai-je, je ne veux appartenir par aucun lien à votre maison. Je vous renvoie, prince, deux brevets que j'avais gagnés en répandant pour vous et les vôtres un sang que je me reproche d'avoir versé, etc., etc... »

(*Papiers du lieutenant général Pletinckx.*)

et ce fut ce dernier qui écrivit la lettre que je ne fis que signer ⁽¹⁾ et qui devait être imprimée à la suite d'une proclamation par laquelle je faisais connaître à tous ma détermination à une lutte extrême et la confiance que j'avais dans mes moyens et dans le courage de tous ceux qui avaient pris les armes pour le triomphe de notre liberté.

Je me rendis moi-même chez l'imprimeur *Bols-Wit*

(1) Lettre de M. Roussel au général Pletinckx :

« Mon cher Général,

« Je ne puis qu'approuver l'intention que vous avez de consigner dans un mémoire à l'usage de monsieur votre fils les divers incidents de votre participation à notre mémorable et glorieuse émancipation de 1830, point de départ de notre nationalité. Je vais vous indiquer ce que je me rappelle de cette participation. Mon exposé sera fort incomplet surtout en ce qui concerne les points de détail et les noms propres, car j'habitais Louvain en ce temps-là; je ne connaissais qu'imparfaitement les lieux et les hommes à Bruxelles, et je n'ai tenu aucune note, de sorte que j'ai conservé peu de papiers relatifs à ces moments si pleins d'émotion où les faits se succédaient avec rapidité.

« Quand je vins à Bruxelles, en 1829, je crois, pour me défendre devant la cour d'appel contre un procès de presse, j'eus l'honneur de faire votre connaissance, je vous vis en société de Claes et de tous les autres patriotes qui venaient me soutenir de leur présence et de leurs conseils. Vous me parûtes dès lors un chaud patriote, dévoué jusqu'à la mort à notre chère Belgique, et je crois me rappeler que je dis à Claes ou à un autre : « Voilà « un excellent chef militaire pour nous, le cas échéant. » Vous portiez la croix militaire et l'on m'avait dit que vous étiez un ancien officier.

« Lorsque j'arrivai à Bruxelles, la veille de la première de nos journées (c'était dans l'après-midi), je trouvai l'hôtel de ville évacué par les personnages officiels, mais j'y rencontrais quelques braves citoyens au nombre desquels vous vous trouviez. Nous eûmes une longue séance dans la petite salle qui se trouve au bout de la salle du Christ. Durant cette séance on mit en délibération le grand objet du moment, c'est-à-dire ce qu'il fallait faire en présence de la proclamation du prince Frédéric et de sa menace d'entrer à Bruxelles le lendemain. On résolut de se défendre

touch, par les soins duquel des exemplaires furent affichés de suite dans les rues de Bruxelles (1) (à mon retour d'Anvers j'en retrouvai même des vestiges sur un mur de

énergiquement et des dispositions furent arrêtées à cet effet; je pense qu'on n'a pas eu le temps de les exécuter.

« Lorsque la plupart des délibérants se furent retirés, nous restâmes seuls dans la même chambre, vous, mon cher Général, deux ou trois autres patriotes, dont je n'ai pas retenu les noms, et moi. Si ma mémoire me sert bien, nous organisâmes là un petit gouvernement.

« Sur l'annonce qui nous fut faite que Ducpétiaux ou d'autres, qui étaient allés en parlementaires, étaient retenus prisonniers par le prince, vous me priâtes d'écrire une lettre au prince pour lui renvoyer votre croix. Je n'oublierai jamais la généreuse et patriotique indignation dont vous étiez animé.

« J'ai un vague souvenir de démissions qui arrivèrent et d'avoir écrit l'acceptation de ces démissions et de diverses autres pièces que vous signâtes. Les dispositions militaires et les ordres possibles en un pareil moment, vous les prîtes et les donnâtes. Il m'est impossible de me rappeler les détails et les noms, je dois me référer à vos souvenirs mieux classés que les miens dans votre mémoire. Toujours est-il resté dans mon cœur à votre endroit cette pensée que la Belgique de 1830 a trouvé peu de défenseurs aussi dévoués et aussi déterminés que vous; chaque fois que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer depuis lors, je n'ai pu m'empêcher de vous le dire et c'est avec bonheur que je l'écris en ce moment.

« Excusez le retard que j'ai mis à vous répondre, mon cher Général, mes occupations ne m'ont pas permis de vous adresser plus tôt la présente lettre que je crains d'avoir rendue illisible.

« Votre bien dévoué camarade de 1830,

« (s.) ADOLPHE ROUSSEL.

« Bruxelles, 8 juin 1856. »

(*Papiers du lieutenant général Pletinckx.*)

(1) Bols-Wittouck, chez lequel il régnait en ce moment un grand désordre, n'a jamais pu reproduire plus tard mes minutes. (Note du lieutenant général Pletinckx.)

l'hôtel de ville). Là, je fus rejoint par *M. Ed. Lockmans*, qui devint major au régiment de *M. Rogier*. En sa qualité de chef des Liégeois, il était venu me reprocher la pénurie des munitions et je m'expliquai; il comprit mes horribles souffrances, approuva mes projets, lut ma lettre au prince et ma proclamation et, vivement ému, il me pressa sur son cœur en s'écriant: « Vous avez un noble cœur, vous êtes un vrai patriote ». Lui-même voulut porter la lettre et les brevets au prince. Je lui confiai le tout et il me quitta. Mais arrivé en vue de l'ennemi, il tomba frappé de deux ou trois éclats de mitraille. On l'emporta dans une maison de la ville où, le dimanche suivant (j'étais déjà prisonnier et croyais la lettre à son adresse), le docteur *Faigneaux* en lui donnant ses soins trouva le paquet sur lui, le prit, le lut, et voyant que toutes les pièces me concernaient, reporta le tout à ma femme.

Ce fut chez l'imprimeur que j'entendis le premier coup de canon; décidé à toutes les conséquences de la lutte, je courus à la porte de Namur rejoindre mes recrues d'Uccle, à qui j'avais promis de combattre avec eux au premier signal. Ils avaient déjà été repoussés. Nous défendîmes longtemps ensemble la petite rue des Carmes (qui aboutit de la rue de Namur au petit Sablon); je restai avec eux jusque très avant dans la matinée. L'élan était donné maintenant, les défenseurs arrivaient de tous côtés.

Mon récit me ramène à *Grégoire*. Après avoir reçu mon ordre, il s'était rendu à la caserne du Petit-Château pour prendre l'infanterie composée de quelques déserteurs de l'armée hollandaise, et de là à celle des Annonciades, où se trouvait notre parc d'artillerie. Malgré les lenteurs qu'il y eut dans l'armement des troupes, il se trouva sur les boulevards avec ces canons lors de la première attaque et

s'y défendit de son mieux (1). Mais pour poursuivre l'exécution de mon ordre et de mes arrangements, et comprenant d'ailleurs qu'il valait mieux prendre un bon poste défensif où il pût se trouver à l'abri d'un coup de main

(1) Rapport d'Ernest Grégoire :

« Bruxelles, le 28 septembre 1830.

« Messieurs les Membres du gouvernement provisoire,

« Jeudi 23 septembre, à 2 heures du matin, ayant vu la veille et pendant la nuit que la bourgeoisie perdait de plus en plus la volonté de s'opposer à l'entrée des troupes, je sollicitai du commandant en chef, M. Pletinckx, l'ordre de faire sortir l'artillerie des Annonciades et de prendre position vers le palais d'Orange. Je fus autorisé à soutenir nos batteries avec les volontaires casernés au Petit-Château et ceux que j'avais commandés l'avant-veille à Dieghem.

« Je ne trouvai, pendant cette nuit, ni le commandant de l'artillerie, ni celui du Petit-Château, ni l'officier chargé du confectionnement des cartouches. Je fus en conséquence retardé dans l'exécution de mes ordres et, malgré toute l'activité que je déployai, ce ne fut qu'à 7 heures que je pus faire sortir l'artillerie.

« En passant près de la porte de Louvain, je vis l'ennemi s'avancer par Saint-Josse-ten-Noode, dans l'intention de s'emparer de nos canons qu'il croyait encore enfermés aux Annonciades.

« Les sous-officiers d'artillerie couronnèrent à la hâte les hauteurs avec nos six pièces, et les volontaires, accompagnés de quelques gardes commandés par M. Gillain, de Namur, furent placés en tirailleurs hors la porte de Namur.

« Nous manquions de monde pour la défense des canons et, d'après l'observation des artilleurs, je fis mes efforts pour garnir de gardes bourgeois nos batteries et les barricades avancées.

« Jusque vers 11 heures du matin, nous soutînmes le choc de l'ennemi dans le haut de la ville avec nos six pièces et environ 200 hommes.

« Alors la défense devint générale : l'ennemi, qui était toujours exactement informé de nos dispositions politiques et militaires, fut étonné de l'ordre secret au moyen duquel je sauvai l'artillerie et de notre vigoureuse défense vers le palais d'Orange. J'ai l'intime conviction que ces mesures

de l'ennemi à la suite d'un premier succès, il se retira vers le palais, décidé à s'y enfermer; mais sa troupe se refusa à y entrer, préférant se battre dans la rue, et dès lors il s'établit à la place Royale, où il arrêta la marche en avant de l'ennemi. Chacun sait les services éminents que nous rendit notre batterie. Eh bien, sans mon ordre à *Grégoire*, sa résolution et son dévouement, elle tombait infailliblement dès le début aux mains des Hollandais, car il est à remarquer que leur premier acte en entrant en ville fut de voler à la caserne des Annonciades où, comme je l'ai dit, se trouvait le parc de l'artillerie; j'en ai pour garant le témoignage des habitants de la rue Notre-Dame-aux-Neiges. Dès lors donc, nous étions déjà trahis et nos ennemis se trouvaient renseignés sur tous nos actes.

sont la cause *sine quâ non* de la résistance héroïque que Bruxelles a opposée à l'ennemi.

“ Je joins les pièces à l'appui.

“ Le commandant d'un corps de volontaires,

“ ERNEST GRÉGOIRE.

“ Certifié véritable.

“ Le commandant en chef des forces mobiles de la Belgique,

“ JUAN VAN HALEN.

“ Je certifie avoir vu M. Grégoire, le 23, à la Montagne de la Cour.

“ LEBEUF.

“ Ont adhéré :

“ Le capitaine commandant le poste de la Putterie,

“ G. NIQUE.

“ J. GILLAIN, capitaine commandant des Namurois,

“ LÉON POURBAIS, officier liégeois.

“ Je certifie avoir vu M. Grégoire, commandant à cheval devant les écuries du prince et avoir reçu ses ordres en cette qualité.

“ Bruxelles, le 28 septembre 1830.

“ ET. ROBERT. ”

(Document appartenant à M. Ed. Brunard, de Bruxelles.)

Cependant l'impulsion était créée, l'enthousiasme était à son comble, le nombre seul nous faisait défaut. Une circonstance vint alors à mon aide. Vers le milieu de la journée, lorsque, de part et d'autre, on avait cessé de s'envoyer des balles et que je me trouvais à l'hôtel de ville, entouré de quelques amis, je reçus une lettre de mon beau-frère (1), vicaire à Nivelles, où il exerçait la double influence de son ministère et d'un patriotisme respecté de tous. Que me voulait-il? Ce qu'il m'avait demandé déjà par d'autres messages, c'est-à-dire que je me rendisse à Nivelles, où les dispositions de la population étaient parfaites, mais arrêtées dans leur élan par le commissaire de district *Digneffe* et le commandant de la *schutterij*, *Ducléti*(2),

(1) Janssens fut nommé, le 24 septembre 1830, membre de la Commission de sûreté et ensuite échevin de Nivelles. Il mourut curé à Héவில்.

(2) Grand, raide plutôt que droit, sanglé dans une redingote militairement boutonnée, cérémonieux à l'excès, entiché de sa noblesse, glorieux de sa carrière militaire (il était à Waterloo), le chevalier Clément de Cléty vivait dans une pose si soutenue qu'elle lui était devenue naturelle. Il ne laissait pas percer ses travers, il les étalait avec une enfantine ingénuité, payant des gâteaux aux garçonnetts qui le saluaient d'un respectueux « Monsieur le Chevalier », donnant une large gratification à certain clerc de notaire qui avait eu l'heureuse idée de transcrire sur ses actes, en grosse ronde, les noms et les titres du gentilhomme; armant d'un manche à balai, dans une cour d'auberge, quelque palefrenier, ancien soldat, et lui faisant faire l'exercice, s'écriant avec une emphase déconcertante : « Dans mon régiment, monsieur, tous les hommes étaient vierges. » Laisant volontiers tous les mendians de la ville s'assembler devant sa porte, apparaissant alors avec majesté, remettant à l'un d'eux un napoléon et leur disant, d'un ton plein de solennelle bonté : « Tenez, mes amis, partagez-vous cela ! »

Son habitation fut pillée par le peuple, le 24 septembre 1830, et la régence de la ville de Nivelles lui alloua, le 12 juin 1833, à titre d'indemnité, la somme de 9,635 fr. 08 c. (« La Révolution de 1830 à Nivelles », par G. WILLAME, *Annales de la Société archéologique de Nivelles*, t. V, p. 288.)

prétendant que ma présence un seul instant dans la ville déterminerait le mouvement et entraînerait immédiatement un grand nombre de volontaires.

Je communiquai cette lettre aux personnes qui étaient près de moi, et d'après leur conseil à toutes, je partis, emmenant avec moi mon intime ami *G. Nique*. Bien montés tous deux, nous arrivâmes à Nivelles à la nuit tombante. Le vicaire avait pris l'initiative. Je le trouvai sur la place, entouré d'une foule de braves gens qui ne demandaient qu'une chose, un chef pour les conduire à Bruxelles. Dès qu'il me vit, il me fit connaître et je fus proclamé ce chef. Toute la nuit, sauf quelques heures de repos, que je pris à la maison de campagne de *M. Dechamp* ⁽¹⁾, près de Seneffe, je parcourus les communes environnantes, faisant sonner le tocsin partout et dirigeant à l'instant ma foule de braves sur Bruxelles. Revenu à Nivelles au point du jour, je trouvai sur la place plus de 200 gens armés, une quantité de fusils de la *schutterij* (garde communale), des vivres et un tonneau de poudre. Je fis charger armes et munitions sur des voitures attelées de chevaux de poste, confiai le commandement de la colonne à *G. Nique*, en lui recommandant de hâter sa marche, et revins moi-même à fond de train à Bruxelles.

L'histoire a fait connaître à la postérité la noble conduite de ces braves Nivellois, qui, dès leur arrivée sur le théâtre de la lutte, voulurent recevoir leur baptême de feu et firent une attaque sur le Parc, où ils perdirent quelques-uns des leurs, entre autres un septuagénaire ⁽²⁾ que

(1) Dechamp, père du ministre d'État et du cardinal.

(2) Il s'agit de Constant Jubert, journalier, qui fut blessé mortellement en allant planter le drapeau nivellois près de la grille du Parc. Quoique

j'avais désigné comme porte-drapeau. Ces nobles enfants de Nivelles acquirent une gloire immortelle pendant nos mémorables journées et plusieurs ont leur nom inscrit sur les tables du monument érigé aux martyrs de la révolution.

De retour à l'hôtel de ville, je trouvai MM. *d'Hooghvorst, Rogier, J. Vander Linden*, qui s'y trouvaient constitués en gouvernement provisoire. Tous me félicitèrent sur ce que j'avais fait jusqu'alors, et je fus chargé de diriger les opérations autant que cette direction était praticable au milieu du désordre et des prétentions de tous au commandement. Un bon me fut délivré pour quatre chevaux de selle destinés à des jeunes gens que je m'adjoignis afin de porter mes ordres. Je visitai successivement les divers postes avancés, fis relever des barricades démolies déjà par les boulets ennemis, construire de nouveaux travaux, etc.

Vers 8 heures du soir, je revenais à l'hôtel de ville rendre compte des dispositions que je venais de prendre, lorsque je rencontrai dans l'antichambre *Don Juan Van Halen* (ancien ami de M. *Rogier*), qui m'apprit lui-même que le gouvernement provisoire venait de lui confier le commandement général de toutes nos forces qui augmentaient de minute en minute. Je rentrai avec lui dans la salle des séances, et là il me demanda si je voulais m'associer à ses efforts; j'acceptai avec amour, je n'avais qu'un désir, qu'une ambition, le triomphe de notre sainte cause. Dès lors, je restai auprès de lui comme chef de son état-major dont j'organisai sur sa demande, et vu qu'il

plusieurs documents de l'époque lui donnent 77 ans, il n'avait en réalité que 64 ans, mais sa longue barbe blanche le faisait paraître plus âgé. (Voir G. WILLAME, *Révolution de 1830 à Nivelles*, déjà citée.)

connaissait peu de nos hommes, tout le personnel, à l'exception de deux amis espagnols, *Urculo* et *Verloe*, qu'il attachait spécialement à sa personne.

En voici la composition :

Le lieutenant-colonel Pletinckx, chef d'état major.

Baron Felner, adjudant.

Graux, médecin, id.

Godf. Nique, capitaine aide de camp.

Ernest Grégoire, id.

Lockmans, id.

Dewys Habekoek, id.

Eusèbe, officier d'ordonnance.

Kessels, commandant d'artillerie.

J. Palmaert, à l'état-major

et Van Dormael, aide de camp, chargé de la garde des portes de Flandre et de Ninove.

Je dois faire observer ici que la signature me fut abandonnée, par *M. Van Halen*, tout le temps que dura mon service auprès de lui.

L'état major composé, nous fîmes l'inspection de plusieurs postes et nous trouvâmes même celui de la place Royale gardé seulement par quelques hommes, la plupart étant allés prendre du repos. Nous y restâmes une partie de la nuit et, là-même, j'écrivis plusieurs ordres, entre autres celui à l'adjudant *Van Dormael* dont voici copie :

GARDE BOURGEOISE

de la

VILLE DE BRUXELLES.

« Bruxelles, le 24 septembre 1830.

« Le commandant en chef de la garde bourgeoise ordonne à monsieur l'adjudant *Van Dormael* de donner l'éveil à tout le quartier de la rue de Flandre, d'y réunir à

Qui autant de monde que possible afin de conserver les portes de Flandre et de Ninove. Tous les officiers et gardes seront obligés de lui obéir et de lui prêter assistance. L'ennemi menace cette nuit une entrée par l'une de ces portes, et tous les bons patriotes sont intéressés à empêcher cette tentative.

« Pour le commandant en chef,
« (s.) PLETINCKX, lieutenant-colonel. »

Pendant la nuit, nous nous rendimes, *Van Halen* et moi, auprès du gouvernement provisoire, après nous être entendus sur diverses mesures à lui soumettre pour l'attaque du Parc que nous nous propositions pour le lendemain.

La guerre que nous faisaient les Hollandais était injuste et déloyale. De plus, ils détruisaient nos propriétés en y lançant des projectiles ou en les incendiant avec de la paille. Les représailles devenaient donc légitimes; tous les moyens pour leur nuire étaient permis; ils étaient même justifiés par la grande loi de la nécessité où nous étions de vaincre en si petit nombre.

Van Halen et moi, nous résolûmes en conséquence de faire remplir de vitriol les pompes à incendie, de les faire servir par le corps des pompiers et de marcher en avant sur l'ennemi en l'inondant de ce feu liquide.

De plus, nous voulions faire lancer en même temps, dans le Parc, tous les artifices dont nous croyions pouvoir disposer, et qui devaient jeter l'épouvante et le désordre parmi l'ennemi et faciliter à nos volontaires l'assaut du Parc et l'établissement, dans les allées, de barricades construites à l'aide de sacs de terre dont ils eussent été porteurs. Quatre artificiers avaient été requis pour ce service. Ils se sont rendus au quartier général. Nous avons fait

amasser des pioches, des haches, des sacs en toile pour la formation de nos lignes de défense dès notre entrée dans le Parc. Voici les ordres qui avaient été donnés dans ce but :

I. — *Garde bourgeoise de la ville de Bruxelles.*

Bruxelles, le 24 septembre 1830.

Le commandant en chef de la garde bourgeoise ordonne à M. l'aide de camp *Dewys* de surveiller l'organisation des pompes et le complément du vitriol et eau-forte.

Il rendra compte au commandant en chef du résultat de cette mission.

Pour le commandant en chef,
(s.) PLETINCKX, lieutenant-colonel.

II. — *Quartier général.*

Il est ordonné au volontaire *Bataille* (1) de se rendre chez l'artificier *Beaumont* (2), d'y saisir la poudre et les artifices qu'il y trouvera.

Il fera porter le tout au quartier général et viendra rendre compte de sa mission.

Le 25 septembre 1830.

Pour le commandant en chef,
(s.) PLETINCKX, lieutenant-colonel.

(1) *Bataille* (Jean-Baptiste) fut promu sous-lieutenant au 1^{er} régiment de ligne le 3 novembre 1830 et fut pensionné comme capitaine le 22 juin 1838 (1803-1843). (Ministère de la guerre, matricule n° 737.)

(2) *Beaumont* (Pierre-René), volontaire au 1^{er} corps franc le 29 septembre 1830, sous-lieutenant de corps franc le 23 novembre, admis dans l'armée régulière et incorporé au 2^e régiment de chasseurs à pied le 30 mars 1831, lieutenant le 1^{er} juillet 1837, il donna sa démission le 9 mars 1838 (1807-18). (Ministère de la guerre, matricule n° 1077.)

III. — *Bon pour laisser passer quatre artificiers et leur guide se rendant au quartier du général en chef.*

Ce 25 septembre 1830.

L'aide de camp de service,

(*Le cachet de la ville.*)

(s.) ENGELSPACH.

Le gouvernement provisoire s'opposa à l'exécution de l'ordre donné à *Dewys*.

Quant au second, *Bataille*, qui s'était rendu chez l'artificier *Beaumont*, il vint nous dire que celui-ci avait jeté à l'eau tous les artifices préparés pour l'anniversaire de la fête du roi Guillaume, et qui étaient précisément les seuls sur lesquels nous comptions.

L'assaut du Parc fut cependant décidé pour le lendemain 25. Trois colonnes devaient marcher simultanément sur trois points : celle de droite, confiée à *Ernest Grégoire* (1), devait arriver par la place Royale; celle du

(1) Grégoire (Ernest) fut nommé lieutenant-colonel le 15 novembre 1830 et commandant du 2^e bataillon de tirailleurs, à Bruges; il tenta, le 2 février 1831, de faire proclamer roi le prince d'Orange. Voici quelques détails sur cette affaire d'après une lettre de L. B. Coppens au baron Coppens, datée du 2 février 1831 : « Hier, à 11 heures de la nuit, le colonel E. Grégoire est parti de Bruges, à la tête de son bataillon, soi-disant pour Bruxelles, pour être passé en revue par le nouveau roi. Il est étonnant que le général Maheu, commandant à Bruges, n'en ait pas donné avis par estafette au général Duvivier, car ils sont arrivés sans être attendus, sauf par leurs partisans et quelques membres du corps franc qui les ont reçus à la porte de la ville, entre autres, le Beau-Wandenberg, Antenuus, avocat, Champion, qui jetaient des pièces de cinq francs au peuple pour crier vive le prince d'Orange. Grégoire avec son bataillon s'est dirigé sur l'hôtel du gouvernement; de là il s'est introduit chez le gouverneur à la tête d'un peloton, lui a dit qu'à Bruges le prince d'Orange était reconnu, que tous les employés qui le reconnaîtraient seraient maintenus dans leur fonction; le gouverneur ayant refusé d'obtempérer à son ordre,

centre, sous le commandement de *Van Halen*, par la Montagne du Parc, et celle de gauche, dont la conduite n'était réservée, devait déboucher à la fois par la rue Royale, en venant par la rue de Louvain et au travers des palais des États-Généraux, dont je devais tout d'abord, avant l'assaut général, déloger l'ennemi. Ce plan décidé, je donnai l'ordre suivant :

Quartier général.

« Il est ordonné à *M. P. Dansaert* de rassembler autant de monde qu'il lui sera possible et chacun est intéressé à le suivre.

« J'attends ces braves pour attaquer le Parc et les palais des États-Généraux.

« Ce 25 septembre 1830.

« Pour le commandant en chef,
« (s.) PLETINCKX, lieutenant-colonel. »

« Ce 25 septembre 1830.

« J'avais avec moi 200 hommes bien déterminés.

« (s.) P. DASAERT. »

il lui dit, qu'il n'avait qu'à se retirer, qu'il allait en nommer un autre. De là, E. Grégoire s'achemina vers la place d'Armes, espérant y trouver le général Duvivier. A l'instant deux officiers des pompiers introduits au gouvernement par la porte de derrière, vinrent demander au gouverneur s'il fallait agir; celui-ci leur ayant dit que oui, l'attaque commença immédiatement. Ce fut l'affaire de trois quarts d'heure pour les pompiers, de mitrailler cette canaille. Ils ont fait prisonnier soixante hommes, plus le capitaine De Bast, lesquels en ce moment-ci le sont encore tous. Avant que la troupe de ligne fût à même d'agir, les pompiers avaient fini l'affaire. On ne peut assez faire l'éloge de Vanden Poele, colonel des pompiers. E. Grégoire a pris la fuite comme un lâche et un traître qu'il est; des renseignements nous ont appris qu'à 3 heures il était déjà à Haltre, où il a été vu par un brigadier de la gendarmerie. » (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de Gand*. Callion, Gentsche kronijk, p. 296.)

Cette attaque simultanée ne put avoir lieu et, en preuve, je me bornerai à rapporter les obstacles qui s'y opposèrent à l'aile gauche, dont seule, ici, je ferai l'historique.

Dès le point du jour, je me rendis rue de Louvain accompagné de l'aide de camp *Nique*, afin de prendre connaissance des lieux et d'apprécier nos chances de succès.

Voici le théâtre des hostilités :

Toute la rue de Louvain nous appartenait jusqu'au tournant de la rue de l'Orangerie, à droite, conduisant sur le derrière du palais des États-Généraux. Une barricade la coupait à cet endroit et nous avions devant nous, près du boulevard, l'ennemi retranché également derrière une barricade qui nous avait été enlevée. En deçà, vers le milieu de la rue, se trouve, près d'une pompe, une petite ruelle qui aboutit par une porte à deux battants à une cour dépendante du palais. Un détachement d'infanterie hollandaise occupait cette cour; les fenêtres du palais qui la dominant étaient garnies de tirailleurs; l'hôtel de Torrington, attenant au palais, a de même une issue par cette cour et la ruelle. Au bas de la rue de Louvain s'étend, des deux côtés, conduisant à gauche à la porte de Schaerbeek et à droite au Parc, la rue Royale que l'ennemi dominait à son entrée, à la porte même, et qu'il balayait dans toute sa longueur avec son artillerie.

Placés entre les deux portes de Louvain et de Schaerbeek, occupées par l'ennemi, les nôtres gardaient sur les boulevards les issues des rues de Notre-Dame-aux-Neiges. Du côté du Parc, nous avions également l'ennemi à craindre.

On voit donc qu'au risque d'être cernés de tous côtés — ou tout au moins d'être tournés par l'ennemi, logé dans le palais des États-Généraux, l'hôtel de Torrington y attenant et les hôtels voisins de celui-ci, et débouchant par les deux

issues des États-Généraux, dans la rue de Louvain, lesquelles issues étaient la rue de l'Orangerie et la petite ruelle —, on voit donc, dis-je, que je ne pouvais m'aventurer dans le Parc sans avoir, au préalable, délogé de là l'ennemi, et que le palais des États-Généraux était mon point capital d'attaque; ceci explique les motifs que j'eus de ne pas entrer immédiatement dans le Parc.

Voici maintenant quelles étaient nos dispositions :

Au-dessus de la petite ruelle dont j'allais faire le point principal de mes attaques, j'avais fait occuper dans tous ses étages la maison de M. *Bosquet*, à laquelle se trouvait appuyée notre barricade qui fermait la rue de Louvain à hauteur de la rue de l'Orangerie.

Un feu nourri empêchait l'ennemi de faire une sortie de ce côté par le palais.

Une seconde barricade s'élevait devant la petite ruelle; la maison vis-à-vis était également bien garnie et les feux qui en partaient, neutralisant ceux des Hollandais occupant les fenêtres du palais et la petite cour, protégeaient nos allées et venues dans la rue de Louvain.

Deux autres barricades placées parallèlement dans la rue Royale, l'une du côté du Parc à droite, l'autre du côté de la porte à gauche, formaient avec une profonde tranchée que j'avais fait pratiquer, au travers la rue Royale, un très bon chemin couvert et garantissaient la libre circulation avec Sainte-Gudule, et nos communications avec tout l'intérieur de la ville.

Enfin, j'avais expédié aux issues de la rue Notre-Dame-aux-Neiges un renfort de gens dévoués et déterminés.

Toutes ces dispositions prises, j'envoyai à *Van Halen* la description exacte de la position et je lui annonçai que sans attendre son ordre j'allais tenter l'expulsion des

Hollandais du palais et des hôtels avoisinants (tous ceux qui, faisant face au Parc, sont à droite du palais).

Il fallait commencer par des attaques partielles.

Dansaert, par suite de l'ordre que je lui avais donné, m'avait amené environ deux cents jeunes gens du Rivage. J'en pris quelques-uns des plus déterminés avec moi, et passant par-dessus les murs de séparation d'une maison de la rue de Louvain, nous entrâmes dans l'hôtel qui touche à celui du coin. En quelques minutes nous fûmes maîtres de cet hôtel. Nous pratiquâmes alors des trous dans les murs, et au moyen du tromblon que j'avais et dont chaque décharge envoyait aux Hollandais de 20 à 25 grosses chevrotines, nous les eûmes bientôt délogés des hôtels voisins et nous atteignîmes celui de Torrington qui est attenant au palais. Je répandis aussitôt une grande partie de mon monde (tous les gens de *Dansaert*) aux étages supérieurs, dans les greniers, partout enfin. La position était bonne et nous devînmes très gênants et pour le palais et pour le Parc. Aussi l'ennemi, qui nous apercevait du Parc, dirigea sur nous son artillerie et nous tua du monde, entre autres un brave jeune homme qui, traversé par un biscaïen, mourut en désignant sa poche à son camarade agenouillé près de lui et en lui disant : « *Jan, nog cartouchen.* »

Dans ce même grenier fut blessé, tout à côté de moi, le nommé *Stuyck* ⁽¹⁾, maintenant lieutenant de cavalerie; un

(1) *Stuyck* (Jean), ancien sous-officier de l'armée néerlandaise, fut nommé sous-lieutenant de cavalerie, le 31 décembre 1830, par le gouvernement provisoire et fut pensionné, en 1856, comme capitaine-commandant (1800-1859). (*Annuaire militaire de Belgique*, année 1860, p. 304.)

biscaïen lui avait traversé la cuisse gauche. Nos pertes témoignaient combien notre présence alarmait l'ennemi ; aussi nos braves le comprirent et l'hôtel Torrington ne fut plus abandonné. Mais il fallait marcher en avant, aborder le palais, et surtout avec la certitude de ne pas compromettre nos premiers succès. Pour cela, il était important de nous rendre maîtres de la petite cour (dont j'ai déjà parlé) dépendante du palais des États-Généraux et où se trouvait un détachement de 50 à 60 Hollandais. Je fis cesser les feux qu'échangeaient ce détachement et les nôtres retranchés derrière la barricade qui s'élevait à l'entrée de la ruelle, et les maisons de la rue de Louvain vis-à-vis de la ruelle. Je franchis la barricade avec mon ami *Nique*, posai ma carabine contre le mur, arborai un chiffon blanc, et demandai l'officier qui commandait le poste. C'était un lieutenant ; je lui dis que je commandais l'aile gauche, que je venais, par ordre du gouvernement provisoire, sommer le chef qui commandait dans le palais de me le livrer, et qu'à lui même je lui donnais quinze minutes pour se retirer avec son monde.

Il se retira pour aller prendre les ordres du major commandant le bataillon dans le palais. Ne le voyant pas revenir, je dis à un sergent du poste d'aller avertir que j'attaquais la cour dans cinq minutes si elle n'était pas évacuée.

Le sergent resta au delà du terme fixé. Profitant alors du moment où le poste était sans chef, je me rapprochai de la barricade, appelai à moi mes braves du Rivage ; nous bondîmes comme la foudre jusqu'au fond de la ruelle et malgré le feu des Hollandais, nous restâmes maîtres de la cour. J'y établis immédiatement un bon poste. Maître de toute cette aile, il s'agissait enfin d'investir le palais, où l'ennemi avait concentré une partie de ses forces.

Mes moyens d'attaque étaient insuffisants. *Van Halen* m'envoya une pièce de canon que je lui avais fait demander par un des aides de camp, qu'il ne cessait de m'expédier pour connaître mes progrès.

Voici alors ce que je résolus :

J'avais découvert que la grande maison occupée par le directeur des contributions, *M. de Herla*, n'était séparée du palais que par des murs mitoyens et que la porte-cochère était précisément dans la direction du vestibule du palais, où se trouvait la plus grande partie du bataillon qui l'occupait. Cette circonstance m'avait paru heureuse. En effet, que restait-il à faire pour attaquer le palais? Le prendre en flanc par la petite ruelle et les hôtels, et de front, faire abattre les deux petits murs qui nous séparaient de la cour et du corridor, et la brèche ouverte, envoyer quelques coups de mitraille à toute cette infanterie resserrée dans le grand vestibule. Ces mesures devaient nous valoir, sans aucun doute, la reddition du palais, et dès lors, notre plan d'attaque combiné avec *Van Halen* était infailible. Le Parc était à nous, et l'extermination de l'ennemi complète. Déjà le canon était pointé; la joie de notre prochain succès transportait mes braves, lorsqu'un incident vint détruire cette perspective.

L'ennemi se sentant serré de près et voyant le danger, voulut tenter un effort suprême pour nous déloger de la rue de Louvain. A cet effet, il redoubla son feu des croisées du palais, afin d'y attirer toute notre attention, et simultanément une tête de colonne se montra au bout de la rue de Louvain, derrière la barricade près du boulevard. Cette colonne me fut signalée par un des volontaires qui gardaient notre barricade touchant la maison Bosquet. Avant de rien entreprendre contre les murs de la maison

de Herla, je courus voir par moi-même ce que nous avions à redouter du côté de la porte de Louvain. A peine étais-je arrivé derrière notre barricade que deux coups de canon tirés par l'ennemi me firent comprendre qu'une nouvelle lutte allait s'engager là et que l'ennemi cherchait tout au moins à faire une diversion. Je fis venir notre pièce qui paralysa bientôt le feu ennemi et força la colonne à s'arrêter. Nous avons sur eux un grand avantage de position.

Les deux pièces d'artillerie qui formaient leur tête de colonne étaient placées précisément sur la pente de la rue de Louvain, là où elle joint le boulevard, et étaient pour ainsi dire masquées par leur propre barricade, de sorte que leurs boulets, au lieu d'avoir une direction horizontale, allaient tous par-dessus nos têtes, frapper contre la maison du coin de la rue de l'Orangerie, tandis que nous trouvant au sommet de la rue, nos projectiles battaient leur barricade à toute volée et balayait toute la rue jusqu'au boulevard.

Cependant notre attaque projetée sur le palais était remise, d'autant plus qu'au même moment me vint, par un sergent, la nouvelle inquiétante que l'ennemi cherchait à forcer sur les boulevards les issues des rues de Notre-Dame-aux-Neiges gardées par les nôtres. Si leur tentative réussissait, nous étions infailliblement cernés. J'y envoyai immédiatement bon nombre de combattants.

Ce fut au milieu de ces nouveaux embarras que je reçus une lettre cachetée que je m'empressai d'ouvrir, la croyant de la part de *Van Halen*.

En voici le contenu :

« D'après l'ordre que vient de me donner le colonel *Pletinckx*, il est expressément enjoint au commandant de

la rue de Louvain de faire mettre immédiatement le feu au palais des États-Généraux.

« Le commandant,
« (s.) PARENT. »

C'était là une infamie.

Jamais je n'avais donné un ordre semblable. Les hommes qui m'entouraient depuis le matin le savaient, car jusque-là je n'avais pu envoyer un rapport par écrit à *Van Halen*, ni recevoir de lui le moindre petit ordre, sans avoir dû le leur communiquer, tant était grande leur méfiance à l'endroit de ceux qui prétendaient les commander. Cette méfiance même fut ce qui sauva le palais. Je fis un appel à leur loyauté et tous protestèrent de la fausseté de cet ordre. Dès lors, je leur remis la lettre et chargeai quelques-uns d'entre eux d'aller la porter au général *Van Halen*, afin que justice fût faite de l'intrigant qui en était l'auteur.

Ce *Parent* (1), du reste, était un homme sans aveu, arrivé récemment de Paris et n'exerçant aucune autorité reconnue. Le matin même des volontaires lui avaient arraché des épaulettes de colonel avec lesquelles il s'était permis de parcourir les rues.

Je reviens aux opérations :

J'expédiai successivement à *Van Halen* plusieurs envoyés pour lui faire part de nos dangers. Il me renvoya ses aides

(1) Parent (Pierre-Jean-Joseph) combattit vaillamment, pendant les journées de septembre, à la tête d'un corps franc. En 1856, il organisa une protestation d'anciens combattants de 1830 contre la loi du 27 mai 1856, qui attribuait aux volontaires une solde de dix années de services, au lieu de la rente viagère qu'ils réclamaient. Il publia de violentes brochures qui le firent exiler. Il se réfugia à Londres et ne rentra en Belgique que vingt ans après (1804-1881). (Voir *Biographie nationale*, t. XVI, p. 627.)

de camp, entre autres *Palmaert*, pour m'engager à précipiter l'attaque. Il en vint même un porteur du billet suivant :

« Monsieur *Pletinckx* croit-il que le moment d'attaquer le Parc est arrivé, ne le croit-il pas? Je vais de suite le renforcer et lui ordonne sévèrement de bien garnir les fenêtres des maisons de la rue Royale.

« (s.) VAN HALEN.

« Le 25 septembre, à 4 heures de relevée. »

Je lui fis répondre qu'il jugeait mal ma position, que dans le moment actuel il ne s'agissait plus d'attaquer, mais qu'il ne pouvait plus être question que d'arrêter les progrès de l'ennemi, et que ne connaissant pas les localités, il ne pouvait apprécier ma position qu'en se rendant sur les lieux. En effet, après être venu en juger par lui-même, il me dit de tenir à tout prix et partit en promettant de m'envoyer du renfort.

La pusillanimité de l'ennemi devait encore une fois nous sauver. Il se borna à garder ses positions sans rien tenter, et, dans le moment, cette inaction de sa part était pour nous un véritable succès. Il fit même plus. Il entra en négociations. Aussi quel ne fut pas mon étonnement lorsqu'on vint m'avertir qu'un officier hollandais parlementaire venait de se présenter à la barricade, que le peuple, croyant faire un prisonnier, s'en était emparé, l'avait dépouillé de ses armes, de ses insignes. J'accourus aussitôt et fendant la foule qui se ruait autour de lui, je le trouvai à terre. Je l'aidai à se relever, le remis aux mains de M. *Nique* et d'un volontaire de Namur, M. *Duprez* (aujourd'hui juge), avec ordre de le conduire au gouvernement provisoire.

Cet officier se nommait *de Ravenne* et était sous-lieute-

nant au 10^e régiment de lanciers hollandais (1). Quelles étaient les propositions dont cet officier était porteur ? Je ne le sais, mais son apparition devait m'être fatale.

(1) Lettre du colonel de Ravenne au général Pletinckx :

« Anvers, le 20 novembre 1856.

« Mon Général,

« Répondant aux désirs exprimés dans votre lettre du 26 de ce mois, j'ai fait appel à ma mémoire et j'ai l'honneur de vous adresser la relation de l'épisode qui a failli vous être bien funeste ainsi qu'à moi ; je désire que ces quelques lignes puissent être utiles à M. le colonel Huybrechts, pour l'ouvrage qu'il se propose de publier. Je saisis cette occasion avec plaisir, mon Général, pour vous présenter l'assurance de mon profond et sincère attachement.

« *Le colonel,*

« (s.) H. DE RAVENNE.

« Pendant les journées de septembre 1830, alors que l'armée hollandaise bloquait Bruxelles, quatre jeunes gens de la ville, du corps des volontaires, se présentèrent aux avant-postes de la porte de Louvain, se disant délégués du gouvernement provisoire, à l'effet d'entrer en négociation et d'arrêter les préliminaires d'une capitulation. Rapport fut fait de leur arrivée à S. A. le prince Frédéric des Pays-Bas, commandant en chef de l'armée, qui refusa de les recevoir.

« MM. les colonels de Posson, commandant le régiment de lanciers n^o 10 ; de Failly, commandant la « 5^e Afdeeling Infanterie », et le lieutenant-colonel Ferraris, des grenadiers, furent néanmoins chargés, par ordre émané du grand quartier général hollandais, de recevoir leurs propositions. En effet, il fut arrêté, entre les délégués et les chefs de corps ci-dessus dénommés, une convention qui reçut l'approbation du commandant en chef. Il s'agissait donc de se rendre auprès du gouvernement provisoire dans Bruxelles, pour y porter ces conditions ; c'est alors que les soi-disant délégués demandèrent à ce qu'un officier de l'armée, et qui fût de Bruxelles, s'il était possible, les accompagnât en ville pour donner, disaient-ils, plus de poids et de croyance à leur négociation ; c'est en cette qualité que le lieutenant en second adjudant-major H. de Ravenne fut désigné par son colonel, M. le baron de Posson, qui lui remit en même temps un paquet cacheté renfermant les conditions qui avaient été arrê-

Les mauvais traitements qu'il avait subis engagèrent le gouvernement provisoire à le retenir jusqu'à la nuit, à la faveur de laquelle il pourrait rejoindre les siens sans

tées de concert avec les quatre citoyens délégués, qui partirent avec l'officier précité pour se rendre en ville auprès du gouvernement provisoire.

« A cet effet, nous sautâmes donc au-dessus de la barricade près de la porte de Louvain, et je me trouvais avec eux quatre dans la rue qui porte ce nom lorsque, ayant dépassé à peine la barricade d'une centaine de pas, nous fûmes assaillis tout à coup par une masse de gens du peuple, plus ou moins ivres, qui aussitôt m'arrachèrent ma coiffure, mes armes et *mon écharpe orange* qui fut *lacérée avec rage* en plus de mille pièces et foulée aux pieds, me maltraitèrent au point qu'arrivé au paroxysme de la colère je leur criai en bon bruxellois : « Tuez-moi, God verdomme, mais « ne me déshonorez point ; je suis Bruxellois comme vous autres, et il « faut être lâche pour tomber ainsi sur un militaire désarmé et qui est « venu, sur la foi des traités, en parlementaire. »

« A cette sortie violente et décidée, plusieurs me prirent sous leur sauvegarde pour me conduire à l'hôtel de ville ; il est à remarquer que les soi-disant délégués m'avaient abandonné dès que nous avions été assaillis, et je ne les revis plus.

« Durant le trajet de la rue de Louvain à la maison communale, je fus encore en butte à bien des insultes et des coups, à cause que le bruit se répandait que j'étais un espion hollandais, qu'on venait d'arrêter. Arrivé sur la Grand'Place, qui était presque complètement dévastée, j'y aurais été infailliblement lapidé si vous n'étiez venu, mon Général, me retirer des mains du peuple forcené ; enfin j'arrivai, grâce à votre puissante intervention, sous l'escorte de MM. Nique et Duprez, à la maison de ville où je fus présenté aux membres du gouvernement provisoire, parmi lesquels je reconnus MM. Charles Rogier et le baron d'Hooghvorst, général en chef de la garde civique ; M. Delfosse (Félix), actuellement inspecteur général des postes, y était aussi ; il y avait là encore plusieurs autres personnes, mais qui m'étaient inconnues. Je remis ma dépêche, dont j'ignorais le contenu, à MM. les membres précités, me plaignant de la manière dont j'avais été traité en ma qualité de parlementaire, à quoi

danger. Cependant il fallait une réponse à ses propositions et le gouvernement provisoire m'envoya MM. Van Be-

ils me dirent qu'ils n'avaient donné mission à personne de se rendre au quartier général hollandais pour entrer en négociation ; que du reste, les conditions que j'apportais n'étaient pas acceptables. Je leur demandai alors de pouvoir écrire à mon colonel, pour l'informer de ce qui m'était arrivé, ainsi que du résultat de ma mission ; ils m'y autorisèrent, et M. le capitaine Nique, qui était présent, me promit de remettre en personne ma lettre à mon colonel, M. le baron de Posson.

« C'est donc la remise de cette lettre en ma qualité de parlementaire, et dont M. le capitaine Nique s'était chargé, qui fut cause de votre arrestation au quartier général hollandais.

« Entre-temps, j'étais relégué dans un des donjons de l'hôtel de ville, en attendant les événements, lorsque tout à coup j'en fus retiré pour comparaître devant le gouvernement provisoire ; ces messieurs me dirent alors qu'on allait tâcher de me reconduire à mon régiment, où vous étiez retenu jusqu'à ce que j'y serais ramené. MM. Borremans et Grégoire se chargèrent de me reconduire déguisé en volontaire, tant le peuple était exaspéré contre tout ce qui était hollandais.

« Nous arrivâmes dans la nuit au quartier général, à la porte de Louvain, et chez mon colonel ; ils vous réclamèrent, selon convention, mais en vain ; j'appris alors que vous aviez été transporté comme prisonnier à Anvers, par ordre du prince Frédéric, qui attachait un très grand prix à votre capture comme un des chefs les plus déterminés et entreprenant, *que probablement vous seriez fusillé.*

« Je donnai, de suite que j'appris ce bruit, connaissance à mon colonel de la manière courageuse dont vous m'aviez sauvé des mains du peuple effréné pendant ma mission, et il me promit d'en rendre un compte détaillé au prince Frédéric.

« Voilà, mon Général, la fin de mon histoire et où commence celle de vos souffrances et de votre pénible captivité. »

(s.) H. DE RAVENNE.

N. B. — Le colonel de Ravenne se trompe : ce fut rue de Louvain que je l'arrachai aux mains du peuple et le remis aux soins de MM. Nique et Duprez.

(s.) GÉNÉRAL PLETINCKX.

neden (1), de Bruxelles, et *Fivé* (2) actuellement officier de cavalerie, porteur d'une lettre que je devais, par son ordre, remettre moi-même si je n'avais auprès de moi personne à qui la confier (3).

Comme je l'ai dit plus haut, la méfiance du peuple était extrême, je craignais en confiant cette missive à tout autre qu'elle ne fût ouverte par les exigences de ceux qui nous entouraient et anéantie au cas où elle eût contenu quelques mots qui n'eussent pas été bien interprétés par eux.

Je résolus donc de remplir moi-même cette mission, je

(1) Van Beneden (François) fut nommé sous-lieutenant de corps franc le 17 décembre 1830 et démissionna le 12 octobre 1831. (Ministère de la guerre, matricule n° 1492.)

(2) Fivé (Joseph-Aubin-Léopold), sous-lieutenant au 1^{er} régiment de lanciers le 7 octobre 1830, fut pensionné le 16 juillet 1847 comme capitaine en second (1807-1875). (Ministère de la guerre, matricule n° 146.)

(3) « Les habitants de Bruxelles et les étrangers qui s'y sont réunis pour la défense de la liberté ne réclament point de pardon. Ils ne peuvent donc accepter les conditions de Son Altesse Royale. Le peuple armé n'attend qu'un mot pour recommencer les hostilités avec une énergie nouvelle, et, dans les dispositions où il se trouve, nul ne peut se flatter de réprimer une heure seulement sa soif de vengeance.

« De nouveaux renforts approchent, le sang va de nouveau couler. Il dépend de Son Altesse Royale d'en éviter l'effusion si fatale à sa popularité et à la dynastie de Nassau, en retirant immédiatement les troupes à un rayon de *huit lieues*. Telles seraient les premières bases de tout arrangement ultérieur.

« (s.) BARON VANDER LINDEN D'HOOGHVORST,
» CH. ROGIER,
» JOLLY. »

L'original de cette lettre sans date, émanant de trois membres du gouvernement provisoire, fut confié aux soins de MM. J. Vander Linden et Delfosse, pour être remis au prince Frédéric ; cependant, les Hollandais n'ayant point voulu les laisser franchir leurs lignes et continuant de

cachai le pli sous ma blouse et je priai ces deux messieurs de m'accompagner. Ils acceptèrent ma proposition. Je fis arborer un drapeau blanc sur notre barricade ; l'un de mes compagnons en mit un au bout de son fusil, et nous franchîmes la partie de la rue de Louvain qui nous séparait de la barricade ennemie.

J'allais donner la lettre dont j'étais porteur à un officier d'infanterie chargé de protéger les deux pièces dont nous avions reçu les feux, lorsque survint un major de lanciers, *M. De Laine* (Belge de naissance); je voulus lui remettre ma missive, mais il refusa de la recevoir, prétendant que le colonel qui commandait la colonne se trouvait là et il

faire feu sur eux, bien qu'ils portassent un drapeau blanc, ils furent obligés de rétrograder, ce dont il résulta que la lettre ne parvint point à son adresse et que je pus en obtenir plus tard une copie.

Il est évident que les conditions du prince Frédéric, apportées par *M. le lieutenant de Ravenne*, étaient du 25 septembre. (Voir sa lettre et mes mémoires.) A cette heure-là, le prince devait avoir, par suite de la résistance opiniâtre de nos braves combattants, la certitude que son agression ne pouvait aboutir ; il devait donc sortir de la position critique dans laquelle il avait lancé son armée.

De là ses propositions humiliantes et si noblement repoussées par les membres du gouvernement provisoire, propositions par lesquelles il promettait l'oubli et le pardon, exigeant la soumission, ce qui ressort de la lettre même du gouvernement provisoire. Aussi, la réponse ne se fit-elle point attendre, réponse qui doit avoir déterminé le prince à se retirer avec son armée dans la nuit du 26 au 27.

M. de Ravenne fut, d'après sa lettre, retenu par le gouvernement provisoire, mais il lui fut accordé d'écrire à son colonel, pour le prévenir de cette absence. C'est cette lettre de *M. de Ravenne*, qui me fut envoyée par le gouvernement provisoire et portée par *MM. Van Beneden et Fivé*, avec injonction de la remettre moi-même à son adresse, qui fut la cause de mon arrestation déloyale et inqualifiable. (Note du lieutenant général *Pletinckx*.)

m'engagea à passer la barricade, pour m'aboucher avec lui, détruisant toutes les craintes que j'avais exprimées sur la possibilité de mon retour, m'assurant sur son honneur qu'il n'y serait mis aucun obstacle.

Sur la foi de sa parole, j'avançai avec mon escorte. Mais à peine étais-je près du major, qu'il me sauta à la gorge, me qualifiant de brigand, me fit désarmer et me jeta au milieu de quatre hommes. J'étais prisonnier et je fus conduit sur-le-champ dans une chambre à l'étage d'une maison à porte cochère située vis-à-vis de la porte de Louvain.

Telles furent ma coopération aux combats des trois premières journées et la part que j'eus au commandement, avant et depuis la nomination de M. *Van Halen*. Je n'ai pas hésité à citer des noms, quelle qu'ait été, d'ailleurs, la conduite de ceux qui les portent. Tout ceci n'est que l'exacte vérité.

(s.) PLETINCKX.

DEUXIÈME PARTIE

MA CAPTIVITÉ ET MON ENTRETIEN

AVEC LE PRINCE D'ORANGE.

Comme je l'ai dit à la fin de la relation des journées, dans la soirée du 25 septembre 1830, un officier, *M. de Ravenne*, était venu apporter de la part du prince Frédéric des propositions au gouvernement provisoire, et j'avais été chargé, par ce dernier, d'en transmettre la réponse aux avant-postes ennemis.

Arrêté déloyalement, je fus d'abord enfermé dans une chambre à l'étage d'une maison vis-à-vis la porte de Louvain. Là, un Belge, le colonel *de Posson*, commandant le 10^e lanciers hollandais, vint m'injurier de la manière la plus grossière sans avoir égard à ma position. Puis m'ayant quitté, il partit au galop de son cheval, pour donner au prince la nouvelle de la capture qu'il venait de faire et prendre ses ordres (1).

(1) Le 25 septembre 1830, la commission administrative avait autorisé *M. Grégoire*, commandant de volontaires, à réclamer le lieutenant-colonel *Pletinckx* (voir les documents de *M. Ed. Brunard*). Ces démarches ayant échoué, le général *Van Halen*, à son tour, voulut exiger la mise en liberté

Pendant ce temps, vint me voir un ancien camarade hollandais, *Verhyden*, capitaine, également aux lanciers. J'étais désarmé, six hommes gardaient la porte de la chambre qui me renfermait. Malgré cette surveillance, et sachant que j'avais un ami devant moi, je saisis un moment favorable, lui glissai un rouleau de papier contenant presque tous les ordres que j'avais donnés et que je m'étais fait restituer après leur exécution; on comprend combien

immédiate de Ducpétiaux et Pletinckx. Il écrivit aux membres du gouvernement provisoire la lettre suivante :

« Quartier général, 29 septembre 1830.

« Messieurs,

« Je vous invite à faire connaître sans délai, au quartier général du prince Frédéric, qu'il faut que MM. Ducpétiaux et Pletinckx soient rendus demain à nos avant-postes en échange de deux officiers supérieurs, à son choix.

« J'informe le prince que s'il ne fait pas cet échange de suite, tous ces messieurs seront indistinctement fusillés demain avant 9 heures.

« Je crois devoir vous informer que si ma demande, qui est appuyée par toute la brave nation belge, n'avait un prompt résultat, je prendrai directement des mesures énergiques pour parvenir à mes fins.

« Veuillez me faire connaître votre résolution, afin que je puisse agir immédiatement.

« Recevez, etc.

« Le commandant en chef des forces actives,

« Don Juan VAN HALEN. »

Cette proposition ne plut pas aux chefs des patriotes, qui répondirent en ces termes :

« Le Gouvernement provisoire

« Approuve la détermination du commandant en chef d'envoyer réclamer MM. Ducpétiaux et Pletinckx, ainsi que M. Evrard, pour le cas où ce dernier serait aussi retenu, et d'offrir en échange deux ou trois officiers.

« Il ne peut approuver la menace de faire fusiller demain, avant 9 heures, tous les officiers prisonniers, car ce serait là agir avec une rigueur digne des Hollandais, qui pourraient d'ailleurs user cruelle-

ces papiers eussent été accablants pour moi en cas de procès, et de quelle importance était le dévouement de mon ancien camarade.

Tous ces papiers furent remis par lui, le même soir, entre les mains de ma femme.

Le colonel *de Posson*, étant de retour du quartier général, on me soumit à une visite et l'on me prit mon poignard qui était resté inaperçu lorsque l'on m'avait désarmé de mon sabre et de ma carabine. Je descendis et l'on me fit monter le cheval d'un lancier, je n'avais point d'étriers, ils étaient relevés sur l'encolure du cheval, et les rênes de la bride étaient aux mains d'un cavalier qui marchait à ma gauche. Six lanciers m'entouraient le sabre à la main ; un maréchal des logis, *M. de Burbure* (1), aujourd'hui officier

ment de représailles à l'égard de Pletinckx, Ducpétiaux et de tous nos députés.

« Quant à la menace d'agir immédiatement et sans son intervention pour le cas où la demande du quartier général ne serait pas appuyée, le gouvernement provisoire la considère comme tellement inconvenante qu'il ne croit pas devoir y donner réponse.

« Il semble que le gouvernement provisoire, dans la position critique où il se trouve, ne devrait trouver qu'aide, appui et respect dans toutes les autorités secondaires ; il apprécie les services du commandant en chef et il voit avec peine les conflits continuels qui s'élèvent de ce côté.

« Il lui rappelle, au reste, qu'il a convoqué le commandant en chef avec son état-major.

« Ch. ROGIER. »

Post-scriptum de la main de Ch. Rogier : « Cette lettre se trouvait écrite avant l'entrevue avec M. Palmaert ; je voudrais bien avoir une entrevue, sinon officielle, au moins amicale avec Van Halen. » (*Papiers de Charles Rogier*, appartenant à MM. de Grelle-Rogier.)

(1) Burbure (Auguste-Guillaume de) fut nommé sous-lieutenant dans l'armée belge le 10 décembre 1830, devint lieutenant-colonel de cavalerie et fut pensionné le 9 juillet 1859 (1802-1862). (Ministère de la guerre, matricule n° 1256.)

dans l'armée, ouvrait la marche, tandis que, à mon côté, marchait un sous-lieutenant (*M. Bondoin*, un Luxembourgeois qui est resté en Hollande), me tenant constamment le canon de son pistolet à hauteur de la tête. Ainsi escorté, on me conduisit toujours au trot jusqu'à Schaerbeek. Là, je fus enfermé dans une chambre de la maison habitée par la famille du colonel *Hennens*, où un sous-officier et un gendarme me gardèrent à vue.

Dans un coin de la chambre je trouvai une pailleasse ; j'avais passé plusieurs nuits sans sommeil, j'étais harassé de fatigue ; je m'y jetai tout habillé, n'ayant pas toutefois trop de confiance dans l'avenir qui m'attendait, mais ayant la tranquillité d'âme d'un homme décidé à subir bravement le sort qui lui est destiné, et qui a la conscience d'avoir rempli son devoir envers son pays.

Le lendemain, quand je m'éveillai, il faisait grand jour ; on me servit à déjeuner et à dîner, mais on eut soin de ne me donner ni couteau ni fourchette ! Dans la journée, plusieurs officiers avec lesquels j'avais servi vinrent me voir pour établir mon identité. Puis je reçus la visite de l'auditeur militaire en campagne (*M. Hoget*, aujourd'hui auditeur général en Belgique), qui me fit subir un premier interrogatoire. Après lui, fut introduit un personnage dont il ne me fut pas possible d'abord de déterminer la qualité, quoiqu'il fût militaire. Après m'avoir examiné attentivement, il m'adressa les plus grossières injures, me dit que j'étais un brigand, et que le roi de Prusse venait tout récemment d'en faire pendre dix-huit de mon espèce. Je lui répondis avec beaucoup de calme que n'ayant pas l'honneur de le connaître, je ne comprenais pas ce qui pouvait l'autoriser à venir m'insulter dans mon malheur, que j'appréciais toute l'importance de mes actes et que s'il était chargé de me

faire comprendre que je serais pendu ou fusillé, je le priais de rapporter à ceux qui l'avaient envoyé que je serais moins pâle au dernier moment que mes exécuteurs eux-mêmes. Il entr'ouvrit alors le manteau qui le couvrait, me laissa voir un uniforme étranger ⁽¹⁾ tout chamarré de décorations et me dit : « Vous êtes un insolent, je suis le général *Grosset* ⁽²⁾ (je crois que c'est ce nom ou un à peu près semblable), vous recevrez bientôt la juste punition méritée par vos actes de révolte et de brigandage ». « Je suis enchanté, lui dis-je, de faire votre connaissance, mais, comme je n'ai rien à démêler avec vous, général *Grosset*, vous voudrez bien me laisser en paix et me permettre de ne plus vous répondre. » Sur quoi je lui tournai les talons, et il s'en fut furieux et m'accablant encore d'injures.

Dans la soirée, on me transféra dans une maison voisine. Enfin, vers 10 heures du soir, j'entendis sous la croisée de ma nouvelle prison les pas d'une troupe, puis les commandements de halte, front, etc. Quelques minutes après parut à l'entrée de la chambre un officier d'infanterie, l'épée à la main, qui me demanda : « Êtes-vous le nommé *Pletinckx*? » Sur ma réponse affirmative, il dit : « Suivez-moi ! » L'interrogatoire que j'avais subi dans la journée, toutes les circonstances qui l'avaient précédé et

(1) Il portait un uniforme étranger, russe, je crois, et était attaché au quartier général du prince Frédéric. (*Note du lieutenant général Pletinckx.*)

(2) Il s'agit sans doute du baron de Graillet (François-Charles-Louis), né à Liège le 21 mai 1774. Après avoir fait les campagnes de 1795 et 1796, il passa dans la milice des carabiniers comme capitaine, le 13 avril 1815. Il fut nommé major au 2^e régiment de cuirassiers le 16 avril 1830, prit part à la campagne des dix jours, fut promu lieutenant-colonel en non-activité le 22 octobre 1836 et pensionné le 19 décembre 1843. (Renseignements communiqués par le ministère de la guerre hollandais.)

suivi, tout se résuma en un instant dans mon esprit, et, bien que je m'attendisse à une catastrophe, bien que je me fusse préparé à la subir noblement, j'avoue que je me sentis ému, j'étais père de deux enfants, j'avais dans la ville une femme que j'aimais autant qu'eux ; je crus sincèrement que mon dernier moment était arrivé, que l'on venait me prendre pour me fusiller, et l'idée de quitter les objets de toutes mes affections me tortura cruellement en ce moment. Cependant ma fierté reprit le dessus. Je ramassai mon bonnet qui était jeté sur ma paillasse, je rajustai devant la glace qui se trouvait sur la cheminée, ma cravate et mon col de chemise, ramenai mes cheveux en ordre, puis me tournant vers l'officier, je lui dis : « Me voici ». Il ordonna à son sergent, qui se trouvait dans le corridor, de m'empoigner ; celui-ci me passa deux doigts dans la cravate, fit un tour de main, me serra la gorge et me donna un violent mouvement impulsif pour me faire marcher. Dans la cour, je fus mis au milieu d'un peloton d'infanterie dont l'officier était le chef, et il donna l'ordre de marcher en avant après avoir recommandé aux soldats de me passer leur baïonnette au travers du corps si je faisais mine de vouloir fuir.

Devant la grille de la maison, je vis une charrette de meunier entourée de six gendarmes à cheval. On m'y fit monter et mes deux gardiens fidèles jusqu'alors s'y placèrent, l'un, le gendarme, derrière moi, l'autre, le sous-officier, à mon côté, me tenant de la main gauche au collet de l'habit, et de la main droite ayant son pistolet armé. Alors il pouvait être 10 1/2 heures ; il tombait une pluie fine, la température était froide et la nuit extrêmement obscure. Dans ce moment, par la position que l'on m'avait obligé de prendre dans la charrette, j'avais face tournée vers la ville

et je vis s'élever de son sein deux énormes colonnes de feu elles provenaient, ce que j'ignorais alors, de maisons incendiées par l'ennemi; l'une était celle habitée par le père *Latour*, à côté du palais. L'aspect de ces actes de vandalisme, qui d'ailleurs n'étaient point le coup d'essai de l'ennemi, me navra le cœur, justifia d'autant plus, à mes propres yeux, tous les faits dont j'avais assumé la responsabilité, de notre révolution, et vint me fortifier et m'élever l'âme au point de considérer de sang-froid le péril imminent dans lequel je me croyais en ce moment. La charrette traversait le village et j'étais convaincu qu'arrivée dans la plaine, on m'en ferait descendre et que là je serais fusillé.

La manière plus que barbare dont nos ennemis en avaient agi vis-à-vis de gens qu'ils avaient arrêtés et *qui n'avaient posé aucun acte hostile*, m'autorisait à cette croyance. Cependant j'étais calme, résigné et à la hauteur de ma position.

Toutefois, le cœur me battit fort, j'en conviens, surtout lorsque, arrivé assez loin des dernières maisons, j'entendis tout à coup les commandements de : « Colonne, halte ! » L'infanterie s'arrêta; la charrette et les gendarmes avançaient toujours. Oh! alors, tout en adressant au ciel ma dernière prière, et mes vœux de bonheur pour tous les miens, je me mis à compter intérieurement les pas; dire ce que j'éprouvais quand je vins à en compter trente et que je sentis la voiture continuer est impossible.

J'étais sauvé!

C'était à Vilvorde que l'on me conduisait.

Je l'appris un peu plus tard. Nous avons suivi la chaussée jusqu'à un endroit où elle fait un coude. Là, un des gendarmes s'écria tout à coup : « Nous nous sommes trompés de route, je reconnais notre erreur à ce cabaret ». Il

désignait en effet un cabaret devant lequel nous nous trouvions en ce moment. Le convoi fit halte, et le paysan interpellé sur la route à prendre pour arriver à Vilvorde, dit que nous devions rétrograder et suivre le premier chemin à droite. Les hommes de mon escorte burent un verre de genièvre et le sous-officier qui n'avait point lâché mon collet d'habit m'en offrit un. Ayant refusé, le paysan prit la parole et me dit : « *Drinkt een druppelke, brurke* ». Je le remerciai, mais comme il fumait et que le désir m'en vint d'en faire autant, je le priai de me céder un instant sa pipe. Le signal du départ étant donné, je voulus la lui rendre, et il me dit : « *Neen, neen, brurke, houdt gij het pijpke maar; dat zal u goed doen* ».

Arrivé sur la place de Vilvorde, devant la maison de ville, nous y trouvâmes un bataillon de ce brave 10^e régiment d'infanterie, dont les soldats n'avaient ménagé ni femmes, ni enfants, ni vieillards dans les deux premières journées de combats dans Bruxelles. Plusieurs innocents avaient été impitoyablement fusillés par eux.

En un instant, la charrette fut entourée; plusieurs soldats voulurent y monter; des vociférations et des menaces partaient de tous côtés contre le brigand; ils s'écriaient : « Nous allons le découper et nous enverrons des jarretières de sa peau à nos maîtresses. » Si on les eût laissés faire, j'eusse été écharpé sur place. Heureusement, les gendarmes étaient de braves gens, le sous-officier mit le canon de son pistolet sur le front de celui qui était le plus près de moi et lui dit qu'il lui brûlerait la cervelle si, à la minute, il ne descendait de la charrette; que j'étais mis sous sa garde pour me livrer vivant au commandant de la place et qu'il remplirait son devoir jusqu'au bout.

Il me fit descendre de la charrette et la distance à

parcourir jusqu'à la maison de ville, où ce commandant se tenait, était heureusement fort petite, j'y arrivai sain et sauf.

L'officier qui commandait momentanément Vilvorde était le colonel *Sprenger*, qui, avant la révolution, habitait Bruxelles, où il jouissait de sa pension. Je le connaissais beaucoup et il m'avait même quelques obligations. Il me dit qu'il m'attendait, cependant qu'il était trop tard pour me faire conduire à la grande prison, et qu'en attendant de nouveaux ordres il prenait sur lui de me faire garder à vue à la maison de ville même. Il me fit donner une des petites pièces servant de bureau, dans laquelle on jeta quelques bottes de paille. J'eus comme gardien près de moi un caporal de vétérans; on plaça un factionnaire du 10^e bataillon à la porte et un autre sous la croisée donnant sur la rue latérale. Je m'étendis sur la paille et m'endormis bientôt. A mon réveil, mon gardien, le caporal, me dit qu'il était fils d'un ouvrier qui avait longtemps travaillé chez mon père, qu'il avait veillé toute la nuit espérant que je m'éveillerai, pour me dire combien j'étais menacé et qu'à tout prix je devais tenter une évasion, dans laquelle il me servirait de tous ses moyens. Toute cette conversation se tint à voix basse, car il lui était défendu de causer avec moi. Je lui montrai la porte et la fenêtre derrière lesquelles il y avait des factionnaires, il insista par signes et ajouta : « C'est égal, vous devez essayer de fuir. » Je lui promis d'y songer et lui demandai de me procurer un peu d'eau pour me laver.

Dans la matinée, le colonel *Sprenger* accompagna dans ma prison un petit vieillard qui prétendait devoir faire des recherches parmi les nombreux papiers qui s'y trouvaient. C'était un des échevins de la ville, M. *Mail-*

lard (1), un parent éloigné et inconnu de moi. Je m'aperçus bientôt, aux allures du petit homme, que, je le répète, je ne connaissais point, qu'il voulait me glisser un petit papier et dès lors je trouvai moyen en causant avec le colonel de m'en emparer sans qu'il le vît.

Ayant rempli son but, M. *Maillard* remit à plus tard ses recherches, et je trouvai après son départ cinq guillaume en or renfermés dans le papier, mais sans un mot d'écrit. Je remerciai le ciel de ce secours inattendu, et tout aussitôt me revinrent à l'esprit les idées d'évasion que m'avait suggérées le vieux caporal dont je regrette bien vivement de n'avoir pas le nom. Après avoir réfléchi, voici à quoi je m'arrêtai : je remis au brave caporal une des pièces d'or que je tenais de la sollicitude de mon vieux parent, et me confiant au patriotisme des habitants de Vilvorde, je lui donnai pour mission de demander *pour moi*, au premier pharmacien venu, une dose d'opium assez forte pour que l'homme qui l'avalerait fût pris d'un sommeil irrésistible au bout de quelques minutes, cet opium devant, avais-je ajouté, être dissous dans du genièvre, qui par ce mélange devait prendre tout le caractère du *bitter*, dont les soldats sont en général fort amateurs.

Il devait aussi me rapporter une bonne corde qu'il devrait frauder en l'enroulant autour du corps sous sa capote. Vers 2 heures de l'après-midi, j'étais en possession de la bouteille et de la corde.

Alors je donnai à mon cher complice les instructions

(1) Maillard (Philippe-Joseph), juge de paix, échevin, officier de l'état civil de Vilvorde depuis le mois de juin 1825 jusqu'au mois de février 1830. (Renseignements fournis par l'administration communale de Vilvorde.)

suivantes : il devait, à minuit, dès que les factionnaires auraient été relevés, sortir de la maison de ville, passer devant celui posé sous la croisée, lui dire qu'il allait chercher un verre d'amer, et, arrivé derrière la maison de ville, vider le contenu de la bouteille dans un verre, puis, repasser le verre à la main, devant la sentinelle, la dépasser de quelques pas et puis, comme par réflexion, rebrousser chemin, lui offrir de boire un coup, faire le semblant d'en prendre une gorgée après lui, puis dire, bah ! j'irai en prendre un autre verre pour la garde, vide seulement celui-ci. Je devais, moi, pendant ce temps, me tenir près de la croisée, l'ouvrir quand le factionnaire aurait commencé à vaciller et enfin me laisser glisser promptement lorsque je l'aurais vu tomber sous l'influence du narcotique.

Le caporal avait alors à m'attendre au tournant de la maison de ville, pour m'indiquer un aqueduc sous lequel passe un petit courant d'eau, la Woluwe ; je devais y entrer et trouver à quelques pas plus loin, l'escalier de la fabrique du sieur *Rey*. Là, j'étais sauvé ! J'y trouvais, pour le cas où j'eusse voulu gagner la campagne et le matin Bruxelles, des vêtements de femme. mantelet, etc. Tout cela était combiné avec mon parent, M. *Maillard*, auquel le caporal avait confié mes projets. Cependant des circonstances nouvelles vinrent mettre obstacle à l'exécution de ces projets.

Dans la matinée, le colonel *Sprenger* m'avait dit que sa femme, ses enfants et tout son mobilier étaient encore dans Bruxelles, et qu'il comptait sur l'influence de mon nom, si je voulais toutefois m'y prêter, pour les faire sortir de la ville et arriver près de lui. Je consentis à lui donner un sauf-conduit pour sa dame et ses enfants, si de son côté il voulait faire remettre par le porteur une lettre à ma femme et que je lui laisserais lire avant de l'envoyer. Cet arrange-

ment fut accepté, son envoyé partit, et le soir arrivèrent sa dame, ses enfants et tout son mobilier, presque en même temps que ma sœur.

Elle fut introduite auprès de moi. Je calmai ses angoisses et lui dit de sécher ses larmes, que tout était préparé pour mon évasion cette nuit même; mais, hélas! nous étions tranquillement à causer de ma pauvre femme et de mes enfants, lorsque survint le colonel qui me dit : « Mon cher garçon, tu vas partir à l'instant, l'ordre que voici vient de m'être remis par le sous-officier de gendarmerie qui doit t'emmener, la voiture et l'escorte sont là à attendre. » Je protestai de l'état de ma santé et le priai de prendre sur lui de remettre mon départ au lendemain matin. Il me répondit que c'était impossible, que l'ordre était formel. En un instant, j'avais conçu un nouveau plan d'évasion. Le colonel m'avait parlé de calèche, de sous-officier et d'une escorte. Je ne voyais qu'une route possible à me faire prendre, c'était celle d'Anvers, pour de là être transféré en Hollande. Ma position devenait extrême; je devais tout tenter pour m'y soustraire. Aussi voici les moyens hasardeux que j'avais résolu d'employer. Je prévoyais que le sous-officier, soit seul, soit avec un second, se serait placé près de moi dans l'intérieur de la voiture. Je projetai de les endormir au moyen de la préparation opiacée et arrivé à ce résultat, je sautais à bas de la voiture au premier pont qui se serait offert, et je faisais un plongeon dans la rivière. La nuit était noire, les gendarmes à cheval auraient perdu beaucoup de temps pour prendre leurs pistolets, il y aurait eu désordre, et j'avais grande chance d'être loin avant qu'ils se fussent reconnus.

Pendant mon brave caporal était déjà en possession de la petite bouteille, aussi dis-je au colonel : « Le caporal

semble vouloir garder la monnaie d'un guillaume que je lui ai remis dans la journée pour payer mon diner, veuillez me l'envoyer et me donner quelques minutes encore pour consoler ma sœur, puis je suis à vos ordres. » Dès que le caporal fut là, je retirai prestement la bouteille, fis mes adieux à ma sœur, et suivis dans son bureau le colonel qui devait me remettre au sous-officier chargé de m'emmener et qui m'y attendait. Ce maréchal des logis voulut me garotter, mais cette idée d'être livré aux gendarmes pieds et poings liés comme un malfaiteur me fit renoncer à tout projet d'évasion, laquelle du reste devenait dès lors impossible, et j'engageai au sous-officier ma parole d'honneur de ne rien faire pour m'évader s'il voulait ne pas me lier. Le colonel m'appuya, ajoutant qu'il pouvait avoir foi en ma promesse. Le gendarme me fit voir la crosse d'un pistolet qu'il portait dans la poche de son pantalon et me dit : « Je veux bien, mais, si vous bougez, je vous casse la tête. » Nous partimes; il faisait froid, je n'avais sur moi qu'une blouse par-dessus un petit habit, et je priai l'un de mes deux gardiens qui étaient montés avec moi dans la voiture de me prêter son manteau qui se trouvait sur le banc. Il me le donna et je m'y roulai bien et m'endormis profondément. A Malines, de même qu'à Contich, on changea de chevaux de poste et les six gendarmes d'escorte furent relevés.

Vers 2 heures du matin, j'arrivai à Anvers, où m'attendait, à la porte de la ville, un bataillon d'infanterie. Cette troupe enveloppa mon équipage, et escorté de la sorte, j'arrivai au terme de mon voyage, à la prison des Carmes.

Le concierge (*M. Martelaar*) me conduisit provisoirement dans une immense chambre au rez-de-chaussée, où

se trouvaient trois lits ; il referma la porte, poussa les verrous et me laissa à mes réflexions. Elles furent longues, pénibles ! Cette fois, j'étais bien en prison ! Toutes les précautions dont on m'avait entouré pour me mener jusque-là indiquaient bien que mon existence ne courait aucun danger pour le moment ; toutefois, je n'étais nullement rassuré quant à l'avenir ; je craignais pour le lendemain d'être traduit devant quelque cour exceptionnelle, dont les juges m'auraient à coup sûr condamné d'avance. Je me croyais voué à une mort certaine, et quoique la raison me disait que les succès des patriotes devaient aigrir de plus en plus les ennemis, eh bien, le jour me surprit assis sur mon grabat, adressant au ciel des vœux ardents pour qu'ils fussent complets.

De grand matin, je reçus la visite du brave *Martelaar* ; il remarqua que je n'avais pas reposé, le lit n'étant pas défait. Il crut que j'étais complètement démoralisé et chercha à me donner (comme il disait) du courage. Je le rassurai et lui dis qu'une seule chose m'inquiétait, c'était celle d'être transporté en Hollande. Alors ce brave me dit : « J'ai ici MM. *Ducpétiaux* et *Evrard*. Je sais que vous êtes un bon patriote, et je vous engage ma parole d'honneur que ceux qui viendront avec l'ordre de vous livrer dans le but de vous mener plus loin seront mis sous clef par moi, dans mon bureau, et que cela fait nous prendrons ensemble la fuite. »

Je le priai de me mettre avec mes deux amis, mais il ne put accéder à mon désir, ayant ordre de me tenir au secret le plus absolu.

Il me conduisit dans une petite chambre à l'étage ; elle était longue de dix pieds, large de six, et la croisée, barrée d'un grillage de fer, étant sous le plafond, je ne pouvais

voir au dehors. Je restai là plusieurs jours pendant lesquels je n'eus d'autre visite que celle de l'auditeur militaire qui venait m'interroger et du porte-clef qui m'apportait mes repas. J'étais harassé de fatigue, malade; aussi pendant les deux premiers jours je dormis presque continuellement. Mais après cela, le corps étant reposé, l'esprit reprit le dessus, les réflexions revinrent; l'ennui m'accabla. Aussi me serait-il impossible de décrire les tortures morales que j'eus à supporter pendant ces quelques jours de secret.

L'auditeur, M. *Hoget*, m'ayant enfin suffisamment interrogé m'accorda, sur mes vives instances, d'habiter la même chambre que *Ducpétiaux* et *Evrard*. J'appris d'eux que les Hollandais avaient dû se retirer de Bruxelles. Je n'étais plus au courant de rien et cette bonne nouvelle me causa une grande joie. Ils m'apprirent aussi que les nôtres tenaient la campagne, que tout s'organisait et marchait au mieux pour notre sainte cause.

Le *prince d'Orange* avait pris momentanément et, pendant un voyage que faisait le *prince Frédéric* à La Haye, le commandement du corps d'armée, ou plutôt il avait été envoyé pour jouer une comédie de fausse conciliation.

Ma réunion à mes deux amis adoucit beaucoup cette captivité ! Pendant ce temps, ma pauvre femme, qui était arrivée à Anvers, avait intéressé plusieurs grands personnages en ma faveur; d'autre part on travaillait également à l'élargissement de mes deux compagnons, de telle sorte que le *prince d'Orange* consentit conditionnellement à nous rendre à nos familles. C'était le 12 octobre, je crois, nous venions de nous mettre au lit; tout à coup la porte de notre prison s'ouvrit, le concierge parut une lanterne à la main, et introduisit M. le procureur du roi qui nous

annonça que, dès le lendemain 6 heures du matin, nous serions mis en liberté; il ajouta que le *prince d'Orange* cédaït aux vives sollicitations de plusieurs personnes influentes, mais que, pouvant être désapprouvé par son frère, dont il exerçait le commandement momentanément, il exigeait qu'au sortir de la prison nous nous rendissions chez lui (le procureur du roi) afin d'y signer une déclaration qui devait rester entre ses mains, par laquelle nous nous engageions sur l'honneur à nous reconstituer prisonniers dans le cas où le *prince Frédéric* nous rappellerait. Cela se fit le lendemain, mais je tins copie de la déclaration et on verra quel usage j'en fis dès mon retour à Bruxelles. Avant de nous quitter, le procureur du roi (*M. Mestdach*) demanda encore qui de nous était Pletinckx, et lui ayant répondu que c'était moi, il me dit: « Monsieur, vous vous rendrez, au sortir d'ici, auprès du *prince d'Orange*; il m'a chargé de vous dire qu'il voulait vous parler. »

Oh! quelle nuit nous passâmes, et comme l'espoir de nous voir libérés le lendemain nous remplissait l'âme de joie!

A 6 heures, nous étions libres et nous quittions, après l'avoir remercié, le bon père *Martelaar*.

Je me rendis immédiatement au palais de la place de Meir. Un officier supérieur de la *schutterij* (*M. Dubots*, je crois) était de service dans l'antichambre; il alla m'annoncer et revint pour m'introduire auprès du prince, qui m'attendait.

Depuis 1814, j'étais connu du prince, pour être le neveu du lieutenant général *baron Evers*, pour lequel il professait une haute estime et qu'il avait honoré de son amitié. En entrant dans l'appartement du prince, je le trouvai

assis devant un secrétaire une plume à la main, et ayant le portrait en miniature du roi, son père, posé devant lui. Dès qu'il me vit, il vint à moi, me serra dans ses bras et m'embrassa en sanglotant. Puis, après un instant, il me dit : « Eh bien, mon cher *Pletinckx*, que pensez-vous de tout ce qui se passe à Bruxelles, et quelle sera l'issue de cette malheureuse révolution ?

— Mon Prince, lui répondis-je, il me serait très difficile de vous donner mon opinion sur ce qui se passe à Bruxelles. Votre Altesse Royale sait, car c'est à elle que je dois ce bonheur, que je sors à l'instant de prison où à peine avais-je de temps en temps un journal insignifiant.

— Mais enfin, me dit le prince, vous connaissez ma proclamation ; qu'en dites-vous, que pensez-vous que je puisse en espérer, ainsi que de ma conduite aussi ?

— Mon Prince, repris-je, permettez-moi de garder le silence sur ce sujet. Je pourrais vous offenser par un langage trop sincère.

— C'est, dit le prince, parce que j'ai beaucoup aimé votre oncle, qui était la franchise et l'honneur personnifiés et que j'espère trouver en vous les mêmes sentiments que je vous ai fait venir auprès de moi. J'aurais pu appeler *M. Dupétiaux*, mais il aurait fait de la diplomatie, et je veux entendre la vérité. Parlez donc.

— Je puis donc, mon Prince, vous parler en franc et loyal soldat, le cœur sur la main ?

— Oui, reprit-il encore, parlez à cœur ouvert, dites-moi tout ce que vous pensez.

— Alors, mon Prince, répondis-je, permettez-moi de vous dire que je ne comprends rien à la proclamation dont vous m'avez parlé tantôt ; vous y dites : Le Roi, mon auguste père, m'envoie vers vous, etc., et plus loin : Je me mets à la tête de

la révolution, etc. Tout d'abord, à votre place, je n'eusse point parlé du Roi ; vous savez qu'il n'est aujourd'hui, dans le pays, rien moins qu'auguste et qu'il y est détesté ; ensuite vous ne parlez nullement du gouvernement provisoire, qui est à Bruxelles, vous semblez même ignorer qu'il existe.

— Eh bien, dit le prince, est-ce que je n'adresse point ma proclamation à tous les Belges ?

— Oui, mon Prince, c'est vrai ; mais c'est un peu subtil ; les Hollandais ont qualifié les Belges de jésuites, et je me permettrai de vous faire observer que l'explication que vous voulez bien donner à vos intentions, à part l'arrière-pensée, est bien un peu entachée de jésuitisme. »

Le prince se mit à rire et reprit :

« Je m'adresse à tous les Belges, et le gouvernement provisoire en fait partie.

— Alors, mon Prince, vous dites : Je me mets à la tête de la révolution, et jusqu'aujourd'hui, vous n'avez posé aucun acte qui justifie vos paroles, et par lequel vous donneriez de la confiance à vos amis, qui, après tout, sont encore nombreux aujourd'hui, et qui vous serviraient si vous faisiez un pas décisif.

— Mais j'appelle ici, autour de moi, les membres des États-Généraux ; ils vont examiner la question.

— Mon Prince, la question est plus qu'examinée, elle est résolue ; la Belgique est perdue pour votre père ; vous pouvez, vous, la conserver, être son roi ; le grand commerce, les grands industriels, beaucoup de Belges qui sont dans l'armée seront pour vous, mais, osez séparer votre intérêt de celui de votre père, dessinez-vous par un acte qui confirme, pour le pays et l'Europe, vos assertions, mettez-vous sincèrement et franchement à notre tête ; la

Hollande et la Belgique séparées l'une de l'autre peuvent encore être prospères sans être exploitées celle-ci par celle-là. »

Le prince m'avait écouté avec une grande attention et après un moment de silence il dit :

« Mais que voudriez-vous donc que je fisse ? »

Cette fois, j'étais mis au pied du mur, j'hésitai néanmoins en le regardant. « Eh bien, dit-il, Monsieur le conseiller, mettez-vous à ma place, que feriez-vous ? »

Je ne répondis pas. Il ajouta : « Allons, vous m'avez promis d'être franc, de me dire toute votre pensée. Dites.

— Je le répète, mon Prince, vous devez vous dessiner par un grand acte.

— Quel est-il, voyons ?

— Voici ce que je ferais, si j'avais l'honneur d'être le *prince d'Orange*, et que j'eusse le désir d'être roi des Belges : Anvers et la citadelle sont au pouvoir des troupes hollandaises, la flotte est là qui menace la ville. Je m'emparerais de l'une et de l'autre ; cela fait, je proclamerais ma coopération à la cause de la révolution, je reconnaitrais le gouvernement provisoire, et j'attendrais les événements.

— Mais, dit-il, comment s'emparer de la citadelle et de la flotte ? Mon frère revient demain.

— Mon Prince, demain, dites-vous, revient votre frère ; le temps presse, invitez-le à déjeuner avec le général *Chassé* et *M. Kaufmann*, le commandant de la flotte ; et si vous voulez que je vous serve, je viendrai avec quelques hommes les arrêter pour les conduire à la frontière. »

Je n'avais pas achevé, que le prince se jeta en arrière, croisant les bras sur la poitrine, et me dit avec colère : « Mais, savez-vous bien, monsieur, que je puis vous faire rejeter dans cette prison dont vous venez de sortir ?

— Oui, mon Prince, je le sais, mais vous avez voulu que je vous dise toute ma pensée, et si pour l'avoir exprimée, sur la foi de votre parole, et dans votre intérêt, vous me faisiez réincarcérer, il y aurait déloyauté à vous, et vous êtes incapable d'un semblable acte.

— Comment, monsieur, vous voudriez que je sautasse à pieds joints sur le respect que je dois à mon père, sur l'amitié que j'ai pour mon frère ?

— Mon Prince, il y va d'une couronne pour vous ; si vous jugez que les considérations de famille doivent prévaloir, vous la perdrez irrévocablement. Enfin cet acte, ou tout autre qui vous montrera dévoué aux intérêts de la Belgique, qui vous fera rompre avec la Hollande, vous assurera la couronne à vous, et vous aurez sauvé le pays d'une longue tourmente qu'il aura peut-être à subir encore. »

Le prince s'était calmé, mais il était vivement agité et versa de nouveau des larmes.

Me prenant dans ses bras, mais sans rien me promettre, il me pria de le servir à Bruxelles, et dans notre armée.

Je lui répétai ce que je lui avais déjà dit, en le ramenant à Vilvorde le 5 septembre 1830, lorsqu'il quitta Bruxelles après cette terrible entrée du 3 septembre, deux jours avant. Arrivé dans la plaine de Mon Plaisir, et marchant à côté de moi, précédant le peloton de jeunes gens montés, il m'avait, tout en galopant, demandé de le servir dans Bruxelles, et de faire en sorte que tous quittassent les couleurs brabançonnnes, et je lui avais répondu alors :

« Mon Prince, personne ne peut mieux vous servir que vous-même, venez à nous ouvertement et vous verrez que tous les bras s'ouvriront pour vous recevoir. »

Là se termina notre entretien. Il fit encore quelques efforts pour me gagner à sa cause, invoquant la mémoire

de mon oncle, pour tâcher de m'ébranler dans mon patriotisme, mais voyant qu'ils étaient infructueux, il me congédia.

Je rejoignis *Ducpétiaux* et *Evrard* et nous partîmes tous trois pour Bruxelles. Or, notre première démarche fut de de nous rendre au gouvernement provisoire. Nous fûmes embrassés et félicités par les membres qui s'y trouvaient dans ce moment. Je ne saurais citer tous ceux qui étaient là, cependant je puis affirmer que le comte de *Mérode* et *De Potter* étaient du nombre. Je racontai à quelles conditions nous étions revenus et fis voir la copie de la promesse laissée entre les mains de M. *Mestdach* et l'on nous dit, *De Potter*, je pense : « Vous ne devez point retourner, alors même que le prince Frédéric vous rappellerait. » Nous protestâmes de l'engagement pris sur l'honneur, et que nous retournerions si l'on nous y obligeait. « Cependant, ajoutai-je, il dépend de vous, messieurs, de rendre cette promesse illusoire. Donnez-moi vos signatures en blanc, je vais faire élargir de la prison des Carmes (1) un nombre

(1) Liste des officiers hollandais qui étaient écroués aux Petits-Carmes, le 2 octobre 1830 :

MM. le baron de Gumoens, lieutenant-colonel à l'état-major général de l'armée ;

J.-N. Defchenofski, lieutenant-colonel, 5^e division d'infanterie ;

F.-H. van Borstel, major au 6^e régiment de hussards ;

J.-A. van Uchelen, capitaine adjudant au 8^e régiment de hussards ;

C.-D. Bruyn (Belge) lieutenant au 3^e régiment de hussards ;

F. Doffignies (Belge), lieutenant au 3^e régiment de hussards ;

C.-J.-B. Demornioe, 1^{er} lieutenant au 10^e d'infanterie ;

F. Knotser, colonel commandant de brigade ;

J. van Minich, adjudant du colonel Knotser ;

J.-H. Sirvels, capitaine à la 2^e batterie d'artillerie de campagne ;

J.-B. Henry, lieutenant à la 18^e division d'infanterie.

(*Journal d'Anvers*, 7 octobre 1830.)

égal d'officiers hollandais ; je leur ferai signer une semblable promesse, que je viendrai vous remettre, et alors, s'il plaît au prince de nous rappeler, vous exigerez le retour de ces officiers, les uns répondant des autres. »

Ces messieurs me donnèrent des blancs-seings ; je fis élargir quatre au lieu de trois officiers (*Genowski*, lieutenant-colonel, *Van Borsele*, major de cavalerie, et *d'Auffignies*, lieutenant aux lanciers ; le nom du quatrième m'a échappé). Je remis leurs promesses au gouvernement provisoire.

Dès lors, nous étions pleinement rassurés, et certains de conserver notre liberté.

N. B. — Un *M. de Bast*, l'ex-agent du prince d'Orange, depuis Guillaume II, se trouvant un jour à table dans une maison de Bruxelles, avec un de mes parents par alliance, lui dit ces paroles :

« Je dinais dernièrement chez le roi, à La Haye, et dans une conversation rétrospective sur les événements de 1830, le roi me dit : Si j'avais suivi les conseils de *Pletinckx*, à Anvers, je serais Roi des Belges. »

TROISIÈME PARTIE

RÉSUMÉ DE MES NOTES TENUES EN 1831, SUR LA CAMPAGNE DU MOIS D'AOÛT, ET LA CONDUITE DU 1^{er} RÉGIMENT DE LANCIERS.

Avant d'entrer dans les détails de la conduite du régiment que j'eus l'honneur de commander pendant cette campagne, je dois dire dans quelles conditions ce régiment se trouvait, quels efforts occultes on avait fait pour le démoraliser, le désorganiser, le rendre incapable d'être mis en présence de l'ennemi.

Le procès de la conspiration de mars venait de se terminer le 20 juillet par un acquittement général (1). Vers le 26 ou le 27 du même mois, le ministre de la guerre *de Faily* (2) me renvoya dix-sept ou dix-huit officiers qui

(1) Conspiration ourdie par Edeline, lieutenant-colonel du 1^{er} régiment de lanciers. (Voir EENENS, *Les conspirations militaires de 1831*, 2^e édition, t. I, p. 236.)

(2) Faily (Étienne-Auguste, baron de), fut nommé le 11 novembre 1806 sous-lieutenant dans l'armée française, prit part aux campagnes d'Allemagne, d'Espagne, de Russie; il fut promu capitaine le 7 février 1813, blessé et fait prisonnier à Dantzig au mois d'octobre. Admis dans l'armée des Pays-Bas, il devint major, puis lieutenant-colonel au 5^e régiment de ligne. A la révolution, le gouvernement provisoire le

avaient été impliqués dans cette cause; cet acte était fait pour démoraliser le régiment; la saine raison et l'esprit de discipline exigeaient que ces messieurs fussent disséminés dans les autres régiments de l'armée.

C'était là un immense embarras, un grand écueil pour moi ! Chacun présentait les hostilités qui, en effet, éclatèrent à quelques jours de là (le 2 août) (1), et je voyais à mes côtés des officiers commandant les uns des escadrons, d'autres des pelotons, et qui, bien qu'absous par la Haute Cour, n'en étaient par moins flétris dans l'opinion publique et dans celle du régiment; des officiers, en un mot, dans lesquels, moi, qui avais fourni toutes les preuves de leur culpabilité, je ne pouvais avoir aucune confiance.

Je dus cependant obéir et les admettre; mais je ne dissimulai point mes sentiments à leur égard et pour qu'aucun d'eux ne l'ignorât, je dis à plusieurs que si, une fois en présence de l'ennemi, quelqu'un, de quelque grade qu'il fût, se permettait un mot, un geste qui pût compromettre l'honneur du régiment, il n'y aurait pas de procès, que je promettais de brûler la cervelle, moi-même, à celui qui serait assez osé de le tenter. Je rendis compte de cette circonstance au général *de Tieken* (2), qui m'approuva.

J'en abstiens de toute réflexion sur ce premier fait, je le constate et continue.

Depuis le 1^{er} juillet, j'avais réclamé vainement auprès de

nomma général-major, puis ministre de la guerre le 11 mai 1831 (1789-1853). (Voir VIGNERON, *La Belgique militaire*, Bruxelles, 1856, t. I, p. 529.)

(1) Voir le *Moniteur* des 3 et 4 août 1831.

(2) Tieken de Terhove (Marie-Miche, chevalier de), lieutenant général commandant l'armée de l'Escaut. (Voir DE LAROIÈRE, *Panthéon militaire*, Bruges, 1880, p. 106.)

mon brigadier, le général *de Marneffe* (1), les bidons de campagne dont mon régiment était complètement dépourvu.

Vers le 24 du mois, j'en causai avec le général commandant notre corps d'armée, *de Ticken*, et il me dit : « Par Dieu, il y a mieux à faire que d'écrire à ces gens de Bruxelles; je dirai à votre brigadier qu'il vous autorise à vous rendre auprès du ministre, vous lui exposerez vous-même l'état des choses et le danger d'entrer en campagne sans aucun bidon. »

Je partis dès le lendemain de Ranc pour Bruxelles, et à peine avais-je exprimé au ministre le motif de ma visite, qu'il me dit avec humeur : « Retournez à votre régiment, les bidons sont expédiés; ils seront dans votre cantonnement avant vous ». Je dus le croire et repartir; cependant le 2 août les hostilités commencèrent, nous quittâmes nos cantonnements et, en résumé, le régiment n'avait pas un bidon qui put servir à étancher la soif des hommes pendant des journées où ils restaient à cheval jusque 15. 16 et 18 heures. J'ai vu, pendant ces chaleurs suffocantes, mes hommes se coucher à plat ventre devant un ruisseau, quelquefois même devant une flaque d'eau bourbeuse, pour s'y désaltérer.

Nous marchâmes ainsi jusqu'au 10 août et, dans l'après-dîné de ce jour, nous étions établis au bivouac en avant de Louvain, sur la route de Tirlemont.

(1) De Marneffe (Louis-Joseph) passa, le 18 octobre 1830, dans l'armée belge comme général-major, fut chargé de l'organisation du 1^{er} régiment des lanciers, puis appelé au commandement de la brigade de cavalerie de la 2^e division et, le 19 octobre 1831, de la 2^e division. Il fut nommé lieutenant général le 21 juillet 1842 (1789-1848). (Voir *Biographie nationale*, Bruxelles, 1894-1895, t. XIII.)

Il y aurait une infinité de circonstances à relater concernant ces huit jours de marche, desquelles ressortent évidemment le peu de soin et de sollicitude dont le soldat était entouré; ainsi, par exemple, il est arrivé que le lieu assigné pour bivouaquer après d'aussi longues marches et arrivant nuitamment, manquait d'eau, qu'il n'y avait point de vivres, ou que ceux-ci arrivaient trop tard dans la nuit. A Westerloo, mes hommes avaient déjà mangé la soupe et la viande par suite d'une réquisition de viande, de légumes et d'ustensiles de cuisine que je fis à l'autorité communale du lieu. — Mais nous n'avions pas chaque nuit le centre d'un village pour bivouac et alors le pauvre soldat se couchait patiemment à côté de son cheval pour recommencer le lendemain.

Nous restâmes bivouaquer la journée du 11 au même endroit; dans l'après-dîné, le corps d'armée marchant en avant, je pris mon rang dans la colonne. Dans ce moment, j'avais mes quatre escadrons avec moi, et le premier chasseurs à cheval qui formait brigade avec mon régiment était, je crois, alors sur la route de Diest.

S. M. le Roi précédait la colonne, accompagné du général *d'Hane* (1) et de son état-major, faisant de sa personne le métier d'éclaireur et s'exposant beaucoup trop: la preuve de cette assertion, c'est que le général *d'Hane* reçut tout à

(1) Hane de Steenhuyse (Constant comte d'), ancien officier de l'empire, entra, le 22 octobre 1830, dans l'armée belge comme lieutenant-colonel et fut chargé de commander le 2^e régiment de chasseurs. Aide de camp du régent, puis ministre de la guerre du 28 mars au 18 mai 1831, il fut nommé général-major le 16 juin 1831 et rechargé le 3 août 1831 du portefeuille de la guerre. Le général d'Hane devint grand écuyer du roi, lieutenant général et inspecteur de la cavalerie belge (1790-1850). (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*. Bruxelles, 1858, t. I, p. 246.)

côté de Sa Majesté une balle dans la cuisse. On frémit à l'idée des funestes conséquences qu'aurait nécessairement entraînées pour le pays la mort du roi, s'il avait été frappé d'une balle dans cette circonstance. Mais la Providence, qui n'a cessé de veiller au salut de notre sainte cause, a voulu conserver les jours de celui entre les mains duquel elle avait remis le salut et l'avenir du pays.

Enfin, nous étions arrivés à la hauteur de Lovenjou (1), poussant devant nous les tirailleurs ennemis, qui déjà occupaient le village de Boutersem, lorsque le général d'Hane, blessé (2), se portant sur les derrières me donna l'ordre d'envoyer un escadron en fourrageurs afin de couvrir le roi et la tête de la colonne.

C'était au 4^e escadron, commandé par M. Omer Ablay (3), de marcher ; je lui envoyai l'ordre de partir au trot ; cependant Sa Majesté, débouchant presque en même temps sur le flanc droit de ma colonne, ordonna à ce capitaine de se porter

(1) Lovenjou, sans doute Lovenjoul.

(2) Le général d'Hane était à côté du roi quand une balle ennemie lui fracassa le genou et contusionna fortement le cheval du colonel de Liem, commandant d'artillerie, au moment où Sa Majesté donnait l'ordre à un escadron du 1^{er} régiment de lanciers, qui se trouvait près de la maison dite de « Bascule », de se porter au galop vers la droite de la route de Tirlemont pour soutenir l'attaque du 12^e régiment de ligne. (*Memoires inédits du général comte Capiaumont*, p. 768.)

(3) Ablay (Omer-André-Charles), admis comme cadet à l'école militaire de Delft, le 9 novembre 1815, fut promu lieutenant au régiment de lanciers n^o 10 ; il démissionna le 5 novembre 1830 et fut nommé capitaine au 1^{er} régiment de lanciers belges. Il devint lieutenant général commandant de la division de cavalerie légère et aide de camp honoraire du roi. Il fut pensionné le 13 juillet 1866 et nommé le 24 janvier 1867 directeur de la Caisse des veuves et orphelins de l'armée (1801-1886). (Ministère de la guerre, matricule n^o 743.)

en avant dans la direction de la route de Namur. Cet escadron ne rentra que le 13, quarante-huit heures après, c'est-à-dire, alors que nous marchions, sous les ordres du roi, de Malines sur Louvain à la rencontre de *Niellon*, lequel devait en sortir.

Notre corps étant arrivé sur la hauteur, en deçà de Boutersem, qui était occupé par l'ennemi, je reçus l'ordre de prendre position. Dans mon ordre de bataille, j'étais adossé à un petit bois, commandant la route, ayant deux de mes escadrons en ligne sur la droite de celle-ci, et le troisième sur la gauche; devant moi se trouvait la maison de « Bascule », et un peu plus loin, à un coup de fusil, le village de Boutersem. La garde civique de Mons, commandée par un brave officier, *M. Latteur* (1), qui avait fait ses preuves en Espagne dans le 27^e régiment de chasseurs à cheval (d'Arenberg), avait sa position tout à côté de moi.

Ces dispositions prises, le 12^e régiment de ligne d'une part, les chasseurs Chasteler d'autre part, enlevèrent le village en chassant l'ennemi de sa position.

Je connaissais parfaitement la localité et le terrain, parce que j'avais dans le village même un oncle, dont les propriétés servaient de théâtre en ce moment aux opérations; aussi, craignant de la part de l'ennemi un mouvement de flanc, par lequel il aurait pu reprendre l'offensive en s'ap-

(1) Latteur (Guillaume-Patrice), maréchal des logis de l'armée néerlandaise, fut blessé d'un coup de feu à la main gauche à Waterloo et congédié le 11 janvier 1819. En octobre 1830, il entra au service de la Belgique comme capitaine de volontaires montois, passa avec son grade dans la garde civique mobilisée du Hainaut en mai 1831 et fut licencié en août 1835. Il fut nommé lieutenant-adjutant de place, à Ostende, en janvier 1837, capitaine en juillet 1846 et retraité le 11 septembre 1855 (1793-1869). (*Annuaire de l'armée belge*, 1870, p. 334.)

puyant à un ruisseau qui alimente un moulin appartenant à mon oncle, et dès lors avait des chances de ressaisir le village, je m'empressai d'ordonner au capitaine *P. Dubois* (1) de partir au trot avec son escadron et de surveiller les actions de l'ennemi et de le refouler au besoin s'il essayait le passage de ce petit ruisseau. *Dubois* était un vieux soldat de l'empire à la hauteur de sa mission, un excellent patriote, et qui s'en serait parfaitement acquitté s'il n'eût été arrêté dans son élan par le général *de Marneffe*, qui lui intima l'ordre de revenir se remettre en ligne; *Dubois* protesta de l'ordre qu'il avait reçu de son colonel, mais il dut obéir. Heureusement, les chasseurs *Chasteler*, qui étaient en partie en tirailleurs dans le jardin de mon oncle, le long duquel coule le ruisseau en question, arrêtèrent les tentatives de l'ennemi, que j'avais prévues, passèrent au gué et le chassèrent au loin devant eux. Dès lors, le village nous fut acquis. Cependant cette conquête nous coûta du monde et surtout au 12^e régiment de ligne qui avait des morts et des blessés.

Il s'agissait tout à la fois d'envoyer du renfort pour garder le village pendant la nuit, et de faire déblayer les voies. Aussi la garde civique de *Mons* reçut-elle l'ordre d'entrer dans le village, qui restait exposé au feu de l'artillerie ennemie et de quelques coups de fusil de tirailleurs, et simultanément l'ambulance celui d'envoyer des fourgons pour enlever les blessés. Un ou deux de ces fourgons

(1) *Dubois* (Pierre), adjudant sous-officier de l'armée française, entra le 12 mai 1814 dans l'armée des Pays-Bas et devint lieutenant instructeur. Il démissionna le 4 novembre 1830 et passa dans l'armée belge comme capitaine au 1^{er} régiment de lanciers, fut nommé major le 30 avril 1832 et pensionné le 16 juillet 1834 (1777-1837). (Ministère de la guerre, matricule n° 850.)

revenaient déjà au galop avec leur charge au moment où la garde civique de Mons allait entrer dans le village.

Le crépuscule qui commençait à tomber, joint au canon dont devait s'approcher cette garde citoyenne et dont probablement elle avait ressenti quelques effets, et aussi au bruit que produisaient les fourgons dans leur course rapide sur le pavé, tout cela jeta la frayeur dans ses rangs; elle resta un instant indécise, écoutant la voix de son brave chef. Je fus effrayé du mauvais exemple que produirait sa fuite, et partis moi-même avec mon 1^{er} escadron arrivé au trot pour l'encourager et la soutenir au besoin; mais trop tard, la panique avait gagné tous ces hommes peu appris au métier de la guerre et ils étaient en pleine déroute lorsque je fus près d'eux avec la tête de ma petite colonne; ils ne voulurent rien écouter : les uns me criaient pleins d'étonnement qu'on les avait mitraillés, d'autres que c'était une trahison, qu'on les avait envoyés seuls dans un village où étaient les Hollandais, etc.; beaucoup reçurent de vigoureux coups de hampe de lance et de plat de sabre de mes hommes, mais rien ne put les arrêter.

C'est là que vint s'évanouir comme une légère vapeur toute cette jactance des gardes civiques, qui pensaient que l'ennemi allait se disperser au seul aspect de leurs blouses; hélas ! ce n'était que le début de cette horrible débandade du lendemain, opérée par toute la garde civique adjointe à notre corps d'armée, qui devait paralyser les mouvements des régiments de ligne, en entraîner quelques-uns avec elle, en un mot, tout compromettre.

Sur ces entrefaites, la nuit étant tombée, je rejoignis ma place de bataille; la canonnade cessa et nous attendîmes le retour du jour. Toutefois, mon 4^e escadron n'était pas rentré après l'action et je n'en reçus aucune nouvelle.

Dès le retour du jour, j'envoyai mes escadrons par tour de rôle s'abreuver à la maison de Bascule, espérant que mes hommes qui, comme moi, étaient à jeun depuis la matinée de la veille, y trouveraient quelques vivres. Pendant ce temps, je montai à cheval, prenant avec moi un trompette et descendis au village. Mon oncle me fit servir du pain, du beurre et du café; à peine y avais-je touché que la canonnade reprit sur les deux lignes et que des boulets vinrent frapper le faite de sa maison; je mis deux bouteilles de vin dans mes poches, mon trompette prit un sac d'avoine pour mes chevaux, et je sautai en selle.

Dans ce moment, la mitraille et les boulets ennemis balayaient la route, au milieu de laquelle je trouvai seul le brave *Duquesne* (1), major, commandant un bataillon de tirailleurs; il avait l'épée à la main, rageant de se voir abandonner de ses soldats (aussi formés à la hâte) et voulant se faire tuer. Je le convainquis qu'il ne pouvait y avoir de honte pour lui dans le fait de se retirer, abandonné comme il l'était.

Je rejoignis ma ligne, et là, le capitaine *Courtin* (2),

(1) Duquesne (Charles-François-Joseph, écuyer), sorti de Saint-Cyr en qualité de sous-lieutenant le 22 décembre 1813, fut admis le 30 septembre 1814 dans l'armée des Pays-Bas et promu capitaine le 21 juillet 1828. Il passa au service de la Belgique le 1^{er} octobre 1830 en qualité de major, commanda le 1^{er} bataillon de tirailleurs de l'Escaut pendant la campagne, fut promu lieutenant-colonel commandant de place à Bruxelles et à Tournai et fut pensionné comme colonel le 20 février 1855 (1794-1869). (Ministère de la guerre, matricule n° 136.)

(2) Courtin (Nicolas), ancien maréchal des logis de l'empire, fut nommé lieutenant dans l'armée des Pays-Bas et démissionna le 4 novembre 1830 pour passer dans l'armée belge comme capitaine au 1^{er} régiment de lanciers. Il devint lieutenant-colonel et fut pensionné le 28 septembre 1847 (1788-1863). (Ministère de la guerre, matricule n° 851.)

commandant mon 3^e escadron, me rendit compte qu'un officier, M. *Beekman* (1), lui avait déclaré ne pouvoir commander son peloton, étant malade; qu'il lui avait ordonné de marcher en serre-file, mais que peu de temps après un sous-officier lui avait fait part que cet officier était parti emmenant son ordonnance et son cheval de main. En effet, cet officier se présenta le même soir à l'estaminet de l'*Aigle*, à Bruxelles, d'où l'indignation du public l'expulsa.

L'ennemi, ayant redoublé son feu, Bautersem dut être abandonné; c'est alors que la garde civique se débanda complètement, vint se jeter dans les régiments de la ligne, en entraîna plusieurs et finit par rompre petit à petit toute notre ligne d'opération. Tout ce que j'avais devant moi et à mes côtés fit demi-tour, se confondit sur la route et alors ce fut une masse informe cherchant à atteindre au plus vite la ville de Louvain.

Pendant une batterie d'artillerie commandée par le capitaine *Rigano* (2), brave officier, et qui avait position en avant de mon régiment, tint bon et arrêta la marche de l'ennemi.

Mes escadrons étaient rangés sur le terrain que j'avais reçu l'ordre d'occuper la veille, et chacun se trouvait à sa place

(1) *Beekman* (Prosper), combattit comme volontaire pendant les journées de septembre et fut blessé d'un coup de feu dans les combats du Parc; il fut nommé sous-lieutenant au 1^{er} régiment de lanciers le 14 octobre 1830 et mis en non-activité le 5 septembre 1831. (Ministère de la guerre, matricule n° 189.)

(2) *Rigano* (Pierre-François-Louis) était entré dans l'armée belge, le 11 décembre 1830, comme capitaine et avait été adjoint à la direction générale de l'artillerie. Il devint général-major commandant la 2^e brigade d'artillerie et fut pensionné, le 8 juillet 1859, comme lieutenant général honoraire (1796-1886). (Ministère de la guerre, matricule n° 847.)

de bataille. Nous ne pouvions nous dissimuler que l'ennemi gagnait du terrain en avant; ses boulets nous l'indiquaient par le mal qu'ils nous faisaient. J'avais déjà bon nombre d'hommes et de chevaux hors de combat, mais j'avais à cœur de ne me retirer qu'après une rencontre avec l'ennemi, ou bien à la suite d'un ordre supérieur.

Le régiment était admirablement disposé, et l'on aurait dit, tant son attitude était calme et noble, que c'était un vieux régiment habitué au feu.

Le 1^{er} escadron venait de faire une nouvelle perte d'hommes par les boulets, quand je vis s'approcher de moi son commandant, M. le major *Crooy* (1), qui me dit : « Mon colonel, nous ne pouvons conserver cette position, vous devriez commander la retraite. » Je priai cet officier de me dire quelle était sa place de bataille et lui enjoignis de la reprendre.

Je connaissais sa valeur de vieille date, et il ne me manquait point de justes motifs pour l'accueillir comme je venais de le faire. Du reste, on verra plus loin si je m'étais trompé.

Bientôt un boulet emporta le portemanteau du major *De Deken* (2) (vieux brave), qui avait dû tourner un peu son cheval

(1) Crooy (Adolphe-Léonard-Guillaume) servit dans les armées française et néerlandaise et fut nommé, le 10 octobre 1830, capitaine dans l'armée belge. Il devint lieutenant-colonel, commanda, le 19 avril 1832, le corps des guides et fut pensionné le 24 février 1838 (1790-1850). (Ministère de la guerre, matricule n° 857.)

(2) De Deken (Dominique) entra dans l'armée française comme élève vétérinaire, fut blessé à Barcelone, Valence et Leipzig, et devint sous-lieutenant le 14 juillet 1813. Passé avec ce grade dans l'armée des Pays-Bas, il fut promu capitaine de hussards. Il entra, le 13 novembre 1830, dans l'armée belge comme major, devint colonel commandant de place en

pour donner un ordre dans les rangs ! Enfin, à chaque instant, les boulets faisaient de nouveaux ravages ! Ce fut dans ce moment que vint me trouver le brave capitaine *Rigano* ; il me fit part qu'il venait de perdre un cheval (1) et ajouta qu'il était sans aucun ordre. Je lui dis que j'étais dans le même cas et convins avec lui d'envoyer un officier à l'un ou l'autre de nos généraux afin d'obtenir un ordre quelconque. L'officier que je chargeai de cette mission revint après un quart d'heure, me rapporter que tout était dans la déroute la plus complète, que la chaussée était encombrée par tous les corps et qu'il n'avait pu apercevoir aucun officier général. Alors je fis prier MM. les majors *Crooy*, *De Deken* et le capitaine *Rigano* de se rendre auprès de moi ; je leur communiquai le résultat de la course de cet officier et les priai de me donner leur avis, commençant par le capitaine *Rigano*. Celui-ci opina pour une retraite en règle, me donnant l'engagement de tout son appui ; je lui promis que mon régiment ne le quitterait pas et que nous rentrerions à Louvain ensemble. MM. les majors partagèrent de tous points notre manière de voir.

Je pris donc l'initiative de la retraite en faisant rompre par quatre pour traverser le petit bois qui n'avait point de profondeur et que nous avions à dos ; dans ce moment parut le général *de Marneffe*, qui approuva ma décision et m'ordonna au sortir du bois de me retirer par la droite, à distance de division et par échelons. Ce mouvement s'exé-

1841 et fut pensionné en 1849. Il fut élevé en 1855 au grade de général-major honoraire. (*Annuaire officiel de l'armée*, année 1865, p. 302.)

(1) Deux lignes ont été biffées dans le manuscrit par suite d'une rectification faite par le général *Rigano*, qui a eu le manuscrit en communication. (Note du lieutenant général *Pletinckx*.)

cuta de concert avec ceux qu'exécuta la batterie, et sauf quelques accidents de terrain, sur lesquels nous reprîmes l'ordre de colonne, nous conservâmes nos échelons comme étant l'état de choses le plus propre à reformer instantanément la ligne.

Nous avions près de deux lieues à faire pour atteindre Louvain, l'ennemi était sur nos talons ; il est vrai que toute faible qu'était cette arrière-garde que nous formions, il n'osa pas nous entamer et c'est à cet accord parfait entre *Rigano* et moi, à la bonne contenance de nos troupes que j'attribue son inconcevable pusillanimité.

La route était encombrée de voitures abandonnées, de chevaux et d'hommes morts, et de groupes arriérés de gardes civiques. Dans l'infanterie, quelques braves chefs firent des efforts inouïs pour prendre des positions, mais que pouvaient-ils obtenir par ces efforts isolés ? Je leur rends toute justice ; cependant mon but n'étant que de relater la conduite de mon régiment, je laisse à l'histoire le soin de faire leur part.

En deçà de Corbeek-Loo, venant de Louvain, la route se trouve être un peu encaissée, le terrain s'élève et domine celui qu'on a en avant de soi dans la direction de Tirlemont. *Rigano* y prit position, en divisant ses pièces de chaque côté de la route. Je fis remettre mes escadrons en ligne, je remis le commandement au plus ancien major, voulant, comme je lui disais, reconnaître l'ennemi. A cet effet, je gravis une colline que j'avais à gauche, du haut de laquelle je vis derrière un petit pli de terrain et à demi-portée de canon, le 10^e régiment de lanciers hollandais traverser les champs, au trot par quatre, pour venir, sous la protection de deux petites pièces d'artillerie, se former face en tête de notre ligne, en colonne par pelotons sur la route que nous

avions devant nous; simultanément, une division d'infanterie, marchant en masse, opérait un mouvement tendant à gagner du terrain sur mon extrême gauche et à me déborder par les hauteurs.

Frappé de cette combinaison, dont le but évident était de me charger en tête, dans le moment opportun, c'est-à-dire alors que l'infanterie aurait pu nous prendre en arrière, je rejoignis au plus tôt ma ligne, afin de prévenir le mouvement, en culbutant d'abord ce qui était déjà formé en colonne devant moi de ce régiment de lanciers; puis me frayer passage au travers de cette infanterie, après avoir rejoint mon 3^e escadron que j'aurais laissé auprès de la batterie, si elle essayait de me le barrer à mon retour, ou bien tout autre mouvement de flanc vers ma gauche dont je connaissais parfaitement le terrain et toutes les issues qui pouvaient me permettre de rejoindre Louvain. Mais quel ne fut pas mon étonnement, en arrivant en vue de mon régiment de ne plus apercevoir mon 1^{er} escadron que j'avais laissé en ligne au moment de pousser ma reconnaissance!

Le capitaine *Courtin*, à qui je demandai ce qu'il était devenu, me dit : « Colonel, le major *Crooy* a commandé par quatre au trot, dès que vous étiez éloigné, et tenez, vous pouvez le voir se dirigeant vers Louvain. » J'ordonnai immédiatement au trompette qui me suivait, d'aller de ma part intimer au major *Crooy* de revenir se mettre en ligne, faute de quoi je rendrais compte de sa conduite au roi. Cette mesure produisit son effet; le major revint avec l'escadron qu'il avait emmené avec lui! Il ne me restait pas une minute à perdre, je devais rétrograder ou culbuter ce que j'avais devant moi, après que l'artillerie m'aurait préparé la besogne; j'avais en ce moment ma droite appuyée à la route et je n'avais qu'à briser ma ligne par le

mouvement de pelotons à droite et tête de colonne à gauche, pour être en moins de deux minutes sur la colonne ennemie et être à même d'en ramener une bonne partie. Cette colonne venait de fournir une longue course au trot à travers champs et ses chevaux étaient peu propres à une fuite précipitée.

Malheureusement, le général de *Marneffe* survint ; je ne l'avais plus revu depuis le commencement de la retraite à Boutersem. Je me hâtai de lui communiquer ce qui se passait devant moi et sur ma gauche. Le général protesta d'abord contre l'exécution de la charge que je voulais faire, puis me dit : « Mais ce que vous prenez pour l'ennemi, c'est votre 4^e escadron. — Il y a, lui répondis-je, deux heures que je bats en retraite ; j'ai laissé en arrière des hommes et des chevaux, je vous affirme que cette cavalerie est ennemie ; du reste, mon général, venez, nous irons la reconnaître de plus près à nous deux. » Nous partîmes au galop, mais à peine eûmes-nous franchi quelques mètres que deux coups de canon partirent devant nous sur la route dont nous tenions le milieu ; un boulet passa entre le général, à qui je donnais la droite, et moi, et il me cria aussitôt : « Par Dieu, tu as raison ; jette ton cheval à gauche et fais demi-tour. » Nous revînmes aussitôt.

Le capitaine *Rigano*, qui, lui, n'avait pas été incrédule, avait eu soin de tenir ses pièces prêtes ; il répondit aux deux coups de l'ennemi par une décharge de toutes ses pièces, qui toutes étaient pointées sur la profondeur de la colonne ennemie ; aussi en moins de trois ou quatre minutes fut-elle sens dessus dessous. Tout le monde sait que presque tout un régiment de hussards a fui dès lors jusque dans Tirlemont ; mon oncle m'a dit avoir vu passer sur la route de Boutersem des officiers tenant la queue des

chevaux des soldats afin de ne pas rester en arrière. Enfin, la déroute commencée, je priai encore le général *de Marneffe* de me laisser charger avec deux escadrons, laissant le 3^e auprès de la batterie, persuadé que j'étais de ramener au moins la moitié de ce régiment prisonnier de guerre. Le général me refusa impitoyablement et ordonna lui-même la retraite sur Louvain.

Le 1^{er} régiment de chasseurs à cheval avec lequel nous formions brigade, qui jusque-là avait opéré sur la route de Diest, nous rejoignit. *Van Remoortere* (1) le commandait; il venait d'être témoin des faits et il en exprima tout son mécontentement au général. Tout le régiment fut témoin de ce refus! Pour moi, je portais la rage et le désespoir dans le cœur, mais force fut d'obéir! Je laisse à l'histoire l'appréciation du fait! La fuite et la déroute du 10^e régiment de lanciers de l'ennemi paralysa le mouvement combiné, par lequel je devais être ainsi que la batterie pris à revers. Notre retraite s'effectua sans être inquiétée. Au moment d'arriver en vue de Louvain, je vis venir à moi, en carrière, le général *Malherbe*, suivi du capitaine *Nique*. Le premier m'embrassa et me dit : « Mon cher *Pletinckx*, je suis chargé par le roi de venir vous féliciter sur votre présence ici avec votre régiment; il y a bien longtemps que nous vous croyions pris par l'ennemi. Le roi se trouve

(1) Van Remoortere (Charles-Antoine), ancien officier de l'armée impériale, fut admis comme capitaine dans l'armée des Pays-Bas le 11 novembre 1814 et reçut plusieurs blessures à Waterloo. Nommé major de hussards le 26 octobre 1824, il démissionna le 26 octobre 1830 et entra dans l'armée belge comme lieutenant-colonel. Il fut nommé colonel le 17 février 1831, prit une grande part à la bataille de Louvain et fut promu lieutenant général le 9 avril 1841 (1785-1853). (Voir VIGNERON, *La Belgique militaire*, Bruxelles, 1856, t. I, p. 345.)

là-bas à la porte de la ville, il a séparé la ligne de la garde civique, et afin qu'il n'y ait point de confusion, vous allez entrer en ville par la porte de Perck, vous trouverez, à l'entrée, du terrain, placez-y votre régiment et attendez des ordres. »

Le général *Malherbe* étant retourné vers la ville et le général de brigade ayant rejoint la tête de la colonne, je lui communiquai l'ordre, et la brigade se mit en colonne serrée dès que nous fûmes entrés en ville. J'ordonnai que l'on fit boire les chevaux par escadron et nous restâmes là environ une heure et demie, après quoi une colonne ennemie marcha sur la ville par la route de Tirlemont, mais fut repoussée vigoureusement par notre artillerie que Sa Majesté avait réunie sur le rempart. Peu après, un bourgeois qui me dit être le baron *de Loo* et envoyé par le roi, vint me donner l'ordre de sortir de Louvain par la porte de Bruxelles, de rejoindre la route de Louvain à Malines et d'y attendre Sa Majesté.

J'abouchai ce personnage avec mon brigadier, et l'ordre s'exécuta, mais par toute la brigade.

J'avais la tête de la colonne et lorsque celle-ci vint à couronner la hauteur, hors la porte de Bruxelles, je fus accueilli par le canon de *Saxe-Weimar*, qui avait pris position sur la montagne de Fer; nous n'étions séparés que par la vallée. Il s'agissait de trouver un chemin sur notre droite qui pût nous faire rejoindre la route de Louvain à Malines, et nous nous engageâmes dans le seul praticable et encore tellement étroit qu'il fallut faire rompre par un; il était à la fois si profond que si l'ennemi avait détaché une compagnie d'infanterie pour nous y tirailler, très peu des nôtres en seraient sortis. Mais il se contenta de nous

canonner et nous ne perdîmes que quelques hommes et quelques chevaux.

Arrivés sur la route qui conduit à Malines, et qui était notre but, je fis former les pelotons et la colonne attendit le roi.

Peu de temps après, Sa Majesté arriva et la colonne se mit à sa suite dans la direction de Malines.

Après avoir marché pendant un quart d'heure, Sa Majesté m'ayant fait appeler, me fit l'honneur de me demander si j'avais un officier bien monté dans mon régiment; je répondis que j'étais celui de tous qui l'était le mieux (je montais une jument anglaise pur sang venant du haras du duc de Guise). Alors le roi me dit : « Colonel, j'ai des inquiétudes sur la position de Campenhout, le prince de *Saxe-Weimar* pourrait s'en être emparé; allez la reconnaître et voir si le pont est à nous, remettez avant le commandement de votre régiment à un major. »

Je partis au galop pour m'acquitter de cet ordre, cependant le voisinage de *Saxe-Weimar* me donna l'idée de diriger vers la montagne de Fer, sur ma gauche, deux jeunes officiers de cavalerie que je trouvai sur mon chemin, MM. *Harou* (1), du 2^e chasseurs à cheval et *Masson* (2), du 2^e lanciers. Ils reçurent pour instruction de pousser dans la direction de la montagne de Fer, de revenir au galop vers Louvain pour prévenir le roi, s'ils voyaient des partis

(1) Harou (Henri-Prosper), né à Fayt, le 25 mars 1810, sous-lieutenant au 2^e régiment de chasseurs à cheval, décédé à Fayt, le 5 novembre 1831. (Voir *Annuaire de l'armée*, 1868, p. 294.)

(2) Masson-Deneuille (Paul-Édouard), volontaire de la compagnie des chasseurs de Chasteler, prit part aux combats livrés près d'Anvers, fut nommé sous-lieutenant de cavalerie et pensionné comme capitaine-commandant (1808-1857). (Ministère de la guerre, matricule n^o 755.)

ennemis se diriger de la plaine vers la route. Tout cela leur fut dit en galopant et je les quittai.

Arrivé à Campenhout, je trouvai le pont libre, cependant il était important de le conserver. Il se trouvait là environ trois cents fantassins qui étaient séparés de leurs corps; j'y trouvai aussi un officier de gendarmerie, je l'instituai commandant du pont; je réunis alors autour de lui tous ces soldats isolés en leur faisant comprendre, en peu de mots, le but honorable qu'ils avaient à atteindre, puisqu'il s'agissait d'assurer la retraite de Sa Majesté. Je tournai bride au galop vers Louvain et le pont fut tourné derrière moi.

En route, je vis au loin revenir dans la plaine les deux jeunes officiers, dont j'ai déjà parlé; ils accélérèrent leur marche en me voyant et me rendirent compte qu'ils étaient allés jusqu'au pied de la montagne de Fer sans être inquiétés dans la plaine. Je les remerciai et continuai ma course. Ayant rejoint le roi, je lui fis part de ce que j'avais fait à Campenhout, de l'ordre que j'avais donné à ces deux jeunes officiers de cavalerie et du résultat, puis je repris ma place à la tête de la colonne.

Un instant après vint auprès de moi M. *Lebeau*, médecin du roi, me dire que Sa Majesté venait, en présence de tout son état-major, de témoigner sa haute satisfaction sur la manière dont je m'étais acquitté de ma mission, et qu'elle l'avait chargé de prendre mes nom et prénoms.

L'accès du pont de Campenhout étant assuré, Sa Majesté continua sa marche suivie de la brigade. Nous nous mimes en bataille au delà du pont, sur la route; le roi, voulant attendre là le général *de Tieken* qui avait reçu l'ordre de le rejoindre avec une partie de son corps.

Ici se place un épisode, qui donnera la mesure des

talents militaires et de la bravoure de certains personnages qui étaient attachés spécialement au service du roi.

Le roi, qui avait bien voulu accepter ma lunette d'approche en attendant qu'un de ses valets lui apportât la sienne, afin de voir dans la direction de Louvain si *Tieken* n'arrivait point, se promenait seul à 10 ou 12 pas en avant du pont vers Louvain. Je me trouvai sur le pont ; M. le marquis *du Chasteler*, (1) général-major, aide de camp de Sa Majesté, vint à moi et me dit : « Colonel *Pletinckx*, vous devriez dire à Sa Majesté qu'elle est compromise dans sa sûreté en restant ici ; nous devrions nous retirer jusqu'à Malines, l'ennemi peut passer le canal en aval ou en amont du pont, nous cerner et nous prendre. » Je connaissais de vieille date (de Waterloo) la bravoure du noble marquis et je ne fus pas fâché d'avoir l'occasion de me moquer un peu de lui. Je l'engageai à se charger, lui, aide de camp, de cet avis auprès de Sa Majesté et j'ajoutai que nous n'avions rien à craindre d'un ennemi qui jusque-là nous avait laissés libres dans nos actions. La peur est mauvaise conseillère ; elle poussa le général à communiquer ses appréhensions au roi, qui lui donna pour réponse : « N'ayez pas peur monsieur le général, nous ne courons aucun danger, et puis nous avons là de braves gens qui feraient leur devoir » (*sic*).

Sa Majesté avait envoyé, dans la direction de Louvain, un officier d'ordonnance, le lieutenant *Gaétan* du 2^e régiment de chasseurs à cheval, s'assurer de la marche de *de Tieken*.

(1) Chasteler (marquis Albert-François du), leva à ses frais une troupe d'élite « les chasseurs de Chasteler » qui se distinguèrent pendant les journées de septembre. Chasteler fut chargé par le gouvernement provisoire d'organiser la cavalerie ; il fut ensuite grand écuyer du roi Léopold (1794-1836). (Voir *Annuaire de l'armée*, 1868, p. 334.)

Cet officier ayant été surpris dans sa course par une embuscade ennemie, reçut son feu à bout portant sans être atteint; cependant son cheval ayant fait demi-tour, il reçut cette fois une balle dans l'épaule droite qui vint casser la clavicule et s'y arrêta. Il conserva ses étriers et vint tomber en vue du pont; j'envoyai quelques hommes le relever, j'aidai le docteur *Lebeau* à extraire la balle et fis porter *M. Gaétan* à Malines par quatre hommes de chez moi.

Bientôt de *Tieken* nous ayant rejoints après s'être fait jour au travers de l'ennemi, nous nous dirigeâmes sur Malines; je reçus l'ordre d'assurer le bivouac de mon régiment sur le terrain d'exercice qui couvre la ville du côté de Louvain.

Vers 9 heures du soir — nous étions établis depuis peu de temps —, je reçus l'ordre de me porter au trot avec mon régiment au pont de Campenhout qui semblait être menacé par l'ennemi. J'étais arrivé à une demi-heure de Malines, lorsqu'un officier d'ordonnance me porta l'ordre de revenir au bivouac.

Le lendemain, Sa Majesté se porta en avant dans la direction de Louvain, avec les mêmes troupes et la 10^e batterie⁽¹⁾ qu'elle avait ramenée la veille, dans l'intention de protéger la marche du corps de *Niellon*, qui devait abandonner Louvain et nous rejoindre.

J'avais pris la position que l'on avait assignée à mon régiment. C'est là que me rejoignit d'abord *M. le capitaine De Troch*, qui faisait partie, comme capitaine en second, du 4^e escadron qui m'avait quitté la surveillance par ordre du roi.

(1) Texte corrigé par le général Rigano. (Note du lieutenant général Pletinckx.)

Le général *de Marneffe* l'interpella sur le sort de l'escadron; il lui répondit qu'il l'avait perdu en allant en fourrageurs. J'aurais à citer bien d'autres turpitudes, mais à quoi bon!

Enfin, le 4^e escadron rejoignit, avec le corps de *Niellon*!

Le lendemain, je reçus l'ordre de faire un rapport sur la conduite de chacun de mes officiers. Je le remis à mon général, complet, consciencieux, appuyé par les témoignages des chefs; mais, chose qui s'explique par la division en orangistes et patriotes, qui existait dans mon régiment comme partout, il y eut des récompenses là où il y aurait dû avoir des disgrâces et des sévices; il y eut des injustices révoltantes envers de bons patriotes, et, je le répète, c'était la conséquence de la puissance des orangistes, dont toutes les sommités entouraient le roi. On comprendra combien les faits et la conduite de certains individus avaient dû m'affecter! Quelques jours plus tard, je devins mortellement malade, je restai périliclitant pendant des années, en un mot ma carrière fut brisée.

Ici finit la narration de ces événements, mais je ne puis le terminer sans émettre une opinion, qui certes sera partagée plus tard par tous les militaires comme elle le fut dès lors par tous les vieux officiers qui avaient fait la guerre sous l'empire et que j'avais sous mes ordres : c'est que le 1^{er} régiment de lanciers aurait pu inscrire un beau fait d'armes dans les annales militaires belges, si une volonté contraire à celle de son colonel, une volonté que la discipline l'obligeait à respecter, ne s'y fût pas opposée.

Le 10^e régiment de lanciers hollandais devait être pris. C'est l'avis de plusieurs officiers qui en faisaient partie, mes anciens camarades, qui ont eu plus tard la sincérité de m'en faire l'aveu.

(S.) PLETINCKX.

EXTRAITS DES MÉMOIRES

DU

LIEUTENANT GÉNÉRAL

Comte JEAN-FRANÇOIS DU MONCEAU

ADJUDANT GÉNÉRAL

ET CHEF DE LA MAISON MILITAIRE

DE

S. M. le Roi GUILLAUME III.

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL
COMTE JEAN-FRANÇOIS DU MONCEAU

Par sa valeur, sa loyauté, la noblesse et l'élévation de ses sentiments, le lieutenant général comte Jean-François Du Monceau se montra le digne fils de Jean-Baptiste Du Monceau, comte de Bergendael, maréchal de Hollande, vainqueur des Anglo-Russes à Bergen, à qui les soldats avaient décerné le glorieux surnom de « Général sans tache ».

Né à Bruxelles le 1^{er} mars 1790, Jean-François s'engagea à l'âge de 9 ans dans l'artillerie néerlandaise et fut promu, le 28 juin 1805, deuxième lieutenant au régiment des dragons. Il prit part aux guerres d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de Zélande, et à la désastreuse campagne de Russie, pendant laquelle le froid, les privations et les maladies lui firent endurer d'affreuses souffrances, qu'il supporta avec un courage héroïque.

Dès son retour en France, il fut nommé chef d'escadron au 5^e régiment de chasseurs à cheval et envoyé à l'armée d'Allemagne. Blessé à Interbock et à Leipzig, il continua néanmoins à combattre sur les rives du Rhin. Les revers excitaient sa vaillance et, pendant la campagne de France, il accomplit de brillants faits d'armes : à Remagen, à la tête de 50 chasseurs, il chargea un régiment ennemi et lui fit 300 prisonniers ; à Troyes, il s'empara d'une batterie d'artillerie et sauta le premier sur les remparts....

Après la chute de l'empereur, Du Monceau quitta le service de la France et revint dans son pays. Pour la première fois depuis quinze ans, il jouit d'un instant de repos. Il s'en fatigua vite et, deux années plus tard, il entra dans l'armée des Pays-Bas et fut incorporé au 6^e régiment de hussards en qualité de major, fonction qu'il conserva jusqu'au 8 août 1827. Il fut alors nommé aide de camp de S. A. R. le prince d'Orange, qu'il accompagna à Bruxelles, à Anvers et à Londres pendant les troubles de 1830.

Au début de l'année suivante, il fut placé à la tête du régiment de dragons n^o 5, à ce moment dans le plus grand désarroi. Il réorganisa rapidement ce corps et le commanda brillamment pendant la campagne de dix jours. Il combattit à Berbroeck, à Herck et à Hasselt ; puis il fut adjoint à la division du prince de Saxe-Weimar, qui, par un habile mouvement tournant, avait enveloppé l'armée belge à Louvain, lorsque fut conclu l'armistice du 14 août.

Grâce à ses remarquables qualités militaires, à son zèle, à son dévouement, le comte Du Monceau parvint aux grades les plus élevés de l'armée. Il fut successivement nommé commandant de brigade, président de la commission d'instruction militaire, aide de camp du roi Guillaume II, inspecteur du corps de la maréchaussée, et enfin, en 1852, lieutenant général et inspecteur général de la cavalerie. Le 30 mai 1854, il quitta le service actif, devint chef de la maison militaire du roi Guillaume III et président de la commission de la Cour, hautes charges qu'il remplit jusqu'à sa mort, survenue à La Haye le 1^{er} mars 1884.

Observateur impartial, exempt de parti pris et d'animosité, le lieutenant général comte Jean-François Du Monceau a relaté avec précision les événements qui se

sont déroulés sous ses yeux. Son style simple, parfois négligé, montre qu'il s'est peu soucié de la forme; il s'est préoccupé surtout de l'exactitude des faits, et c'est ce qui donne à ses écrits une grande valeur historique.

Des raisons de convenance personnelle ont empêché jusqu'à présent le lieutenant général comte Henri Du Monceau, aide de camp général et chef de la maison militaire de S. M. la reine Wilhelmine, de publier les *Mémoires* de son père. Il a bien voulu cependant me communiquer la partie de ces *Mémoires* qui concerne les événements de 1830 et de 1831, ce dont je lui suis profondément reconnaissant.

M É M O I R E S

Le comte Du Monceau, nommé lieutenant-colonel au 8^e régiment des hussards en garnison à Gand, venait de s'installer dans cette ville avec sa famille...

... Tout marchait bien et nous nous figurions déjà le plus agréable avenir dans notre nouvelle demeure, lorsque, dans la matinée du 25 août, le régiment se trouvant de très bonne heure sur le terrain des manœuvres y fut rejoint par le colonel *de Brias* (1), qui aussitôt s'empessa de réunir le corps d'officiers pour leur apprendre que, dans la soirée de la veille, de graves désordres avaient eu lieu à Bruxelles, qu'ils avaient débuté par un certain tumulte au théâtre de la Monnaie, après une représentation de la *Muette de Portici*; qu'ensuite la foule, réunie sur la place devant la salle, s'était portée vers la demeure du libraire *Libry-Bagnano*, imprimeur du journal officiel *Le National*, rue

(1) Brias (Louis-Antoine, comte de) s'engagea, en 1806, dans l'armée française, fut nommé sous-lieutenant le 27 avril 1807 et capitaine le 20 juillet 1813, pour sa belle conduite à la bataille de Vittoria. Après la chute de Napoléon, Brias entra avec son grade dans l'armée des Pays-Bas et eut la jambe droite fracassée à Waterloo. Colonel du 8^e hussards à la révolution, il donna sa démission le 5 novembre 1830 et devint, le 29 avril 1831, colonel du 2^e régiment belge de chasseurs à cheval. Général de brigade le 16 octobre 1831, il fut promu lieutenant général le 4 septembre 1837, et mis à la retraite en 1842 (1781-1855). (Voir VIGNERON, *La Belgique militaire*, Bruxelles, 1855, t. I, p. 161.)

de la Madeleine, et l'avait dévastée de fond en comble; que, dispersée tardivement par une compagnie de grenadiers, accourue sur les lieux, cette foule s'était précipitée de là vers l'hôtel du ministre de la justice, au Sablon, criant : « *Abas van Maanen!* », « *Vive de Potter, vivent les Parisiens!* »; que le ministre était parvenu heureusement à s'évader par une porte de derrière, mais avait eu son hôtel pillé et incendié; que dès lors ces désordres n'avaient cessé de s'accroître toute la nuit et que la populace était accourue pour s'y mêler, se répandant partout, cassant les vitres au palais de justice, brisant les réverbères, arrachant les enseignes aux armes royales du devant des boutiques, envahissant encore la demeure du directeur de la police, *M. de Knyff*, et brûlant son mobilier; qu'enfin cette émeute semblait avoir pris des proportions fort inquiétantes.

Naturellement très préoccupé, ainsi que nous tous, de ces terribles nouvelles, qui faisaient entrevoir des suites semblables à celles des récentes journées de juillet à Paris, le colonel ne fut plus guère disposé à faire continuer les manœuvres, dont nous étions occupés, et ne tarda pas à nous ramener en ville, où le récit des funestes événements commençait à circuler également, amplifiés de divers détails exagérés ou de nature à exalter l'esprit public.

Déjà j'étais prêt à partir le 28 août, pour La Haye, où je devais reprendre mon service d'adjudant le 1^{er} septembre, et je comptais m'y rendre en passant par Bruxelles, afin de reconduire ma femme chez sa mère à Vilvorde, en vue d'y attendre mon retour; mais les circonstances survenues me firent entrevoir la nécessité, d'abord de précipiter mon départ pour ne pas risquer d'être entravé plus tard, puis, surtout, d'éviter le foyer de l'insurrection, en faisant un détour par Anvers.

Ayant donc obtenu l'autorisation de partir dès le lendemain 27 août, je courus aussitôt après notre retour en ville, retenir des places à la diligence, puis m'acquitter de mes visites d'adieu, auprès des diverses autorités, c'est-à-dire du gouverneur de la Province, M. *Van Doorn de Westcapellen* ⁽¹⁾; des généraux *Ghigny* ⁽²⁾ et *Van Oldenneel* ⁽³⁾, du colonel *van Doorn* ⁽⁴⁾, commandants respectifs de la division militaire, de la province et de la place. Ce dernier, très âgé, avait pour ainsi dire perdu la tête en ce

(1) Doorn Van Westcapellen (Henri Jacob, baron van), gouverneur de Zélande et ensuite gouverneur de la Flandre orientale. Il abandonna ces fonctions le 4 octobre 1830 et devint ministre de l'intérieur, puis ministre d'État. Vice-président du Conseil d'État de 1840 à 1848, il fut nommé grand-chambellan par Guillaume II et grand-maréchal par Guillaume III (1786-1853). (Voir VAN DER AA, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, Haarlem, 1858, t. IV, p. 268.)

(2) Ghigny (Charles-Étienne, baron) s'engagea dans une compagnie franche qui combattait pour l'indépendance de la Belgique sous les ordres du général Van der Mersch et fut nommé capitaine en 1792. Incorporé dans l'armée française, il prit part aux campagnes d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne, de Portugal, de Russie, de France. Admis comme colonel dans l'armée des Pays-Bas, le 27 mars 1815, il fut promu général le 21 avril suivant et lieutenant général, chargé du troisième grand commandement militaire, le 26 juin 1826. Après la révolution, il quitta le service et rentra en Belgique. (Voir VIGNERON, *La Belgique militaire*, t. I, p. 505.)

(3) Oldenneel (Guillaume-Antoine-Joseph, baron van), commanda la division des cuirassiers n° 9, puis fut nommé général commandant la province de la Flandre orientale (1778-1836).

(4) Van Doorn (Jean-Élie), commandant supérieur de Nieuport le 14 avril 1815, fut nommé commandant de place, à Gand, le 16 mars 1816. Général-major le 24 novembre 1816, il fut placé en non-activité, le 23 décembre 1830 (1758-18). (*Renseignements fournis par le Ministère de la guerre hollandais.*)

moment; mais tous les autres me parurent, quoique préoccupés des circonstances présentes, très résolus à maintenir l'autorité du gouvernement. Tous me recommandèrent de dire à La Haye, qu'il n'y avait aucune apparence de désordre dans les Flandres; que l'esprit de la troupe et de la bourgeoisie restait rassurant, et que cet esprit autorisait l'espoir du maintien de la sécurité publique, en dépit des excitations révolutionnaires de quelques meneurs bien connus, dont on avait tout à craindre.

En effet, je pus, pendant mes diverses courses, m'apercevoir qu'une agitation avide de nouvelles régnait en tous lieux parmi la population. De nombreux groupes d'ouvriers désœuvrés stationnaient entre autres aux abords du bureau des messageries. Ils s'abstenaient encore de tous désordres ou insultes, mais leur attitude n'en était pas moins menaçante, aussi les autorités s'empressaient-elles de prendre des mesures de précaution. Une garde bourgeoise, composée des principaux notables de la ville était organisée sous les auspices du bourgmestre M. *Van Crombrughe* (1); on s'occupait de l'armement et de l'approvisionnement de la citadelle; pendant toute la nuit suivante, ma femme et moi entendîmes les roulements incessants et lugubres des transports d'artillerie et de munitions passant à cet effet, sous nos fenêtres. Ma femme s'en alarmait beaucoup et je cherchais vainement à la rassurer, ne sachant trop moi-même me défendre de sinistres pressentiments pour

(1) Crombrughe (Joseph-Jean Van), conseiller de l'intendance du département de l'Escaut, membre de la 2^e Chambre des États-Généraux et conseiller d'État sous le gouvernement hollandais; à la révolution, il fut nommé bourgmestre de Gand et il parvint par de sages mesures à maintenir le bon ordre dans la ville (1770-1842).

l'avenir, car indépendamment des conséquences politiques, nous avons pour notre part un pillage de mobilier à redouter, étant obligé de l'abandonner sous la seule garde de mon ordonnance *van de Zilver*, logé en notre maison avec mes chevaux, et sans nous trouver suffisamment rassurés par la garantie de sécurité que nous promettait notre propriétaire le sieur *Blanquart*, gros bras-seur, bon bourgeois, mais très prononcé en faveur du parti de l'opposition.

Ayant quitté Gand par Saint-Nicolas et Anvers le vendredi 27 août de grand matin, nous arrivâmes le soir à Vilvorde. Les esprits y étaient généralement fort exaltés parmi la population; on y expliquait l'événement de l'avant-veille à Bruxelles, comme sans importance à son début, mais poussé ensuite fatalement au désordre et à l'émeute, par une intervention intempestive et brutale, disait-on, de la police et des troupes de la garnison; puis on approuvait grandement la création d'un Comité de Salut public, qui, venant d'être formé spontanément à l'hôtel de ville pour la répression des troubles, avait aboli aussitôt l'impôt sur la mouture, exigé et obtenu de l'autorité militaire, représentée par le général *de Bylandt*, que les troupes s'abstinsent de toute intervention ultérieure, armé enfin une garde bourgeoise, sous les ordres de M. le baron *van der Linden-d'Hooghorst*. On se plaisait à raconter encore que le général *Aberson* (1), commandant de la maréchaussée, s'effor-

(1) *Aberson* (Frédéric-Nicolas-Lucretius, général-major), ancien officier de l'empire français, avait été nommé commandant de place d'Amsterdam le 5 mai 1825 et inspecteur du corps de la maréchaussée le 3 mai 1829. Il fut pensionné le 27 avril 1840 (1779-1859). (*Renseignemens fournis par le Ministère de la guerre hollandais.*)

çant d'apaiser la foule réunie sur la place Royale, s'y était vu bafoué et ridiculisé par elle; qu'une vieille femme lui avait même dérobé son épée hors du fourreau pendant qu'il pérerait, que la garde bourgeoise étant intervenue avait réussi à disperser la multitude comme par enchantement; que l'ordre était rétabli maintenant, qu'on prétendait être assuré de le maintenir dorénavant, pourvu qu'aucune troupe ne cherchât à s'en mêler; qu'ayant appris l'approche de la 15^e *afdeeling* d'infanterie, arrivant d'Anvers, sous les ordres du colonel comte de *Lens* (1), une députation de l'état-major de la garde bourgeoise avait été envoyée à sa rencontre pour lui enjoindre de s'arrêter, sous peine de se voir combattre par la population, s'il prétendait entrer en ville; enfin que des Borains arrivaient de Mons pour seconder la résistance. Ces récits enthousiastes n'étaient, à mes yeux, aucunement rassurants. J'y voyais la réussite habilement combinée de nos agents révolutionnaires imitant ceux de Paris; j'en étais profondément affligé, prévoyant déjà tout ce qui s'en est suivi depuis.

Je quittai Vilvorde le 28 dans l'après-midi et arrivai, le soir vers les 9 heures, à Anvers. Il y régnait une grande agitation, comprimée cependant par des mesures énergiques. De nombreuses et fortes patrouilles commandées par des officiers et composées mi-partie de troupes de ligne et de *schutterij*, circulaient dans les rues parmi la foule. Les façades de toutes les maisons étaient éclairées d'une

(1) *Lens* (François, comte de), ancien officier de l'armée autrichienne, était passé, en 1814, au service des Pays-Bas comme lieutenant-colonel du 30^e bataillon d'infanterie de milice; il fut nommé colonel en 1826. Pendant la campagne de Dix-Jours, il fut attaché à l'état-major de la 2^e division d'infanterie. Pensionné, le 2 juin 1833, comme général-major (1774-18). (*Idem.*)

ou plusieurs lumières, à l'étage supérieur, hors de la portée des émeutiers : l'action des autorités se signalait de toute part.

La diligence vers La Haye ne devant partir qu'à 11 heures et me laissant ainsi quelques instants de loisir, j'en profitai pour courir chez le général *Chassé*, chef du grand commandement militaire, dont Anvers était le chef-lieu, à l'effet d'y recueillir quelques renseignements au sujet de l'état des choses, et d'offrir mes services par rapport à ce qu'on voudrait me confier pour La Haye.

Le général habitait à deux pas de la porte de Bruxelles, où un poste d'infanterie très considérable veillait à sa sécurité. Il me reçut immédiatement et m'ayant pris à part me dit en substance qu'« une tentative d'émeute semblait se préparer à Anvers, mais qu'il était sur ses gardes et saurait la dompter, qu'il avait une entière confiance dans les troupes de la garnison, et même dans une bonne partie de la *schutterij*, choisie et réunie par les soins de ses chefs, MM. les colonels *Geelhand della Faille* ⁽¹⁾ et le major *de Jaeger*, que le dévouement de ces messieurs paraissait être à toute épreuve, qu'il en était de même par rapport au bourgmestre, *M. de Caters* ⁽²⁾; que tous le secondaient avec zèle, et qu'en outre 900 des principaux

(1) *Geelhand* (Charles-Joseph), membre de la 2^e Chambre des États-Généraux, vice-président du tribunal de 1^{re} instance d'Anvers (1772-1842).

(2) *Caters* (Guillaume-André de), ancien commandant de la garde bourgeoise d'Anvers, fut nommé membre de la 2^e Chambre des États-Généraux le 14 octobre 1815. Il devint, le 26 février 1828, colonel de la garde communale et, le 10 octobre suivant, bourgmestre de la ville d'Anvers, fonctions qu'il conserva jusqu'à la révolution (1773-1859). (Voir *STEIN d'ALTENSTEIN, Annuaire de la noblesse de Belgique*, année 1881, p. 56.)

négociants de la ville s'étaient offerts en armes pour l'appuyer de leur influence morale». Puis il ajouta qu'« étant informé d'une prochaine arrivée de LL. AA. RR. les *princes d'Orange et Frédéric* et supposant que je les rencontrerais en route, il m'engageait à leur dire de sa part non seulement ce qui précède, mais encore qu'il ne doutait pas de la réussite de ses mesures pour contenir l'émeute pendant cette nuit, mais qu'il s'attendait à des tentatives de désordre plus sérieux pour le lendemain, vu que c'était un dimanche; qu'on pourrait se trouver dans ce cas obligé à l'emploi sévère de moyens de répression; qu'en pareille circonstance l'apparition de LL. AA. RR. à Anvers ne pourrait être que très nuisible et surtout déplacée, qu'elles se compromettraient en se trouvant mêlées à des actes de compression militaire, qu'elles ne devaient se présenter que comme conciliatrices, et aucunement se flatter de parvenir à arrêter les désordres par leur seule présence; que les esprits étaient généralement bien trop montés pour que ce dernier espoir pût être réalisé, qu'au point où en étaient arrivées les choses, l'appareil et, s'il le fallait, l'emploi énergique de la force pouvait seul assurer le repos ainsi que la sécurité publique. Enfin qu'en considération de ces motifs, il priait LL. AA. RR. d'attendre l'issue des événements probables du lendemain avant de paraître à Anvers, afin de ne pas compliquer encore par leur présence tous les embarras dont il était déjà entouré ».

Pourvu de ce message du général, je m'empressai de rejoindre ma diligence et, remis en route aussitôt, je rencontrai les princes le lendemain, 29 août, dans la matinée, entre Westwezel et Grootzundert. LL. AA. RR. avaient quitté La Haye la veille au soir, s'étaient arrêtés à Bréda pendant environ deux heures pour y recueillir des renseignements,

et, rassurés par rapport à ce qui s'était passé la veille à Anvers, se rendaient maintenant en cette ville.

J'avais recommandé au conducteur de la diligence de me prévenir lorsqu'il verrait approcher leur chaise de poste et m'empressai de descendre sur la route dès que j'en fus averti. LL. AA. RR., voyageant ensemble dans une même voiture, la firent arrêter en m'apercevant, et je courus leur communiquer ce dont j'étais chargé de la part des autorités de Gand, mais surtout du général *Chassé*, y ajoutant ce que j'avais vu, appris ou pu juger par moi-même. Il s'ensuivit que les princes résolurent de s'arrêter provisoirement au relai de poste de Gooreind, et il me fut enjoint de les y rejoindre immédiatement.

Nous étions heureusement à proximité d'une auberge où je pus faire déposer ma malle et me procurer une carriole qui me conduisit au rendez-vous désigné. J'y trouvai réunis à la suite des princes : le général de *Constant Rebecque*, les colonels *van Limburg-Stirum* et de *Cruyckenbourg* (1) ; le chambellan *Sirtema van Grovestins*, puis, à titre de secrétaire, le comte de *Hogendorp*, référendaire au conseil d'Etat, enfin les adjudants du *prince Frédéric*, lieutenant-

(1) Cruyckenbourg (Henri du Fourneau, comte de), né à Bruxelles en 1785, entra au service de l'Espagne et fut successivement aide de camp des généraux Palafox et Wellington. Il assista aux batailles de Nera-Orthes, de Chiclesia et de Toulouse, et fut décoré des ordres de Ferdinand et du Bain. En 1815, il entra au service des Pays-Bas et fut pris comme aide de camp par le prince d'Orange. Il accompagna, en 1830, le prince en Belgique, puis en Angleterre. Il fut ensuite chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg. En 1831, il s'exila à Aix-la-Chapelle, ne voulant pas combattre contre les Belges. Il rentra plus tard en Hollande, devint lieutenant général. (Voir STEIN, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, année 1859, p. 143.)

colonel *Waldkirch* ⁽¹⁾, major *de Ceva* ⁽²⁾ et capitaine d'artillerie *van Limburg-Stirum*, qui venait d'être envoyé à Anvers pour y recueillir des renseignements ultérieurs au sujet de l'état actuel des choses.

Ensuite, nous vîmes arriver le lieutenant de *Goltz*, du régiment des hussards n° 8, venant de Gand pour être attaché à l'état-major du prince *Frédéric*, puis, bientôt après, le général *Boreel* ⁽³⁾, accourant de Bruxelles, où il était établi et avait pu suivre les événements des derniers jours, dont il nous fit le récit suivant :

« A la suite des désordres du 25 août, dus primitivement à 200 ou 300 exaltés de la classe aisée, suivis de leurs satellites, une émeute bien plus sérieuse de la populace s'était prononcée pendant la nuit et la matinée du lendemain. Les demeures du gouverneur de la province et du commandant de place avaient encore été pillées et incendiées, ainsi que diverses fabriques et manufactures des environs, et précé-

(1) *Waldkirch* (Jean Charles de), né à Grave le 30 avril 1777, nommé adjudant du prince *Frédéric* le 27 mars 1814. Il fut pensionné le 29 février 1838 avec le grade de général major.

(2) *Ceva* (Alexandre de), ancien adjudant du général baron *Ghigny*, fut, en 1827, nommé major et adjudant du prince *Frédéric*; lieutenant-colonel en 1831, colonel en 1839, il fut pensionné comme général-major le 18 décembre 1841. Il avait été créé par S. M. le roi *Guillaume III* adjudant en service extraordinaire (1791-1876). (*Renseignements fournis par le Ministère de la guerre hollandais.*)

(3) *Boreel* (*Jonkheer Guillaume*), général-major, fut chargé, le 22 mars 1831, d'inspecter la cavalerie légère. Il commanda une brigade de cavalerie pendant la campagne de Dix-Jours, fut nommé lieutenant général le 22 septembre 1840, fut pensionné le 1^{er} janvier 1841 et devint grand-maitre des écuries du roi *Guillaume II*; puis, le 20 avril 1849, il fut nommé grand-maitre de la maison du roi *Guillaume III* (1774-1851). (Voir *VAN DER AA, Biographisch Woordenboek*, t. II, p. 925.)

demment les hôtels du ministre de la justice et du directeur de la police ; plusieurs factionnaires, postes et patrouilles de la garnison désarmés, les autorités civiles et militaires méconnues et la troupe, retenue d'abord par des recommandations explicites d'agir avec modération, s'était vue enfin obligée de faire un usage sérieux de ses armes. Le lieutenant-colonel *Everts* (1), dont le bataillon de chasseurs (tout composé de Belges) occupait le marché du Grand Sablon, s'y voyant assailli par une multitude effrénée, avait dû, pour s'en dégager, ordonner une décharge bien ajustée, qui abattit trois ou quatre de ces forcenés et dispersa le reste, mais fit jeter de hauts cris et redoubla le tumulte par toute la ville.

« Dès lors, le conseil de régence avait jugé nécessaire de céder aux instances qui lui étaient adressées de toutes parts, d'abord pour la réunion d'une garde bourgeoise dont l'influence morale pût comprimer l'effervescence populaire, prétendument excitée plutôt que réprimée par l'intervention des troupes, et, ensuite, pour exiger que celles-ci se bornassent dorénavant à protéger les palais, sans plus se mêler des soins de sécurité publique, dont on les supposait disposées à abuser. Les généraux de *Bylandt*, *Aberson* et *Wauthier*, commandants respectifs des troupes de la maréchaussée et de la place, réunis en conseil, avaient jugé

(1) *Everts* (Henri-Pierre, Jonckheer) entra dans la légion étrangère au service de la France, le 1^{er} août 1792, et fit les campagnes de la république et de l'empire. Il prit part à la désastreuse campagne de Russie comme major au 33^e léger, régiment qui fut complètement anéanti à Crasnoé, en protégeant la retraite de la grande armée. Après un emprisonnement en Russie, il passa, en juillet 1814, au service des Pays-Bas, devint général-major et fut pensionné en 1839. Il a écrit des mémoires inédits.

prudent de consentir à cet accord pour éviter tout conflit avec la garde bourgeoise, sous la réserve cependant d'une liberté entière d'intervention ultérieure dès qu'ils le jugeraient nécessaire.

« Quant à la garde communale ou *schutterij*, dont l'appel sous les armes fut un instant mis en question, il avait fallu y renoncer en considération de la défiance qu'elle inspirait, puis d'ailleurs de la disparition de son chef, le colonel *Germain*. Les conditions susdites étant acceptées de commun accord, la garde bourgeoise s'était mise à l'œuvre, avait réussi effectivement à dissiper les attroupe-ments, à mettre fin au pillage et aux incendies et à rétablir une apparence d'ordre et de sécurité publiques; mais, exaltée par ses succès et probablement aussi par des instigations perfides, elle avait prétendu ensuite s'opposer à l'arrivée des troupes qui, des garnisons voisines, accouraient à son aide, motivant cette prétention par le prétexte que ces troupes lui étaient hostiles et tendaient, sinon à la combattre ostensiblement, du moins à lui ravir l'honneur de la répression des désordres.

« Il s'en était suivi qu'une députation composée de MM. *van der Smissen*, comte *van der Burch*⁽¹⁾ et autres membres de l'état-major de la garde bourgeoise, s'était présentée de nouveau chez les généraux pour leur communiquer l'expression de cette inquiétude, en l'appuyant toujours

(1) Van der Burch (Louis, comte) était capitaine de cavalerie dans l'armée des Pays-Bas. A la révolution, il alla trouver le prince d'Orange, lui exposa sa répugnance à combattre contre ses concitoyens et fut délié par le prince de son serment de fidélité. Il entra alors dans l'armée belge, combattit à Kermpt, devint colonel des guides et officier d'ordonnance de Léopold I^{er} (1800-1880).

d'appréhensions infinies au sujet d'un conflit désastreux à prévoir en cas d'apparition des dites troupes, et invoquant la sagesse ainsi que le patriotisme de ces messieurs pour prévenir un pareil malheur par la concession d'un temps d'arrêt dans l'approche des troupes en question, ne fût-ce que pendant deux ou trois jours, pour que les esprits aient le temps de se calmer en attendant les ordres ultérieurs du gouvernement.

« Les généraux avaient encore fini par céder à ce désir ; mais, au moment d'expédier leurs ordres à cet effet, un bataillon d'infanterie suivi de trois escadrons de dragons, venant de Vilvorde et de Malines, étaient parvenus à forcer la consigne des portes pour rentrer en ville par les boulevards et rejoindre la garnison au palais, en face du Parc, laissant toutefois en dehors, devant le pont de Laeken, sous la garde d'un poste de quatre dragons, un caisson chargé de cartouches, dont ils n'avaient pu se faire suivre. Dès lors, un nouveau tumulte avait éclaté en ville, des gens à l'aspect sinistre, farouche, étaient apparus de toutes parts en criant à la trahison. Les magasins des armuriers avaient été vidés, la garde bourgeoise s'était vue débordée à son tour ainsi que l'avait été précédemment la garnison ; son chef, le baron *van der Linden-d'Hooghvorst*, effrayé de ce nouvel incident et accablé d'ailleurs par la responsabilité dont il était chargé, s'était empressé de convoquer une assemblée de notables à l'effet de pourvoir aux dangers pressants. Les fauteurs les plus acharnés de l'opposition envers le gouvernement y étaient accourus : leur influence n'avait pas tardé à y dominer ; l'assemblée s'était ainsi vue entraînée à des tendances séditeuses ; ses agents se décorèrent d'écharpes et de brassards aux triples couleurs brabançonnnes : rouge, jaune et noir ; de nombreux drapeaux aux

mêmes couleurs ou à celles de France pavaisèrent les rues ; par contre, les emblèmes de la royauté disparurent de toutes parts ; les autorités légales ne conservèrent plus aucune ombre de pouvoir, et l'assemblée des notables, précédée par le baron *de Secus* (père), et ayant M. *Van de Weyer* pour secrétaire, fut dès lors prépondérante sous la domination latente de quelques meneurs réunis dès le premier jour en Comité de Salut public.

« Cependant, la bourgeoisie de Bruxelles commençait à entrevoir maintenant le but coupable de ces meneurs et à se rallier aux gens modérés ; l'inquiétude se propageait parmi elle à l'aspect de la multitude effrontée qui inondait les rues en vociférant des cris et des chants séditieux ; aussi, la saine majorité n'aspirait-elle plus qu'à se voir délivrée de ces désordres, et il était à espérer que si des forces suffisantes se présentaient à l'appui de l'opinion publique, celle-ci ne tarderait pas à prévaloir en faveur du gouvernement, d'autant plus qu'on admettait généralement les bonnes intentions de MM. *de Secus* et *van der Linden-d'Hooghvorst* et qu'on ne se défiait que d'une partie de leur entourage.

« Quant aux troupes de la garnison, leur esprit de discipline et de modération continuait à rester excellent. Plusieurs officiers en retraite étaient venus s'y rallier spontanément. Elles bivouaquaient dans les écuries, cours et jardins des palais du roi et du *prince d'Orange*. Leur approvisionnement en vivres était assuré régulièrement sous la garantie de la garde bourgeoise ; les officiers et soldats pouvaient circuler librement en ville, pourvu que ces derniers fussent sans armes. La 13^e division d'infanterie se trouvait arrêtée à Vilvorde et paraissait également animée des meilleures dispositions pour combattre les pillards et

leurs instigateurs, sans aucune apparence de l'animosité qu'on se plaisait à lui supposer par rapport à la bourgeoisie. »

Le général *Boreel* ayant ajouté ensuite qu'en passant à Anvers, le matin, il n'y avait aperçu aucun indice de désordre ni même d'agitation, et *M. de Goltz* s'étant joint à cet avis, le prince m'observa que cela ne semblait guère s'accorder avec les prévisions dont le général *Chassé* m'avait chargé de lui faire part. Il me permit d'observer à ce sujet que la journée n'était pas encore écoulée, que les appréhensions du général avaient surtout rapport à la soirée du dimanche actuel, et qu'il devait trop bien connaître l'esprit de la population d'Anvers pour que son opinion à ce sujet ne fût pas suffisamment motivée. D'ailleurs, le colonel *van Stirum* ne pouvait tarder à revenir de sa mission à Anvers, pourvu de nouveaux renseignements positifs, mais le prince était tellement impatient de savoir à quoi s'en tenir qu'il ne put se résigner à attendre ce retour et résolut de s'approcher encore plus d'Anvers, en se rendant immédiatement à Merxem.

Voyant le départ décidé, je m'empressai de le devancer, vu que ma cariole à un cheval ne pouvait tarder à être dépassée par le reste de la suite des princes courant la poste. *M. de Goltz* m'accompagna et m'apprit en route ce qui s'était passé à Gand depuis mon départ, entre autres qu'aucun désordre n'y avait eu lieu, que l'agitation populaire semblait s'y calmer, que l'esprit de la garnison restait toujours très rassurant, que celui de notre régiment des hussards ne laissait surtout rien à désirer sous le rapport de la troupe, que même les nombreux Wallons compris dans les rangs de celle-ci se montraient fidèles et résolus ; mais que parmi les officiers, il s'en trouvait dont on avait à

se défier sous plus d'un rapport, que déjà une certaine mésintelligence commençait à se prononcer et que les douteux surtout trouvaient un rude antagoniste dans le capitaine *Thirion* ⁽¹⁾, auquel se joignait comme modérateur le vieux capitaine *Crispiels* ⁽²⁾.

Ainsi que je l'avais prévu, les princes ne tardèrent pas à me dépasser et nous n'arrivâmes qu'assez longtemps après eux à Merxem. Ils étaient descendus à la maison de campagne située à l'entrée du village, à droite, et nous les trouvâmes à table, ainsi que toute la suite avec la famille du propriétaire qui paraissait réunie au grand complet, à l'occasion de la kermesse ou de quelque autre fête de village qu'on célébrait ce jour. Les rues et les cabarets se trouvaient remplis de monde. Le colonel *van Stirum* était revenu d'Anvers et avait réitéré les recommandations du général *Chassé*, insistant toujours pour que l'arrivée de LL. AA. RR. en ville fut retardée jusqu'au lendemain. N'ayant plus trouvé de place à table, *de Goltz* et moi fûmes servis à part, dans un salon de devant, où nous vîmes bientôt arriver une députation composée de MM. le comte *Félix de Mérode*, *Charles d'Hooghvorst* ⁽³⁾, *Ferdinand de Secus* ⁽⁴⁾, *Alexandre Gendebien* et *Palmaert* (père), venant

(1) Thirion (Nicolas), né à Bréda, le 25 juillet 1778, capitaine au régiment de hussards n° 6, fut nommé major le 28 septembre 1833 et pensionné le 27 octobre 1843.

(2) Crispiels (Jean-Georges), né à Gand, le 17 mai 1777, était capitaine au régiment de hussards n° 8.

(3) Van der Linden-d'Hooghvorst (Joseph, baron), maire de Bruxelles sous le régime hollandais, fut, après la révolution, membre du Congrès national et sénateur (1782-1846).

(4) Secus (Frédéric, baron de), membre des Etats provinciaux du Hainaut, fut nommé au Congrès par deux collèges, Ath et Soignies, et fit ensuite partie de la Chambre des représentants (1787-1862).

de Bruxelles et se rendant à La Haye. Ces messieurs ayant appris la présence des princes sur les lieux, se présentaient pour solliciter une audience de LL. AA. RR. Je courus les annoncer, et ils furent immédiatement admis; l'entrevue dura environ une demi-heure, puis ladite députation se retira pour continuer son voyage. On la disait chargée d'aller présenter au roi une adresse ⁽¹⁾ en redressement de griefs de la part de l'assemblée des notables réunis à Bruxelles.

Parmi diverses autres personnes inconnues qui sollicitèrent ensuite la faveur d'être admises à présenter leurs hommages aux princes, figuraient deux messieurs de haute taille, père et fils, au sourire mielleux, s'insinuant constamment parmi nous, visiblement désireux d'entendre notre conversation, tellement obséquieux enfin que nous jugeâmes devoir nous en défier, d'autant plus que leur dévouement apparent cachait mal une certaine tendance à propager des nouvelles alarmantes; nous nous appliquâmes donc à les écarter, mais ce fut en vain; leur persistante indiscretion l'emportait sur tout sentiment de susceptibilité.

Sur ces entrefaites, la nuit approchait et nous tous de la suite des princes, nous nous inquiétions du danger qui pouvait résulter de la foule bruyante dont les cabarets étaient remplis et qui, inoffensive pour le moment, pouvait devenir hostile plus tard. D'ailleurs il y avait toujours à craindre que quelque bande d'émeutiers ne vint d'Anvers, puis notre présence prolongée ne laissait pas de gêner la famille de notre hôte; ce fut donc avec plaisir que nous vîmes LL. AA. RR. se décider au départ vers les 9 heures,

(1) Voir mes *Documents inédits sur la Révolution belge*. p. 45.

pour retourner ostensiblement à Brasschaet, d'où nous poussâmes ensuite jusqu'à Gooreind, notre station du matin. Les princes y occupèrent les appartements du haut; leur suite fut reléguée sur la paille au rez-de-chaussée, le général *Boreel* était resté à Merxem. Le lendemain, lundi 30 août, dès les 6 heures du matin, nous retournâmes chez notre hôte de la veille à Merxem, pour y attendre les rapports du général *Chassé*, qui ne tardèrent pas à nous apprendre que la soirée et la nuit précédente s'étaient passées paisiblement et qu'aucune considération ne s'opposait plus à ce que LL. AA. RR. parussent à Anvers.

Dès lors il fut résolu de s'y rendre à 10 heures. En attendant, on déjeuna, puis le major *de Ceva* et moi fûmes nous promener jusqu'à l'issue du village vers la ville. Le calme était entièrement rétabli dans l'endroit, aucune apparence de quelque préoccupation séditieuse ne se signalait; chacun des habitants vaquait paisiblement à sa besogne sans paraître songer à nous. Seulement quelques rares individus paraissaient nous considérer d'un air farouche, il en fut de même en ville lors de notre entrée qui eut lieu sans aucune solennité ni démonstration quelconque. LL. AA. RR. se rendirent au palais sur la place de Meir, où elles reçurent immédiatement le général *Chassé*, puis le gouverneur civil de la province, le bourgmestre de la ville, *M. de Caters*, et ensuite le corps d'officiers de la garde communale (*schutterij*), auquel le *prince d'Orange* exprima en termes chaleureux toute la reconnaissance que leur devaient leurs concitoyens pour le service rendu à la cause publique par leur coopération au maintien de l'ordre, et la satisfaction personnelle qu'il éprouvait en sa qualité de commandant en chef des gardes communales d'apprendre le noble exemple que celle d'Anvers venait de donner par sa

conduite si honorable des derniers jours ; ajoutant ensuite qu'il allait s'empresser d'en rendre compte au roi et se trouvait heureux, en attendant, de pouvoir déjà immédiatement leur exprimer l'assurance d'une gratitude sincère de la part de Sa Majesté ; puis embrassant cordialement chacun de ces messieurs comme camarade, il leur répéta qu'ils avaient tous parfaitement répondu à son attente et tenu les promesses faites lors de son inspection de l'automne précédent.

Après la sortie des officiers de la *schutterij*, furent introduits ceux de la garde bourgeoise, formés pour les besoins du moment et composés des principaux notables de la ville. Le prince les accueillit avec une distinction toute particulière et leur dit qu'il avait appris avec une vive satisfaction l'appui loyal dont ils avaient secondé les autorités ; le service essentiel rendu ainsi par l'influence morale de leur haute position et leur participation active au maintien de la sécurité publique ; que l'esprit d'ordre et de légalité dont ils avaient fait preuve en cette circonstance témoignait de leur dévouement aux institutions fondamentales du pays ; qu'en effet toute liberté politique devait être fondée sur la loi, qui seule peut en garantir la durée ; qu'en reconnaissant ce principe, ils s'étaient signalés comme de véritables Belges, qu'il se ferait un devoir d'en rendre un compte exact au roi ; qu'en attendant il se plaisait à leur garantir l'assurance de voir la ville d'Anvers éprouver les effets de la bienveillance royale méritée plus que jamais en ces derniers jours ; qu'eux tous pouvaient d'ailleurs compter personnellement sur le souvenir de Sa Majesté à leur égard, que pour sa part il se trouvait heureux de leur exprimer ses remerciements et félicitations personnelles et sincères au sujet de leur conduite exemplaire, mais que comprenant aussi combien les services fatigants rendus depuis ces

derniers jours devaient leur être à charge, il engagerait les autorités de la ville à les soulager aussitôt que les circonstances le permettraient. Puis ils les congédia.

À ces messieurs succédèrent les corps d'officiers de la garnison auxquels le prince adressa également des paroles de satisfaction, d'encouragement et de confiance, mais je ne les entendis pas et ne les sus que plus tard par ouï-dire, m'étant éloigné pour reconduire les messieurs de la garde bourgeoise. A cette occasion l'un d'eux me prit à part et me dit : « Le prince vient d'annoncer l'intention de nous faire soulager dans le service dont nous sommes chargés depuis quelques jours ; il a parfaitement raison, mais c'est une libération complète et immédiate qu'il convient d'ordonner, il en est plus que temps, car si nous sommes en effet généralement intéressés au maintien du bon ordre, il se trouve cependant parmi nous plus d'un qui ne s'en préoccupe guère et cherche plutôt à nous entraîner en des démarches contraires; dites-le au prince.» Puis il s'esquiva.

J'en parlai d'abord au général *Chassé* qui me répondit : « Il est inutile d'en informer le prince, c'est déjà fait. » Au déjeuner dinatoire qui eut lieu ensuite et auquel assistèrent les autorités de la ville ainsi que les chefs des corps de la garnison et de la *schutterij*, Son Altesse Royale porta un toast à la prospérité de la ville d'Anvers, remercia de nouveau le général *Chassé* et le bourgmestre de *Caters* pour la loyauté de leurs services, ainsi que l'énergie intelligente dont ils avaient fait preuve. Puis, s'adressant à M. le colonel de la *schutterij Geelhand della Faille*, lui annonça qu'il le nommait aide de camp auprès de sa personne, en témoignage de son estime, ainsi qu'en vue d'honorer en lui la garde communale, dont il était le chef. Sur ce, *van Stirum*, *Cruyckenbourg* et moi, prévenus par un signe du

prince, nous nous précipitâmes vers ce nouveau collègue pour lui donner l'accolade militaire, selon l'intention comprise d'une démonstration d'enthousiasme. Mais M. de *Geelhand* parut plutôt abasourdi que flatté de cette faveur dont il appréhendait sans doute les servitudes, par rapport à sa position. Il balbutia quelques paroles de remerciement que je n'entendis pas, et nous sûmes plus tard qu'il ne s'agissait que d'un titre honoraire.

Immédiatement après le déjeuner, les princes se préparèrent à continuer leur voyage vers Bruxelles; avant de partir ils rédigèrent encore conjointement, et remirent aux autorités pour être répandue parmi les habitants, une proclamation ⁽¹⁾, par laquelle LL. AA. RR. annonçaient la mission dont elles étaient chargées de la part du roi, de prendre une connaissance approfondie des choses, de remédier immédiatement aux désordres qui s'étaient produits, et d'assurer la sécurité publique; elles témoignaient ensuite leur satisfaction au sujet du bon esprit dont toutes les classes de la population d'Anvers venaient de faire preuve et créaient enfin une commission spéciale de régence pour la ville, composée de M. le général *Chassé*, du gouverneur de la province ⁽²⁾ et du bourgmestre de *Caters*, avec M. *Wellens* pour secrétaire, en vue d'assurer aux diverses autorités l'unité d'action requise dans les circonstances du moment.

Pendant ce temps de nombreux curieux étaient accourus devant le palais. Ils accueillirent les princes avec des acclamations bruyantes et unanimes lors de leur départ, vers les 3 heures de l'après-midi; une garde d'honneur à cheval s'était formée spontanément et persista à les escorter.

(1) Voir *Esquisses historiques de la Révolution*, p. 64.

(2) Ce gouverneur était E.-C.-G. de la Coste.

ter, malgré leurs remerciements réitérés, jusqu'au delà de Berchem où définitivement, elle prit congé avec des démonstrations de dévouement. Partout en ville, dans les faubourgs et le long de la route, les habitants couraient en foule saluer les princes, témoignant une grande joie de les voir, indubitablement animés de sentiments de confiance et d'approbation par rapport à leur intervention dans les troubles.

J'avais, pour ma part, obtenu du maître des postes une bonne petite calèche de voyage, qui me permit de renvoyer ma cariole précédente. A Malines, où nous ne nous arrêtàmes que pour changer de chevaux, une garde bourgeoise et quelques compagnies de *schutterij* étaient rangées sur la place aux abords du relai des postes, contenant avec peine une foule considérable. Le *prince d'Orange* leur adressa quelques paroles de félicitations au sujet du maintien de l'ordre ; elles furent accueillies par de vives acclamations et des cris de « Vivent les princes ! » ; cependant quelques sifflets s'y mêlèrent, mais la grande majorité de la population réunie sur les lieux parut les désapprouver en redoublant d'applaudissements et de témoignages de joie cordiale. J'entendais un monsieur mêlé à la foule, près de l'endroit où s'était arrêtée la calèche, dire à son entourage : « C'est bien de la part des princes de s'être fiés aux Malinois en arrivant parmi eux sans escorte », et, en effet, on en paraissait très flatté. A Vilvorde, où nous arrivâmes vers les 6 heures du soir, les princes s'arrêtèrent provisoirement pour y attendre des renseignements avant de se présenter à Bruxelles, et s'établirent avec toute leur suite en la maison des postes, devant l'entrée de la ville à gauche, puis se rendirent aussitôt après à pied par l'intérieur de l'endroit à la caserne des Annonciades, où se trouvait logée la 15^e divi-

sion d'infanterie, qui les accueillit avec un vif enthousiasme. Pendant cette excursion LL. AA. RR. furent rejointes par l'échevin M. *Maillard*, faisant les fonctions de bourgmestre, et bientôt suivies par plusieurs individus très peu discrets, se faufilant parmi nous, et difficilement contenus à l'écart des princes. Ceci était surtout le cas par rapport à trois jeunes gens, dont un petit à chapeau gris se disant bourgmestre d'un village voisin, qui tous trois, cherchaient constamment à se rapprocher d'elles et se permettaient même de nous couper le pas pour y parvenir ou entendre leurs propos.

Il n'y avait de fait aucun inconvénient à ceci, car ces propos n'exprimaient de sentiments hostiles qu'envers les pillards, incendiaires et factieux, en les distinguant nettement de la bourgeoisie; mais l'intention ostensible d'espionnage n'en était pas moins offensante, aussi le prince, s'apercevant de leur importunité, s'appliqua-t-il plusieurs fois à s'en débarrasser, en s'arrêtant pour les interroger, puis les saluant comme pour leur donner congé, mais ils n'en persistèrent pas moins à nous suivre. Cependant ils se virent écartés définitivement à l'entrée de la caserne qui leur fut interdite. Un seul grand jeune homme, à tournure et costume ecclésiastique, parvint encore à nous y suivre, et se trouva accidentellement sur le chemin du prince, qui l'aborda avec bienveillance, s'informa du but de sa présence. Cette interpellation imprévue parut le déconcerter plus ou moins, cependant il répondit d'un air tout à fait patelin avec force révérences qu'il était Français, en Belgique depuis trois mois, prêtre de son état, chargé de recueillir des aumônes qui n'abondaient guère pour le moment, et qu'en suivant LL. AA. RR. il n'avait que le seul désir de les contempler de près, puis il

s'empessa de disparaître. En rentrant de cette excursion vers les 8 heures, nous nous mimes à table, puis le repas terminé, les princes se retirèrent dans leurs appartements et nous, officiers de leur suite, ne tardâmes point à nous coucher, pêle-mêle, tout habillés sur des matelas étendus à terre, dans la salle du rez-de-chaussée à droite en entrant. Le 31 août de grand matin, le colonel de *Crucyckenbourg* fut envoyé à Bruxelles pour convoquer chez les princes à Vilvorde, MM. le duc *d'Arenberg*, le duc *d'Ursel*, (1) le gouverneur de la province, le ministre de l'intérieur *van Gobelschrooy*, arrivé de La Haye depuis deux jours, le général ancien ministre de la guerre, comte *d'Aubremé* (2) et le baron *van der Linden-d'Hooghvorst*, commandant de la garde bourgeoise improvisée. L'accomplissement de cette mission éprouva plus d'une difficulté. D'abord arrêté à la porte, conduit sous escorte à l'hôtel de ville, interrogé comme un parlementaire, le colonel n'obtint la faculté de se rendre chez les diverses personnes susdites qu'accompagné de deux officiers de l'état-major de la garde bourgeoise, qui ensuite le reconduisirent jusque hors de la ville; il nous fit à son retour un triste récit de l'aspect des choses.

(1) Ursel (Charles-Joseph, duc d'), maire de Bruxelles sous l'empire, devint, sous le gouvernement hollandais, commissaire général de l'intérieur, ministre du Waterstaat, ministre d'État, grand-maitre de la maison de la reine. Son hôtel, Marché au Bois, à Bruxelles, fut pillé en 1831 (1777-1832).

(2) Aubremé (Alexandre, comte d'), ancien colonel de l'armée impériale, passa, le 21 avril 1815, au service des Pays-Bas comme général-major, devint aide de camp du roi en service extraordinaire, et lieutenant général. Il fut commissaire général de la guerre, du 5 février 1819 au 16 juin 1826, et fit partie, pendant les troubles de 1830, de l'état-major général de l'armée (1773-1835).

Les six messieurs convoqués arrivèrent conjointement vers les 2 heures de l'après-midi. Le baron *van der Linden-d'Hooghvorst* avait exprimé le désir de se faire suivre de quelques personnes de son état-major, en sa qualité de commandant de la garde bourgeoise et quoique le comte de *Cruyckenbourg* l'en eut dissuadé, en lui observant qu'étant convoqué individuellement, une suite de témoins ne pouvait être admissible, il ne s'en présenta pas moins accompagné de MM. *van der Smissen*, commandant en second de la susdite garde, *Hotton*, commandant de la garde à cheval, comte *van der Burch* (1), membre de la 1^{re} chambre des États Généraux, *van de Weyer*, secrétaire du Comité de Salut public, et *Roupe* (2), ancien maire de Bruxelles sous l'empire français, se disant tous députés de la bourgeoisie bruxelloise, traînant des sabres au côté et décorés, sauf les trois derniers, de cocardes et brassards aux trois couleurs brabançonnnes. Cette apparition, tant soit peu théâtrale, causa quelque émoi parmi les officiers de la 15^e *afdeeling* d'infanterie, réunie fortuitement devant notre demeure; cependant on s'abstint de toute observation. Nous don-

(1) Van der Burch (Charles, comte) leva, en 1814, un régiment de cavalerie belge et fit la campagne contre Napoléon. Aide de camp du roi Guillaume, il fut nommé général-major en 1816; il entra, en 1819, à la 1^{re} Chambre des États-Généraux et, en 1821, il présida l'Ordre équestre du Hainaut. Après la Révolution, le comte van der Burch devint lieutenant général et membre de la haute cour militaire de Belgique (1779-1854).

(2) Roupe (Nicolas-Jean) fut nommé commissaire central de la Dyle en 1791 et maire de Bruxelles en 1800. Révoqué en 1802, il fut enfermé au Temple sous la prévention de manœuvres contre le gouvernement. Il prit part aux luttes des mois d'août et septembre 1830, devint membre du Congrès national, de la Chambre et bourgmestre de Bruxelles (1769-1838). (Voir *Biographie nationale*, t. XX, p. 229.)

nâmes l'exemple d'un accueil cordial et voyant que ces messieurs cachaient mal un certain embarras sous leurs airs prétentieux, nous nous empressâmes de tendre la main à ceux d'entre eux qui nous étaient connus.

Je fus les annoncer en même temps que les cinq personnes convoquées. LL. AA. RR. parurent contrariées de voir celles-ci accompagnées d'une députation, aussi recommandèrent-elles expressément de les séparer et surtout de veiller à ce qu'on ne put entendre ce qui se dirait chez elles. Messieurs les convoqués furent admis immédiatement et les députés relégués provisoirement dans un appartement écarté où le colonel *van Stirum* resta avec eux. La conférence des princes avec messieurs les convoqués dura environ trois quarts d'heure, puis ceux-ci s'étant retirés, les députés de la bourgeoisie furent admis à leur tour, sous la présidence de *M. van der Linden-d'Hooghvorst* qui exprima le but de leur mission. Le *prince d'Orange* répondit avec beaucoup de dignité « qu'il était sensible, ainsi que son frère, à cette démonstration de la bourgeoisie bruxelloise, qu'étant envoyé par le roi, son père, pour apaiser les esprits, il se trouvait heureux d'avoir à louer le zèle dont la garde bourgeoise avait fait preuve pour comprimer les désordres, mais devait blâmer sévèrement la conduite ultérieure de quelques meneurs, le reniement des autorités légales, l'adoption de couleurs factieuses, la violation des lois etc... ».

M. d'Hooghvorst entreprit d'excuser ce qui avait été fait en répondant à son tour, avec les apparences du plus profond respect, que « la garde bourgeoise n'avait aucunement, ni jamais songé à se départir de la considération qu'elle devait au gouvernement, ni surtout au roi, que si elle avait paru s'en écarter, ce n'était que par suite de l'exal-

tation de la multitude qui l'avait obligé à paraître entrer plus ou moins dans le courant de ses idées pour parvenir à la dominer; que si l'autorité légale se trouvait annulée, c'était uniquement par suite de son impuissance à accomplir les devoirs de ses fonctions pendant les derniers événements; que son remplacement par l'assemblée des notables se trouvait dès lors devenu une nécessité pour remédier aux besoins du moment; que l'adoption des couleurs brabançonnnes n'avait eu lieu qu'en vue d'arrêter l'apparition du drapeau français, arboré déjà en plusieurs endroits, qu'en agissant ainsi on avait pensé rendre le service essentiel d'écarter toute idée de réunion à la France dont quelques-uns se flattaient, qu'en somme la sécurité publique pouvait être sensée entièrement rétablie et serait maintenue actuellement sans aucun doute, que l'ordre légal rentrerait en pleine action, et l'autorité royale en tous ses droits, dès que l'exaltation populaire serait tant soit peu apaisée, par quelques concessions légitimes, qu'en tout cas la bourgeoisie serait heureuse de voir LL. AA. RR. apparaître au milieu d'elle, pourvu que ce fût sans être accompagnées de nouvelles troupes, que la vue de celles-ci ferait infailliblement renaître les troubles précédents ». L'orateur s'appliquait à développer cet argument, lorsque s'animant au point de dire : « nous voulons », le prince l'arrêta en lui observant « qu'il dépassait les bornes des convenances, que si ses raisonnements étaient admis volontiers, il ne lui appartenait cependant pas de prétendre imposer sa volonté au gouvernement, que d'ailleurs avant de pouvoir espérer des concessions, il fallait faire preuve de soumission à la loi fondamentale du royaume, qu'après cela il serait possible de s'entendre de commun accord, que le roi y était disposé et que Sa Majesté se flattait de trouver la

bourgeoisie de sa résidence méridionale animée de dispositions pareilles, que du reste lui, *prince d'Orange*, comptait s'en assurer dès le lendemain en se rendant à Bruxelles suivi des troupes destinées uniquement à appuyer la garde bourgeoise dans ses soins pour le maintien de l'ordre, mais que ce ne serait qu'à la condition expresse de voir préalablement disparaître les couleurs séditieuses adoptées en ce moment, et rétablir les emblèmes de la royauté supprimés arbitrairement, qu'à cette condition, il serait aussi accordé une amnistie générale par rapport au passé et que pour assurer la publicité ainsi que l'appréciation fidèle de sa mission, il leur remettait une adresse de sa part aux Bruxellois pour être affichée et proclamée immédiatement, exigeant ensuite qu'il lui soit adressé dans la soirée une promesse catégorique au sujet de la susdite suppression des couleurs et restauration des emblèmes, dont, il le répétait, faire la condition expresse de son entrée paisible et solennelle parmi eux ». Telles furent les conclusions du prince et c'est en les exprimant qu'il congédia ces messieurs. Ceux-ci paraissaient consternés en se retirant.

Voici le sens de l'adresse aux Bruxellois :

« Vous pouvez dire à la brave bourgeoisie bruxelloise que les princes se trouvent aux portes de la résidence royale et ouvrent les bras à tous ceux qui veulent venir à eux. Ils sont disposés à entrer en ville entourés de la même bourgeoisie et suivis de la même force militaire destinée à la soulager dans le service pénible de vigilance dont cette bourgeoisie était chargée jusqu'ici, aussitôt que les couleurs et drapeaux illégitimes auront disparus, et que les emblèmes royaux qu'une multitude égarée a fait supprimer, seront rétablis de toutes parts. »

Cet écrit était pourvu de la signature des deux princes. Lorsque la dite députation fut retirée, je profitai d'un instant de loisir pour aller chez ma belle-mère, voir ma famille. Je la trouvai à table avec deux convives, ayant logé chez elle Mlle *Victoire Gallez* et par billet de logement militaire le major *L'Olivier* ⁽¹⁾, de la 15^e division d'infanterie, dont je m'aperçus en cette occasion que le dévouement au Roi n'était guère assuré, non plus que les égards envers son chef, le colonel de *Lens*, dont il parlait en des termes peu convenables, ce qui me le fit juger animé d'un mauvais esprit.

Pendant mon absence du quartier des princes, y était arrivé le comte de *Roisin* ⁽²⁾, lieutenant-colonel du régiment de dragon n^o 5, en non-activité par suite de son élection à la 2^e chambre des États-Généraux; il venait offrir ses services, en disant que si les débats parlementaires l'avaient entraîné quelquefois dans l'opposition envers le gouvernement, il se ralliait maintenant loyalement à celui-ci du moment qu'il était question d'une révolte et sollicitait la faveur d'être employé de nouveau militairement. LL. AA. RR. l'avaient reçu à bras ouverts et attaché provisoirement à leur état-major.

(1) L'Olivier (Jean-Nicolas-Marie) passa, à la révolution, dans l'armée belge, fut nommé colonel le 5 novembre 1830 et placé à la tête du 7^e régiment de ligne. Quoiqu'il fut compromis dans la conspiration de Grégoire, il devint lieutenant général (1792-1854). (Voir VIGNERON, *La Belgique militaire*, t. I, p. 361.)

(2) Roisin (Baudry-Ghislain-Adrien-Henri, baron de) rentra dans l'armée hollandaise, devint général-major et aide de camp du roi Guillaume. Il fut retraité en 1839 et il se retira à Rongy, dont il fut nommé bourgmestre (1787-1846).

Le marquis *d'Assche* ⁽⁵⁾, habitant sa campagne aux environs de Vilvorde, vint également offrir l'hommage de son dévouement, dont il fut récompensé immédiatement par l'accueil le plus flatteur. Ensuite se présenta encore, vers les 5 heures du soir, le général-major pensionné *Vautier*, ancien colonel de la 4^e division d'infanterie, actuellement commandant élu de la garde bourgeoise improvisée de Saint-Josse-ten-Noode. Il nous raconta que, se promenant sur la route de Bruxelles, il avait rencontré les messieurs convoqués et députés, revenant de leur entrevue avec les princes et apprit d'eux la présence de ceux-ci à Vilvorde et qu'aussitôt il s'était décidé à venir leur offrir ses services, malgré l'injustice dont il prétendait avoir à se plaindre par rapport à sa mise à la pension, que la garde bourgeoise dont il était le chef s'abstenait d'arborer aucune couleur, qu'elle se maintenait absolument dans l'ordre légal, etc... On lui promit de faire part aux princes de son dévouement, mais ceux-ci ne le reçurent pas.

Notre demeure était non seulement relais de poste, mais aussi relais de diligences en même temps qu'estaminet public; il s'ensuivait que nous étions constamment entourés d'étrangers; c'était d'ailleurs, ainsi que je l'ai déjà indiqué, le point de réunion pour les officiers de la garnison; ensuite les factieux y abondaient également, sans doute dans quelque but d'observation ou d'espionnage. La plupart étaient des jeunes gens exaltés; parmi eux se trouvait toujours le petit bourgmestre à chapeau gris de la veille. Plusieurs arrivaient directement de Bruxelles por-

(1) Assche (Maximilien-Louis, comte van der Noot, marquis d'), président de l'Ordre équestre du Brabant méridional, chambellan du roi Guillaume I^{er}, 2^e grand-maitre de la maison de la reine, membre de la 2^e Chambre des États-Généraux (1764-1846).

tant les couleurs brabançonnnes à la boutonnière; l'un d'eux, Français, à ce qu'il semblait, traînait le sabre au côté, se donnait surtout des airs provoquants. Tous cherchaient à se mêler à nos conversations et critiquaient volontiers la disposition des troupes à combattre leurs compatriotes. On leur déclarait ne pas considérer comme tels les pillards et les incendiaires dont la garde bourgeoise elle-même n'avait pas hésité à réprimer les excès, mais, eux prétendaient laisser ces pilliards hors de cause, et, ne voir qu'un but d'antagonisme politique dans l'intervention des troupes. Sur ce terrain, la discussion eût pu en tout autre temps devenir orageuse, mais les officiers dont nous étions entourés eurent la sagesse de comprendre qu'il s'agissait de conciliation et qu'il fallait se garder de compromettre l'œuvre des princes par une susceptibilité intempestive. Tous se bornèrent donc, comme nous aussi, à rester froid et à raisonner avec modération.

Vers le soir de nombreux groupes d'ouvriers employés à des travaux de curage ou d'approfondissement du canal qui, de Bruges conduit à Boom, vinrent circuler à Vilvorde, se disant désœuvrés à défaut de salaire. Il en résulta quelque alarme parmi les habitants; mais l'adjoint-bourgmestre, le sieur *Maillard*, dont on ne saurait assez louer l'activité énergique déployée en cette circonstance sut bientôt y mettre fin en renvoyant les perturbateurs à leurs travaux. Sur ces entrefaites, deux bataillons de grenadiers, sous les ordres des lieutenants-colonels *Mathon* ⁽¹⁾ et *Serraris* ⁽²⁾,

(1) Mathon (Edmond-Etienne-Joseph), né à Doornik le 9 mai 1788, lieutenant-colonel de grenadiers.

(2) Serraris (Jean-Théodore Jonckheer), né à Kieldrecht, près d'Hulst, le 8 mai 1787, lieutenant-colonel de grenadiers, fut pensionné le 8 septembre 1852, comme lieutenant général. Il mourut à Maestricht le 2 janvier 1855.

suivis du bataillon d'instruction, commandé par le major *Van Bronckhorst*, tous trois venant de La Haye, conduits par le colonel *Klerck* (1) et accompagnés d'une batterie d'artillerie légère étant arrivés, avaient été s'établir au bivouac dans les prairies en avant de la ville. Les princes les y furent visiter après le dîner, vers les 8 heures; nous en revenions au crépuscule, lorsqu'aux abords de notre demeure, LL. AA. RR. rencontrèrent inopinément le *prince de Ligne* (2) et le comte *Duval de Beaulieu* (fils aîné), arrivés pendant notre absence. Les supposant venus pour faire preuve de dévouement loyal, le *prince d'Orange* les embrassa avec toute l'effusion qui lui était naturelle, en leur exprimant combien il était sensible à ce témoignage (supposé) de leurs sentiments, mais s'apercevant alors que ces messieurs étaient suivis de plusieurs autres, son accueil devint plus réservé, et nous reconnûmes, derrière eux, MM. *de Secus* (père), *Teichman* (3), *Roupe* et *van der Smissen*, qui s'annoncèrent aussitôt conjointement avec les deux précédents, comme nouvelle députation de la bour-

(1) Klerck (Reinhold-Antoine, Jonkheer) commandait en 1830, l'*afdeeling* des grenadiers. Il eut une grande part à la prise de la porte de Schaerbeek, mais la division perdit 11 officiers et 277 sous-officiers et soldats. Il devint lieutenant général et chef de la maison militaire du roi Guillaume III (1774-1855).

(2) Ligne (Eugène Lamoral, prince de), ambassadeur de Belgique à Paris de 1842 à 1848, ambassadeur extraordinaire à Londres, Saint-Pétersbourg et à Rome; il occupa ensuite pendant dix-sept ans les hautes fonctions de président du Sénat (1804-1880).

(3) Teichmann (J.), ingénieur, fit partie, en 1830, du Conseil de la garde bourgeoise. Il devint inspecteur général des ponts et chaussées, ministre de l'intérieur du 26 août au 12 septembre 1831, membre de la Chambre (1832-1835), sénateur (1837-1848), gouverneur de la province d'Anvers. (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. I, p. 260.)

geoisie et abordèrent immédiatement dans la rue, entourés de monde, le récit confus de leur mission. Tous paraissaient pressés de porter la parole et s'interrompaient réciproquement ; mais le *prince d'Orange* y mit fin en les invitant à le suivre chez lui.

Là, debout, ainsi que le *prince Frédéric*, et tous deux entourés de leur état-major, S. A. R. les engagea à exprimer ce dont ils étaient chargés. D'abord, ce fut le *prince de Ligne* ⁽¹⁾, qui débuta avec passablement de présomp-

(1) Lettre du prince de Ligne au comte de Mier, ministre d'Autriche :

« Revenu de chez ma mère, à Bruxelles, avant-hier après midi, j'étois loin de m'attendre à ce qui devait m'arriver dans le cours, surtout à la fin de cette journée. Comme sujet autrichien, comme chambellan de S. M. I. R., à qui seule j'ai prêté serment, je désire, de crainte de toute interprétation quelconque, que la position dans laquelle je me suis trouvé soit mise entièrement sous vos yeux.

« A peine arrivé dans cette ville, le Baron d'Hooghvorst m'engagea à prendre part, à l'hôtel de ville, à la délibération tenue par les chefs de la garde bourgeoise, au sujet de la réponse de S. A. R. le prince d'Orange à la première députation par laquelle il manifestait l'intention d'entrer avec des troupes. Vous savez quelle était déjà la fermentation.

« L'on ne savait, ni l'on n'osait faire part de la proclamation des princes, tant il y avait à redouter l'effet que l'idée de l'entrée des troupes produirait ; je fus le premier à dire que l'on ne pouvait se dispenser de faire afficher la proclamation des princes, que l'on attendait avec anxiété dans toute la ville. Mais comme il était facile de se convaincre des malheurs qui eussent été la suite de la résistance que la grande partie de la garde bourgeoise et toute la population étaient déterminés à faire, je proposai que l'on nommât une nouvelle députation qui rendit compte aux princes de l'état réel des choses, de l'esprit d'effervescence qui régnait dans la ville, et lui dit en un mot, la vérité, qui était qu'il serait impossible de réduire avec si peu de troupes, cette population entière déterminée à mourir, sans attirer sur Bruxelles les plus grandes calamités. Quoique ne faisant plus partie de la garde bourgeoise, entièrement neutre dans tout

tion, mais il fut bientôt interrompu par le comte *Duval de Beaulieu*, qui le fut à son tour. Tous paraissaient très agités, élevaient parfois la voix outre mesure et semblaient impressionnés encore par le souvenir d'une assemblée tumultueuse à laquelle ils venaient d'assister, de sorte que le *prince d'Orange* dut plus d'une fois les engager à se modérer. Ils s'arrêtaient alors en exprimant d'humbles excuses. MM *van der Smissen* et *de Sécus* se tenaient à l'écart, le dernier se bornant d'abord à souffler de temps

ce qui s'était passé, puisque je venais d'arriver, par la seule confiance que mon nom connu dans le pays a inspirée dans ce moment, je fus nommé en arrivant avec d'autres personnes, et nous obtinmes d'heureux résultats. Je le répète donc, et affirme sur mon honneur, que ma mission n'avoit aucun but politique: Elle se bornait à rendre compte aux Princes de la situation des choses, mon unique but était de prévenir des malheurs incalculables, et mon espoir, de contribuer au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité.

« Aussi, après l'arrivée du Prince, me suis-je transporté chez lui pour l'en assurer encore, et le prévenir que je partais à l'instant pour Belœil. Je regarde le succès de notre démarche comme un eminent service pour la cause du Roi que j'avais en vue, aussi bien que l'avantage de la ville, car si la révolution y éclatait, toute la Belgique suivait l'exemple.

« Comme les journaux m'ont déjà fait parler, chacun suivant ses opinions politiques, je tiens à ce que ma conduite soit envisagée à Vienne, sous le point de vue qu'elle mérite, et j'ose compter assez sur les sentimens d'amitié que Vous avez toujours bien voulu me témoigner, Monsieur le Comte, pour qu'elle soit connue sous ce rapport, et qu'aucune facheuse interprétation ne puisse être y donnée.

« Permettez-moi, Monsieur le Comte, de saisir cette occasion pour vous renouveler les expressions des sentimens bien sincères de votre tout dévoué serviteur.

« LE PRINCE DE LIGNE.

« Belœil, ce 2 septembre 1830. »

(Archives du Ministère des affaires étrangères d'Autriche. *Rapport du comte de Mier au prince de Metternich*, n° 66.)

en temps quelques conseils aux autres, mais ensuite tous deux prirent une part modérée aux débats ; le texte de leur raisonnement était l'exaspération générale produite par l'annonce de l'arrivée prochaine de nouvelles troupes, et la prévision d'une recrudescence d'émeute avec les désordres qui s'ensuivent, si cette partie de conditions posées le matin n'était abrogée. Ils y ajoutaient des apologies de leur conduite, des aperçus sans fin au sujet de la cause des troubles, des divagations par rapport aux griefs, etc.... Ils suppliaient enfin LL. AA. RR. de bien vouloir consentir à ce que l'entrée des troupes fût retardée de quelques jours. Pendant ces débats, le *prince d'Orange* sut conserver un calme imperturbable, joint à une dignité parfaite en son maintien, comme en ses répliques, réfutant avec aplomb les doléances concernant les prétendus griefs et causes des troubles ; stigmatisant avec énergie les fauteurs des désordres ; condamnant impérativement les pillards et incendiaires, quels qu'ils fussent, promoteurs ou satellites ; répétant sa déclaration de n'exiger l'entrée des troupes que pour les faire servir à appuyer la garde bourgeoise dans ses efforts si honorables de répression envers les émeutiers ; faisant remarquer combien les assurances de sécurité publique, exprimées le matin par la députation précédente, avaient dû être inconsidérées, puisque déjà on désespérait du maintien de cette sécurité ; concluant de cette circonstance que le besoin d'être secondé par les troupes en était d'autant plus prouvé, et déclarant enfin sa persistance dans la résolution de se rendre à Bruxelles le lendemain, à la tête de celles-ci ; mais à propos de cette résolution le prince interpella de nouveau ces messieurs au sujet des couleurs brabançonnnes dont il les voyait encore et toujours décorés, et, le leur ayant reproché, tous s'em-

pressèrent de les mettre en poche, jurant qu'ils n'y attachaient aucun prix; l'un d'eux exhiba même une cocarde orange qu'il se disait prêt à arborer.

Sur ces entrefaites, le ministre *van Gobelschrooy*, arrivant de Bruxelles, avait été introduit et s'étant empressé de prendre le *prince Frédéric* à part, pour lui adresser quelques mots, nous vîmes celui-ci chercher plusieurs fois à le pousser en avant, comme pour l'engager à parler; mais les débats ayant été repris au sujet des troupes, il n'en trouvait pas l'occasion; lorsque le *prince d'Orange* interrompant *M. de Secus* dans un de ses raisonnements pour lui objecter l'adresse aux Bruxellois remise le matin à la précédente députation avec injonction de la publier, vint à apprendre de celui-ci qu'il n'en avait aucune connaissance; se tournant alors brusquement vers *M. van Gobelschrooy*, le prince lui demanda si la publication de la susdite adresse n'avait pas eu lieu, et recevant pour réponse qu'on s'était permis de la négliger, interpella vivement *M. van der Smissen* à ce sujet, lui disant: « Comment, monsieur, de quel droit s'est-on abstenu de satisfaire à mes recommandations par rapport à ce que je jugeais convenable de communiquer au public? Voilà un exemple de vos bonnes volontés tant vantées; c'était cependant vous et vos collègues de ce matin, qui deviez faire part chacun des dispositions bienveillantes dont je suis animé et, vous les avez laissé ignorer, même au conseil de régence de la ville! Monsieur, vous resterez ici pour rendre compte de votre conduite et de celle de vos collègues à cet égard. » *M. van der Smissen* fut interdit de cette apostrophe; chacun garda le silence. Le *prince Frédéric* en profita pour dire quelques mots à son frère, qui se retira aussitôt avec lui dans la chambre voisine, faisant signe à *M. van*

Gobelschrooy de les suivre; au moment où celui-ci s'en acquittait, tous ces MM. les députés se précipitèrent vers lui, avec une anxiété visible, le priant en grâce d'obtenir la concession qui formait l'objet de leurs insistances.

Pendant l'absence des princes, diverses discussions s'engagèrent entre nous au sujet des événements du jour. *Ceva* et moi entreprîmes chaleureusement la conversion de *van der Smissen* dont le caractère franc et loyal nous était connu, l'engageant à seconder nos efforts pour rétablir l'ordre. Il était très ému et nous répondit que ni lui ni ses collègues n'avaient aucun autre but, mais que nous n'étions pas à même de concevoir les difficultés qu'ils avaient à vaincre vis-à-vis de l'exaspération publique, et il entamait des explications à ce sujet lorsque les princes, venant à rentrer, y mirent fin. Chacun s'empressa de faire silence et le *prince d'Orange* prenant la parole s'exprima ainsi qu'il suit : « Messieurs, je me rendrai demain matin à Bruxelles, accompagné uniquement de mon état-major, sans autre escorte ni troupe; la garde bourgeoise devra être réunie et rangée hors de la porte de Laeken pour me recevoir, et vous, messieurs, serez tenus à me garantir la faculté de me rendre directement à mon palais, ou de retourner à Vilvorde selon que je le jugerai convenable. »

Dès la première phrase, des cris de bravo s'étaient fait entendre, mais au dernier mot ce fut une explosion d'enthousiasme qui se prononça parmi ces messieurs les députés. Tous s'écrièrent comme d'une voix : « Oui, oui, monseigneur, nous vous le promettons, nous répondons sur notre tête de votre sécurité; vous serez porté sur les mains, monseigneur, toute la population vous bénira comme son sauveur! » Puis : « A quelle heure devons-nous attendre monseigneur? »

— *A midi*, répondit le prince.

— *C'est trop tard, plus tôt monseigneur*, observa *van der Smissen* ou *Duval*.

— *Non, non, messieurs, j'ai dit midi, telle est mon heure*, fut-il répliqué par S. A. R.

— *Allons, soit. Vive le prince!* » s'écrièrent-ils alors tous, en se retirant et témoignant de la plus vive satisfaction. *Van der Smissen* parut hésiter, en conséquence de la réprimande qu'il avait encourue; mais ayant consulté du regard le prince *Frédéric*, celui-ci lui fit signe d'aller.

Après ce départ nous fûmes nous coucher, mais les appréhensions pour le lendemain nous préoccupaient trop pour n'être pas discutées encore parmi nous, étendus sur nos matelas. Quelques-uns s'inquiétaient de la résolution prise par le prince, y voyant un acte téméraire de sa part, craignant qu'une fois entré en ville, il n'y fut tenu en charte privée, ne devienne un otage entre les mains des factieux, ne se trouve ainsi entraîné à des concessions hasardées, ne légalise en quelque sorte la révolte par sa présence au milieu d'eux, ne coure enfin des dangers personnels de tous genres; d'autres, sans contester ce que ces appréhensions avaient de fondé, objectaient que, dans les circonstances du moment, la témérité pouvait être salutaire; qu'il devenait urgent de désabuser au sujet des mauvaises intentions que certains journaux et que des propos hostiles attribuaient au gouvernement; que la proclamation du prince, destinée à y pourvoir, n'ayant pas été publiée, un contact personnel de S. A. R. avec la bourgeoisie pouvait offrir l'occasion d'y remédier; que la confiance dont cette démarche ferait preuve pourrait produire un revirement dans l'esprit public, capable d'annuler tous les calculs des fauteurs de désordre; que d'ailleurs les

Bruxellois ne pouvaient être supposés assez pervers, ni leurs meilleurs meneurs assez résolus pour oser porter la main sur le prince, et que du reste le sort en étant jeté maintenant il n'était plus permis de reculer, sans compromettre la dernière chance d'une solution pacifique.

Nous étions à peine endormis, vers minuit, lorsque le général *de Knyff* ⁽¹⁾ vint nous réveiller. Il venait de Bruxelles et nous apprit que la plus grande exaltation y régnait de nouveau depuis le soir précédent, que le bruit répandu de la prochaine arrivée de nombreuses troupes servait de prétexte à ce mouvement, que partout on criait : « Aux armes ! » ; que celles de la *schutterij*, déposées jusque-là en lieu sûr, avaient été distribuées à la populace, qu'on déparait les rues de toutes parts pour construire des barricades, qu'il était sorti avec peine à pied de la porte de Schaerbeek pour venir nous prévenir, et que si les princes persistaient à vouloir entrer avec des troupes, ils devaient s'attendre à éprouver une résistance désespérée.

On s'empressa de lui répondre qu'il n'était plus question de troupes, que le prince se présenterait seul, suivi de son état-major ; ceci l'inquiéta tout autant ; il prétendit alors que la sécurité, sinon la vie de S. A. R. serait compromise ; on le traita de visionnaire, d'oiseau de mauvais augure, et il s'en retourna impatienté sans avoir vu les princes, que nous jugeâmes ne pas devoir réveiller pour un avertissement, qui serait su assez tôt le lendemain matin. Mais nos inquiétudes personnelles n'en furent pas moins provoquées.

Vers les 2 heures du matin du jour suivant, 1^{er} septembre,

(1) Knyff (Édouard-Jacques-Antoine, baron de), général-major, adjudant de S. A. R. le prince d'Orange.

nous fûmes réveillés de nouveau, cette fois par l'arrivée de MM. de Mier et d'Anduaga, ministres d'Autriche et d'Espagne à la Cour des Pays-Bas, résidants à Bruxelles, d'où ils se sauvaient, disaient-ils, pour échapper au désastre dont cette ville était menacée (1). Ils nous répétèrent d'ail-

(1) Rapport du comte de Mier, ministre d'Autriche, au prince de Metternich :

« Anvers, ce 1^{er} septembre 1830.

« Voyant l'effervescence croître d'un moment à l'autre et m'étant convaincu qu'une grande partie de la garde bourgeoise était décidée à s'opposer à l'entrée des troupes, voyant le commencement des préparatifs à cette fin, je me décidai de sortir de la ville à tout risque. Le Ministre d'Espagne, qui demeure dans mon voisinage et tout près de la porte de la ville qui mène à Vilvorde, ayant pris la même résolution, nous nous rendîmes à l'hôtel de ville, auprès de Mr le baron d'Hooghvorst pour demander un sauf-conduit. Nous le trouvâmes à moitié ivre, entouré d'une vingtaine des enrégés. Embarrassé de notre apparition, il a fait tout son possible pour trouver un expédient pour pouvoir nous parler en particulier, mais n'osant pas nous le proposer à cause des personnes qui l'entouraient. Pour mettre fin à cette scène, qui aurait pu nous amuser dans d'autres circonstances, je lui dis que nous n'avions aucun secret à lui communiquer, et que nous venions, moi et le Ministre d'Espagne, lui demander un sauf-conduit pour sortir hors des portes de la ville; que nous fiant à la loyauté de la garde bourgeoise de Bruxelles, persuadés qu'elle n'avoit pris les armes que pour la défense de la propriété, le rétablissement et le maintien de la tranquillité publique, nous nous étions décidés à ne pas quitter la ville, et qu'il ne peut guère ignorer que ma présence n'a pas peu contribué à rassurer les habitants de mon quartier. Mais comme on vient de nous dire que cette garde bourgeoise veut opposer la force à l'entrée des troupes royales, l'émeute devient donc révolte, par conséquent nous voulons fuir cette ville qui a indignement trompé nos espérances. Ces Messieurs se sont mis alors à penser, à déclamer contre le gouvernement et les réponses du prince d'Orange. Je me suis empressé de les interrompre pour leur dire que nous n'étions pas venus à l'hôtel de ville pour discuter qui a tort ou raison, mais pour demander au chef de la garde bourgeoise

leurs les avis du général *de Knyff*, mais ne demandèrent pas à voir les princes et nous quittèrent bientôt à pied comme ils étaient venus, annonçant l'intention de se réfugier pour le reste de la nuit dans un village voisin, d'où ils se rendraient le matin à Anvers pour y rejoindre leurs familles qui s'y trouvaient déjà depuis plusieurs jours.

un sauf-conduit pour sortir de la ville, pour les Ministres d'Espagne et d'Autriche. J'ajoutai, en me tournant vers M. d'Hooghvorst : « Permettez-moi, M. le Baron, de vous rappeler toute la responsabilité que vous assumez, non seulement ici-bas, mais devant Dieu, des malheurs qui peuvent fondre sur votre patrie. » Il en a pâli et s'est tu.

« En sortant de l'hôtel de ville, nous fûmes effrayés des désordres qui régnoient déjà dans les rues et des hurlements poussés par la populace; on commençoit déjà à dépaver les rues.

« J'ai couru à mon hôtel pour dire que je partais pour Anvers; mais arrivé à la porte de la ville, nous la trouvâmes déjà barricadée et la rue presque dépavée, et ce n'est qu'avec le plus grand danger que nous sommes parvenus à franchir la barricade au milieu des coups de fusils, et sortir à pied de la ville. Nous cheminâmes à pied jusqu'à Trois-Fontaines, où, par bonheur, nous rencontrâmes une voiture qui nous mena à Vilvorde. En y arrivant, nous nous annonçâmes chez le prince d'Orange. Il étoit en pourparlers avec les députés de Bruxelles. Il nous admit de suite. Nous lui donnâmes les détails les plus véridiques sur la position des affaires à Bruxelles, sur les dangers que courroit cette nuit la garde bourgeoise d'être désarmée par la populace, qui alors mettroit tout en feu et en sang; qu'il étoit indispensable de prendre de suite une mesure qui puisse calmer au moins pour cette nuit cette effervescence extraordinaire.

« Le Prince, qui auparavant n'avoit pas ajouté foi à ce que les députés Lui avoient dit à cet égard, croyant toujours qu'ils chargeoient la chose pour Lui extorquer des promesses, se décida de suite à un parti très dangereux pour sa personne, mais qu'il vouloit risquer pour préserver la ville des massacres. Il promit donc aux députés de venir le lendemain matin à Bruxelles, accompagné seulement de son état-major... »

(Archives du Ministère des affaires étrangères, à Vienne. Rapport n° 58.)

Aussitôt après le réveil des princes, le général *de Constant* fut les informer des nouvelles reçues pendant la nuit. Elles n'altérèrent nullement la résolution ni le calme du *prince d'Orange*, seulement le colonel *de Cruyckenbourg* fut expédié de nouveau à Bruxelles pour y recueillir des informations ultérieures, voir l'état réel des choses et revenir en rendre compte. Pendant le déjeuner qui suivit et que LL. AA. RR. prirent en commun avec nous, le *prince d'Orange* abordant la question des griefs reprochés au gouvernement, se plaignit amèrement des calomnies incessantes dont certains journaux se rendaient coupables à son égard, les analysant et réfutant avec sincérité sans en omettre aucune; je m'étonnais de le voir si bien instruit de toutes ces vilénies dont je supposais qu'il s'était épargné la lecture; mais ce qui me parut bien plus étrange encore fut de le voir me fixer constamment pendant qu'il prononçait cette apologie, comme si c'était plus spécialement à moi qu'il l'adressait. Je me demandais s'il pouvait supposer que j'étais complice de ces calomnies, dont au contraire j'avais toujours reconnu la fausseté insigne et, cherchant à m'expliquer cette supposition, j'en vins à me rappeler que me promenant un jour de l'année précédente à Soesdijk en compagnie du docteur *Everard*, je m'étais permis d'interroger ce dernier au sujet de ce qui pouvait donner lieu à ces contes des journaux, et ce souvenir me fit soupçonner que le prince en ayant été informé, avait conçu quelque défiance à mon égard, car je ne savais me figurer aucune autre raison qui pût motiver celle-ci.

Aucune des nombreuses diligences qui venaient relayer ordinairement venant de Bruxelles, à notre station de poste, n'était arrivée pendant la nuit ni dans la matinée; ce ne fut que vers les 10 heures que se présenta la première

attendue depuis 5 heures. Le conducteur et les voyageurs interrogés avidement, nous confirmèrent les informations précédentes, annonçant qu'effectivement de nombreuses barricades obstruaient la ville, qu'ils n'avaient obtenu qu'avec peine, et dans la matinée, l'autorisation de partir ; qu'ils avaient dû prendre par la porte d'Anderlecht et suivre des chemins de traverse jusqu'à Laeken, toute issue directe vers le nord étant interceptée ; que la garde bourgeoise se trouvait convoquée pour assister à l'entrée du prince, mais que la population débordait de toutes parts et dominait visiblement la situation, qu'enfin les couleurs brabançonnnes étaient toujours arborées.

Bientôt après, vers les 11 heures, le *prince d'Orange* monta à cheval, suivi de son état-major, auquel vinrent se joindre MM. le marquis *d'Assche* et le lieutenant-colonel *de Xhenemont* (1), adjudant du roi, en congé aux environs, puis *M. de Goltz*.

N'ayant plus mes chevaux avec moi, je fus monté par les écuries du prince, ainsi que plusieurs autres de ces messieurs. Le prince *Frédéric*, devant rester à la tête des troupes, ne nous accompagna pas et, en se séparant de son frère, il l'embrassa avec une vive émotion qui témoignait de ses inquiétudes à son égard. Nous suivîmes la chaussée le long du canal et parcourûmes rapidement le trajet jusque vers de Marly, où nous rencontrâmes MM. *de Cruyckenbourg* et *van Grobelschrooy*, venant à notre rencontre. Ils avaient de tristes renseignements à nous communiquer. « Bruxelles était, dirent-ils, comme une ville prise d'assaut,

(1) Xhenemont (Dieudonné-Henri-Étienne de), membre de l'Ordre équestre de la province d'Anvers, colonel d'infanterie, adjudant du roi Guillaume 1^{er}.

envahie par une multitude de gens à l'aspect sinistre, dont on ne savait s'expliquer l'apparition; les rues étaient encombrées; on circulait d'ailleurs difficilement parmi de nombreuses barricades élevées de toutes parts; les sections de la garde bourgeoise se réunissaient lentement et ne pouvaient guère être rangées pour l'heure convenue de midi; leurs chefs, ainsi que MM. les députés venus la veille à Vilvorde, paraissaient fort inquiets des dispositions de la populace. Ils n'avaient pu obtenir la suppression des couleurs séditeuses, et le comte de *Cruyckenbourg* ayant insisté à ce sujet, avait reçu pour réponse qu'il n'y avait pas moyen d'y songer dans l'état d'exaltation actuel. »

Après s'être entretenu quelques instants avec ces messieurs, le prince, qui venait de mettre pied à terre, les renvoya vers Bruxelles pour assister à la réunion du cortège qu'on lui préparait et se charger de le prévenir lorsqu'on serait prêt à le recevoir; puis il suivit la route à pied jusqu'au cabaret dit *l'Amour*, vis-à-vis duquel il s'arrêta. Le propriétaire d'une petite maison de campagne attenante vint aussitôt l'engager à entrer chez lui et profita de cette occasion pour rembrunir encore le tableau qu'on nous avait fait de l'état de Bruxelles, assurant savoir de bonne part que l'esprit de la populace y était détestable, insistant fortement pour que le prince ne risquât pas d'en faire l'épreuve. Celui-ci s'entretenait encore avec lui sur la route, devant sa demeure, lorsque nous vîmes arriver tout effaré, à pied, presque courant, le libraire hollandais *Brest van Kempen*, se sauvant, disait-il, pour échapper aux forcenés qui venaient de saccager sa maison située au coin de la rue de la Madeleine et de celle des Éperonniers; il s'était tenu caché ces derniers jours, dans la persuasion qu'on en voulait à sa vie. S'empressant d'aborder le prince,

lui aussi le supplia d'une voix émue, les larmes aux yeux, les mains jointes, et presque à genoux, de ne pas se fier aux promesses rassurantes qui pouvaient lui être faites, répétant à plusieurs reprises que s'il avait le malheur d'entrer en ville, il n'en sortirait plus vivant; mais le prince resta impassible, se bornant à le remercier avec affabilité pour ses avis bienveillants, en ajoutant : « *Je l'ai promis, il faut que j'y aille.* » Puis S. A. R. mit fin à cette scène en entrant chez le propriétaire dont la demeure lui était offerte.

À peine y étions-nous, que le capitaine *Nepveu* ⁽¹⁾, adjudant du général *Boreel*, vint nous rejoindre, à cheval, arrivant de Bruxelles; je courus lui faire accueil et, rentrant ensuite, je fus appelé par le prince qui se tenait à part dans un salon du devant et qui, s'étant aperçu de notre conversation, me demanda ce que le capitaine n'avait appris. Je ne pus que répéter les sinistres présages des précédents. S. A. R. les accueillit avec un sourire, en me disant, après quelques instants de réflexion : « Cela s'annonce mal! cependant, il faut que j'en courre la chance. » Je me permis d'observer, selon ma conviction, qu'il fallait incontestablement se conformer aux engagements de la veille, d'autant plus que la moindre apparence d'hésitation craintive pourrait être imputée à mauvaise foi et compromettre ainsi toute démarche ultérieure de conciliation, tandis, d'ailleurs, qu'il était sans aucun doute très important de ne pas négliger l'occasion de se mettre en rapport avec la garde bourgeoise, ce qui me semblait pouvoir se faire avec d'autant moins de danger que, devant rencon-

(1) *Nepveu* (Jean-Jacques), né à Utrecht le 27 avril 1790, fut promu major le 3 janvier 1839.

trer cette garde en dehors de la ville, il restait toujours loisible de se retirer encore si l'accueil paraissait ne pas offrir de garanties suffisantes de sécurité; qu'un motif irrécusable pouvait être allégué dans ce cas, puisque S. A. R. était en droit d'observer que l'engagement pris la veille n'avait eu lieu qu'à la condition expresse de voir supprimer préalablement les couleurs séditieuses, mais que, s'apercevant de la persistance qu'on mettait à conserver celles-ci, Elle se voyait obligée de renoncer à la preuve de confiance qu'Elle s'était plu à accorder, « car, ajoutais-je, s'il m'est permis d'émettre un avis, ce serait celui de ne pas risquer de passer outre, à moins d'apparences tout à fait rassurantes ». Le prince daigna m'écouter, tout en regardant par la fenêtre, parut ensuite réfléchir quelques instants, puis me congédia en répondant : « Nous verrons. »

Vers midi et demi, le colonel *de Cruykenbourg* revint annoncer que la garde bourgeoise commençait à déboucher de la ville et qu'elle ne tarderait pas à être rangée, ajoutant qu'il avait été arrêté par des gens en blouse qui prétendaient lui faire crier : « Vive la liberté ! »

Cependant, le prince attendit encore une demi-heure avant de monter à cheval; puis, prenant congé du propriétaire qui l'avait accueilli chez lui, il lui dit en plaisantant : « Je n'ai rien à craindre, puisque je marche appuyé sur la loi ! », faisant ainsi allusion aux deux membres des États-Généraux, MM. *d'Assche* et *de Roisin*, qu'il désignait du geste, placés à ses côtés.

La suite se composait en ce moment de MM. le général *de Constant Rebecque*, le marquis *d'Assche*, le baron *de Roisin*, les colonels comte *de Cruykenbourg* et *van Limburg-Stirum*, le lieutenant-colonel *de Xhenemont*, le capitaine

Nepveu, le lieutenant comte *de Goltz*, le chambellan baron *Sirtema de Grovestins*, le référendaire comte *de Hogendorp* et moi, tous à cheval.

Une escorte de six dragons, qui nous avait suivi jusque-là, s'arrêta au pont de *Laeken* et fut renvoyée à *Vilvorde*.

A quelques centaines de pas au delà du pont, nous trouvâmes la garde bourgeoise, rangée en ligne, le long de la route, ayant la droite appuyée à la limite du faubourg et s'étendant ainsi vers la ville.

Son commandant en chef, le baron *van der Linden d'Hooghvorst*, suivi d'un nombreux état-major décoré, ainsi que lui-même, des couleurs brabançonnnes, se tenait sur un terrain vague attendant à la première maison à gauche de la route. Il avait à son côté, à droite, MM. les députés de la ville, décorés également des couleurs brabançonnnes, puis, à gauche, MM. les ducs *d'Arenberg* et *d'Ursel*, le général *d'Aubremé* et un certain nombre d'autres notabilités de la ville, venus pour témoigner de leur dévouement et ne portant aucune couleur. Autour de ces groupes se pressait, enfin, une foule compacte de curieux de toutes classes.

Ces dispositions ne répondaient pas au désir du prince. Il espérait trouver là toute la garde bourgeoise réunie en masse, à la portée de sa voix, de sorte qu'il put lui adresser la parole, et il ne rencontrait qu'une extrémité de ligne avec état-major, ne pouvant aucunement suffire au but qu'il s'était proposé.

D'ailleurs, l'étalage des couleurs dont les chefs et même les députés de la ville étaient affublés, en dépit de ses recommandations réitérées, semblaient témoigner un esprit de révolte positif.

Cependant, en approchant, S. A. R. fut accueillie par

des cris unanimes et prolongés de : « *Vive le prince!* » Ensuite, M. *van der Linden-d'Hooghvorst* lui adressa une allocution tendant à exprimer le dévouement de la garde bourgeoise et la joie qu'elle éprouvait de voir S. A. R. se fier en sa loyauté en venant parmi elle. Puis de nouveaux cris, pareils aux précédents, partirent de toutes parts, et ce ne fut qu'après un assez long intervalle que le retour du silence permit au prince de prendre la parole pour répondre :

« Messieurs, dit-il d'une voix accentuée, retentissant au loin, j'ai reçu de S. M. le Roi l'honorable mission de me rendre parmi vous, pour m'informer sur les lieux et à fond de l'état des choses, y remédier immédiatement, m'appliquer à rétablir l'ordre ainsi que la sécurité et aviser avec vous aux moyens d'y parvenir, comme aussi à en assurer la garantie dans l'avenir. La garde bourgeoise ayant déjà dignement atteint une partie de ce but en dispersant les pillards et incendiaires, il ne reste plus qu'à consolider son œuvre, et ce sera, appuyé sur elle, que je m'y employerai de toutes mes facultés. Mais un de mes premiers soins sera de rendre compte au roi de sa belle conduite, des services essentiels qu'elle a rendus à la cause publique et du dévouement dont elle a fait preuve en ces circonstances. Qu'elle en reçoive dès aujourd'hui la récompense provisoire que je me plais à lui offrir en rendant une justice solennelle à ses mérites. Bientôt j'aurai, sans doute, à y ajouter un témoignage plus éclatant encore de la reconnaissance de Sa Majesté. En attendant, je me trouve heureux de lui donner une preuve de confiance personnelle en me présentant seul et désarmé parmi elle. Qu'elle continue à garantir la sécurité publique; cette noble mission ne pourrait être confiée à de plus dignes mains et les

troupes envoyées pour les seconder deviendront dès lors inutiles. Mais souvenons-nous toujours, Messieurs, que l'attachement à la loi fondamentale ainsi qu'à la dynastie qu'elle a consacrée, le règne de la loi et de l'ordre public, peuvent seuls nous garantir de l'anarchie.

« Je vois avec regret que vous persistez à porter des couleurs qui ne sont pas celles de l'État. Prises, peut-être, dans un but primitivement louable, elles ne sauraient dorénavant plus être qu'un emblème de désordre parmi vous. »

Et, élevant son chapeau, en montrant la cocarde orange :

« Voilà, dit-il, voilà les couleurs qui doivent nous réunir tous ! Les Belges les portaient en combattant pour l'indépendance de la patrie à l'immortelle journée de Waterloo ! Reprenez-les donc, ces nobles couleurs ; elles ne rappellent que des souvenirs de liberté et de gloire.

« Je me fierai à votre parole, Messieurs, si vous me promettez de vous y rallier.

— Oui, oui, nous le jurons ! s'écriait-on de toutes parts.

— Jurez-vous aussi de rester fidèle à la dynastie actuelle ? ajouta le prince.

— Oui, nous le jurons, répondit de nouveau l'état-major de la garde bourgeoise, en élevant la main.

— Répétez donc avec moi : le Roi, la Loi et la Patrie ! »

Tous le répétèrent jusqu'à trois reprises, sans aucune apparence d'hésitation, en ajoutant ensuite : « Vive le Roi, vive le prince d'Orange ! »

« Eh bien, marchons alors », dit le prince.

Le sort en était jeté ! Les diverses sections de la garde bourgeoise étaient rangées sur deux rangs, à gauche, le long de la rue. Celles des faubourgs composaient la droite de leur ligne, s'étendant en dehors de la ville, depuis l'ex-

trémité jusqu'à la porte Guillaume ou de Laeken. En dedans de cette partie, les sections de la ville même se prolongeaient toujours, à gauche, le long des rues de Laeken et du Pont-Neuf jusque dans la rue Neuve, vis-à-vis de l'église du Finistère, où se trouvait rangée la garde bourgeoise à cheval, composée d'une trentaine de jeunes gens.

Toute cette garde portait l'habit bourgeois, sans autres distinctions que le brassard et quelques cocardes aux triples couleurs brabançonnnes. Celle à pied pouvait compter de 2,000 à 3,000 hommes armés, les deux tiers, de fusils avec ou sans bayonnettes, et le reste de piques ou de sabres. Chaque section avait un drapeau particulier aux couleurs brabançonnnes. Une seule (celle de Saint-Josseten-Noode probablement) se distinguait des autres par un drapeau blanc portant inscrit en guise de légende : « Sécurité publique. »

Le cortège du prince se composa, en premier lieu, d'une des sections de la garde bourgeoise à pied, puis des notables venus pour assister à la réception, et ensuite l'état-major de ladite garde, derrière lequel suivait le baron *van der Linden-d'Hooghvorst*, accompagné de MM. *van der Smissen* et *Hotton*, précédant immédiatement S. A. R. le *prince d'Orange*, qu'entouraient MM. les députés de la veille, tous à pied et que suivait de près son état-major, tandis que le reste de la garde bourgeoise, rompant successivement sa ligne pour se former en colonne, complétait le cortège à mesure que celui-ci avançait.

Quoique la rue du Faubourg fût encombrée de monde et que cette foule, cherchant à nous accompagner, causât de grands embarras, le début de notre entrée solennelle parut s'annoncer sous d'heureuses auspices. La population ne se

montrait aucunement hostile ; les gardes dont nous longions la ligne accueillaient le prince avec le sourire aux lèvres et des témoignages de sympathie. De nombreux spectateurs garnissaient toutes les croisées et saluaient de leurs acclamations ; tout enfin semblait présager un accomplissement paisible de notre hasardeuse entreprise, lorsqu'aux approches de la porte Guillaume un tout autre aspect apparut à nos yeux. Cette porte monumentale, au sommet de laquelle flottait un grand drapeau brabançon se trouvait bouchée par une haute barricade, dressée derrière ses grilles closes. L'entrée nous en semblait interdite. Cependant un des guichets latéraux restait ouvert, quoique obstrué encore par des branches d'arbre et amas de pavés, qui le retrécissaient au point de ne plus offrir qu'un étroit passage, au travers duquel nous eûmes à défiler, un à un, courbés sur nos chevaux chancelants, moitié sautant, au risque de briser tête et genoux. Au delà nous trouvâmes, se pressant au devant de nous, une foule compacte de gens exaltés, farouches, dont l'agitation jointe à des clameurs étourdissantes effrayaient nos chevaux. La ligne des gardes bourgeoises prolongée vers la rue du Pont-Neuf s'apercevait à peine de cette cohue. Au loin, à perte de vue, toutes les maisons closes de haut en bas comme en pleine nuit, témoignaient de la frayeur des habitants. Tout enfin était de nature à nous causer de vives inquiétudes.

Le prince parut en juger ainsi, car s'apercevant de la direction qu'on prétendait lui faire suivre par l'intérieur de la ville, il observa à MM. les députés que *« selon leurs conventions réciproques de la veille, toute liberté devait lui être réservée de se rendre directement à son palais et qu'il comptait s'y diriger en suivant les boulevards »*.

Ces messieurs en furent embarrassés, sans se permettre

cependant aucune objection. On sembla vouloir se conformer au désir du prince. La tête du cortège fut même un moment ramenée vers la nouvelle direction ; mais la foule qui encombraient les issues de ce côté mit obstacle à ce qu'on passât outre, en refusant obstinément de s'écarter. Aux sommations réitérées qui lui étaient adressées à cet égard, elle répondait par des clameurs inintelligibles, dont un refus péremptoire formait l'essence.

Il eût fallu employer la garde bourgeoise pour forcer le passage, mais les chefs de celle-ci ne jugèrent pas pouvoir en risquer la tentative. Nous les vîmes hésiter, aller, revenir, tourner en tous sens, puis finir par supplier le prince de bien vouloir céder au désir du peuple, en consentant à traverser la ville. Il n'était plus possible de s'y refuser. Nous continuâmes donc à nous diriger vers l'intérieur aux applaudissements de la foule qui se mit à crier : « Bravo ! bravo ! »

Avançant ainsi péniblement parmi l'encombrement de la multitude qui continuait à nous enserrer, nous eûmes bientôt à franchir une seconde barricade construite à l'entrée de la rue de Lacken ; puis successivement deux autres dans la rue du Pont-Neuf. Quoique ces barricades se trouvassent démolies en partie pour nous permettre le passage, elles ne l'étaient cependant que de manière à nous laisser encore des monceaux de pavés et de débris à surmonter, au risque de plus d'un accident. D'ailleurs ces démolitions partielles ne produisaient que d'étroits défilés dont la foule, qui persistait à nous accompagner, augmentait encore les difficultés, en s'y précipitant comme un torrent et formant ainsi des encombrements tumultueux, dont nous avions grand'peine à nous dégager.

Longeant toujours les rangs de la bourgeoisie armée, le

prince saisissait itérativement toutes les occasions qui se présentaient pour lui adresser la parole, répétant en peu de mots ce qu'au début il avait exprimé à ses chefs : ses éloges par rapport au dévouement dont chacun avait fait preuve, l'appréciation des services rendus à l'ordre public par la répression de l'émeute, la reconnaissance du gouvernement à cet égard, le témoignage de son entière confiance personnelle en la loyauté de tous les membres de la garde bourgeoise et, à ce propos, la résolution de les en convaincre en leur attribuant la garde du palais pendant son séjour. Ce dont la réalisation fut ordonnée aussitôt de vive voix par une recommandation explicite d'y pourvoir, adressée à *M. van der Linden-d'Hooghvorst*, en sa qualité de leur chef.

Parfois nous apercevions quelques rares personnes bien mises ou de connaissance se tenant à l'écart derrière la foule ou aux croisées demi-ouvertes des étages supérieurs, ayant la plupart les traits contractés par l'épouvante ou l'émotion. Le prince se plaisait encore à leur adresser de son air affable et dégagé quelque salut de la main, ou des paroles bienveillantes. Mais si ces personnes se permettaient d'y répondre par le moindre témoignage de respect ou de reconnaissance, celui-ci était aussitôt réprimé par des cris insolents de : « *Silence, silence!* », ou bien : « *Chapeau sur la tête!* », ou bien encore : « *A bas les beaux parleurs!* », mêlés à ceux, souvent répétés, de : « *Vive la liberté!* », dont quelques voix flamandes ou de la populace faisaient : « *Vive la liberteit!* », vociférés parmi la foule.

C'est ainsi encore qu'un monsieur âgé, paraissant malade ou infirme, assis entre deux dames, dont une sœur noire, vis-à-vis d'une croisée ouverte, au premier étage de la grande maison faisant face, dans la rue Neuve, au

débouché de celle du Pont-Neuf, se montrant tout en larmes, en saluant respectueusement le prince, fut apostrophé brutalement par une voix de stentor, lui criant de la rue : « *Sèche tes larmes dans les pans de ta chemise, vilain bougre !* »

Quant à la garde bourgeoise, elle n'offrait plus la même apparence qu'au début, en dehors de la ville, et quoique conservant généralement une attitude convenable, se montrait réservée, silencieuse, moins bien disposée envers le prince, ne le saluant plus de ses acclamations, visiblement dominée par quelque influence malveillante et se permettant aussi, de temps en temps, pour sa part, quelque invocation de la liberté.

Vis-à-vis de l'église du Finistère, où se trouvait rangée la partie à cheval de la dite garde, celle ci prit la tête du cortège et parvint peu à peu à écarter la multitude qui nous empêchait d'avancer. Mais bientôt une nouvelle barricade, élevée devant l'hôtel de *M. de Secus*, nous arrêta de nouveau. On semblait nous la disputer ou bien refuser de la déblayer, et de grandes clameurs s'élevaient de ce côté. Nous nous trouvions pendant ce temps vis-à-vis de la première ruelle à gauche, passé l'église du Finistère. Cette ruelle paraissait libre et dégagée de tout encombrement. Je vis le prince la considérer quelques instants et l'idée me vint qu'il songeait à s'échapper par là. C'eût été possible, car quelques bonds de nos chevaux eussent suffi pour écarter l'obstacle de la foule de ce côté. Cependant, si ce projet fut effectivement conçu, il ne tarda pas à être abandonné, et le prince, se retournant vers sa suite, se borna à interpeller *M. de Goltz*, pour lui enjoindre à haute voix d'aller par cette ruelle directement au palais annoncer sa prochaine arrivée, voulant ainsi, à ce que je suppose, rap-

peler à son entourage de députés, que son intention était toujours de s'y rendre. *M. de Goltz* enfila effectivement la dite ruelle et parvint à accomplir sa mission sans rencontrer la moindre entrave.

Ensuite le cortège étant parvenu à se remettre en mouvement, nous pûmes arriver à la barricade qui avait causé notre temps d'arrêt. Celle-ci était formée en partie d'un grand chariot de roulage enveloppé de pavés, qu'on ne pouvait songer à déplacer et qui ne nous laissait de nouveau qu'un très étroit passage, par lequel il nous fallut défiler pêle-mêle avec la foule par dessus des monceaux de débris.

En ce moment, *M. van der Smissen* se démenant en tous sens pour dégager le prince, reçut du cheval de celui-ci un coup de pied à la jambe, qui l'empêcha de nous accompagner plus loin. Il dut être emporté à l'écart et ce fut une garantie de moins en faveur de notre sécurité déjà si compromise, car *M. van der Smissen* n'avait cessé jusque-là de faire d'énergiques efforts pour l'assurer.

Au delà de cet obstacle, d'autres se succédèrent. Nous n'avancions presque plus. A chaque incident qui nous arrêtait, le prince, dont la sérénité paraissait imperturbable, quoiqu'il eût les larmes aux yeux, le prince, dis-je, ne cessait de répéter à son entourage de députés dont l'embarras devenait extrême : « *Allons, messieurs, je m'en rapporte à vos soins, vous m'avez promis une belle entrée, tâchez de la réaliser.* » Puis s'adressant à la multitude toujours renouvelée, qui stationnait sur notre passage, il lui disait : « *Bonjour, Bruxellois, je suis heureux de vous revoir. J'ai voulu vous donner une preuve de ma confiance en paraissant parmi vous ! Je suis votre ami, Bruxellois. J'ai à Waterloo scellé de mon sang l'attachement que je vous*

porte; c'est à la tête de soldats belges que j'y fus blessé, etc. »
 On ne lui répondait que par des bourdonnements murmurés avec accompagnement d'invocations à la liberté.

D'ailleurs le désordre ne faisait que s'accroître de plus en plus; la ligne de la garde bourgeoise qui précédemment nous protégeait tant soit peu, n'existant plus depuis qu'elle se trouvait repliée en colonne sur nos derrières, il en résultait que nous étions, de toute part, envahis par la multitude entremêlée de gens ivres qui ne respectaient plus rien. Elle pénétrait partout et tendait à nous séparer du prince. C'était en vain que *M. van der Linden-d'Hooghvorst* et son état-major redoublaient d'efforts pour la contenir. En vain, ils amenaient sans cesse de nouvelles files de la garde bourgeoise pour nous garantir en formant la haie sur nos flancs. Ces files étaient aussitôt refoulées et dispersées. Les sections mêmes dont elles provenaient et qui, serrées en colonne derrière nous, devaient assurer notre sécurité, se trouvaient bientôt non moins qu'elles entraînées au loin et complètement séparées de nous. En avant, autour du prince, les notables accourus pour lui faire cortège, aussi bien que les députés qui la veille prétendaient répondre sur leur tête de la garantie de tout danger, heurtés, bousculés de toutes parts, dispersés à leur tour, désespérant de pouvoir nous être utiles, finirent par s'échapper, nous abandonnant à notre sort. Un seul parmi eux, *M. Rouppe*, persévéra résolument à se tenir aux côtés du prince, dont souvent il guidait le cheval, en le tenant par la bride, dans les moments difficiles. Inquiet de l'effervescence croissante de la populace, il répétait à tout instant en s'adressant au prince : « *Au nom de Dieu, Monseigneur, parlez-leur, je vous en prie.* »

Et le prince réitérait ses allucinations précédentes ou

d'autres pareilles, qui effectivement semblaient parvenir à modérer l'exaltation populaire par l'étonnement qu'elles causaient, mais ce n'était que pour un instant et c'était toujours à recommencer. Cependant au débouché de la rue Neuve sur la place de la Monnaie, les apparences devinrent un peu plus favorables. D'abord nous y trouvâmes l'espace pour quelque dissolution de l'encombrement qui nous étreignait dans la rue, puis la foule qui y stationnait semblait généralement moins farouche et mieux composée; de nombreuses personnes bien mises se montraient parmi elle. Plusieurs croisées étaient ouvertes et garnies de spectateurs.

En face de la rue Neuve, au-dessus du local de la Bourse, le balcon de la Société du commerce, faisant angle avec l'hôtel de la Monnaie, était occupé par une épaisse rangée de messieurs, qui tous se découvrirent respectueusement à l'approche du prince, qui les salua affectueusement de la main. Les cris précédents de « *Chapeaux sur la tête!* » ne leur firent pas défaut, mais ils n'en tinrent aucun compte et restèrent chapeaux bas, tant que nous restâmes en vue.

A ce témoignage rassurant de sympathie venait se joindre celui que semblait indiquer l'absence absolue de toutes femmes, même de celles du peuple, aux croisées comme dans la foule, ici comme sur le reste de notre parcours.

A l'entrée de la rue des Fripiers, la garde bourgeoise à cheval s'efforça d'arrêter le flot de populace qui prétendait s'y engouffrer avant nous. Il en résulta un nouveau conflit, qui cette fois put aboutir à notre avantage, de sorte que nous pûmes dès lors avancer plus librement, sans cesser cependant d'être toujours entourés de la multitude d'éner-

gumènes, qui nous suivait à travers tous les obstacles depuis la porte de Laeken. Pour ma part, je traînais incessamment à mon étrivière de gauche, qu'il avait saisi pour se soutenir, un bon vieil homme du peuple débraillé, ivre au point de savoir à peine marcher, portant par-dessus sa jaquette d'ouvrier un baudrier avec sabre d'infanterie. J'avais cherché plusieurs fois à m'en débarrasser en faisant cabrioler mon cheval et l'avertissant d'être sur ses gardes par rapport à une ruade, mais c'était en vain. Sans mon appui il n'eût pu suivre. Il se bornait à grogner un « han ! han ! » à chaque bond du cheval et me répondait par des propos incohérents, sans lâcher prise. Je devais donc en prendre mon parti, car il eût été hasardeux de brusquer cet homme, qui d'ailleurs était tout à fait inoffensif, malgré son aspect ridiculement redoutable.

En sortant de la rue des Fripiers, le prince s'arrêta en s'apercevant que la tête du cortège se dirigeait vers la rue en face, et observa de nouveau que ce n'était pas là le chemin de son palais, qu'il prétendait toujours s'y rendre directement et, qu'à cet effet c'était à gauche vers la rue de la Madeleine qu'il fallait se diriger. On s'y conforma cette fois, après quelques hésitations, en ramenant le groupe de la garde bourgeoise à cheval qui nous précédait vers le Marché aux Herbes, dans la direction voulue. Cependant, en arrivant ensuite à l'embranchement de la rue de la Montagne, nous trouvâmes la rue de la Madeleine, en face de nous, interceptée par une haute barricade, apparaissant comme un vaste amphithéâtre couvert de spectateurs. MM. *van der Linden-d'Hooghvorst*, *Hotton* et leurs adjutants se portèrent successivement en avant pour engager la foule à nous laisser passer. Mais celle-ci répétait la scène de la porte de Laeken, s'y refusait obstinément et répondait

aux sommations qui lui étaient adressées par des cris : « *A l'hôtel de ville ! à l'hôtel de ville !* », puis par des : « *Bravo, bravo !* », et des applaudissements chaque fois qu'on retournait en rendre compte au prince. « *Mais pourquoi veut-on que j'aille à l'hôtel de ville ? Je n'ai rien à y faire* », objectait celui-ci en persistant dans ses intentions. On renouvelait alors les sommations précédentes, mais c'était toujours en vain. « *Puisqu'il en est ainsi, prenons alors par la rue de la Montagne* » observa le prince. On sembla vouloir en faire l'essai : la garde à cheval se dirigea de ce côté, mais la foule qui encombra l'abord de cette rue, ainsi que celui de la précédente, montrait la même obstination à refuser tout passage et à exiger la direction vers l'hôtel de ville. Il en résulta de nouveaux pourparlers. S. A. R. répétait ne pas savoir ce qu'on voulait qu'Elle fit à l'hôtel de ville. On haussait les épaules sans répondre à ce sujet, se trouvant sans doute embarrassé d'avouer les intentions qu'on avait à supposer. Enfin ces messieurs de la garde bourgeoise paraissaient réellement consternés. Dès lors toute persistance ultérieure devenant inutile, le prince dut céder de nouveau et le fit de bonne grâce, disant en riant, quoique nous adressant un regard douloureux : « *Eh bien, allons donc à l'hôtel de ville puisqu'il le faut* », et prenant aussitôt par la rue de droite qui nous était ouverte, le cortège se dirigea vers la Grand'Place, aux nouveaux applaudissements de la foule, dont les bravos furent, cette fois, accompagnés de quelques cris de : « *Vive le prince d'Orange !* ».

La Grand'Place, que nous abordâmes ainsi, était couverte de monde comme partout ailleurs sur notre passage. C'était pour la plupart des curieux que l'on voyait affluer en masse comme autant de torrents par toutes les rues. Leur nombre était si considérable, que nous avancions

difficilement parmi eux, avec notre entourage continuel de populace. On nous fit contourner la place jusqu'au bas du grand escalier extérieur de l'hôtel de ville, que descendit aussitôt M. le bourgmestre de *Wellens*, suivi de tout le conseil de régence, dont la plupart des membres paraissaient vivement émus. Il adressa au prince une courte allocution respectueuse, à laquelle celui-ci répondit avec dignité et d'une voix élevée, invitant ces messieurs à crier avec lui, « *Vive le Roi !* », ce qui fut fait sans hésitation non seulement par les différents membres du conseil de régence, mais également par plusieurs des spectateurs environnants. Puis S. A. R. serra la main au bourgmestre ainsi qu'aux messieurs de son entourage et se prépara à passer outre.

Pendant ces discours, un certain silence avait régné parmi la foule et on était parvenu à contenir celle-ci, mais ensuite le tumulte reprit le dessus et joint à la curiosité produisit un redoublement de pression autour de nous. Il s'ensuivit qu'un des énergumènes débrailés, qui nous suivaient toujours, poussé vers le cheval du prince, en reçut au bas du ventre une ruade tellement douloureuse qu'elle le fit tomber en défaillance, poussant des hurlements affreux. Cela occasionna un accroissement épouvantable de tumulte avec des cris de rage et de vengeance. Le prince parut désolé de cet accident et, mettant aussitôt pied à terre, s'empressa de changer de cheval, en montant sur celui d'un des piqueurs de sa suite; puis, envisageant le danger de tout retard ultérieur, ordonna d'avancer.

La garde bourgeoise à cheval continuant à nous précéder, parut un instant ne pas savoir quelle direction prendre. Un des adjudants de M. *van der Linden-d'Hooghvorst* courut la guider et lui fit tourner le coin de l'hôtel de ville, vers la rue d'Anderlecht. Je ne sais si l'on prétendait nous faire

suivre cette rue dans toute sa longueur, ce qui eût été nous reconduire hors de la ville, mais toujours est-il que la tête du cortège commençait à dépasser dans cette direction la fontaine du Manneken-Pis, lorsque le prince, s'en apercevant, se tourna brusquement vers moi en me criant : « *Où vont-ils donc ? C'est à gauche qu'ils doivent prendre* », puis ajouta en me voyant m'élançant pour aller communiquer ses ordres : « *Attendez, je vais leur montrer le chemin* », et s'élançant à son tour, me dépassant ainsi que tout le reste de son entourage, il se dirigea au galop par le derrière de l'hôtel de ville et la rue de la Violette, vers celle de l'Hôpital, suivi à la débandade par son état-major et quelques gardes à cheval revenus sur leurs pas. Un poste de bourgeois armés, placé devant l'Amigo, fut comme bousculé par cette irruption subite et dut se réfugier dans l'intérieur du corps de garde. Au tournant de la rue de l'Amigo vers celle de la Violette, un Français de la suite du baron d'*Hooghvorst*, grand bel homme, supérieurement bien monté, cherchant à me dépasser, s'abattit à mes pieds et faillit m'entraîner dans sa chute, son cheval ayant glissé des quatre fers et se trouvant comme écartelé sous le mien, qui heureusement parvint à le franchir.

Les rues de la Violette et de l'Hôpital étaient entièrement désertes, de même que toutes celles qui y aboutissaient, mais obstruées par de hautes barricades qu'il nous eût été impossible de franchir, si les constructeurs n'avaient eu soin de leur ménager, à l'un des bouts, contre le mur des maisons, un étroit passage pour la circulation des habitants. Ce fut à travers ces ouvertures larges à peine d'un demi-mètre, placées d'ailleurs, par surcroît de malice, au-dessus des entonnoirs d'égouts et par où, en toute autre circonstance, personne n'eut certainement jamais songé à

passer à cheval, que nous eûmes de nouveau à défilér, cette fois au galop, ventre à terre. C'était comme une course au clocher avec ses risques et périls, augmentés encore par le glissant des pavés.

Puis un autre obstacle faillit de nouveau nous arrêter. Au débouché de la rue de la Violette, plusieurs hommes en blouse, dont quelques-uns armés de fusils, courant au bruit par la rue des Eperonniers, essayèrent de nous barrer le chemin en croisant la baïonnette, cherchant à saisir les rênes de nos chevaux, en criant : « *Arrête, arrête!* » Mais l'élan de notre course parvint facilement à mettre leurs efforts en défaut et à nous assurer une heureuse issue vers la place du Palais de Justice. Ici nous nous vîmes entravés de nouveau par des barricades pareilles aux précédentes, construites à l'entrée de toutes les rues qui y aboutissaient et garnies cette fois par des gens en blouse, apparaissant derrière elles comme chargés de leur défense. Exceptés ces gens et un poste de la garde bourgeoise, placé au haut du grand escalier conduisant au péristyle du palais de l'industrie, aucun être vivant n'était visible, non plus que porte ou fenêtre ouverte.

A l'aspect de ces nouveaux obstacles qui semblaient devoir nous être disputés sérieusement, le prince eut un instant d'hésitation et put ainsi être rejoint par sa suite, mais aussi par la foule qui nous poursuivait ou débouchait à gauche par la rue de l'Empereur, en criant toujours : « *Arrête, arrête!* »

Bientôt, nous nous vîmes assaillis au milieu de la place par une multitude armée de fusils et de bâtons, poussant des clameurs étourdissantes et cherchant à nous envelopper. Le moment était critique. Nous tournions en tous sens pour faire face aux assaillants. Déjà le colonel *de Roisin* et

d'autres avaient le sabre à la main pour les combattre, lorsque *de Grovestins* vint à crier : « *Par ici, par ici, Monseigneur!* » en se précipitant et nous entraînant ainsi à sa suite, vers la barricade de la rue de Ruysbroeck, latérale au palais de justice. Il venait de s'apercevoir qu'un des habitants (libraire dont la maison joignait la barricade) subitement sorti de chez lui, s'efforçait avec sa femme de débayer le passage attendant à sa demeure et se débattait à cet effet avec les gens préposés à sa garde. Cette circonstance nous offrait une chance de salut. *De Grovestins*, arrivé le premier sur les lieux et cherchant à en profiter pour passer outre, fut à moitié abattu de son cheval par un coup de planche que lui asséna un des défenseurs et, la lutte eût pu se prolonger, si le poste voisin de la garde bourgeoise placé à l'entrée du palais de justice et divers autres habitants des environs n'étaient accourus à notre aide et n'eussent dispersé les opposants, qui, dès lors, se sauvèrent à toutes jambes et nous permirent de franchir l'obstacle. C'était heureusement le dernier et nous pûmes ensuite poursuivre librement notre course, toujours au galop et plus que jamais à la débandade, par la rue de Ruysbroeck, celle de la Paille, la place du Grand-Sablon, la rue de Bodenbroeck, celle de la Régence et la place Royale, vers le palais.

Au tournant de la rue de Ruysbroeck dans celle de la Paille, le cheval du général *de Constant*, qui me précédait de quelques pas, vint à s'abattre. Je m'apprêtais à m'arrêter pour l'aider à se remettre en selle lorsque plusieurs habitants, que ce bruit venait d'attirer à leurs portes, m'en épargnèrent la peine en accourant. Plus loin, un poste de la garde bourgeoise, établi à la petite porte de derrière du palais de justice, rue de la Paille, acclama joyeusement le prince à son passage. Sur la place Royale, de nombreuses

personnes arrivant par la Montagne de la Cour s'empres-
sèrent de le saluer. Il était à peu près 4 heures lorsque
S. A. R. arriva la première et isolément à son palais, où
nous ne la rejoignîmes que successivement.

Les généraux *de Bylandt*, *Aberson* et *Wauthier* se trou-
vaient réunis à l'entrée du vestibule pour le recevoir. Le
prince leur fit un fort bon accueil, témoignant hautement
qu'ils avaient parfaitement répondu aux intentions du roi
par la modération dont ils avaient fait preuve. Puis voyant
arriver *de Grovestins*, il l'embrassa chaleureusement, lui
disant reconnaître que c'était à sa présence d'esprit qu'il
devait son salut.

Bientôt après, nous vîmes arriver l'état-major de la
garde bourgeoise que le prince reçut dans ses appartements.
Ces messieurs venaient pour s'excuser, par l'organe de leur
chef, *M. d'Hooghorst*, de n'avoir pu lui assurer un meilleur
accueil, ni réussir à comprimer l'effervescence populaire.

« *Vous le voyez*, répondit le prince, *une fois excitée, il est
bien difficile de la maîtriser.* » Ces messieurs en convinrent
et l'un d'eux, *M. van de Weyer*, connu pour être un des
principaux rédacteurs des journaux de l'opposition, pre-
nant la parole à son tour, exprima des sentiments si
modérés, si entièrement dévoués à l'ordre légal que le
prince en fut tout émerveillé et crut pouvoir se féliciter de
le voir gagné à la cause du gouvernement. Il fut ensuite
convenu de s'appliquer immédiatement à régulariser l'or-
ganisation de la garde bourgeoise.

Sur ces entrefaites, un détachement d'environ 100 hommes
à pied et quelques cavaliers de la bourgeoisie armée étaient
arrivés pour servir de garde au palais, conformément aux
précédents ordres du prince. Nous sûmes bientôt que ce
détachement était fourni par la 7^e section, c'est-à-dire celle

du rivage, qui avait la réputation d'être une des plus exaltées ; puis d'ailleurs il se trouvait composé pour la plus grande partie de jeunes gens dont il n'y avait guère de garantie de sécurité à espérer. On avait donc mis peu de soin à nous envoyer une garde, en laquelle il fut permis d'avoir quelque confiance. Cependant le prince descendit pour lui faire honneur en la passant en revue, et adressant successivement la parole à divers individus de cette troupe, finit par leur dire à tous, en général, qu'il s'en rapportait entièrement à eux pour sa sécurité.

« *S'il en est ainsi, répliqua insolemment un de ces gardes placé au second rang, renvoyez donc alors les dragons qui se trouvent derrière le palais !* » Le prince fit semblant de ne pas l'entendre et passa outre, puis se retira.

Un autre individu, se disant commandant en second du détachement, vint ensuite s'adresser à moi pour me communiquer que sa troupe s'inquiétait au sujet de certain pont que les généraux avaient fait établir le matin par-dessus le mur et le fossé d'enceinte du boulevard, ce pont étant destiné, disaient-ils, à favoriser l'entrée des troupes de Vilvorde. Je m'appliquai à le rassurer sous ce rapport, en observant que la construction de ce pont n'était probablement qu'une mesure de précaution prise en faveur de la garnison existante pour le cas d'une retraite éventuelle. J'allai cependant informer le prince de cet entretien et celui-ci ordonna aussitôt aux généraux la démolition de ce pont, observant qu'on avait eu tort d'éveiller l'attention du public par cette construction prématurée, qui pouvait toujours s'effectuer en peu de temps, lorsque ce serait nécessaire, pourvu que les matériaux restassent sous la main.

Le corps de garde du détachement de la bourgeoisie à pied fut établi dans les salles d'études des jeunes princes,

au rez-de-chaussée, sur le devant du palais, et celui des quelques cavaliers, au-dessus, dans un appartement du bel étage.

La garnison de Bruxelles se trouvait concentrée toute entière dans les deux palais du roi et du *prince d'Orange*, dont le dernier était occupé par trois escadrons du régiment de dragons léger n° 4, commandés par le lieutenant-colonel *Crooy* et bivouaqués dans la cour et le jardin, sur les derrières vers le boulevard, ayant pour appui deux compagnies de chasseurs logées dans les écuries attenantes. Le reste, composé du 2^e bataillon de chasseurs, (lieutenant-colonel *Everts*), d'un bataillon de grenadiers (lieutenant-colonel *Antingh*) et de trois bataillons du 1^{er} régiment d'infanterie (*de Hart*) (1) était établi dans les cours et les jardins du palais royal.

Le prince alla voir ces troupes dans leurs bivouacs vers les 5 1/2 heures du soir, et en fut accueilli avec enthousiasme, mais comme elles se bornaient à l'acclamer personnellement, il les engagea à ajouter : « *Vive le Roi!* », ce qui fut fait.

Passant ensuite dans les rangs, le prince parlant aux officiers et soldats loua leur conduite, surtout par rapport à la patience et à la modération dont ils avaient fait preuve ; adressa des paroles de consolation aux 200 ou 300 hommes qui avaient été désarmés par les émeutiers pendant les premiers désordres, et abordant des officiers en retraite ou

(1) Hart (Herman-Adrien de) né à Bois-le-Duc le 13 décembre 1785, devint général-major et adjudant en service extraordinaire du roi en 1838 et en 1840 chef du personnel du département de la guerre, puis commandant des provinces de Gueldre et d'Utrecht. Il fut pensionné en 1841 et mourut à Arnhem le 1^{er} juillet 1843.

pensionnés qui étaient accourus se joindre aux troupes, il les félicita au sujet de leur loyal dévouement.

Le moral de la plupart des officiers et soldats était affecté par suite des humiliations qu'ils avaient dû subir. Plusieurs paraissaient fort émus, mais les témoignages de bienveillance, l'air ouvert, les propos rassurants du prince parvinrent visiblement à remonter leur énergie.

Pendant ce temps une foule, semblant uniquement composée de curieux, s'était réunie sur la place, devant le palais, et le prince, en la traversant pour rentrer chez lui, rencontra parmi elle plusieurs personnes de connaissance, auxquelles il serra la main et adressa quelques paroles obligeantes. Les autres le saluèrent en silence. Le soir une proclamation de S. A. R. dans les termes suivants fut affichée partout en ville :

« HABITANTS DE BRUXELLES !

« Je me suis rendu avec confiance parmi vous. J'y suis en parfaite sécurité. Votre bon esprit me le garantit. C'est à vos soins qu'on doit le rétablissement de l'ordre. Je le reconnais volontiers et vous en remercie au nom du Roi. Unissez-vous à moi pour consolider la sécurité publique, alors aucune troupe militaire n'aura à entrer en ville et je prendrai, d'accord avec vos autorités, les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre et la confiance.

« Une commission composée de MM. le duc *d'Ursel*, en qualité de président, *van der Fosse*, gouverneur de la province, *Emmanuel van der Linden-d'Hooghvorst*, commandant de la garde bourgeoise, général *d'Aubremé*, *Kockaert* (1), membre de la régence, duc *d'Arenberg* (qui sur

(1) Kockaert (Jean-Baptiste) fut successivement membre du Conseil du Brabant, bâtonnier de l'ordre des avocats, membre du Congrès national et 1^{er} président de la Haute-Cour supérieure de justice de Bruxelles.

ma demande a bien voulu s'y joindre) et *Stevens*, membre de la régence et secrétaire, sera chargée de me proposer les mesures nécessaires.

« Elle se réunira demain 2 septembre, le matin à 9 heures en mon palais. »

Bruxelles, le 1^{er} septembre 1830.

GUILLAUME,
PRINCE D'ORANGE.

La nuit suivante s'écoula sans aucun incident. Le prince occupait son appartement ordinaire, au rez-de-chaussée sur le devant du palais, à gauche de la petite entrée du milieu, et sa suite toute entière se trouvait établie dans la grande salle voûtée du centre, située derrière l'appartement susdit et y attenant, où elle avait pour son usage une rangée de matelas étendus par terre.

Le lendemain, jeudi 2 septembre, dès 8 1/2 heures du matin, *M. van der Linden-d'Hooghvorst* vint au rapport chez le prince et confirma l'avis reçu déjà d'un rétablissement de calme parmi la population, malgré un léger essai d'émeute, suscité la veille au soir sur la place de l'hôtel de ville, par rapport, ou plutôt sous le prétexte du pont construit derrière le palais, dont on ignorait encore la démolition. L'avis des ordres donnés et exécutés déjà à cet égard devait interrompre ce projet d'émeute.

Ainsi que je viens de le dire, nous savions déjà par des rapports secrets d'agents dévoués que pendant toute la soirée précédente, les estaminets avaient retenti des éloges du prince, de celui de son noble dévouement et du courage dont il avait fait preuve, que l'on s'y était énergiquement prononcé en sa faveur et que l'on y avait approuvé généralement sa proclamation, sauf cependant en ce qui concerne la nomination de certains membres du conseil, tels que

MM. le duc *d'Arenberg*, le général *d'Aubremé* et le gouverneur *van der Fosse*, dont quelques individus critiquaient le choix, comme n'offrant pas de garantie suffisante de libéralisme ou de confiance populaire.

En considération de cette remarque et afin d'y remédier par quelque condescendance, il fut résolu, sur la proposition de *M. d'Hooghorst*, d'appeler encore au conseil à titre de secrétaire, le sieur *Sylvain van de Weyer*, en vue de la confiance dont il jouissait parmi le public remuant.

Vers les 9 1/2 heures, la Commission de gouvernement fut installée en présence du prince, dans la salle à manger du palais. *M. van de Weyer*, prévenu sans doute d'avance, put y assister. La séance dura jusque vers les 11 heures.

M. van der Linden-d'Hooghorst ayant en sortant du palais, adressé quelques mots à des gens du peuple réunis devant la porte, excita parmi eux des acclamations qui, d'abord mal interprétées, firent courir aux armes et nous causèrent par cette alerte quelques instants d'inquiétude, mais expliquées ensuite nous parurent de bon augure.

A midi, le prince sortit à pied en uniforme pour faire une promenade, accompagné seulement du général *de Constant* et de moi. Les rues étaient généralement à peu près désertes. Il se dirigea vers le Parc, à l'entrée duquel latéralement à la rue Ducale, nous rencontrâmes d'abord trois jeunes messieurs inconnus, portant des nœuds oranges au chapeau. S. A R. les ayant interpellés, apprit d'eux qu'ils faisaient partie de la garde bourgeoise et les en félicita. Arrivant ensuite à la sortie, vers la rue Royale, en face de la Montagne du Parc, le prince aborda une patrouille de la dite garde, qui circulait sous le commandement du sieur *Max* (bien connu de nous tous comme étant un des écuyers du manège urbain). Le prince lui

serra la main, en s'informant de sa famille, le complimentant sur la part honorable qu'il prenait au maintien de l'ordre, puis l'embrassa, en témoignage, disait S. A. R. de l'estime qu'Elle portait à toute la garde bourgeoise en général. Divers passants, témoins de cette scène, y applaudissaient en criant : « *Vive le prince !* » Plus loin ces acclamations furent répétées, lorsque deux jeunes gens, s'étant approchés pour solliciter la permission de nous servir d'escorte, le prince les remercia en termes obligeants, observant qu'il était persuadé de n'avoir pas besoin d'escorte parmi les Bruxellois.

Passant après cela rue Royale, vers l'impasse du Parc, devant la demeure de M^{me} *Gentil*, S. A. R. adressa la parole à deux dames qui s'y tenaient à une des croisées ouvertes du rez-de-chaussée. Ces dames en parurent déconcertées et ne surent y répondre que par des révérences, en se reculant ; aussi le prince, voyant leur embarras, s'empressa-t-il de passer outre pour se rendre rue Royale Neuve chez la comtesse *d'Arberg* qui, elle aussi, parut fort embarrassée de sa visite et laissa plus ou moins languir la conversation, malgré les efforts du prince pour la ranimer. L'émotion et l'inquiétude troublaient visiblement l'esprit naturel de cette dame.

Avant notre arrivée chez elle, une certaine foule avait commencé à nous suivre et je m'étais vu rejoint par M. *Hotton* qui, me prenant à part, me pria en grâce d'engager le prince à ne pas se hasarder ainsi en ville. « *Vous ne savez pas, mon cher, disait-il, quelles canailles nous avons parmi nous ; on ne saurait jamais assez s'en méfier, au nom de Dieu, dites-le à S. A. R.* » Celle-ci entraînait en ce moment chez la comtesse *d'Arberg* et je ne la rejoignis qu'à la porte du salon, où elle me demanda ce que voulait

M. *Hotton*, puis accueillit ma réponse par un haussement d'épaules, sans s'arrêter. Cependant, quelque tumulte n'ayant pas tardé à se faire entendre sous les fenêtres, devant la maison et un domestique étant venu me dire que M. *Hotton* demandait instamment à me parler, le prince comprit qu'il était temps de se retirer et sortit après dix minutes de conversation.

Devant l'hôtel, la foule s'était considérablement accrue pendant notre visite, elle parut satisfaite en voyant apparaître le prince, dont le maintien habituel franc et dégagé, lui en imposa aussitôt. Les querelles cessèrent, les malveillants se turent, on se borna à le considérer en silence, puis à nous suivre sans démonstration hostile. Néanmoins cet accompagnement ne laissait pas d'inquiéter plusieurs personnes bien intentionnées, qui successivement vinrent se joindre à *Hotton* pour nous escorter et contenir les importuns. Ce furent entre autres MM. *van Gameren* ⁽¹⁾ et *Du Chatel*, officiers de la *schutterij*. Mais le prince s'en étant aperçu, se retourna vers eux et les remercia de leur sollicitude pour sa sécurité, observant de nouveau qu'il était persuadé n'avoir rien à craindre des Bruxellois. Dès lors ces messieurs se tinrent à l'écart et la foule finit par se dissiper peu à peu, de sorte que S. A. R. put librement faire un tour de Parc, suivi seulement à distance par quelques gamins, et abordant les personnes de connaissance qu'elle rencontrait de temps en temps, parmi les très rares promeneurs isolés.

Toutes étaient visiblement inquiètes à son égard et, en effet, il est probable que si notre excursion put s'accomplir sans mésaventure, nous le dûmes principalement à l'impro-

(1) *Gameren (van)*, échevin de Bruxelles.

viste de son entreprise, qui n'avait pas permis aux émeutiers d'en être informés, car la suite prouva suffisamment que les avertissements de *Hotton* étaient fondés et que nous avions tort de n'y voir qu'une tendance à nous intimider. Mais quoi qu'il en soit, nous sûmes le soir que ces nouveaux témoignages de confiance de la part du prince, bientôt connus des habitants, causaient une satisfaction générale, et c'était là un point essentiel, en vue des intentions de S. A. R.

Avant de rentrer au palais, je fus envoyé chez les généraux de *Bylandt* et *Aberson*, pour les inviter à dîner; de sorte que le prince ne fut plus accompagné que du seul général de *Constant*, pendant le reste de sa promenade autour du Parc. Je trouvais ces messieurs réunis, et déjà à table, en l'hôtel de Bellevue, dont ils habitaient provisoirement une des dépendances, ayant sortie sur la place des Palais, afin de se trouver à proximité des troupes y concentrées.

Pendant notre absence, les détachements de la garde bourgeoise établis parmi nous avaient été relevés par d'autres, mieux composés sous certains rapports, mais comptant toujours plusieurs exaltés dans ses rangs, tels entre autres, que le marquis du *Chasteler* et un comte de *Beaufort*, portant, tous deux, la blouse populaire, armés de fusils de chasse, se plaisant à vanter leurs hauts faits par rapport à la répression des pillards et incendiaires; prétendant en avoir poignardé plus d'un sans forme de procès; mais se disant du reste armés pour la liberté, etc.

Parmi eux figurait également le Français, que j'avais vu la veille, abattu à mes pieds, rue de la Violette. Celui-ci était plus réservé, moins vantard, et d'une conversation fort agréable. A l'en croire, il se trouvait par hasard à

Bruxelles, venant des eaux d'Allemagne, et ne s'était joint à la garde bourgeoise que pour contribuer à réprimer la populace, dont il détestait les excès, par rapport à ceux du mois de juillet précédent à Paris, et surtout aux conséquences qui en étaient résultées pour le parti légitimiste français, auquel il se disait appartenir de cœur et d'âme. Son nom nous resta inconnu, mais, je ne serais pas étonné que ce fût le comte *Frédéric de Mérode*, dont la présence sur les lieux se trouva signalée plus tard. Nous nous plaissions à entendre les récits de ces messieurs, mais nous ne nous amusions pas moins de la bonhomie d'un des nôtres, le comte *de Hogendorp*, qui prenant les fanfaronnades des deux premiers au sérieux, s'indignait jusqu'à l'emportement de leurs prouesses extra-légales et se disputait avec eux à leur sujet.

Ensuite vint se présenter au palais, revenant de La Haye, la Commission, que nous avons rencontrée, y allant, le 29 août à Merxem. Ces messieurs furent immédiatement reçus par le prince et restèrent plus d'une heure en conférence avec lui. Ils paraissaient satisfaits du résultat de leur mission et se plaisaient à annoncer qu'une réunion extraordinaire des États-Généraux était convoquée pour le 13 du mois, à l'effet de prendre en considération les doléances qu'ils avaient été chargés d'exprimer. Nous sûmes plus tard que cette promesse, connue parmi la foule, réunie bientôt aux environs de l'hôtel de ville, y avait d'abord été bien accueillie, mais que cette approbation n'avait pas tardé à être débattue et annulée par les commentaires de certains meneurs populaires.

Vers les 4 heures de l'après-midi, arriva le major *von Omphal*, adjudant du roi, porteur d'une dépêche de Sa Majesté à l'adresse du prince.

Pendant le dîner, auquel assistaient les membres de la Commission provisoire, créée la veille, ainsi que les généraux invités par mon intermédiaire, on vint demander M. *van der Linden-d'Hooghorst* de la part de quelques officiers de son état-major, et celui-ci, s'étant levé de table, ne tarda pas à rentrer pour annoncer qu'on l'informait de nouvelles apparences de troubles, qui l'obligeaient à demander la permission de se retirer pour aller voir ce qui en était. M. *van de Weyer* le suivit et tous deux en sortant eurent à subir une raillerie du prince, qui faisant de nouveau allusion à leur récente promesse de sécurité, leur cria en souriant : « *N'oubliez pas, messieurs, que vous répondez de moi sur votre tête.* »

Quelques instants après, le sieur *Moyard*, l'un des commandants de la garde bourgeoise, se permit de pénétrer jusqu'au fond du palais, où nous le vîmes apparaître subitement dans l'ombre, à l'entrée du salon, dont la porte était largement ouverte. Il n'y avait pas à se méprendre sous le rapport de ses intentions d'espionnage ; aussi le prince, venant à l'apercevoir, ordonna-t-il à haute voix de fermer la porte. L'intrus se le tint pour dit et disparut aussitôt, mais ensuite arrivèrent successivement pendant toute la soirée divers autres officiers de la garde bourgeoise, tels que le ci-devant capitaine d'infanterie *van der Meere*, le lieutenant *Pletinckx*, M. *Lesbroussard*, tous adjutants de M. *d'Hooghorst*, demandant chaque fois à parler à l'aide de camp de service près du prince, sous le prétexte de s'informer de leur chef, qu'ils devaient cependant savoir rendu à l'hôtel de ville, et saisissant ces occasions pour exciter l'inquiétude parmi nous en réitérant l'avis d'attrouplements considérables, d'une exaspération croissante, de projets ou dispositions sinistres, etc., ajoutant que ce

n'était plus seulement la populace qu'on voyait remuer en ce sens, mais malheureusement la bourgeoisie armée, elle-même, qui commençait à se prononcer hostilement.

Ces propos, répétés au prince, ne parurent guère l'émouvoir. Il ne cessait de répéter à son entourage de la Commission, restant toujours atablée, « *qu'il n'avait pas à se préoccuper de tout cela, que c'était à messieurs les chefs de la garde bourgeoise à s'en démêler ; qu'il ne s'en occuperait que si ceux-ci avaient besoin d'être secourus ; et que du reste, il s'en rapporterait aux conseils de la Commission provisoire, dont il était appuyé, car* — ajouta-t-il finalement en se levant de table et s'adressant aux généraux — *car, messieurs, il doit être bien compris que si la garde bourgeoise venait à être assaillie, vous feriez aussitôt sortir vos troupes sur la place des Palais pour leur servir de réserve* ».

Cependant M. Cattoir, l'un des convives, membre du Conseil de régence urbaine, dévoué au gouvernement, ayant offert d'aller voir ce qui se passait réellement, revint ensuite rapporter que les rassemblements formidables dont on ne cessait de nous inquiéter, se bornaient à deux ou trois cents personnes, réunies devant l'hôtel de ville ; que celles-ci ne montraient d'ailleurs guère de dispositions hostiles, et que toutes ces fantasmagories de troubles et de dangers devaient provenir des meneurs de l'opposition, en vue probablement de quelque but fondé sur l'intimidation.

Ce rapport s'accordait du reste avec ceux de divers agents dévoués, qui ne cessaient de parcourir les estaminets, et nous réitéraient les avis les plus rassurants par rapport à l'esprit public. Aussi ces messieurs les adjudants de la garde bourgeoise finirent-ils par nous laisser en paix.

Vers les 10 heures du soir, un calme profond semblait régner partout en ville. Il faisait un beau clair de lune,

qui engageait à prendre l'air. Le prince en profita pour descendre dans la cour du palais, où bivouaquaient les dragons, pour y entendre les chants des choristes de ce régiment. Plusieurs habitants des environs s'y trouvaient également, car les portes du palais restaient ouvertes à tous venants, sans aucun soin de police. S. A. R. se plut à causer avec eux, et j'entendis un de ces messieurs lui dire en soupirant : « *Ah ! Monseigneur, vous aurez beau faire, il faudra tôt ou tard en venir à l'intervention des troupes pour mettre fin à nos désordres !* »

Rentrés ensuite au palais, vers minuit, nous y étions livrés au repos, depuis à peu près une demi-heure, couchés, tout habillés sur nos matelas étendus à terre, dans la grande salle souterraine, située derrière la chambre du prince, lorsque nous fûmes réveillés en sursaut par S. A. R. qui, se précipitant hors de chez elle, nous criait : « *Messieurs, messieurs, arrivez, des canons, des canons sous mes croisées !* »

Nous nous élançâmes tous à sa suite, vers la porte voisine de son appartement, conduisant à la terrasse du devant ; mais rien de pareil à des canons n'était apercevable au dehors, aucune personne ne se montrait même à perte de vue ; tout était calme et avant que nous fussions revenus de notre émotion, le prince était rentré subitement chez lui, sans nous donner d'explications. Nous supposâmes qu'endormi sur son divan, tout habillé ainsi que nous, il avait subi un cauchemar ou mauvais rêve, auquel nous devons cette algarade qui, en tout cas, nous fit juger prudent d'être sur nos gardes, et d'alterner entre nous pour être sur pied le reste de la nuit.

De bonne heure dans la matinée du *vendredi 3 septembre*, les avis alarmants recommencèrent à se produire.

C'étaient maintenant pour la plupart des billets anonymes de personnes qui se disaient amis dévoués, dénonçant de sourdes menées; des complots d'une partie de la garde bourgeoise; des projets de réunion de celle-ci à la populace pour entourer le palais, enlever le prince et désarmer la troupe; la prochaine arrivée de 4,000 Liégeois; le déballement public sur la place de l'hôtel de ville de plusieurs caisses chargées de fusils, envoyés de Liège; enfin une exaltation croissante parmi le peuple mécontent, disait-on, des promesses insuffisantes accordées par le gouvernement. Ces avis, dont plusieurs étaient indubitablement de bonne foi, nous arrivaient de toutes parts. Bientôt après M. *Charles de Brouckere* ⁽¹⁾, membre de la 2^e Chambre des Etats-Généraux et commandant de la *schutterij* de Maestricht, vint demander à être reçu par le prince et fut admis immédiatement.

Ensuite se présenta vers les 10 heures tout l'état-major de la garde bourgeoise, au nombre d'une trentaine de personnes. Le prince étant occupé avec le sieur *de Brouckere*, en son cabinet, les fit attendre dans notre salon des adjudants, où il vint les recevoir après quelque délai.

Quoique M. *van der Linden-d'Hooghvorst* se trouvât présent, ce fut M. *Moyard* qui porta la parole, et s'adressant au prince lui dit en substance « qu'une exaltation générale gagnait toutes les classes de la population, qu'eux, chefs de la garde bourgeoise ne jugeaient plus pouvoir la

(1)-Brouckere (Charles de) devint, après la révolution, commandant militaire des provinces de Liège et du Limbourg, membre du Congrès, ministre des finances, de l'intérieur, de la guerre, bourgmestre de Bruxelles. Il a publié, avec Thielemans, un *Répertoire de l'administration et du droit administratif en Belgique* (1796-1860).

contenir ni répondre de la sécurité personnelle de S. A. R., se trouvant eux-mêmes avoir le couteau sur la gorge; qu'ils la suppliaient donc en grâce de bien vouloir consentir à s'éloigner, et qu'en même temps ils venaient exprimer respectueusement, au nom de tous les habitants, les vœux d'une séparation entière et immédiate des provinces méridionales d'avec celles du Nord, comme étant le seul moyen de rétablir le calme et la paix. »

Ces prétentions devinrent naturellement le sujet de débats fort animés entre S. A. R. et Messieurs de la garde bourgeoise, et quoique cette discussion restât toujours parfaitement respectueuse de la part de ces derniers, elle ne laissait pas encore prévoir d'issue, lorsque le général *Aberson*, commandant en chef de la maréchaussée, étant entré, s'approcha du prince pour lui demander un entretien particulier. S. A. R. se retira aussitôt avec lui en son cabinet; rentrant ensuite après quelques instants d'absence, Elle annonça qu'Elle allait partir pour La Haye afin de soumettre au roi la demande de séparation qui venait de Lui être exprimée, qu'Elle l'appuyerait de tous les moyens en son pouvoir et que les troupes de la garnison quitteraient également la ville aussitôt après son départ; mais, ajouta-t-elle, *il faut d'abord que la garde bourgeoise s'engage sérieusement à garantir la sécurité publique, ainsi que la conservation des palais.*

A peine ces paroles étaient elles prononcées, qu'une explosion d'enthousiasme se produisit parmi ces messieurs de la garde bourgeoise. Ils saisissaient les mains du prince et les pressaient avec effusion, se permettant même de le serrer dans leurs bras et allaient jusqu'à embrasser ses adjudants. La joie, l'émotion étaient générales parmi eux; plusieurs avaient les larmes aux yeux, tous exprimaient la plus vive reconnaissance.

Cependant le prince interrompit cette démonstration en reprenant :

« Un moment, messieurs, j'ai encore une question à vous poser ! Resterez-vous fidèles à la dynastie des Nassau ? »

— Oui, oui, répondit-on de toutes parts.

— Et les Français ? ajouta le prince. Il ne sera pas question de vous joindre à eux ?

— Non, Monseigneur, croyez-en nos assurances, jamais une pareille intention n'a existé parmi nous.

— S'ils se présentaient, vous joindriez-vous à moi pour les combattre ?

— Oui ! nous le jurons !

— Vous me promettez aussi de reprendre les couleurs orangistes ?

— Oui, Monseigneur, aussitôt que nous pourrons le faire sans risquer d'exciter de nouveaux troubles. »

Un de ces messieurs proposa alors de s'engager tous réciproquement par un acte en guise de proclamation que tous signeraient. Cette proposition fut adoptée aussitôt unanimement, et le prince, y ayant donné son approbation, laissa ces messieurs s'en occuper pendant qu'il rentrait dans son cabinet pour y donner ses ordres de départ.

M. le baron *van der Linden-d'Hooghvorst* s'empressa de prendre la plume pour rédiger l'acte en question. Un autre de ces messieurs en fit autant pour sa part. Ensuite ces deux rédactions furent comparées et soumises à l'approbation générale. Celle du premier parut trop faible d'expression, et fut écartée. L'autre commençant en ces termes : « *Le prince consent* », donna lieu immédiatement à l'observation que le mot « *consent* » était impropre ou plutôt même inconvenant. Il fut remplacé après quelques débats par ceux de « *nous a offert* ». Puis d'autres termes don-

nèrent lieu à de nouvelles discussions, qui paraissaient devenir interminables, lorsque le prince vint à rentrer au salon. On s'empressa de lui soumettre la pièce en question. Il la lut attentivement et s'arrêta bientôt à la phrase suivante : « *et il promet* ».

« *Un moment, messieurs, dit-il, ne changez pas mes paroles ! et souvenez-vous que je ne suis que le premier sujet du roi ! Je ne promets aucunement et ne puis qu'espérer de réussir.* »

On changea aussitôt la rédaction en remplaçant le mot « *promet* » par « *espère* ». Ensuite le prince biffa comme superflu tout un alinéa où il était dit : « *qu'on s'engageait à repousser toute domination ou intervention étrangère* ». La pièce ainsi amendée fut dès lors approuvée par le prince, qui, pressé d'en finir, s'éloigna de nouveau pour aller recevoir d'autres personnes, dont on venait de lui annoncer la présence et qu'il avait fait introduire par un détour dans son cabinet. Voici le sens ⁽¹⁾ sinon peut-être tout à fait les termes de cet acte :

« *S. A. R. le prince d'Orange nous a offert de se rendre immédiatement à La Haye, pour y soumettre en personne à Sa Majesté l'expression de nos souhaits. Il les appuyera de toute son influence possible et espère qu'ils pourront être accordés. De suite après son départ, les troupes quitteront Bruxelles. La garde bourgeoise met son honneur en gage qu'elle ne permettra aucun changement par rapport à la dynastie et protégera la ville et spécialement les palais.*

« *Bruzelles, 3 septembre 1830.* »

Il ne s'agissait plus maintenant que d'apposer les signa-

(1) Voir *Esquisses historiques de la Révolution de la Belgique en 1830*, p. 100.

tures. Ces messieurs de l'état-major de la garde bourgeoise s'empressèrent d'y pourvoir séance tenante, puis notre collègue en avance de *Cruyckenbourg*, entraîné par leur enthousiasme, nous proposa à tous de la suite du prince, d'y ajouter la nôtre, ce qui fut fort applaudi par l'assemblée et consenti d'assez bonne grâce, quoique pour ma part je n'y fus guère disposé.

Après cela, il fut question aussi de solliciter la signature de S. A. R. Ceci excita une nouvelle discussion. *Pourquoi?* objectèrent quelques-uns? « *Mais ne fût-ce que pour approuver les ratures,* » répondit-on. Là-dessus M. de *Hogendorp* observa qu'en aucun cas le prince ne pouvait signer une pièce sur laquelle se trouveraient des ratures.

Il s'ensuivit une altercation assez vive. M. *Pletinckx* se permit de répliquer « *que cette objection faisait supposer de la mauvaise foi* ». On le désapprouva généralement. M. d'*Hooghvorst* le rappela aux convenances. Enfin, on décida que la déclaration serait instantanément recopiée, pour supprimer les ratures, puis de nouveau soumise au prince avec prière de vouloir bien la signer uniquement pour *approuvé*. Ceci convenu et la pièce ayant été recopiée, puis signée de nouveau par nous tous, je fus chargé d'aller la présenter à S. A. R. en vue du désir exprimé; je la trouvai en conférence avec MM. de *Celles* ⁽¹⁾, de *Langhe* ⁽²⁾, *Barthe-*

(1) *Celles* (comte Antoine de Visscher de) avait été ministre des Pays-Bas à Rome et avait négocié le concordat de 1827. Après la révolution, il fut membre du Congrès national, président du comité diplomatique et chargé par le gouvernement provisoire de plusieurs missions à Paris.

En 1833 il fut naturalisé Français et nommé au Conseil d'État (1779-1841). (Voir *Biographie nationale*, t. III, p. 398.)

(2) *Langhe* (François-Xavier de), auditeur au Conseil d'État en 1810, sous-préfet de Bruges de 1811 à 1814, membre de la 2^{de} chambre des

lemy (1), Cornet de Grez (2) et de Secus, membres des États-Généraux, tous debout, réunis en cercle autour d'elle.

Prenant le papier de mes mains, le prince leur dit :

« *Voici ce dont je suis convenu avec ces messieurs de la garde bourgeoise* », puis en fit la lecture à haute voix. Arrivé à la fin du premier paragraphe concernant la séparation, ces messieurs des États Généraux s'écrièrent : « *Monseigneur, il faut encore ajouter que vous...* » « *Non, non, messieurs, interrompit vivement le prince, je n'ajouterai rien* » ; et comme M. de Langhe semblait encore vouloir insister, il lui répliqua : « *Je respecte votre opinion, mais j'ai la mienne ; permettez-moi d'y tenir* », puis continuant la lecture, il arriva au passage où il était annoncé qu'il appuierait la demande de séparation.

« *C'est cela, s'écria M. de Celles : oui, Monseigneur, pressez cette séparation. Il faut que le roi la prononce de suite catégoriquement. D'ailleurs elle existe déjà de fait, et croyez-moi, vous vous en trouverez bien, votre avenir s'en ressentira.* »

En ce moment le prince me congédia, en me rendant l'acte en question, sans l'avoir signé, ajoutant seulement :

« *Dites que c'est bien.* »

Je dus en conclure que S. A. R. ne consentait pas

États Généraux de 1819 à 1830, devint membre du Congrès national, de la Chambre des représentants et bourgmestre d'Ypres (1785-1853). (Voir *Biographie nationale*, t. V, p. 315.)

(1) Barthelemy (Antoine), avocat, fut plus tard membre du Congrès national, de la Chambre des représentants et fut notre premier ministre de la justice. Il a écrit de nombreuses publications (1766-1832). (Voir *Biographie nationale*, t. I, p. 738.)

(2) Cornet de Grez (comte Ferdinand), membre des États provinciaux et de la 2^{de} chambre des États-Généraux, fut élu au Congrès national et ensuite à la Chambre des représentants, de 1834 à 1837.

à appuyer, par sa signature, l'approbation qu'Elle avait accordée verbalement, et ne pouvant me permettre d'insister à ce sujet, en pareil moment, je me vis obligé de retourner parmi ces messieurs de la garde bourgeoise, sans avoir obtenu l'objet de leur désir, me bornant à leur transmettre la réponse qui venait de m'être prescrite.

Cependant, on a prétendu depuis que le prince avait signé cet acte, en marge, sous le mot approuvé, ainsi que l'indiquait, dit-on, la copie imprimée, affichée partout à Bruxelles. Je ne sais ce qu'il en est, mais si tel est effectivement le cas, il faut que quelqu'un après moi se soit chargé d'aller réitérer ma demande précédente, à moins encore qu'on ne se soit permis de commettre un faux, en contrefaisant la signature du prince. Ce qui, en l'état des choses existant à Bruxelles en ce moment, ne serait pas tout à fait étonnant.

En tout cas, je n'assistai pas à la fin des débats poursuivis à ce sujet, ayant dû, sur ces entrefaites, m'éloigner de nouveau, en ma qualité d'adjudant de service ce jour, pour courir au devant d'une députation liégeoise, qu'on vint m'annoncer, et que j'avais ordre de conduire en un salon à part.

Cette députation, parmi laquelle se trouvait M. *Closset* (1), que j'avais rencontré à Liège en 1829, dut y attendre très longtemps le départ de messieurs les membres des États-Généraux, pour pouvoir être admise à son tour, et introduite par moi au cabinet du prince, aborda celui-ci avec une dignité respectueuse. Protestant de sa soumission au

(1) Closset (M.), capitaine dans la garde communale de Liège, fut colonel de la garde civique de Liège de 1848 à 1852, et bourgmestre de 1852 à 1857. (*Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. II, p. 242.)

gouvernement, dépeignant l'état des choses à Liège sous un aspect parfaitement légal; citant comme preuve de cette légalité le maintien en pleines fonctions de toutes les autorités; s'excusant d'avoir arboré les couleurs de la province, en vue d'écarter celles de la France, ou tout autre de ce genre; assurant qu'aucune intention hostile n'existait parmi la bourgeoisie contre les troupes de la garnison; expliquant la retraite de celles-ci dans la citadelle, comme une mesure de précaution, résolue de commun accord, pour prévenir tout conflit entre elles et la population; terminant enfin par solliciter la seule grâce de quelque délai dans l'arrivée de nouvelles troupes dirigées sur Liège, afin d'éviter toute cause de nouveaux troubles, en attendant qu'on soit parvenu à calmer l'effervescence populaire.

Le prince répondit dans le même sens que précédemment à l'égard de la bourgeoisie de Bruxelles, et finit par annoncer son intention de retourner immédiatement à La Haye, soumettre au roi le résultat de ses informations; ajoutant ensuite la promesse qu'on aurait égard au désir exprimé, par rapport à l'approche des troupes, pourvu que tout désordre ultérieur fût prévenu. Car il y en avait eu de commis à Liège comme à Bruxelles, quoique moins graves.

Ces messieurs de la députation liégeoise s'étant retirés, le prince vint prendre congé des personnes qui, par dévouement, étaient accourues lui présenter leurs hommages et se trouvaient réunies dans le salon des adjudants. Ces adieux furent très affectueux; la plupart de ces messieurs éprouvaient une vive émotion. Du nombre se trouvait le comte *d'Hogendorp*, l'ancien officier des cuirassiers, maintenant membre du Conseil des Indes, en congé à Bruxelles, puis aussi *M. van de Weyer*, que le prince emmena à part, dans son cabinet.

Parmi nous plusieurs désapprouvaient le départ du prince et celui des troupes de la garnison, vu le découragement qui devait en résulter dans la bourgeoisie paisible, dont les intentions étaient légales, et qui, aspirant après le retour de l'ordre, espéré de la présence du prince parmi elle, se supposerait maintenant abandonnée à la merci des factieux, devenus d'autant plus entreprenants que le parti du gouvernement se sentirait affaibli.

J'en fis l'observation au général *Aberson*, qui me répondit : « Tout cela peut être fondé, mais il est positif aussi qu'une nouvelle émeute se prépare; que la garde bourgeoise, divisée par une défection partielle, est hors d'état de la comprimer; que les troupes de la garnison n'ayant que tout au plus sept cartouches par homme, ne sauraient non plus l'entreprendre avec quelque assurance de succès, qu'elles pouvaient d'ailleurs être affamées, du jour au lendemain, par la suppression des vivres qu'on leur fournissait, jour par jour, et qu'elles se trouveraient ainsi dans une position précaire dont il était urgent de les tirer. »

Le départ eut lieu vers les 2 1/2 heures de l'après-midi, sous l'escorte d'un détachement de la garde bourgeoise à cheval qui nous précédait, et dont faisait partie mon beau-frère, *Félix d'Aubremé*. Les troupes de la garnison devaient suivre immédiatement

J'avais été retardé par quelques dispositions à régler, et dus suivre isolément, fort en peine de savoir comment rejoindre le prince, vu que celui-ci était déjà hors de vue lorsque je montais à cheval, et que j'ignorais la direction qu'il comptait prendre. Je savais seulement qu'en partant il avait longé le boulevard vers la porte de Louvain; mais ce boulevard se trouvait obstrué en plusieurs endroits par des arbres abattus, et semblait à tout instant ne plus offrir

d'issue, de sorte que j'en venais à douter que S. A. R. eût pu passer par là.

Pas une personne ne se montrait pour me renseigner ou me guider en ce dédale d'abatis. Les allées étaient désertes; toutes les maisons closes du haut en bas. Les seuls êtres vivants que j'aperçus furent d'abord un gamin, qui me hua, lorsque je cherchais à l'interroger, puis une jeune demoiselle, tout de blanc habillée, qui, curieuse sans doute, se tenait devant une jalousie demi ouverte sur un balcon. La grille de la porte de Louvain se trouvant fermée complètement, je passai outre. A la porte de Schaerbeek, quelques gens en blouse, dont je me défiais fort, m'apprirent très honnêtement que le prince était sorti par là, se dirigeant vers la plaine de Monplaisir, où je ne tardai pas à le rejoindre.

En approchant de Vilvorde par les prairies qui l'avoisinent, nous fûmes accueillis avec de grandes démonstrations de joie par le régiment de grenadiers encore bivouaqué en cette plaine. Officiers et soldats se précipitèrent pêle-mêle au-devant du prince, poussant de vigoureux hurras, lui serrant les mains avec effusion, exprimant les larmes aux yeux l'inquiétude qu'ils avaient éprouvée à son égard. « *Ah, Monseigneur, s'écriaient-ils, nous désespérons de vous revoir.* »

Ces démonstrations si brûlantes parurent froisser plus ou moins les messieurs de notre escorte de garde bourgeoise, dont elles semblaient méconnaître le dévouement, et qui, en conséquence, se tenaient silencieusement à l'écart, d'un air semi-boudeur. Le prince s'en aperçut et fut à eux, pour les remercier de la loyauté dont ils avaient fait preuve en l'accompagnant jusque-là, leur réitérant en même temps l'assurance qu'il avait toujours été persuadé

de sa sécurité parmi eux. Ensuite on se sépara, et ces messieurs retournèrent à Bruxelles.

Le prince descendit de cheval devant notre ancien logement, où se trouvait toujours le *prince Frédéric* qui, accouru à la porte, le reçut à bras ouverts. Les deux frères s'em brassèrent longuement avec une vive émotion. Ensuite les voitures furent commandées immédiatement pour continuer le voyage. Cependant nous restâmes encore pour dîner, et ne partîmes qu'à la nuit tombante. Il pouvait être 9 heures du soir lorsque nous arrivâmes à Malines. La population paraissait en avoir été prévenue, une foule considérable stationnait de nouveau sur la Grand' Place. Elle nous accueillit cette fois par de nombreux sifflets et des huées, hou, hou! sans fin, dont paraissaient s'amuser beaucoup les bandes de gamins qui nous accompagnèrent en courant jusqu'aux dehors de la ville.

A Anvers, les chevaux de relais se trouvaient amenés au devant de nous, hors de la place, de sorte que nous pûmes la traverser rapidement, vers les 11 heures, sans nous arrêter en son intérieur. Tout y était paisible; on ne rencontrait que de rares personnes attardées dans les rues. Cependant celles-ci se trouvaient éclairées comme pour une illumination, chaque maison ayant sa lanterne ou lumière allumée à la façade, ainsi que je l'avais vu le 28 août précédent.

Dès que nous eûmes dépassé le Moerdijk, le prince se vit accueilli partout avec des témoignages de joie et d'affection. On y avait appris avec épouvante notre entrée à Bruxelles, et l'on se réjouissait de l'en voir revenir sain et sauf. Ce fut surtout à Rotterdam que ces sentiments se manifestèrent. La population l'y attendait au passage de la rivière, l'y acclama avec emportement, et prétendit trainer sa voi-

ture à travers la ville. Celle-ci était encore tout en émoi, lorsque je vins à la traverser à mon tour, vers les 9 heures du matin.

Nous fûmes ainsi rendus à La Haye dans la matinée du samedi, 4 septembre. L'esprit public y était presque aussi excité qu'au delà du Moerdijk, mais en sens inverse. On y discutait en tous lieux les événements du jour et l'on en voulait beaucoup aux Belges d'abord, pour leurs insurrections qui troublaient la paix publique, puis surtout à cause de l'antagonisme que leurs journaux ne cessaient de professer envers la Hollande. Nous devions à tout instant répéter à l'un ou à l'autre le récit de nos aventures de Bruxelles.

Le prince, reçu chez le roi dès son arrivée, se vit aussitôt appelé à un conseil de cabinet pour y expliquer le résultat de sa mission. Le lendemain, 5 du mois, une proclamation royale, adressée à la nation, rendit pleine et entière justice au noble dévouement, à la générosité dont il venait de faire preuve, déclarant l'intention de procéder à un examen approfondi des désirs, dont il avait promis de transmettre et d'appuyer l'expression. Mais cette concession restait soumise aux règles légales et subordonnée, ainsi aux débats des États-Généraux qui allaient être réunis incessamment, en séance extraordinaire, selon la convocation déjà précédemment accordée à cet effet. Ainsi les engagements du prince envers les réclamations de Bruxelles se trouvaient accomplis, mais son espoir d'une solution immédiate ne se réalisait pas.

La séance extraordinaire des États-Généraux fut ouverte effectivement le 13 septembre sous des appréhensions diverses. Le 14 eut lieu le mariage de la princesse *Marianne* avec le prince *Albert de Prusse*. En considération des circonstances du moment, il fut accompli sans grande céré-

monie ni fête, dont je me souviens. Seulement il y eut, le soir, réception de cour au palais que LL. AA. RR. occupaient sur le *Plein*. Le lendemain, il y eut une seconde réunion pour les adieux, LL. AA. RR. devant partir immédiatement pour Berlin. La princesse parut très émue en prenant congé de chacun avec son affabilité habituelle.

Un des jours suivants, une députation de la loge maçonnique de Bruxelles vint à La Haye pour témoigner de l'esprit loyal, fraternel et anti-révolutionnaire dont restait animée la majorité saine de ses concitoyens; cette députation fut reçue en une séance solennelle de la loge maçonnique de La Haye, sous la présidence du *prince d'Orange*, qui l'avait provoquée pour tâcher d'amener un rapprochement entre Belges et Hollandais. On y prononça plusieurs discours abondant en assurances fraternelles réciproques. Ceux des Belges furent prononcés en flamand, contrairement à l'habitude de ces messieurs, qui ordinairement s'exprimaient en français. Le principal orateur parmi eux était l'avocat *Stevens* ⁽¹⁾ de Bruxelles, placé à la tête de la députation; l'influence de cette démonstration ne fut guère appréciable.

Sur ces entrefaites, les troupes réunies à Vilvorde sous les ordres du *prince Frédéric* s'étaient d'abord retirées dès le 7 septembre (conformément à un ordre exprès du roi, fondé sur les promesses rassurantes que le *prince d'Orange* avait obtenues à son départ) en des cantonnements derrière Malines, pour ne laisser aux émeutiers de Bruxelles aucun prétexte de susceptibilités à leur égard, pendant le cours des débats ouverts en ce moment aux États-Généraux. Mais

(1) Stevens (P.-J.), avocat, membre de la régence de Bruxelles, fut bâtonnier de l'ordre des avocats en 1851 et 1852.

lorsqu'ensuite une recrudescence de procédés révolutionnaires vint à compromettre de nouveau la sécurité publique au point d'épouvanter les habitants paisibles, d'inquiéter même la garde bourgeoise, réduite à l'impuissance et de provoquer ainsi des réclamations pressantes de secours, adressées de toutes parts au gouvernement à l'effet d'obtenir un retour immédiat et l'emploi efficace de l'armée pour mettre fin à ces désordres devenus insupportables, promettant d'ailleurs le concours de la bourgeoisie à cet effet, dès que l'armée se présenterait aux portes de la ville; ces troupes, dis-je, avaient été ramenées vers Bruxelles, s'y étaient présentées le 23 septembre dans la persuasion d'y être accueillies en libérateurs, avaient cependant éprouvé une vive résistance, en y pénétrant par les portes de Schaerbeek, de Louvain et de Namur, jusqu'au Parc et à la place Royale, et voyant après être arrivées là persister avec acharnement en cette résistance pendant trois jours, sans qu'aucune apparence du concours promis de la bourgeoisie n'intervint pour s'y opposer : elles avaient dû renoncer à poursuivre leur œuvre d'intervention et se résoudre à évacuer la ville pour retourner à Vilvorde où elles s'étaient arrêtées provisoirement dans l'attente de nouveaux ordres.

Cette mésaventure de Bruxelles et la retraite qui s'ensuivit devinrent un nouvel encouragement à l'insurrection, qui dès lors se propagea en toutes les villes principales des provinces méridionales, sous l'impulsion de quelques meneurs exaltés, appuyés de révolutionnaires émérites, tels que les *Mellinet*, les *Pontecoulant* ⁽¹⁾ et d'au-

(1) Pontecoulant (vicomte Louis-Adolphe Le Doucet de), commandant d'un corps de volontaires, força la citadelle de Gand à capituler le 15 oc-

tres (1), accourus de Paris, et admis en dépit de la grande majorité des populations qui détestaient leurs désordres, et se bornait à désirer un redressement pacifique et régu-

tobre 1830, réprima, le 19, les troubles de Bruges, s'empara le 30 de la ville de L'Écluse; ses troupes ayant été mises en déroute à Oostbourg (Zélande), le 31, il ramassa un tambour sous le feu de l'ennemi, battit la charge et parvint à rassembler ses volontaires. Après la révolution, il rentra en France, où il s'occupa de musique (1794-1882).

(1) Ce rapport du comité belge de Paris aux membres du gouvernement provisoire à Bruxelles, montre la véracité de ce que dit le comte du Monceau :

MESIEURS,

Nous croyons devoir vous faire le rapport suivant de ce que nous avons fait ici dans l'intérêt de la Belgique.

Quand les événements de Bruxelles ont été connus à Paris, des souscriptions ont été ouvertes au profit des Belges, un comité s'est formé pour engager et aider les Belges qui étaient à Paris à courir à la défense de la patrie.

On leur a acheté des armes, munitions, et payé les frais de voyage.

Bientôt beaucoup de Français se sont joints aux Belges qui partaient.

On ne s'y est pas opposé, on les a même armés et aidés comme les Belges.

Mais en peu de jours les Belges sont tous partis et le nombre des volontaires français qui partaient s'est tellement accru qu'il était impossible de trouver assez de fusils pour les armer.

Plus de 4,000 hommes sont partis de Paris.

C'est malgré nous qu'il se trouve parmi ces volontaires des hommes du peuple qui n'offrent pas toutes les garanties de moralité que nous désirions.

Ils se sont joints, hors de la ville, aux détachements sans vouloir les quitter.

M. Renoz qui, dès le commencement de nos opérations, était allé à Valenciennes pour recevoir et expédier les hommes, armes, etc., qui y arrivaient, nous a écrit, il y a peu de jours, de ne plus envoyer d'autres hommes que les élèves de l'école professionnelle : officiers d'artillerie et simples artilleurs.

lier de quelques griefs. Le triomphe des factions opposées au gouvernement devenait donc imminent et se signala effectivement dès le 29 septembre par un vote des États-Généraux, exprimant le vœu d'une séparation administrative des provinces méridionales, et d'une revision de la loi fondamentale du royaume. Il restait à savoir comment on parviendrait à réaliser ce double vœu, sans se laisser entraîner à un bouleversement complet avec ses excès révolutionnaires, et afin de prévenir ceux-ci, plusieurs membres des États-Généraux réunis à d'autres notables des provinces méridionales, présentèrent au roi, le 1^{er} octobre, une adresse tendant à obtenir que le *prince d'Orange* fût envoyé à Anvers pour y résider en qualité de gouverneur

Dès lors, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour empêcher le départ d'autres volontaires.

Mais l'enthousiasme est si grand que, quoi que nous disions et fassions, il se forme encore quelques détachements, mais d'hommes pris dans la garde nationale et la Société des amis du peuple ; ceux-là ne présentent pas d'inconvénients, ils sont pourvus de tout.

La sympathie des Français pour les Belges, ou plutôt de la cause française pour la cause belge est telle que, si la Belgique courrait de nouveaux dangers, 50.000 hommes armés de la garde nationale de Paris voleraient spontanément à sa défense.

Un petit détachement d'une vingtaine d'artilleurs part aujourd'hui ; nous en avons payé les frais de route jusqu'à Bruxelles.

Au commencement de nos opérations, nous avions avec nous MM. Tielemans, Vander Linden ; vous savez quand le premier nous a quitté, et le dernier est parti avant hier, pour remplacer M. Renoz à Valenciennes.

N'étant plus que deux, nous nous sommes adjoint M. Morétus, d'Anvers, qui veut bien nous donner une partie de son temps.

Nous sommes aussi aidés par MM. Douffet et Lhonneux.

Nous avons jusqu'à présent employé tout l'argent que nous avons reçu et souvent au delà ; mais nous allons actuellement suspendre l'achat d'armes, etc., parce qu'il paraît que l'on en a suffisamment trouvé dans

général des provinces méridionales avec un ministre et un conseil d'État particulier, uniquement composé de Belges, dans l'espoir de parvenir à sauvegarder ainsi l'union des deux parties du royaume sous la dynastie.

La concession de ces vœux divers fut accordée après

les forteresses et ailleurs ; les dernières caisses d'armes que nous avons envoyées n'ont pas pu passer ou n'ont passé que fort difficilement aux frontières.

En attendant vos instructions, nous ne ferons pas de nouveaux envois ni d'hommes, ni d'armes, les artilleurs exceptés.

Il conviendrait de nous envoyer de nouveaux pouvoirs, car ceux que nous avons sont pour MM. Tielemans et Vander Linden. M. Tielemans était parti quand ils sont arrivés, et M. Vander Linden seul nous y a substitué.

M. Morétus a dû en écrire à M. d'Hooghvorst ; presque tout notre temps a été, jusqu'à présent, employé à acheter des armes, munitions, et à expédier des hommes.

Dorénavant, et jusqu'à nouvel ordre, nous allons nous occuper à faire fructifier les souscriptions ; nous n'en attendons pas un grand produit, parce que celles pour les blessés français ont tari beaucoup la générosité

Nous sommes bien aidés par tous les journalistes, qui ne cessent de nous dire que leurs journaux sont à notre disposition pour tout ce que nous voulons dans l'intérêt de notre belle et bonne cause.

Quant au gouvernement, il nous laisse faire tout ce que nous voulons et semble ne rien voir ; les gardes nationaux qui veulent partir y sont autorisés sans difficulté par le général en chef.

Nous voyons presque tous les jours notre compatriote M. G...

M. Morétus ne signe pas cette lettre parce qu'il est à la campagne.

Comptez, Messieurs, sur notre entier dévouement à faire tout ce que vous jugerez convenable dans l'intérêt de notre patrie.

Vos compatriotes,
(s.) BARRIER, LEPAGE.

Paris, passage des Petits-Pères, n° 1.

Le 7 octobre 1830.

avoir été débattue en un conseil de cabinet spécial auquel le prince se vit convoqué. En conséquence de ce qui avait été décidé dans ce conseil, le *prince d'Orange* partit dans la soirée du 4 octobre et fut rendu à Anvers le lendemain de bonne heure dans la matinée, accompagné de ses adjutants : MM. *van Stirum*, de *Cruyckenbourg* et moi, puis du sieur *Huughes*, référendaire au Conseil d'État, faisant fonction de secrétaire. En outre, il était encore suivi d'un nonce du pape, Mgr. *Cappaccini*, personnage simple et modeste, récemment arrivé à La Haye, et paraissant très disposé à contribuer pour sa part à une pacification de nos troubles; sauf ce dernier, qui fut se loger chez un curé d'Anvers, nous descendîmes tous au palais sur la place de Meir, où se trouvait déjà le *prince Frédéric* avec sa suite, revenu l'avant-veille de Vilvorde. Quant au conseil du gouvernement, dont le prince devait être secondé, et qui se vit réuni le même jour à Anvers, il était composé de MM. le duc d'*Ursel*, van *Gobbelschrooy* et *De la Coste* ⁽¹⁾, suivis de plusieurs membres et référendaires du Conseil d'État ⁽²⁾, tous Belges.

Dès son arrivée à Anvers, le prince publia une procla-

(1) De la Coste (Edmond-Ch.-G.-G.), conseiller d'État, ministre de l'intérieur, gouverneur d'Anvers sous Guillaume I^{er}, fut nommé sénateur belge après la révolution, mais il refusa ce mandat. Il se rallia cependant, quelques années après, au roi Léopold, devint gouverneur de la province de Liège et membre de la Chambre des représentants. (Voir *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, t. I, p. 301.)

(2) Les conseillers d'État baron d'Anethan (J.-J.-D.), van Toers (J.), O'Sullivan de Grass (J.-P.), Du Bois (J.-V.-M.), Reyphins (L.-A.), d'Otrengé (T.), Leclercq (O.); les référendaires Huughes (C.), comte de Baillet (H.); les commis d'État de Chestret de Hanefte (E.-L.), Joos de ter Beck (E.).

mation (1) adressée aux habitants des provinces méridionales du royaume, en date du 5 octobre, leur exprimant avec effusion les motifs de son retour parmi eux, la nouvelle mission dont « le roi venait de l'honorer, pour préparer l'accomplissement des désirs qu'il avait, lors de son départ de Bruxelles, promis de transmettre au gouvernement; se présentant aussi comme gouverneur général, appuyé de fonctionnaires, tous Belges, se disant profondément affligé des maux qu'ils venaient de subir par suite des désordres et faisant appel à leur concours loyal pour le seconder en ses efforts, à l'effet d'en prévenir de plus affreux encore, et d'assurer dans l'avenir la réalisation de leurs souhaits par rapport à la séparation des deux parties du royaume, sous le même sceptre ». Cette proclamation parut d'abord produire un bon effet, le noble et chevaleresque dévouement dont le prince avait fait preuve à Bruxelles, lui ramenait incontestablement tous les gens de cœur et sa récente proclamation semblait imprimer un essor suffisant de pacification pour combattre l'influence contraire des fauteurs de troubles. Déjà un pareil effet était appréciable à Anvers et l'espérance d'un prochain accord tendait à assurer le repos public, mais il ne fallait pas trop s'y fier cependant.

Des agents révolutionnaires ne cessaient d'intriguer parmi les basses classes de la population, pour contrarier ses dispositions généreuses et entretenir une certaine effervescence d'opinion. Les autorités le savaient et continuaient à maintenir résolument les précautions énergiques adoptées dès le début par le général *Chassé*. On avait une garnison

(1) Voir supplément aux *Esquisses historiques de la 1^{re} époque de la Révolution de la Belgique en 1830*, p. 112.

suffisante, loyalement secondée par la garde communale. Des bataillons de l'une et l'autre, combinés en fortes masses avec de l'artillerie, se réunissaient chaque soir, dès 8 heures, sur la place de Meir, pour y rester jusqu'au matin suivant, ayant des avant-postes à tous les aboutissants et faisant incessamment circuler, dans tous les quartiers de la ville, de fortes patrouilles, conduites par des officiers.

Afin d'assurer l'éclairage des rues contre le bris des réverbères, en usage parmi les émeutiers, tous les habitants, sans aucune exception, étaient tenus d'avoir le devant de leur demeure illuminé par quelque lumière, placée hors d'atteinte, à l'étage supérieur. Pendant le jour, les troupes restaient consignées dans leurs casernes, prêtes à se réunir de nouveau sous les armes, tandis que les habitants vauquaient librement à leurs affaires et que les agents de police suffisaient pour le maintien de l'ordre public; quant à la sécurité des princes, elle se trouvait spécialement garantie par une forte garde du régiment des grenadiers, placée à la porte du palais.

Dès le 15 octobre, des indices révélèrent que la police urbaine commençait à faiblir et qu'avec elle l'esprit public se laissait corrompre. Les agents révolutionnaires abondèrent de plus en plus en ville et devinrent tellement hardis qu'ils se risquaient à paraître ostensiblement décorés de brassards aux couleurs factieuses, qu'on se gardait au reste de leur disputer, autant par esprit de modération que pour faire preuve de bon vouloir envers la nationalité belge et à ne pas se hasarder à provoquer quelque trouble ou tumulte.

— Cependant, ces témoignages d'effronterie ne pouvaient être tolérés indéfiniment sans quelque réserve à l'égard de

provocations par trop insolentes, et lorsque *de Ceva* et moi, ayant en flânant par les rues de la ville, le 16, de grand matin, aperçu un drapeau séditieux arboré au clocher d'une chapelle, le signalâmes aux autorités en rentrant au palais, il fut ordonné de le faire disparaître. Mais, en voulant y procéder, on trouva la porte du clocher fermée, ses clefs disparues, sa serrure bouchée ou forcée, et, en définitive, le drapeau en question resta déployé pendant le reste de notre séjour à Anvers.

Il devenait évident que la proclamation du 5 octobre ne suffisait plus pour enrayer la propagande révolutionnaire; celle-ci n'avait cessé de s'étendre et déjà toutes les provinces méridionales du royaume s'en trouvaient plus ou moins infestées. Les adeptes de cette propagande, prenant le dessus, venaient d'y proclamer leur adhésion au gouvernement provisoire établi à Bruxelles, ainsi que la réunion de ces diverses provinces en un État indépendant, dont l'organisation serait confiée à un Congrès national qui allait être élu immédiatement. C'était prononcer la séparation définitive des deux parties du royaume, mais non pas encore exclure le *prince d'Orange* de toute participation à cette œuvre d'indépendance; sous ce rapport, on déclarait seulement ne pas pouvoir l'admettre tant que S. A. R. conserverait quelque relation avec La Haye. Il fallait donc se prononcer à cet égard et choisir entre une abnégation ou une adhésion complète par rapport à l'œuvre d'émancipation belge.

Le prince crut devoir se décider pour le second de ces partis, en ayant soin d'en expliquer les motifs au roi par une dépêche⁽¹⁾ dont fut chargé le colonel *van Stirum*, expé-

(1) Voir parmi les *Documents* les lettres du prince d'Orange au roi Guillaume.

dié vers La Haye dans l'après-midi du 16 octobre; puis, publiant, en vue de sauvegarder son intervention prépondérante, une nouvelle proclamation (1) en date du même jour, par laquelle Son Altesse Royale déclarait aux Belges ne vouloir aucunement entraver l'usage de leurs droits nationaux, les engager à choisir librement leurs députés au Congrès national, pour y discuter les intérêts de leur patrie et se mettre à la tête du mouvement qui devait assurer la nationalité et l'indépendance de la Belgique.

Cet acte nous fut communiqué par le prince, à M. de *Cruyckenbourg* et moi, en sortant de la séance du conseil qui avait présidé à sa rédaction.

S. A. R. paraissait y attacher un grand espoir. Je le trouvai pour ma part hasardeux autant que compromettant et me permis d'observer qu'il risquait de lui aliéner l'esprit public en Hollande, mais le prince parut ne pas entendre

(1) Proclamation :

« BELGES,

« Depuis que je me suis adressé à vous par ma proclamation du 5 du précédent mois, j'ai étudié avec soin votre position; je la comprends et vous reconnais comme nation indépendante; c'est vous dire que dans les provinces mêmes où j'exerce un grand pouvoir, je ne m'opposerai en rien à vos droits de citoyens; choisissez librement et par le même mode que vos compatriotes des autres provinces, des députés pour le Congrès national qui se prépare, et allez y débattre les intérêts de la patrie.

« Je me mets ainsi, dans les provinces que je gouverne, à la tête du mouvement qui vous mène vers un état de choses nouveau et stable, dont la nationalité fera la force.

« Voilà le langage de celui qui versa son sang pour l'indépendance de votre sol et qui veut s'associer à vos efforts, pour établir votre nationalité politique.

« Donné à Anvers, le 16 octobre 1830.

« (s.) GUILLAUME, prince d'Orange. »

et me tourna le dos sans répondre. Quant au *prince Frédéric*, il ne pouvait en aucune façon s'associer à cet acte, dont il résultait pour lui une anomalie de position qui devait compromettre son autorité en même temps que le succès de la tentative de son frère par sa présence en son entourage. Il retourna dès le lendemain en Hollande, emmenant avec lui le régiment de grenadiers et laissant au général *Chassé* le commandement des autres troupes réunies à Anvers, ainsi que le soin de maintenir l'autorité du roi par rapport à la forteresse dont il était le gouverneur, tandis que le reste de l'armée devait passer sous les ordres du général *Van Geen*, qui venait d'arriver.

Les troupes, amalgame de Belges et de Hollandais, influencées ainsi que les populations par des fauteurs de désordre, décimées par les défections qui s'ensuivaient, retirées depuis le 2 octobre derrière le cours de la Nèthe et du Rupel, à Waelhem, Duffel et Lierre, ne cessaient d'être harcelées par les bandes d'insurgés que dirigeaient les aventuriers français déjà cités précédemment et auxquels il faut ajouter encore, parmi d'autres, les ci-devant comédiens *Niellon* et *Jenneval* (1); leur moral s'en ressentait, des divisions intestines se manifestaient parmi elles. Il fut décidé que Belges et Hollandais seraient séparés en des corps différents et que les seconds se retireraient au delà d'Anvers, afin d'écarter ainsi l'apparence d'entrave qui pouvait résulter de leur présence, par rapport aux récentes promesses du prince.

Je me vis chargé d'aller le leur annoncer, en même temps que communiquer la proclamation du 16, et me

(1) Dechez dit Jenneval, acteur lyonnais, tué le 18 octobre 1830, à l'attaque de Lierre.

rendis à cet effet, le 17, aux avant-postes, chez le général *Cort Heiligers*, à Waelhem, puis vers le duc de *Saxe-Weimar*, dans la direction de Lierre. Ces généraux, et surtout leurs états-majors, me reçurent froidement comme représentant d'une autorité importune dont ils se défiaient par rapport à ses tendances de conciliation à l'égard de leurs adversaires, et me firent observer avec raison qu'ils ne pouvaient agréer mon message qu'à titre officieux, n'ayant d'ordre à recevoir que du *prince Frédéric*, dont le départ leur était encore inconnu. Je le leur appris, ainsi que son remplacement par le général *Van Geen*, ce qui acheva de me compromettre parmi eux.

Le régiment de hussards n° 8, auquel j'appartenais, faisait partie des troupes réunies sous les ordres du duc de *Saxe-Weimar*, et, en retournant à Anvers, je rencontrai par hasard mon camarade le major *van Remoortere* cheminant isolément. Il était de mauvaise humeur, s'impacientait d'entendre continuellement tirailler de toutes parts aux avant-postes et prétendait qu'il fallait y renoncer, sans se préoccuper de savoir comment y parvenir.

A Anvers, je trouvai le colonel *de Brias*, clabaudant dans le même sens parmi notre état-major, se plaignant de la désorganisation qui s'introduisait dans son régiment; il l'attribuait à l'état d'incertitude et de défiance dans lequel on le laissait, et déclarait ne plus pouvoir répondre de sa troupe si le prince ne venait en remonter le moral par sa présence. S. A. R. y consentit et décida qu'elle se rendrait le lendemain matin à un rendez-vous convenu, sur la route de Lierre. Je l'y accompagnai; nous y trouvâmes le régiment rangé en bon ordre, dans un pré sur le côté de la route. Le prince lui adressa une allocution encourageante, promettant une prochaine solution des

troubles et engageant à la concorde jusqu'à la séparation des nationalités qui allait avoir lieu par ordre du roi. Ces paroles conciliantes furent écoutées en silence, sans être suivies d'aucune acclamation ni de quelque résultat apparent, puis un défilé eut lieu, et tout fut dit. Le duc de *Saxe-Weimar*, dont ce corps dépendait, n'y assistait pas, étant occupé en ce moment aux avant-postes vers Lierre, où l'on continuait à tirailler.

Le lendemain, 19 octobre, j'accompagnai encore le prince à cheval, suivi uniquement d'un piqueur, à travers les rues populeuses de la ville, pour aller visiter une frégate de la marine royale qui stationnait au port, sous les ordres du capitaine *Lucas*. S. A. R. avait sans doute en vue de réveiller les sympathies du public en sa faveur par le témoignage de confiance qu'elle renouvelait ainsi en se hasardant sans escorte parmi la foule; mais ni en allant, ni en revenant, aucun symptôme de ce genre ne se produisit; si les gens honnêtes saluaient encore plus ou moins, aucune acclamation ne venait plus s'y joindre et la populace restait impassible, nous regardant passer d'un air farouche.

Ainsi que je l'ai dit, la retraite des troupes établies en avant d'Anvers avait été décidée pour témoigner de la sincérité des concessions promises et mettre fin à des combats désormais sans but. Ces troupes se rapprochaient donc, mais leurs adversaires ne les laissaient pas aller en paix. Ils se plaisaient à escarmoucher avec elles et s'acharnaient à les harceler, de là l'obligation d'une certaine résistance et des combats incessants. Nous pûmes en juger lors de leur arrivée sous les murs de la ville, dans la journée du 25 octobre : un belvédère établi sur le toit du palais nous permit de suivre du regard les diverses combinaisons des

combattants aux alentours du village de Berchem. Des fermes étaient incendiées, le cercle de la défense se rétrécissait de plus en plus et le soir de ce jour toute l'armée fut concentrée en dedans des remparts d'Anvers.

Sur ces entrefaites, l'agitation s'était considérablement accrue parmi les habitants, avec des apparences tellement menaçantes que, dès le 19 du mois, le général *Chassé* avait jugé devoir mettre la ville en état de siège et se retirer de sa personne dans la citadelle, pour être à l'abri de toute émeute populaire et se préparer à contenir celle-ci du haut de ses remparts; ces mesures contrariaient les vues du prince.

En publiant sa proclamation du 16, celui-ci avait consenti à ce que tous les conseillers belges qui l'entouraient se dispersassent pour retourner chez eux, y faire valoir leur influence lors des élections au Congrès national et s'appliquer à ramener vers lui l'esprit de leurs concitoyens; mais il fallait maintenant aussi leur laisser le temps d'agir, en ayant soin d'éviter tout ce qui pourrait exciter quelque défiance ou nouveau ressentiment. Or, les procédés du général *Chassé* ne s'accordaient aucunement avec les vues du prince, puisqu'ils semblaient être des actes de défiance, d'hostilité et de rigueur. S. A. R. voulut tenter d'y remédier par des remontrances; Elle m'envoya à la citadelle pour inviter le général à conférer avec Elle, mais celui-ci refusa d'y obtempérer et m'observa, pour être communiqué au prince, que ses devoirs comme gouverneur, aussi bien que sa responsabilité envers le roi, ne lui permettaient pas de quitter son poste et lui imposaient une attitude différente de la sienne. En accomplissant cette mission, à cheval, parmi la foule désœuvrée et bruyante qui encomrait les rues, je pus juger du degré

d'excitation excessive qui régnait partout. Les drapeaux aux couleurs belges apparaissaient impunément aux croisées. La police n'avait plus d'action apparente, l'émeute ouverte ne semblait plus contenue que par l'attitude résolue de très nombreuses patrouilles; puis, la situation devenait de plus en plus inquiétante; lorsque, le 25 octobre, les retentissements du combat livré aux alentours de Berchem parvinrent en ville et annoncèrent l'approche des insurgés, l'effervescence devint extrême; des groupes tumultueux se formèrent de toutes parts; les troupes injuriées par ceux-ci ne parvenaient plus à les dissiper; de nombreux énergumènes, atablés devant un cabaret vis-à-vis de la porte qui conduit à Berchem, semblaient menacer le poste qui l'occupait et tendre à le forcer pour introduire leurs partisans dont ils entendaient les feux rapprochés au dehors. D'ailleurs, le bourgmestre, *M. de Caters*, et le commandant de la *schutterij*, *M. Geeland della Faille*, accouraient à tout instant au palais pour communiquer de nouveaux symptômes de danger et engager le prince à s'éloigner, désespérant de la sécurité parmi eux; néanmoins, celui-ci persistait à rester, dans l'espoir que l'avis de quelque événement favorable survenu à Bruxelles amènerait un revirement subit des tendances populaires en sa faveur. Enfin, le général *Chassé* fit savoir qu'il ne lui était plus possible de contenir la population; que l'armée, dont l'ensemble venait de rentrer en ville, allait, selon les ordres du roi, continuer le lendemain matin sa retraite vers les frontières de la Hollande, sous les ordres du général *Van Geen*, et qu'il allait, pour sa part, retirer les troupes de la garnison dans la citadelle, abandonnant la ville à son sort.

Dès lors il n'y eut plus à hésiter, le départ du prince fut

résolu; il eut lieu à la dérobée, dans l'obscurité, vers les 9 heures du soir; les valets de chambre et laquais furent armés de fusils pour nous garantir des risques que pourrait offrir le trajet à travers la ville; une voiture de louage fermée nous conduisit au port, le prince, *de Cruyckenbourg*, *Huughes* ⁽¹⁾ et moi. Le bateau à vapeur ordinaire de Rotterdam nous y attendait; il était déjà encombré de monde, tous fuyards effarés, qui ne savaient où se fourrer; la cabine de derrière nous était réservée. Le prince y admit toutes les personnes plus ou moins connues ou recommandables, nous y fûmes entassés au point d'étouffer; chacun était en crainte d'une invasion de la populace et le capitaine du navire s'empressa de s'éloigner du quai; dès que nous fûmes à bord; la nuit se passa en causerie générale et en somnolences.

En passant le lendemain 26 octobre de grand matin devant la pointe de Willemsdorp, sur le Moerdijk, le prince s'y fit débarquer pour attendre les ordres ultérieurs du roi qu'il fit demander par *Huughes* envoyé à La Haye. Sa position se trouvait gravement compromise de toutes parts, aussi bien en Hollande qu'en Belgique. Depuis que les troubles de celle-ci semblaient tendre à une séparation et que les clameurs des révolutionnaires s'acharnaient à dénigrer ou bafouer la nationalité des provinces septentrionales, celles-ci, froissées en leur amour-propre par ces injures gratuites, se prononçaient à leur tour en un sens analogue, réclamaient un retour à leur ancien isolement national, rejetaient toute tendance vers un maintien quelconque d'union avec leurs voisins du Midi et s'étaient surtout indignées (ainsi que je l'avais prévu), des procla-

(1) Référendaire au Conseil d'État.

mations du prince en ce sens, de sorte que l'opinion publique lui était devenue très hostile. Il est à supposer que le roi ne partageait pas absolument cette indignation publique, l'union de toutes les parties des anciens Pays-Bas formant un trop beau royaume, pour qu'il n'attachât pas un grand prix à le conserver intact et, si les concessions aventureuses du prince dépassaient les convenances, il devait cependant en apprécier les intentions loyales qui les avaient dictées. Il se borna donc à témoigner d'une certaine réprobation, en interdisant au prince tout retour à La Haye tant que le Conseil d'État ne se serait pas prononcé à son égard ; mais il fut permis à la *princesse d'Orange* d'aller rejoindre son époux.

S. A. R. accourut dès le même soir accompagnée de ses deux fils aînés et l'auberge, unique bâtiment de quelque apparence qui se trouve au hameau de Willemsdorp, se vit honorée d'un séjour de la famille princière ; de *Cruyckenbourg* et moi fûmes relégués en une des trois fermes ou plutôt chaumières voisines, où nous avions nos couchettes en des cabines, espèces de niches perchées sous les toits ; une salle du rez-de-chaussée de l'auberge nous servait de refuge pendant le jour. C'était là aussi qu'on dressait la table pour les repas. Ensuite nous étions admis à passer la soirée avec LL. AA. RR. au salon d'en haut.

Nous restâmes ainsi jusqu'au 30 octobre en cet ennuyeux séjour, passant notre temps à nous promener sur la digue, puis il nous fut permis de revenir à La Haye ; un des aides de camp du roi vint nous l'annoncer. Le départ eut lieu immédiatement. Partout sur son passage le prince fut reçu froidement, on redoutait même quelque démonstration hostile à son égard de la part des Rotterdammois, jadis si enthousiastes envers lui ; ce danger fut évité en tra-

versant la ville la nuit; nous fûmes rendus à La Haye vers 7 heures du matin, mais notre séjour en ces lieux ne devait être que de courte durée. Le roi venait d'invoquer l'intervention des grandes puissances qui, en 1814, avaient présidé à la création du royaume des Pays-Bas, et celles-ci s'étaient entendues entre elles pour réunir à Londres une Conférence de diplomates, qui cherchaient à aplanir les embarras causés par les troubles de la Belgique. Cette Conférence devait tenir sa première séance le 4 octobre. Le roi jugea utile d'envoyer le *prince d'Orange* sur les lieux pour faire valoir les intérêts d'une restauration que celui-ci poursuivait avec tant d'ardeur. Ce départ pour Londres eut lieu le 2 novembre vers les 9 heures du matin.

DEUXIÈME PARTIE

LA CAMPAGNE DE DIX JOURS (1831).

Vers la fin de juillet, le roi, accompagné de ses deux fils et de ses trois petits-fils, vint passer une revue de l'armée, qui, en ce qui concerne notre brigade *Boreel* et la 3^e division d'infanterie, commandée par le général *Meyer*, eut lieu le 26 du mois, en la bruyère près d'Aalst en avant d'Eindhoven. Pour s'y rendre, mon régiment dut traverser cette ville, devant la demeure du général *Trip* commandant en chef de la cavalerie, qui accompagnait également le roi; il courut dans la rue pour voir défilér le corps presque entièrement reconstitué; son aspect le satisfit et me valut un compliment de sa part.

A la revue, le *prince d'Orange* vint me serrer la main, dès son arrivée sur le terrain; ses trois fils accoururent joyeusement en faire autant et le roi m'honora tout le temps, en passant devant mon régiment, d'un sourire bienveillant à l'appui de ses témoignages de satisfaction.

Trois jours après cette revue, c'est-à-dire le 29, nous reçûmes un ordre du jour du *prince Frédéric*, commandant en chef de l'armée réunie à la frontière, annonçant que si le roi devait recourir aux armes pour garantir les droits de la nationalité néerlandaise, méconnus par la Conférence de Londres, il comptait sur le dévouement patriotique de l'armée pour le seconder; c'était faire pré-

voir une prochaine reprise des hostilités. Cependant on n'y voyait encore, parmi nous, qu'un avertissement, un avis d'éventualité prochaine, lorsque le 1^{er} août, dans l'après-midi, nous fûmes surpris par un nouvel ordre du jour provenant cette fois du *prince d'Orange* et disant que le roi avait daigné l'appeler au commandement en chef de l'armée; qu'il se mettait à la tête de celle-ci dès ce jour où Sa Majesté avait prononcé le mot : « *En avant* », et que les témoignages d'amour et de fidélité déjà donnés envers le roi et la patrie lui étaient un garant de la vaillance avec laquelle chacun de nous paraîtrait sur le champ de bataille, où nous serions, peut être sous peu de jours, appelés à combattre pour les intérêts essentiels de la patrie, etc..., ajoutant ensuite un long commentaire explicatif de sa conduite passée et de ses intentions actuelles, commentaire qui était adressé indirectement à la nation toute entière et dont l'importance me décide à produire la traduction suivante. Il y était dit :

« Mais, en ayant recours aux armes, le roi, qui est un vrai père pour ses sujets, n'exclut aucunement la voie des négociations, quoique celles-ci aient été si infructueusement essayées jusqu'à présent; ses plénipotentiaires à la Conférence de Londres continueront à y défendre les droits de la Nation.

« Quant à ce qui me concerne, je conçois toute l'importance de la tâche honorable que le roi m'a confiée; elle sera sans doute allégée pour moi par votre vaillance en laquelle j'ai confiance, me souvenant de la bravoure de tant de compagnons d'armes que je vois encore dans vos rangs, et de l'histoire qui me rappelle ce que la patrie est en droit d'espérer des nobles efforts de ses gardes communaux et volontaires. Après Quatre-Bras et Waterloo, nous

ne nous sommes plus trouvés en des relations telles que celles qui nous réunissent maintenant, pendant cet intervalle de temps, beaucoup d'événements, d'abord heureux, mais depuis un an très funestes pour notre patrie, sont advenus. Mon devoir et la volonté du roi m'avaient appelé à prendre une part effective aux événements politiques dans les Pays-Bas; toutes mes actions, paroles et intentions eurent pendant ce temps uniquement pour objet de préserver le royaume de tous les malheurs qui étaient à prévoir, qui pouvaient l'affliger et que nous éprouvons maintenant. Mais puisque les moyens employés par moi à cet effet n'ont point eu de résultat efficace, je dois croire, moi-même, que je me suis trompé dans le choix de ces moyens. Les intentions qui m'animaient étaient cependant de la nature la plus pure. Maintenant j'espère vous convaincre, l'épée à la main, que le sang des Nassau coule encore dans mes veines, et qu'aucun sacrifice ne me sera trop lourd pour assurer le bonheur de cette patrie, pour l'indépendance de laquelle nos ancêtres ont combattu si souvent avec avantage des armées ennemies qui les dépassaient beaucoup en nombre, mais jamais en vaillance. »

Tel était cet appel aux armes, et, en effet, l'ordre de départ pour le lendemain y était joint.

Cet ordre nous arrivait à l'improviste et nous causa ainsi plus d'un embarras; nous nous y attendions si peu que les fourrages venaient d'être pris dans la matinée pour plusieurs jours; il fallut les restituer au magasin et à ce soin venait se joindre la foule d'autres que nécessite tout départ, quelque prévu qu'il puisse être.

Le premier jour de marche, le 2 août, nous rapprocha de la frontière, et le dernier cantonnement, très resserré, eut lieu aux environs d'Eersel, dans la direction de Turnhout.

Le lendemain, 3 août, le mouvement fut continué et nous franchîmes la limite des Pays-Bas, pour avancer vers Postel et Arendonck, ayant à l'appui de notre brigade du général *Boreel*, la 3^e division d'infanterie, sous les ordres du général *Meyer*. Nous dûmes, dès ce jour, commencer la série de nos bivouacs. Le temps était propice; la nuit fut calme, sereine, étoilée, et mes jeunes dragons étendus autour de grands feux réjouissants, exaltés par la nouveauté de cette situation, excités d'ailleurs par quelques officiers, se mirent à entonner bruyamment des chants guerriers, qui, sans doute, étaient de bon augure par rapport à leurs dispositions morales, mais que je jugeai devoir interrompre en cette circonstance, pour ne pas risquer quelque mésaventure, vu que mon régiment se trouvait isolé, à l'écart sur la gauche, et devait redouter de donner l'éveil à quelque parti ennemi embusqué aux environs, car nous nous supposions en présence de ceux-ci, sans les avoir encore aperçus.

Le 4, nous avançâmes vers Moll, où les hussards qui marchaient à l'avant-garde, eurent un premier engagement peu sérieux, avec un groupe de fantassins belges qui s'y trouvaient et qui s'empressèrent d'évacuer cet endroit, autour duquel notre colonne de toutes armes bivouaqua en divers lieux.

Le 5, l'ennemi fut rencontré à plusieurs reprises et repoussé chaque fois, après de légères escarmouches, vers Oostham et Beverloo, dans la direction de Beeringen, où il parut vouloir se maintenir, mais il dut encore céder devant l'élan enthousiaste d'une compagnie d'étudiants de Leyde qui marchait en tête de notre infanterie. Dès lors il disparut entièrement et nous nous établîmes au bivouac à l'entour de ce gros village; mon régiment, à quelque distance dans

la direction de Diest, pour assurer nos communications avec la 2^e division d'infanterie, commandée par le duc de *Saxe Weimar*, arrivé là, du camp de Reyen par Turnhout, et suivi de la 1^{re} division sous les ordres du général *Van Geen*, qu'accompagnait le grand état-major du *prince d'Orange*.

Le 6 août fut un jour de repos. Nous ne bougeâmes pas, non plus que toute la droite de l'armée. Sa gauche seule, formée par la division d'infanterie du général *Cort Heiligers* (1), second du nom, arrivant en retard d'un jour, par la route d'Eindhoven à Hasselt, continua sa route pour arriver en ligne avec nous, tandis que nos hussards faisaient également dans l'après-midi un mouvement vers cette gauche pour l'appuyer.

Ce jour de repos partiel et le retard qui en résultait par rapport aux opérations a été reproché au *prince d'Orange*, comme une faute qui permit aux Français d'arriver avant lui à Bruxelles, où son apparition antérieure à la leur eut, dit-on, produit une contre-révolution décisive en faveur de la cause qu'il représentait. Mais cette critique ne peut être fondée que sur l'ignorance des motifs qui le décidèrent à

(1) Cort Heiligers (Gilbert-Martin), né à Heusden, le 26 juillet 1770, porte-drapeau du Rhingraf de Salm en juin 1786, licencié en 1787, devint, en mars 1788, 2^e lieutenant au régiment de milice liégeoise et 1^{er} lieutenant en 1789. Il passa au service de la Hollande en 1795, comme capitaine au 4^e bataillon de chasseurs et fut nommé major dans la garde du Grand-Pensionnaire en 1805. Lors de la réunion de la Hollande à l'empire, il entra comme général de brigade au service de la France et prit part à la campagne de Russie. Il rentra, en janvier 1815, au service de la Hollande, fut promu lieutenant général en avril 1815. Il commandait, en 1831, le corps de réserve de l'armée de campagne. (*Renseignements fournis par le Ministère de la guerre hollandais.*)

accorder ce repos et, surtout, à ne pas prescrire de marches forcées, ainsi que semblent l'avoir en vue ceux qui prétendent qu'en quatre jours il pouvait atteindre son but; car en voici l'explication probable que l'armée sut apprécier à cette époque et dont tout juge compétent reconnaîtra la sagesse.

Quiconque connaît la contrée que nous avons à traverser doit savoir que cette partie de la Campine est profondément sablonneuse et, généralement, privée de tout cours d'eau où l'on puisse se désaltérer; qu'ensuite nos colonnes devaient suivre des chemins vicinaux dont le sol mouvant permettait à peine d'avancer. Avec cela, il faisait une chaleur étouffante qu'aucun souffle d'air ne modérait et qu'augmentait plutôt la reverbération incessante d'un soleil ardent et radieux. La journée du 4 août avait surtout été pénible. Hommes et chevaux se trouvaient accablés de fatigue, de chaleur et d'une soif qui les exténuait; une foule de trainards restaient en arrière et ne parvenaient plus à rejoindre, surtout parmi les corps de *schutterij* peu habitués encore à d'aussi rudes épreuves, tandis que l'artillerie et les convois éprouvaient également d'immenses entraves par suite des profondes ornières.

Il devenait donc indispensable d'accorder un jour de repos pour rallier tout ce monde, cet attirail dispersé et ne pas risquer d'aborder l'ennemi avec une armée désorganisée. Napoléon en avait agi ainsi en une circonstance tout à fait identique, la veille de la bataille de Moskowa. D'ailleurs, cette nécessité se trouvait corroborée encore pour le *prince d'Orange* par des motifs stratégiques. Jusqu'ici ses combinaisons avaient obtenu une réussite parfaite. Elles étaient parvenues à interposer la masse de ses trois premières divisions entre les deux armées belges des généraux

Daine (1) et de *Tiecken* par l'occupation de Diest qui interceptait leurs communications réciproques les plus directes. Mais il restait maintenant à savoir ce que l'un ou l'autre de ces généraux allait entreprendre pour y remédier. Le premier se trouvait en position à Hechtel, sur la route d'Eindhoven, d'où il menaçait notre gauche. Il fallait avant tout pourvoir à cet inconvénient en donnant le temps à notre 4^e division, au général *Cort Heiligers*, de parvenir, ainsi que je l'ai dit, à la hauteur de nos trois premières divisions pour le contenir et préserver celles-ci de toute entreprise de sa part, en leur flanc gauche, tandis qu'on compléterait la séparation des deux armées ennemies par l'envoi de la division *Saxe-Weimar* à Saint-Trond. Ce double but fut accompli le 6 août pendant notre journée de repos. Le général *Daine* fut délogé de sa position et se retira le soir vers Hasselt où, dès lors, nous l'eûmes en face et pûmes marcher à lui sans dévier des combinaisons primitives.

Le 7 août, dès le point du jour, toute l'armée se remit en mouvement dans la direction objective de Hasselt. La division *Saxe-Weimar*, sur la gauche du Démer, vers Saint-Trond, où son avant-garde était parvenue dès la veille; notre brigade *Boreel*, suivie de la division *Meyer* par Mel-

(1) On a beaucoup reproché au général *Daine* de ne pas avoir obéi aux ordres des ministres de la guerre de *Failly* et d'*Hane*, qui lui enjoignirent de rejoindre l'armée de l'Escaut, commandée par *Tiecken*. Mis en non-activité le 20 août 1831, le général *Daine* fut traduit pour refus d'obéissance devant une commission, présidée par le général de *Wautier*, et acquitté. Pour se disculper, il publia une brochure : « *Au Roi sur les opérations de l'armée de la Meuse* ». (Voir *VIGNERON, La Belgique militaire*, t. I, p. 213.)

dert, Linchout, Haelen vers Herck, où elle se trouvait appuyée sur ses derrières par la division *Van Geen* arrivant à Diest et au delà, puis flanquée à gauche par la division *Cort Heiligers* établie à Heusden et s'y reposant du combat de la veille.

Parvenus à Herck, vers le milieu du jour, nous y fûmes aussitôt rejoints par le *prince d'Orange*, accourant de Diest avec son frère, le *prince Frédéric*, pour s'informer des nouvelles que nous pouvions avoir recueillies au sujet de l'ennemi et ordonner, selon celles-ci, les dispositions ultérieures pour la journée. Ces dispositions furent, à l'égard de la division *Meyer*, de rester en position à Herck, ayant une de ses brigades détachée en avant-poste à Berbroeck, tandis que deux reconnaissances de cavalerie seraient envoyées vers Hasselt, l'une dont fut chargé le général *Boreel* avec le 4^e dragons, une compagnie d'infanterie et une section d'artillerie légère, vers la droite par Steevoort; l'autre, opérée sous mes ordres, par mon régiment appuyé d'une compagnie d'infanterie, en suivant le chemin direct de Berbroeck, Kermpt et Curingen vers Hasselt. A cet effet, je fus appelé auprès du prince, qui me donna verbalement l'instruction suivante : je devais, en arrivant à Kermpt, envoyer un officier vers la gauche dans la direction de Zolder, au-devant du colonel *van Balveren* ⁽¹⁾, qui, revenant avec ses hussards de son envoi de la veille à l'appui de la division *Cort Heiligers*, devait arriver vers moi par cette direction ; l'officier expédié à sa rencontre avait à lui enjoindre, de la part du prince, d'aller s'établir, pour la

(1) Balveren (Walram-Elias-Jean, baron van) commandait le régiment de hussards n° 6 et fut blessé d'un coup de sabre à la tête au combat de Kermpt. Il fut nommé général-major le 13 février 1834.

nuît, à Herkenrode, à gauche de Kermpt. Ensuite, il m'était prescrit de poursuivre ma reconnaissance vers Hasselt; puis, celle-ci exécutée, de revenir m'établir en avant-poste à Kermpt, ayant soin de rester en relations avec les hussards et d'envoyer au général *Meyer* un rapport contenant les renseignements que j'aurais obtenus.

Lorsque j'arrivai à Kermpt, je trouvai les hussards déjà parvenus en ce lieu et, ayant mis pied à terre devant la maison communale, occupés à recueillir le produit d'une réquisition de pains et de fourrages. Je m'empressai de courir vers le colonel *van Balveren* pour lui communiquer les ordres du prince et le prier de laisser là sa réquisition de vivres pour que mon régiment pût en profiter et ne point en être frustré, puisque ce lieu lui était assigné pour établissement, tandis que son régiment trouverait à se pourvoir en celui qui lui était réservé, selon les ordres du prince. Le colonel observa qu'il avait un ordre positif écrit du général *Cort Heiligers*, lui prescrivant de s'établir à Kermpt et qu'il croyait devoir persister à s'y conformer. Ne parvenant pas à l'en dissuader, j'expédiai un de mes adjutants vers le général *Meyer* pour l'en informer et lui demander des ordres à ce sujet; puis je m'empressai de continuer à me diriger vers Hasselt pour poursuivre ma mission de reconnaissance, devenue plus importante encore depuis que j'avais appris à Kermpt qu'une patrouille belge s'y était présentée une heure avant mon arrivée, ce qui donnait à supposer que nous allions rencontrer les avant-postes ennemis.

Le chemin que ma colonne avait à suivre était tortueux, étroit et bordé des deux côtés par des fossés, des haies ou des bois, qui nécessitaient toutes les précautions d'usage en pareille circonstance, pour ne pas risquer de tomber dans

une embuscade. Mais, aux approches de Curingen, ce chemin débouchait en une plaine ouverte, bordée à droite par la lisière du grand bois de Steevoort, qui s'étendait en droite ligne devant nous l'espace de quelques centaines de pas et à laquelle s'appuyait, perpendiculairement à cette distance, le dit village de Curingen, offrant en perspective une longue rangée de maisons et vergers bordés de haies. Le chemin continuait, à son débouché dans la plaine, parallèlement au village vers la gauche, en longeant la lisière du bois de Herckenrode, jusqu'à une distance d'environ 500 pas, où il rejoignait le chemin de ce dernier endroit pour tourner à droite et se diriger en ligne directe à travers Curingen.

En arrivant à l'entrée de cette plaine, nous aperçûmes devant nous une troupe de gardes civiques belges, reconnaissables à la blouse de toile bleue dont ils étaient vêtus, qui, sortant négligemment du bois de Steevoort, se dirigeaient à travers la plaine vers Curingen et qui, en découvrant subitement notre colonne, se mit à fuir en désordre pour se réfugier dans le village. Quelques hommes de la compagnie d'infanterie dont j'étais accompagné étaient, en ce moment, envoyés vers le dit bois de Steevoort pour nous éclairer de ce côté avant d'aller plus loin; ils voulurent se lancer à la poursuite des fuyards et, pour les en empêcher, il fallut des rappels impératifs, réitérés de ma part, ainsi que je jugeais prudent de le faire, ne voulant pas engager un combat dont l'effet pouvait être contraire au but de ma mission, en donnant l'éveil aux postes ennemis et en provoquant ainsi, de leur part, une opposition qui entraverait la découverte à fond de ce qu'il importait de savoir et pouvait d'ailleurs occasionner une échauffourée, dont peut-être nous aurions de la peine à nous dégager.

J'avais donc arrêté ma troupe au débouché dans la plaine, pour ne pas divulguer sa médiocrité et laisser l'ennemi incertain à cet égard, dans l'espoir de lui en imposer par la supposition d'une tête de colonne plus considérable; mais je n'en courus pas moins, personnellement, au second coude du chemin d'où l'on découvrait, à travers une large rue de Curingen, la plaine qui, au delà, s'étend vers Hasselt.

Parvenu à ce point, j'aperçus, outre quelques cavaliers postés à l'entrée du village, une profonde et épaisse colonne d'infanterie s'avancant à grands pas vers cette issue. Il restait cependant à savoir si cette colonne n'avait en vue que d'occuper Curingen ou bien allait passer outre pour quelque entreprise agressive, ce qui bientôt après ne fut plus douteux, lorsqu'elle vint à apparaître en masse à la sortie du village précédée par quelque cavalerie.

Dès lors, je m'en retournai vers ma troupe et ne tardai pas, après quelques instants d'observation ultérieure, à la mettre en retraite pour éviter tout engagement qui, ainsi que je l'ai dit, ne convenait aucunement à ma position et ne pouvait être que fatal, en face d'une agression telle que celle dont je me voyais menacé.

La colonne ennemie venait d'apercevoir la mienne dissimulée à l'entrée des bois et se dirigeait décidément vers elle, quoique avec les précautions d'usage dans les cas de défiance. Je pus donc m'éloigner sans être pressé et opérer ma retraite avec calme, au pas ordinaire de mon infanterie, me félicitant de ne pas me voir inquiété par une poursuite plus active, ce dont la raison me fut bientôt signalée par le début d'une fusillade suivie de coups de canon entendus dans la direction de Herckenrode, à ma gauche, où venait d'apparaître le colonel *van Balveren* qui,

s'étant ravisé au sujet des ordres que je lui avais transmis de la part du prince, s'y conformait maintenant en amenant ses hussards en ce lieu, pour y passer la nuit et, aperçu à son tour par l'ennemi, venait de détourner celui-ci de ma poursuite en l'attirant aussitôt vers lui, comme devenant dès lors son objectif direct et principal.

Je ne me doutais pas de ces divers incidents, en continuant paisiblement ma retraite, mais les conçus en entendant la fusillade, et jugeant dès lors le colonel *van Balveren* compromis avec les hussards dans l'engagement inopportun que je m'appliquais à éviter pour ma part, je m'empressai de lui envoyer un de mes officiers, M. *Van Crombrughe* ⁽¹⁾, pour le prévenir de ce que j'avais vu par rapport à la force de l'ennemi et lui faire observer que ma reconnaissance étant achevée, nous n'avions plus qu'à nous retirer immédiatement, ajoutant, qu'en ce qui me concerne, j'aurais soin d'empêcher, autant que possible, l'irruption de l'ennemi par le chemin direct que j'occupais, en m'y maintenant jusqu'après le passage de ses hussards derrière moi, au delà de Kermpt, afin de les garantir du danger de s'y voir prévenus et coupés par le parti des Belges qui me suivrait.

Il en fut ainsi. En avant de Kermpt, j'embusquai mon infanterie dans un verger qui bordait le chemin sur lequel je restai avec mes dragons à son appui, jusqu'au moment où, informé de la retraite des hussards, je pus les suivre.

(1) Van Crombrughe (Auguste), ancien page du roi Guillaume I^{er}, capitaine au régiment de dragons n^o 5, était fils du baron van Crombrughe de Loringhe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stockholm et à Copenhague (1809-1859).

Ceux-ci n'avaient heureusement pas été poursuivis de près par l'ennemi, qui sans cela eût pu m'infliger le sort dont je m'étais appliqué à les préserver. Il arrivait cependant par le chemin d'Herkenrode, mais toujours avec une telle circonspection que nous pûmes échapper à son contact, ne l'apercevant plus que de temps en temps, au loin, derrière nous, annonçant la persévérance de sa poursuite par quelques coups de fusil que ses éclaireurs nous adressaient, en se fauflant le long du chemin tortueux. Il est à présumer, qu'ayant aperçu mon infanterie au débouché devant Curingen, il s'attendait à la rencontrer dans tout fourré de broussailles, et redoutait quelque piège de sa part; sans cela, l'extrême prudence avec laquelle il avançait, à la suite d'adversaires qu'il savait en retraite prononcée, serait incompréhensible.

Quoi qu'il en soit, nous parvînmes paisiblement à Berbroeck, où la 6^e brigade d'infanterie du général, par suite d'un avertissement que je m'étais empressé de lui adresser dès la première découverte du mouvement agressif des Belges, se trouvait sous les armes, en position des deux côtés du chemin, et se vit bientôt engagée en une vive fusillade avec l'ennemi.

Il n'y avait rien à faire pour la cavalerie dans un pareil combat, sur un terrain couvert, en pente, et coupé de haies ou fossés. Cependant, je jugeai ne pas devoir m'éloigner et arrêtai mon régiment, à quelque distance en arrière de l'infanterie, pour rester à l'appuyer.

Je venais de lui restituer la compagnie dont j'avais été accompagné jusque-là, et mon régiment fut rangé en colonne par quatre sur le chemin, face à l'ennemi, conservant ainsi, en ce front restreint de colonne, la faculté de se mouvoir en tous sens dans l'étroit espace du défilé que nous occupions.

Après quelques instants de ce combat, pendant lequel les balles ne cessaient de siffler par-dessus nos têtes, la cavalerie belge vint subitement inquiéter tellement notre infanterie postée sur le chemin, qu'un adjudant du général *Stoecker* (1) accourut réclamer à grands cris notre secours.

Sur un terrain tel que celui occupé par nous, ce secours ne pouvait consister qu'en une intervention partielle, car lancer ma colonne tout entière en un étroit défilé, où elle se verrait exposée au feu croisé d'une infanterie embusquée des deux côtés, eût été un acte de témérité inexcusable. Je me bornai donc à désigner, pour le secours réclamé, le premier peloton de ma colonne commandé par le lieutenant *Gaaymans* (2), qui se porta aussitôt vivement en avant et, arrivé à la hauteur de notre infanterie, se précipita résolument sur les cavaliers belges qui inquiétaient celle-ci, les mit en déroute et dispersa même l'entourage d'une pièce de canon qui lui fut abandonnée momentanément. Mais au même moment il se vit, ainsi que je l'avais prévu, sous le feu croisé de l'infanterie ennemie, puis, en outre, il fut assailli, à son tour, par un escadron de réserve (3) qui le culbuta, poursuivi, et ramena vers la tête de ma colonne sans pouvoir dépasser non plus notre infanterie qui le fit se sauver également devant son feu, à l'exception d'une quinzaine d'hommes qui, dans leur ardeur, eurent l'étourderie de continuer leur poursuite au delà.

(1) *Stoecker* (colonel), commandant la 1^{re} brigade de la 3^e division.

(2) *Gaaymans* (Jean-Josse-Christian), 1^{er} lieutenant au régiment de dragons n^o 5, fut nommé capitaine au régiment de dragons n^o 4 le 7 novembre 1832.

(3) Par un escadron du 2^o régiment des chasseurs à cheval, commandé par le capitaine *Ducorron*.

Mon régiment se trouvait placé à quelque distance en arrière d'un coude du chemin, de manière à conserver devant soi une certaine étendue de perspective qui devait le préserver d'une agression imprévue, en lui assurant l'espace nécessaire pour la voir venir. Cependant, lorsque le peloton du lieutenant *Gaaymans* vint à reparaitre au tournant du coude du chemin, je crus m'apercevoir qu'il n'était pas poursuivi et négligeai conséquemment de porter ma colonne au-devant de lui, ainsi que j'aurais dû le faire, en ce moment, pour le dégager et ne pas risquer de voir mes escadrons entraînés dans sa déroute par un effet de surprise. La poussière m'avait dérobé la vue des chasseurs à cheval belges qui arrivaient, pour ainsi dire, pêle-mêle avec ce peloton, et leur apparition imprévue causa un instant de trouble parmi nous. Une partie d'entre eux passa même outre, jusqu'au delà de ma queue de régiment, mais la plupart se virent arrêtés en leur ardente poursuite par la tête de celui-ci, où se trouvaient avec moi le major *van Bronckhorst* (1), le capitaine *de Grootte* (2), le lieutenant *Crahane*, les adjudants *van Heemskerk* (3), *Brandt* (4) et *Zwenker* qui, après quelques instants de

(1) Van Bronckhorst (Abraham-Gérard), major au régiment des dragons n° 5 (1788-1840).

(2) Grootte (François-Adolphe-Guillaume de) devint lieutenant-colonel et fut pensionné le 14 août 1843 (1785-1859).

(3) Heemskerk (Gérard-Corneille-Charles van), pensionné avec rang de lieutenant-colonel le 14 février 1853 (1799-1886).

(4) Brandt (François-Frédéric), né le 8 mai 1788, s'engagea dans l'armée française et reçut deux blessures à Talavera (1809). Il passa en 1815 dans l'armée des Pays-Bas et fut décoré de la croix de Guillaume pour sa belle conduite à Waterloo. Il fut pensionné le 14 août 1843 comme 2^e lieutenant-adjudant et mourut l'année suivante.

mêlée et de combat, leur firent tourner bride, pour se sauver par où ils étaient venus. Trois d'entre eux, parmi lesquels un sous-officier, furent blessés et faits prisonniers ; un quatrième qui, culbuté par un vigoureux élan de mon cheval, se sauvait à pied, fut tué sur place par un soldat d'infanterie, que le hasard amenait à passer sur les lieux. Quant à ceux qui passant outre, en leur course étourdie, longèrent le flanc de ma colonne, ils eurent à combattre mon second escadron, placé, comme réserve, à quelque distance en arrière et furent dispersés, poursuivis à outrance à travers champs, haies ou fossés, entre autres par le lieutenant *Geisweit van der Netten* (1), qui se distingua par son ardeur en cette poursuite, tandis qu'un de leurs sous-officiers parvint même jusqu'au régiment de hussards, qui se trouvait rangé à un quart de lieue plus loin, en une plaine, aux approches de Herck, et rencontrant le colonel *van Balveren*, isolé, sur le bord du chemin, lui asséna un coup de sabre sur la tête, puis fut sabré lui-même et fait prisonnier (2).

En mon régiment, sept dragons furent blessés. Un caporal, nommé *Janssen* (3), ancien soldat de l'empire français,

(1) Geisweit van der Netten (Justin-Antoine-Félix), né à Zutphen, le 22 avril 1809, fils du colonel Corneille-Antoine Geisweit, fit partie de l'avant-garde de l'armée mobile en 1830 et combattit à Lillo, Tirlemont et Beerlingen. En 1838, fut nommé colonel dans l'état-major des provinces. Il écrivit une brochure sur le combat de Kermpt. (*Renseignements fournis par le Ministère de la guerre hollandais.*)

(2) Le maréchal des logis Coureux, du 2^e régiment de chasseurs à cheval. (Voir les *Mémoires du lieutenant général comte Capiaumont*, p. 690.)

(3) Janssen reçut la décharge d'une pièce de canon, chargée à mitraille, au grand désespoir du sergent Van Rumpsey (de la batterie du commandant Fonsny), ami et ancien compagnon d'armes de Jansen. (Voir les *Mémoires du lieutenant général comte Capiaumont*, p. 681, note 3.)

fait prisonnier par les Belges, lors de la charge du lieutenant *Gaaymans*, fut, dit-on, fusillé le soir par des chasseurs mutinés comme étant Belge de naissance et resté dans nos rangs.

Après cette escarmouche de cavalerie, le combat vint à cesser. La nuit survenait d'ailleurs. Les Belges s'en retournèrent vers Kermp et Hasselt. La brigade du général *Stoecker* se retira, précédée de mon régiment, en la plaine devant Herck où se trouvaient déjà les hussards et où le général *Boreel*, rappelé de Stevoort, ne tarda pas à nous rejoindre avec le 4^e régiment de dragons. Notre division d'infanterie du général *Meyer* dont faisait partie la brigade *Stoecker* n'avait dû rétrograder tout au plus que de trois quarts de lieue et resta, toute entière, sur la rive droite du Dèmer, en avant de Herck, tandis que la brigade de cavalerie *Boreel* s'en fut, à la nuit close, en arrière de cette petite ville, au delà de la dite rivière, s'établir au bivouac, confusément, à tout hasard, et sans y voir, en des pays inconnus, avec disette complète de vivres et de fourrages, introuvables dans la profonde obscurité, et quant à mon état-major, dans un lieu fangeux, parmi des insectes de toutes sortes, où, accablés de fatigue, nous nous étendîmes, enveloppés dans nos manteaux, sur le sol dépourvu de toute litière et ronflâmes bientôt tous à qui mieux mieux.

Tel fut le combat de Kermp que je me plais à retracer en toute sa simplicité, pour rectifier la relation fantastique qu'en donne *M. Bosscha* sous le titre « *Nederlands heldendaden te lande* », d'après divers récits vantards d'auteurs belges et hollandais, prodigues de détails inconnus, faux, imaginaires ou exagérés jusqu'au ridicule.

Le lendemain, 8 août, nous nous vîmes rappelés sous les armes, dès le point du jour, pour retourner en avant de

Herck, rejoindre la division du général *Meyer*. Le *prince d'Orange* y arriva presque aussitôt de Diest, où il était retourné la veille, et se mettant à la tête de notre réunion de troupes, ordonna, immédiatement, sa mise en mouvement vers Hasselt, par le chemin de Berbroeck et de Kermpt, terrain du combat de la veille.

Celui-ci offrait de toutes parts les traces multiples de la lutte dont nous pûmes ainsi reconnaître les diverses périétés en ce long défilé. Quant à l'ennemi, ce ne fut qu'aux approches de Curingen que nous le trouvâmes en position devant nous. Il semblait vouloir nous disputer la possession de ce village, qui cependant fut évacué par lui dès que les corps d'étudiants furent lancés en tirailleurs pour l'en déloger.

Au delà de Curingen, il n'avait en position que quelques appuis d'arrière-garde, qui s'écoulèrent également aussitôt et nous laissèrent déboucher, sans opposition, dans la vaste plaine qui, à cette époque, s'étendait aux abords de Hasselt. Toute l'armée du général *Daine*, repliée depuis l'avant-veille autour de cette ville, était en pleine retraite vers Tongres. Le général *Boreel* reçut l'ordre de se porter rapidement à sa poursuite avec ses deux régiments de dragons et sa batterie d'artillerie légère, tandis que le régiment de hussards recevait une mission spéciale pour déborder sa gauche par Diepenbeek et Beverst, ainsi que devait l'entreprendre, à droite, le duc de *Saxe-Weimar* venant de Saint-Trond.

Partis aussitôt au trot, nous rencontrâmes à l'entrée de Hasselt, que nous avions à traverser, une députation de sa régence municipale, qui venait offrir l'hommage de sa soumission, aux bonnes grâces, à la générosité de notre prince généralissime. Ne doutant plus, dès lors, que la ville

ne fut évacuée par l'ennemi selon l'assurance que nous en donnait d'ailleurs la dite députation, notre brigade n'hésita pas à s'y engager toute entière, en colonne par quatre, dans ses étroites rues, pour passer outre à la poursuite ordonnée, mais elle se vit bientôt brusquement arrêtée en son élan par l'apparition de lanciers belges, qui, destinés à former l'arrière-garde de leur armée, et ne se doutant pas de notre arrivée sur les lieux, s'étaient attardés dans leurs quartiers et s'échappaient maintenant de toutes parts. L'étonnement qui en résultait parmi nous, joint à ce que quelques-uns d'entre eux, encore à pied, cherchaient à se réfugier dans les maisons, et s'y voyaient poursuivis par nos dragons, descendus de cheval à cet effet, causèrent un instant d'arrêt qui, joint à quelque trouble éprouvé parmi nous, et qui propagé par l'inquiétude vers la queue de notre colonne, où l'on n'en concevait point les causes, y fit appréhender l'obligation d'un mouvement rétrograde dont les symptômes semblaient se produire, et me firent, pour ma part, chercher à en amoindrir les conséquences en faisant resserrer la colonne dans la rue, pour la dégager de tout désordre ou tumulte éventuel, en laissant un libre passage à ceux qui voudraient s'échapper.

Cependant cette épreuve nous fut heureusement épargnée. Le trouble ne dura qu'un moment, le temps d'une surprise, et bientôt reprenant notre traversée, nous sortîmes de la ville par son issue opposée.

Ici, la route de Tongres se dirigeait perpendiculairement à gauche. Nous l'enfilâmes immédiatement, et y avançions résolument, toujours en colonne par quatre, lorsque arrivés, tout au plus, à un demi-quart de lieue de la ville, nous aperçûmes l'arrière-garde ennemie arrêtée en position sur la route, qu'elle barrait devant nous, à quatre ou cinq

cents pas de distance : masse immobile composée d'infanterie et de cavalerie, ayant, devant elle, deux pièces de canon braquées sur nous. La circonstance était dangereuse, car, rapprochées comme elles l'étaient, celle des deux colonnes opposées qui prendrait l'initiative du combat avait la chance de porter la confusion, le désordre dans les rangs de son adversaire. Il n'y avait donc pas à hésiter. Il fallait nous préserver de ce danger en le prévenant. Nous nous formâmes rapidement en colonne par pelotons pour offrir un front de combat sur toute la largeur de la route, tandis que deux de nos pièces d'artillerie légère étaient amenées et mises en batterie, avec une telle vivacité, qu'elles purent ouvrir le feu avant que nos adversaires songeassent à en faire autant. L'effet en fut tel qu'une déroute complète se manifesta aussitôt et la riposte du feu en fut négligée. Fantassins et cavaliers se sauvèrent pêle-mêle dans la plus extrême confusion, se dispersant à travers champs, dans toutes les directions.

Lancés immédiatement à leur poursuite, nous trouvâmes une de leurs pièces de canon démantibulée par le bris de ses roues, l'autre abandonnée, ainsi que les avant-trains de toutes deux ; un mort, quelques blessés gisaient autour et dans les fossés voisins. Plus loin, la déroute s'était communiquée aux convois de bagages ou autres. Une multitude de fourgons et de chariots abandonnés, enchevêtrés les uns parmi les autres, brisés, renversés, entourés d'armes et d'objets d'équipement jetés par les fuyards, éparpillés partout, encombraient la route. Quelque empressement que nous mîmes à franchir ce fouillis d'obstacles, nous ne parvînmes plus à atteindre, ni même à apercevoir la moindre partie de cette armée en déroute. Nos éclaireurs envoyés sur les flancs purent seuls ramener des centaines de ces

débandés et ce ne fut qu'à deux lieues de Hasselt, en arrivant sur les hauteurs en face de Wimmerlingen que notre tête de colonne aperçut enfin quelque apparence d'un rassemblement de troupes et de dispositions défensives, consistant en l'étalage de deux escadrons près d'un ruisseau qui coule en cet endroit. Dès lors, nos deux pièces d'artillerie d'avant-garde amenées de nouveau en position, sous l'ardente impulsion du colonel *List* (1), accouru pour les rejoindre et secondé avec non moins d'ardeur par le capitaine *Bentinck* (2) et le lieutenant *Barwaart* (3), reprirent l'initiative du feu, mais cette fois sans résultat, l'ennemi ripostant avec vigueur, sans paraître ébranlé, de sorte qu'il ne s'agissait plus de poursuite, mais d'un renouvellement de combat, et qu'après une courte canonnade réciproque, l'échange de quelques biscaïens, le général *Boreel*, ne se voyant du reste pas appuyé pour le cas d'un engagement plus sérieux, jugea inutile de prolonger celui-ci et nous ramena vers Hasselt.

Mon régiment, placé en réserve à quelque distance en arrière, n'eut point à subir l'épreuve de cette canonnade, qui, du reste, ne causa aucun dommage essentiel parmi nous.

(1) *List* (Frédéric-Charles) devint lieutenant général, adjudant du roi *Guillaume*. De 1840 à 1843, il remplit les fonctions de ministre de la guerre. (*Renseignements fournis par le Ministère de la guerre hollandais.*)

(2) *Bentinck* (*Guillaume*, baron) commandait la batterie à cheval n° 4, reçut la croix de l'Ordre militaire de *Guillaume* pour sa belle conduite. Il fut nommé, en 1849, adjudant en service extraordinaire du roi et, en 1852, colonel-commandant du 1^{er} régiment d'artillerie de forteresse; il fut pensionné le 18 novembre 1854 (1795-1861). (*Idem.*)

(3) *Barwaart* (*W.-P.-J.*, *Jonckheer*), 1^{er} lieutenant au régiment d'artillerie montée, décédé à *Bréda*, le 26 mai 1848. (*Idem.*)

Seulement, un de mes pelotons, commandé par le lieutenant *van der Netten*, qui revenait d'une mission de découverte vers la droite, dont il avait été chargé dès le début de la poursuite, eut l'avantage d'arriver un des premiers sur les lieux et d'y trouver le moyen de s'y distinguer par l'empressement mis à seconder les dispositions du colonel *List*, par rapport à l'appui judicieux de l'artillerie ; appui qui valut à ce peloton le seul accident éprouvé par nous, en cette circonstance, celui d'un cheval atteint d'un projectile de mitraille.

En retournant vers *Hasselt*, nous trouvâmes que, pendant notre course de poursuite, les débris du convoi délaissé sur la route avaient été livrés à quelque pillage, et que parmi les objets épars autour des malles, vidées ou bouleversées, se voyaient de nombreuses écharpes orange d'officiers, qui nous parurent donner à supposer que leurs propriétaires conservaient la ressource d'en renouveler l'usage et en avaient même, plus ou moins, le pressentiment puisqu'ils gardaient ces écharpes avec eux.

Approchant ensuite de la division du général *Meyer*, occupée de son installation au bivouac en avant de *Hasselt*, nous nous arrêtâmes à quelque distance, en faisant volte-face, pour attendre les ordres du prince, et mon régiment se vit désigné pour prendre, à son tour, la tête de colonne, remplaçant le 3^e dragons, qui s'écoula vers les derrières et s'en fut plus loin rejoindre l'infanterie.

J'étais ainsi arrêté en avant-poste sur la route, lorsque je vis au loin accourir vers moi une troupe de lanciers que je pris d'abord pour des Belges, mais qui se trouvèrent être des nôtres, envoyés par le duc de *Saxe-Weimar* pour annoncer son arrivée aux approches de *Wimmertingen*, malheureusement trop tard pour intercepter la retraite de l'ennemi en sa déroute.

Peu de temps après, je reçus l'autorisation de rejoindre le 4^e dragons au delà de Hasselt, vers Curingen, où se trouvait désigné notre lieu de bivouac commun, mais en m'éloignant je dus laisser une de mes compagnies, la quatrième, commandée par le capitaine *Bergers* (1) en position de grand' garde sur la route de Tongres, en avant de l'infanterie.

Le régiment de hussards qui, ainsi qu'il est dit plus haut, avait été envoyé vers la gauche par Diepenbeek et Beverst, pour déborder l'ennemi de ce côté, n'en revint que le lendemain matin, ramenant des centaines de prisonniers, recueillis jusque sous les murs de Tongres, où il était parvenu la veille au soir et où il avait appris que l'armée ennemie venait de s'arrêter en grand désordre.

Quoique fort entamée par l'échec du jour, cette armée venait d'échapper au danger imminent de se voir étreinte par la nôtre toute entière, convergeant sur elle de trois côtés, à gauche par la division du général *Cort Heiligers*, au centre par celles des généraux *Meyer* et *Van Geen*, à droite par celle du duc de *Saxe-Weimar*. Il restait urgent d'achever la défaite avant qu'elle ne put être secourue par la seconde armée belge, accourant des rives de l'Escaut sous les ordres du général *de Tiecken*, et la journée du 9 août allait y être employée, lorsque l'avis fut reçu que *Daine* venait d'évacuer Tongres pendant la nuit, pour continuer sa retraite vers Liège et que d'ailleurs ses troupes étaient dans un état de dissolution complète. Cette double circonstance fit renoncer aussitôt à sa poursuite ultérieure, comme devenant inutile, et toutes les combinaisons de

(1) *Bergers* (Jean), né à Ysselstein, le 29 avril 1786, fut nommé capitaine au régiment de dragons n° 5 le 19 mars 1831.

mouvement se virent modifiées dans le sens d'une direction à droite, vers Louvain, à la rencontre du corps d'armée du général *de Tiecken*. Un détachement de la garnison de Maestricht s'en fut occuper Tongres sous les ordres du général *van Boecop* (1); la division *Cort Heiligers* resta établie aux environs de Hasselt, pour assurer nos derrières contre les entreprises d'un corps de partisans qui venait d'être formé entre Venloo et Ruremonde par le colonel *Van den Broeck* (2), un de mes anciens camarades dans la garde impériale française, et tout le reste de notre infanterie se mit en marche dans la matinée vers la destination susdite.

Quant à notre brigade de cavalerie, il lui fut laissé quelques heures de répit dont je profitai pour adresser à ma femme, directement, en dehors des détours et intermédiaires habituels, rendus nécessaires par les circonstances, quelques lignes rassurantes à mon sujet, et je venais de confier cette lettre à la poste ordinaire de Hasselt, lorsque je me vis appeler chez le *prince d'Orange*, à son retour d'une revue qu'il avait été passer de la division *Cort Heiligers*; je fus fort intrigué de savoir ce que cela pouvait signifier, me figurant toutes sortes de missions importantes dont la perspective me fit accourir avec un redoublement d'empressement. S. A. R. me reçut en

(1) Van Boecop (Corneille-Gérard, baron) commandait, en 1830, la province de Liège. Il mit la ville en état de siège et se retira le 28 août dans la citadelle. Par suite du manque de vivres et de la défection des soldats, il dut capituler le 6 octobre et gagna Maestricht avec 900 officiers, sous-officiers et soldats.

(2) Colonel Van den Broeck, ancien officier de la garde impériale, commandait la 1^{re} brigade d'infanterie de l'armée de la Meuse et avait établi son quartier général à Ruremonde.

audience particulière, et abordant immédiatement ce dont il s'agissait, me dit qu'Elle avait à s'acquitter, envers moi, d'un double message, négligé jusque-là faute d'occasion pour l'accomplir : celui, d'abord, de m'annoncer que le roi venait de me nommer chevalier du Lion néerlandais par décret du 4 août, à la suite de la revue du 26 juillet, aux environs d'Eindhoven ; ensuite, de me remettre un sabre d'honneur, accompagné d'une lettre autographe dont S. A. I. et R., Madame la princesse son épouse, s'était pluë à m'honorer dès le 30 juillet, mais qu'elle n'avait pu me faire parvenir aussitôt, vu son désir d'en confier les soins à son intermédiaire, ce qui devait expliquer le délai survenu à cet égard. Puis le prince ajouta que, concernant l'embarras dont je devais m'inquiéter par rapport aux moyens d'emporter avec moi, en ce moment, le sabre qui m'était remis, il m'offrait de s'en charger provisoirement, en le confiant aux soins de son valet de chambre, le sieur *Trosarello*, ce que j'acceptai naturellement avec reconnaissance.

Voici la lettre autographe dont Madame la princesse (1) avait daigné m'honorer :

« Scheveningen, ce 30 juillet 1831.

« Monsieur le Comte,

« Je choisis le moment solennel où notre cher et digne prince va se mettre à la tête de l'armée pour vous remettre

(1) Le prince d'Orange avait épousé, le 21 février 1816, S. A. I. la grande-duchesse Anna-Paulowna, fille de l'empereur Paul et sœur des empereurs Alexandre I^{er} et Nicolas I^{er}. Elle lui apporta en dot 1 million de roubles en argent et pour plusieurs millions de bijoux. (Voir Archives du royaume, à Bruxelles : *Contrat de mariage de S. A. R. le prince d'Orange.*)

une marque de la sincère estime que votre noble dévouement pour lui et notre cause m'inspire. Recevez le sabre ci-joint sur lequel j'ai fait graver la date du 1^{er} septembre 1830, journée mémorable dont vous avez partagé les dangers à côté du prince ! La croix qui surmonte cette date est le signe sacré, symbole de nos devoirs. Je le confie à des mains qui en connaissent l'étendue.

« Puisse la divine Providence bénir l'emploi que vous en ferez et vous faire goûter le prix de votre dévouement. J'éprouve une satisfaction bien réelle dans cette circonstance à vous assurer, Monsieur le Comte, de la parfaite estime que je vous porte.

« ANNA. »

En sortant de chez le prince, j'eus à m'occuper immédiatement de notre départ dont je trouvai l'ordre chez moi. Cette mise en route eut lieu dans l'après-midi. Ayant, de ce chef, à traverser Hasselt, nous y rencontrâmes, cette fois, sur la grand'place de la ville, une partie de la division *Cort Heiligers*, qui venait d'y arriver, et dont le personnel, entièrement composé de *schutterij*, paraissait fort exalté, proférant des cris d'enthousiasme. Notre direction de marche fut Herck-Saint-Lambert, vers Saint-Trond, que nous n'atteignîmes cependant pas ce jour, nous étant arrêtés pour la nuit près d'un village à mi-chemin, dont j'ignore le nom, et d'où nous nous rendîmes le 10, conjointement avec la division *Meyer*, rejointe dans la journée, aux environs de Dormael, pendant que le duc de *Saxe-Weimar* avançait la sienne, devant nous, de Saint-Trond à Tirlemont, d'où elle délogea les premiers postes du corps d'armée belge du général *de Tiecken*.

Le 11 août, marchant en tête de la division *Meyer* vers

Tirlemont, nous y parvînmes dans la matinée et retrouvâmes, sous ses murs, le régiment de hussards, qui, depuis le 9, venait de cheminer séparément. Réunis de nouveau, dorénavant avec celui-ci, nous restâmes arrêtés quelque temps devant la ville dans l'attente de notre destination ultérieure, pendant que la division *Meyer* passait outre dans la direction de Louvain. Nous nous en vîmes séparés ainsi pour accompagner celle du duc de *Saxe-Weimar*, chargée d'opérer, vers la gauche, par Meldert et Bossut, un mouvement tournant, dans lequel notre brigade marchait en une tête de colonne, dont mon régiment formait l'avant-garde. Il fallait agir avec précaution et j'eus à me faire précéder de nombreux éclaireurs, même en arrivant à Meldert, d'un peloton envoyé au loin en reconnaissance vers la forêt de Molendael et la chaussée transversale de Louvain à Namur. Le lieutenant *Oosting* (1), chargé de cette mission, mit tant d'exactitude à l'accomplir, que, malgré une très rapide exploration des divers lieux, son retour, que nous attendions à Meldert, avant d'aller plus loin, fut retardé au point de causer des inquiétudes au général *Boreel*, dont j'étais accompagné et qui craignit de le voir compromis et perdu par trop de zèle ou de hardiesse.

Cet officier n'avait rencontré aucune trace de l'ennemi, de sorte que nous pûmes dès lors avancer avec moins de précautions jusque sur les hauteurs de Bossut, qui étaient

(1) *Oosting* (Evert) avait été nommé 2^e lieutenant au régiment de dragons légers n^o 5 le 18 août 1820, fut promu 1^{er} lieutenant le 16 avril 1830, passa comme capitaine au régiment de lanciers n^o 10 le 7 novembre 1832 et fut pensionné le 26 octobre 1843 (1796-1844). (*Renseignements fournis par le Ministère de la guerre hollandais.*)

désignées pour notre station du jour, et dont l'infanterie du duc de Saxe Weimar, arrivant par un chemin latéral à droite du nôtre, ne tarda pas à occuper les alentours, dans les bas-fonds qui nous séparaient de la forêt de Molendaël, en vue, à quelque distance vers la droite.

Au brouhaha de l'installation de toutes ces troupes en un bivouac restreint, vint bientôt, de temps en temps, se joindre le retentissement de coups de fusil, qui nous firent supposer la présence de quelque troupe ennemie sur la lisière des bois. Cependant notre quiétude n'en fut pas troublée : nous ne bougeâmes pas et n'aperçûmes aucun mouvement de troupes qui pût y être relatif.

Mon régiment occupait un excellent bivouac parmi un groupe de bonnes fermes qui pourvoyaient abondamment à nos besoins en vivres et fourrages. J'avais, pour ma part, une couche épaisse de paille, au pied d'une meule de foin qu'entourait tout mon état-major avec nos chevaux et serviteurs établis en face de nous. C'est en cet état de bien-être que nous fûmes surpris par l'apparition subite du *prince d'Orange* parmi nous. Il accourait, seul, à cheval, de Tirlemont, où était établi son quartier général, à cinq lieues de distance. Après quelques mots affables adressés à mon entourage, s'être rendu chez le duc de Saxe-Weimar et avoir parcouru les divers autres campements, il repartit au galop comme il était venu.

Le 12 août, dès 3 heures du matin, notre colonne du duc de Saxe-Weimar reprit et continua son mouvement tournant, en franchissant la Dyle, vers Saint-Achterode et suivit, ensuite, par Neerysche et Leefdaël, un immense défilé très étroit et encaissé entre des haies, dont il eût été difficile de nous dépêtrer si l'ennemi y avait été rencontré. Heureusement, celui-ci parut n'avoir aucun soupçon de

notre mouvement et nous épargna ainsi tout embarras de ce genre.

Il pouvait être 8 ou 9 heures du matin, lorsque nous parvîmes à déboucher de cette impasse dangereuse sur la chaussée qui de Tervueren conduit à Louvain, sans avoir rencontré la moindre opposition. Puis, nous séparant ici de la 1^{re} brigade d'infanterie sous les ordres du général *des Tombes* (1), qui, tournant à droite, suivit cette chaussée vers Berthem, où devait s'appuyer la droite de notre colonne; nous passâmes outre, sans retard, pour aller, avec la 2^e brigade, que commandait le général *Bagelaar* (2) occuper au delà de Meerbeke la route qui de Bruxelles arrive, par Cortenberg, également à Louvain. Lorsque nous l'atteignîmes, vers 10 heures, notre avant-garde de husards s'y empara d'un long convoi belge de bagages, parmi lesquels plusieurs caisses militaires de régiment, qui sous

(1) Des Tombes (André-Jean-Jacques, baron) s'engagea dans le régiment de Saxe-Gotha en 1803, fut nommé lieutenant la même année. En 1807, il devint aide de camp du général Daendels, puis passa dans les chasseurs de la garde. Il fit les campagnes d'Espagne et de Russie, fut promu chef de bataillon et aide de camp du général de division comte Roguet. Il passa en 1814 au service des Pays-Bas comme lieutenant-colonel et fut nommé, en 1825, colonel de la 15^e « afdeeling » d'infanterie. Général-major en 1831, il commandait la 1^{re} brigade de la 2^e division d'infanterie. Il devint, en 1837, commandant de la province de Gueldre et, en 1841, lieutenant général, chef de la position fortifiée de Maestricht (1786-1845). (*Id.*)

(2) Bagelaar (Daniel-Otto) entra au service comme volontaire en 1804, fut nommé lieutenant en 1805, prit part aux campagnes de l'empire et fut admis, en 1814, dans l'armée des Pays-Bas comme lieutenant-colonel commandant le 11^e bataillon d'infanterie de milice. Il commandait, en 1831, la 2^e brigade de la 2^e division; il se distingua au combat de Raevels et fut promu général-major (1782-1841). (Voir VAN DER AA, *Biographisch Woordenboek*, t. II, p. 47.)

l'escorte de quelques cavaliers se dirigeaient vers Bruxelles et dont les conducteurs avaient, à notre approche, coupé les traits des chevaux, pour se sauver avec l'escorte.

Sans s'occuper de cet incident, nos deux régiments de dragons franchirent la route pour aller s'établir en position dans une plaine, en arrière d'un ruisseau qui coule entre les villages de Beyssem et de Quarbeke, pour couvrir le mouvement général de ce côté, tandis que les hussards se dirigeaient en suivant la route avec l'infanterie, et le duc de *Saxe-Weimar* (1), en tête, vers le haut plateau qui, désigné sous le nom de montagne de Fer, éloigné encore d'une lieue et demie environ et enserré entre les aboutissements des trois routes convergentes de Tervueren, de Bruxelles et de Malines vers Louvain, domine cette ville de très près, à l'ouest.

Précédemment, le duc de *Saxe-Weimar* avait eu soin, en débouchant sur la route de Tervueren, de faire explorer celle-ci vers la gauche par un détachement de hussards, qui bientôt y rencontra une chaise de poste, accourant à toute vitesse et dans laquelle se trouvait le général français *Belliard* (2), qui fut amené aussitôt devant le duc.

L'entrevue de celui-ci avec le général et diverses autres

(1) Saxe-Weimar (Bernard-Charles, duc de), né à Weimar le 30 mai 1792, fils du grand-duc de Saxe-Weimar et de Louise, princesse de Hesse, lieutenant général commandant la 2^e division d'infanterie. Sous le règne de Guillaume II, il commanda l'armée des Indes néerlandaises. Il mourut le 31 juillet 1862 à Liebenstein. (*Renseignements communiqués par le ministère de la guerre hollandais.*)

(2) Belliard (Augustin-Daniel, comte), général de cavalerie, fut nommé en 1831 ministre plénipotentiaire de France en Belgique; il réorganisa l'armée belge et signa le traité de séparation entre la Belgique et la Hollande. Il a écrit des *Mémoires* qui ont été publiés en 1834 (1769-1832).

circonstances qui s'ensuivirent ont été publiées par un officier de l'état-major du duc, le sieur *de Gagern* ⁽¹⁾, dans la biographie de son frère, le général ⁽²⁾ de ce nom (vol. 2, p. 131), avec des détails qui me décident à en reproduire ici la traduction suivante :

« Le général *Belliard* précédait l'armée française du maréchal *Gérard* ⁽³⁾, en vue de rejoindre le quartier général belge à Louvain, mais il improvisa, à la rencontre du duc, une communication, selon laquelle le roi *Guillaume* aurait déjà prescrit au *prince d'Orange* de cesser les hostilités. Comme preuve à l'appui de cette assertion, il produisit, entre autres, une dépêche en ce sens, de l'envoyé français à La Haye, puis il prétendit que la communication de celle-ci rendait le duc responsable du premier coup de canon qui serait dirigé par nous contre la France. Une

(1) Gagern, (Henri-Guillaume-Auguste, baron de), député à la Diète de Francfort en 1832, il soutint énergiquement la cause démocratique. Réélu en 1847, il fut placé, en 1848, à la tête du ministère libéral formé par le grand-duc de Hesse devant les menaces des révolutionnaires. Président du parlement de Francfort, il devint le chef du ministère national et fit offrir la couronne impériale à Frédéric-Guillaume II. Il a écrit une biographie de son frère, intitulée : *Vie du général Frédéric de Gagern*.

(2) Gagern (Frédéric-Baudouin, baron de) remplissait comme major les fonctions de chef d'état major de la 2^e division. Il devint général-major, fut envoyé en mission aux Indes orientales en 1843 et fut nommé, en 1844, aide de camp, en service extraordinaire, du roi Guillaume II. Il mourut en combattant une insurrection républicaine à la tête des troupes du grand-duc de Bade (1794-1848).

(3) Gérard (Maurice-Étienne, comte) général du 1^{er} empire, qui fut nommé, à la Révolution de juillet, ministre de la guerre et maréchal. Il commanda, en 1831, l'armée française qui accourut au secours de la Belgique et, en 1832, il assiégea Anvers, qui capitula après vingt-quatre jours de tranchée (1773-1852).

armée de 50,000 hommes le suivait immédiatement, *disait-il*, dont la tête de colonne était déjà parvenue à Wavre.

« Le duc reçut le général *Belliard* avec la plus grande distinction et laissa à son jugement si un général qui ne commande pas en chef pouvait se permettre de ne pas exécuter les ordres reçus? — Mais lorsque le général *Belliard* exprima le désir de continuer son voyage vers Louvain, le duc s'excusa de ce qu'il lui était impossible de l'exposer, lui, général d'une puissance neutre, à son feu qui allait immédiatement commencer. Il pria conséquemment le général de se joindre, en sa voiture, à notre colonne et fit continuer paisiblement tous les mouvements déjà ordonnés. En effet le duc et mon frère avaient réfléchi que le général *Belliard* aurait pu communiquer au quartier général belge l'avis de toutes nos dispositions. Il lui fut, dès lors, adjoint, en ma personne, un officier d'ordonnance, et il passa en revue toute notre division, à mesure qu'elle défilait devant sa voiture. Il m'avait fait prendre place près de lui, en celle-ci, et m'interpella plusieurs fois confidentiellement : *Mais dites-moi donc, ce sont là des Prussiens? Convenez-en?* L'artillerie lui plut particulièrement. Lorsque le 12^e régiment d'infanterie, dans lequel figurait un certain nombre de jeunes « *Amsterdammers* », de taille moyenne, à chevelure noire, vint à être suivi immédiatement de notre superbe bataillon de « *Gardes communaux Gueldrois* », sous *Schimmelpenninck* ⁽¹⁾, composé d'hommes robustes, blonds, puis d'ailleurs d'une classe plus élevée en âge, le général s'écria vivement : — *Ah! pour le coup, voilà des*

(1) Schimmelpenninck van der Oye (W.-A., baron), major-commandant le 1^{er} bataillon de la 2^e « *afdeeling* » de la garde communale d'Utrecht.

Prussiens, je les reconnais bien. Vous ne me ferez jamais croire que c'est là la même troupe.

« Je ne sais pas encore aujourd'hui si je suis parvenu à le convaincre. Il était, du reste, très affable et lorsque nous eûmes suivi l'infanterie pendant quelque temps, il ouvrit une carte et me dit : — *Vous avez là, mon cher, pour vous en retourner chez vous, voyons donc : trois routes.* Lorsque je lui observai en riant : — *Mais, mon général, nous arrivons seulement !* il se prit à rire également, et répliqua avec quelque vivacité : — *Bah, je vous en réponds, c'est bien assez de vos surprises.* — Subitement, l'impatience vint à l'emporter chez lui, et il me fit remonter à cheval pour retourner auprès du duc en me disant : — *Allez demander à votre général si je suis son prisonnier, oui ou non ?*

« Je dus lui rapporter la réponse qu'il avait pleine liberté d'aller où il voudrait, pourvu que ce ne fût point à Bruxelles, dont nous venions d'atteindre la route, et non plus vers Louvain où se trouvait le quartier général ennemi, de sorte qu'il ne lui restait plus que la chaussée de Tervueren, par laquelle il était venu et vers où j'eus à le reconduire un bout de chemin. Je ne sais comment il parvint encore, dans l'après-midi, à Louvain, mais non moins pressé qu'il ne paraissait l'être de me serrer la main en guise d'adieu, je l'étais moi-même de le quitter pour rejoindre la tête de la division, qui venait d'occuper, vers midi, la montagne de Fer, en vue de Louvain. »

Tel est le récit de *M. de Gagern.*

Le duc de *Saxe Weimar* venait donc d'atteindre, vers midi, le plateau de la montagne de Fer. En ce moment le canon retentissait depuis quelques instants au delà de Louvain et signalait l'approche du *prince d'Orange* de ce côté. Le duc s'empressa de répondre à ce signal par un

retentissement pareil de son artillerie, pour annoncer, ainsi qu'il avait été convenu, son arrivée à destination.

L'investissement projeté de l'armée ennemie était donc accompli. Tandis que les divisions *van Geen* et *Meyer* l'abordaient en face, nous l'enserrions sur ses derrières, et le duc, après avoir achevé ses dispositions préliminaires, allait, vers les 2 heures, lancer son infanterie à l'assaut des accès de Louvain, lorsqu'apparut, en parlementaire, le lord anglais *William Russell* ⁽¹⁾, accompagné du major *de Ceva*, attaché à notre grand état-major princier, venant annoncer, de la part du *prince d'Orange*, la conclusion d'un armistice, avec l'ordre de cesser immédiatement toute hostilité. Le duc, impatienté de se voir ainsi arrêter en ses dispositions d'assaut, s'emporta au point de s'écrier envers l'envoyé anglais, devant tout un cercle d'officiers : « Je suis honteux que votre Roi soit mon beau-frère (*I am ashamed that your king is my brother in law*). » Puis tandis que le lord, irrité de cet outrage, le subissait silencieusement en se balançant sur son cheval, une nouvelle scène vint à se produire, celle du major anglais *d'Albiac* ⁽²⁾, attaché, en amateur, à la suite du général *Boreel*, qui s'élançant sur son petit cheval gris, à côté de la haute monture du lord,

(1) Lord William Russel, colonel de hussards anglais, qui avait servi d'aide de camp au prince d'Orange, à Waterloo, était attaché à la légation anglaise, à Bruxelles. Il était le frère du célèbre homme d'État, John Russel. Il devint ministre plénipotentiaire à Berlin.

(2) D'Albiac (Georges-John), ancien major de cavalerie anglaise, né à Hungerford, le 1^{er} avril 1780. Il entra au service des Pays-Bas en janvier 1831 et suivit l'état-major du général Boreel. Le 10 avril 1832, il fit partie comme major de l'état-major général et, en septembre 1833, il fut attaché au lieutenant général Trip. (*Renseignements du Ministère de la guerre hollandais.*)

cria à celui-ci, en le fixant : « *Yes, and I am ashamed too!* (Oui, et moi également, je suis honteux). » Abaisant un regard stupéfait sur cet interlocuteur inconnu, le lord *Russel* lui rugit en le toisant : « *Who devil are you?* (Qui diable êtes-vous ?) », tandis que celui-ci, appuyant son apostrophe d'un salut envers le duc, tournait bride pour s'éloigner. Cette scène, dont je ne fus pas témoin, mais qui me fut racontée bientôt après, et dont nous fîmes gorge chaude avec le major anglais, dans l'entourage du général *Boreel*, se trouve relatée également par *M. de Gagern*, dont le récit m'en rappelle le souvenir en tous ses détails, et m'incite à les reproduire ici.

En s'éloignant pour s'approcher de son centre, le duc de *Saxe-Weimar* avait d'abord laissé nos deux régiments de dragons en observation vers *Buyssem* pour couvrir ses derrières, mais lorsqu'il fut parvenu sur la montagne de *Fer*, d'où il dominait de près la route de *Malines* au point de n'avoir plus à s'inquiéter des dangers que celle-ci pouvait offrir, il se fit rejoindre par le général *Boreel*, qui partit avec le 4^e dragons sans m'en prévenir. Je me trouvais détaché avec mon régiment à quelque distance vers la gauche, chargé plus particulièrement de surveiller les débouchés de côté, et, ne me voyant point appelé à suivre, je jugeai devoir m'en abstenir afin de ne pas abandonner, sans ordre, le poste qui m'était confié. Était-ce effectivement l'intention du général de m'y laisser ou bien m'avait-il oublié? Je ne sais, n'ayant reçu que plus tard l'injonction de le rejoindre sur la montagne.

En m'en acquittant, je rencontrai le major *de Ceva*, accompagné de lord *Russel*, en uniforme militaire anglais, se rendant probablement à *Bruxelles*. Ils m'apprirent en passant la conclusion de l'armistice, puis m'adressèrent

quelque compliment flatteur au sujet de l'aspect imposant de mon régiment, qui, en effet, je puis le dire, s'avancait majestueusement en un ordre parfait.

Quelques instants après nous entendîmes, avec surprise, un renouvellement subit de la canonnade qui venait de cesser depuis quelque temps. Ce fut, d'abord, une salve de trois ou quatre coups, suivis, presque aussitôt, d'une quantité d'autres, accompagnés d'une fusillade rapprochée de tirailleurs, qui nous signala, le plus positivement, l'entrée au combat de notre colonne du duc de *Saxe-Weimar*. En effet, celle-ci se voyait assaillie de face par une ligne d'infanterie sortie de la ville et qui semble avoir été la brigade du général belge *Niellon*, puis menacée en même temps, sur son flanc gauche, par une batterie placée sur la route de Malines au bas de la montagne, et dont les boulets labouraient incessamment, à toute volée, la surface du plateau.

J'arrivais en ce moment sur celui-ci, ayant pressé l'allure de ma troupe, en considération des signaux de combat, et m'élançai en avant du régiment pour reconnaître le terrain ; je le précédais à quelque distance lorsqu'un des boulets de l'ennemi vint à me raser la nuque si près que j'en sentis le vent, et que l'adjudant sous-officier *Zwenker* qui me suivait, s'en étant aperçu, me cria d'un ton épouvanté : « *Wel verdomt, kolonel, heb gij dit gehoord?* » Il s'en était fallu de peu que je n'eusse la tête emportée.

Approchant ensuite de la descente opposée du plateau, j'aperçus, devant moi, un escadron de lanciers belges, déployé en bataille, mais inquiet de se voir compromis, à en juger d'après l'agitation qui régnait dans ses rangs. Aussi s'éloigna-t-il hors de vue dès que la tête de mon régiment apparut.

Me dirigeant alors vers la gauche, j'y rejoignis le 4^e de dragons, formé en bataille à l'extrémité du plateau, faisant face à la route de Malines, par laquelle on voyait en ce moment s'écouler une foule confuse, sous le feu de notre artillerie, répondant à celle des Belges. A peine y étais-je, que le duc accourut réclamant de la cavalerie. Le général *Boreel* désigna mon 1^{er} escadron, joint à un du 4^e et le duc partit avec eux vers le bas de la montagne où nous le vîmes s'élançer vers la route, par l'intervalle de deux ha-meaux ou terrains boisés, d'où partit aussitôt un feu de tirailleurs. L'artillerie qui s'y trouvait précédemment s'était sauvée en voyant arriver nos cavaliers. La route fut envahie, la multitude qui l'encombrait se vit refoulée vers la ville, mais la bagarre qui en résulta vint à cesser subitement. Nous vîmes la multitude effarée s'arrêter, passer à l'immobilité comme par enchantement, et nos deux escadrons revenir vers nous, au pas, nonchalamment, comme en pleine paix. Ils s'étaient vus arrêtés, en leur fougue, par l'apparition du colonel *van Stirum*, adjudant du *prince d'Orange* qui, sortant de la ville, accompagné d'un parlementaire belge, venait annoncer que l'armistice se trouvait renouvelé, que son interruption momentanée provenait d'un malentendu ou de la malveillance de quelque individu turbulent; qu'un traité venait d'être conclu, selon lequel l'armée belge allait immédiatement continuer à évacuer Louvain, pour nous en céder la possession le lendemain matin.

Il nous était conséquemment permis de reprendre nos aises. Les bivouacs furent établis de toutes parts sur le plateau de la montagne, et l'armée belge défila sous nos yeux vers Malines, pendant le reste de la soirée. Il pouvait être environ 5 heures de l'après-midi, lorsque le colonel *van Stirum* était venu mettre fin au combat.

Le lendemain, 13 août, nous vîmes, du haut de notre position, l'arrière-garde belge évacuer définitivement Louvain, se dirigeant à son tour vers Malines. C'était la brigade *Niellon*, à laquelle nous avions eu à faire la veille. Elle venait de céder la ville à la division de notre général *Meyer*, qui, à ce qu'il paraît, reçut un bon accueil des habitants, heureux, sans doute, d'échapper ainsi aux dangers d'un assaut dont ils s'étaient vus menacés. Le prince vint également y établir son quartier général. En s'y rendant, le matin, il avait rencontré le général *Belliard*, venant lui annoncer que la tête de la colonne de l'armée française, envoyée au secours des Belges se trouvait arrivée en face de notre gauche, à Geen, en avant de Wavre, et que le maréchal *Gérard*, commandant de cette armée, l'avait chargé de communiquer officiellement à S. A. R. les dispositions convenues entre les deux gouvernements de France et des Pays-Bas, pour le maintien de leurs relations pacifiques. Le prince se trouvait déjà informé de ces dispositions par un message du roi et n'avait donc plus qu'à s'y conformer, en concédant la promesse de commencer le lendemain la retraite stipulée, vers les limites du Brabant septentrional.

Comme conséquence de cette convention, la ville de Louvain se vit évacuée de nouveau, cette fois par nous, le 17 août, dans la matinée. La division du duc de *Saxe-Weimar*, qui n'avait pas bougé la veille de ses bivouacs sur la montagne de Fer, en descendit, vers 10 heures, pour commencer le mouvement, suivie de la division *Meyer*, puis des hussards, formant l'arrière-garde.

Nos deux régiments de dragons étaient partis dès la veille, dans l'après-midi, pour prendre les devants sous les ordres du général *Boreel*, vers Tirlemont, où nous occupâmes, à droite de la route, les environs de Meldert. Les

hostilités étant censées terminées, il nous avait été permis de renoncer à notre habitude de bivouaquer pour loger chez les habitants. Je le fus pour ma part, avec tout mon état-major, en un château dont le propriétaire était absent, et une ferme attenante, habitée par le régisseur, nous hébergea tous, mes officiers en un local commun au ménage, nos ordonnances et chevaux en des granges, et moi, par faveur spéciale, en une espèce de magasin, parmi des dépôts de grains. Nous y étions arrivés tard dans la soirée et en partîmes, le 14, vers midi, pour aller cantonner un peu plus loin, derrière la petite rivière la Grande-Gette, le 4^e dragons, à Hougaerde, et mon régiment, à une lieue et demie de là, au gros bourg de Jodoigne, où j'eus mon logement de nouveau, avec tout mon état-major, chez Madame la *comtesse d'Aastiers*, qui nous fit un fort obligeant accueil, nous offrant tous les comforts désirables. Quel que fût le bien-être résultant de ce retour aux jouissances d'une généreuse hospitalité, il était troublé par une circonstance inquiétante. Les troupes en déroute de *Daine*, réfugiées à Liège, ne se voyant plus poursuivies, venaient d'être réorganisées, tant bien que mal, et arrivaient de nouveau vers nous en bandes confuses, aspirant à reprendre la lutte. C'est probablement ce qui nous avait fait désigner pour marcher en tête du mouvement rétrograde, afin d'être renseigné à leur sujet. A Jodoigne, on les disait arrivées à proximité, fort mal intentionnées à notre égard, prétendant ne tenir aucun compte des armistices conclus, de sorte qu'il fallait se défier de tout contact avec elles. J'avais pris mes précautions pour parer, plus ou moins, à ce danger, en exigeant des logements très concentrés pour ma troupe; tenant celle-ci prête à se réunir au premier signal, et établissant une grande garde au dehors pour être

prévenu à temps de toute approche menaçante; mais l'inquiétude n'en existait pas moins.

Or, étant le soir, après le dîner, avec mes officiers au salon, on vint me prévenir qu'une certaine rumeur se propageait dans le village, en conséquence de coups de feu entendus dans les environs. Il fallut aller aux informations. Sauf quelque agitation de curiosité, rien au dehors ne paraissait de nature à faire présager quelque danger réel; la grande garde interrogée n'en annonçait non plus aucun indice, seulement elle prétendait que les coups de feu avaient été tirés en arrière, d'un village au delà, ce qui me donna à supposer qu'ils provenaient de quelque malice de malveillants, ayant en vue de nous inquiéter, même peut-être de nous faire déguerpir au plus tôt, de sorte qu'il était, en ce cas, permis de ne pas attacher trop d'importance à cet incident; mais bientôt j'entendis moi-même quelques coups de feu tirés au loin, en dehors du village, dans la direction des cantonnements du 4^e dragons ou au delà, et venant à en conclure que le danger pourrait exister de ce côté, je concevais la nécessité de nous tenir prêts pour quelque appel subit en ces lieux, et venais d'en donner l'ordre, lorsqu'en effet un ordonnance, accourant à bride abattue, m'apporta un ordre de départ immédiat vers Tirlemont, avec indication de rendez-vous en dehors de la ville sur la route de Saint-Trond.

En peu d'instants nous fûmes à cheval et en marche. C'était vers 8 heures et demie du soir; la nuit approchait et nous cheminâmes bientôt dans une obscurité profonde, appréhendant à chaque pas la rencontre de quelque embuscade des bandes du général *Daine*, à l'approche desquelles j'attribuais le brusque dérangement survenu. Il pouvait être minuit ou une heure du matin, lorsque nous arrivâmes au

rendez-vous assigné. Le 4^e dragons s'y trouvait déjà et nous apprîmes alors que ce n'était pas aux bandes de *Daine* que nous avions à reprocher notre alerte, mais à l'avant-garde de l'armée française, dont un régiment de hussards s'était présenté devant nos avant-postes, avec la prétention de les obliger à se retirer pour qu'il pût occuper nos cantonnements, qu'il réclamait comme lui étant destinés selon la convention conclue avec le général *Belliard*. On n'avait naturellement pu céder immédiatement à cette injonction. Il avait fallu en rendre compte à qui de droit, pour y être autorisé; de là des retards, quelques bravades d'impatience de la part des Français, puis finalement un léger début d'escarmouche, qui avait donné lieu à l'échange des coups de carabine entendus par nous. Enfin l'évacuation réclamée de nos cantonnements avait été concédée pour éviter tout conflit plus sérieux.

DOCUMENTS INÉDITS

Rapport du chevalier de Knyff de Gontreuil,
directeur de la police,
à M. le Ministre de la justice van Maanen.

BIOGRAPHIE

Pierre-Michel-Charles de Knyff de Gontreuil naquit à Anvers le 29 mai 1784. Il appartenait à une famille vouée depuis plusieurs générations aux fonctions publiques. Son bisaïeul, Jacques Gérard, avait été créé chevalier par l'empereur Charles VI en considération des services qu'il avait rendus comme bourgmestre d'Anvers. Son grand-oncle, Jean François, avait occupé la même charge à deux reprises, et son père, Pierre-Charles-Joseph, qui s'était établi à Bruxelles, était devenu membre du conseil municipal de la ville et des États provinciaux du Brabant.

A la constitution du royaume des Pays-Bas, Pierre de Knyff fut l'un des quatre membres de la commission chargée d'exercer les pouvoirs de la régence jusqu'à l'installation d'une administration communale. Il fut ensuite nommé échevin et directeur de la police de la ville. Il remplit ces fonctions délicates à la satisfaction générale et, en l'année 1819, il découvrit un complot tramé contre l'empereur Alexandre. Quatre aventuriers, Laborde, Piger, Lacroix et Buchoz avaient conçu le projet de s'emparer du tzar pendant son séjour à Bruxelles et de l'obliger, le couteau sur la gorge, à rétablir sur le trône de France le fils de Napoléon I^{er}.

Knyff arrêta lui-même les conspirateurs à la frontière française, au moment où ils enrôlaient des contrebandiers pour exécuter leur coup de main. Cette capture lui fit le plus grand honneur et, en 1821, quoiqu'il n'eût pas été réélu échevin, le gouvernement voulut le maintenir dans sa charge de directeur de la police. Il refusa.

« Ces fonctions, répondit-il le 29 novembre 1821 au procureur général van der Fosse (1), pour être bien remplies, exigent un homme qui inspire la confiance que tout ce qu'il fait est exclusivement commandé par ses devoirs; cependant combien n'y aurait-il pas de personnes qui penseraient que, non continué dans les fonctions d'échevin chargé de la police, je n'aie pris celle de directeur que pour les continuer malgré elles et me venger; que telle mesure, quoique indispensable et légale, ne serait que le résultat de mon animosité personnelle. Je serais ainsi la cause involontaire qui ferait calomnier les ordonnances les plus justes du gouvernement, auquel mon dévouement le absolu ne serait plus utile et finirait même par lui être nuisible? »

Malgré ses répugnances, Knyff finit par conserver la direction de la police, de plus, il fut nommé référendaire honoraire. Sa situation était fort délicate. Van Maanen, ministre de la justice, lui demandait sans cesse des renseignements sur l'état d'esprit de la population bruxelloise. Or, chaque nouvelle mesure du gouvernement augmentait l'irritation des Belges et le malencontreux ministre devenait l'objet de l'exécration publique : aveu pénible à faire, d'autant plus que, dans son aveuglement, van Maanen attribuait tous les troubles à l'influence de quelques turbulents personnages, dont il ordonnait de surveiller soigneusement les démarches. Lesbroussart, Gendebien, van de Weyer, le comte d'Oultremont, furent soumis à cet espionnage, mais

(1) Papiers du vicomte d'Hendecourt, château de Gontreuil (France).

les limiers de la police ne purent les prendre en défaut (1)

Beaucoup d'historiens (2) hollandais ont accusé de Knyff d'imprévoyance et d'incapacité; ils lui ont reproché de ne pas s'être rendu compte de l'état d'effervescence de la population et de n'avoir pas réclamé l'envoi de forces suffisantes pour réprimer une tentative de révolte. Knyff ne comprit certainement pas la gravité de la situation. Cependant, il faut dire à sa décharge, que le 24 août 1830, par crainte de troubles, il demanda à la régence de remettre l'illumination qui devait avoir lieu au Parc pour la fête du roi. Le soir, à un dîner chez le ministre Van Gobbelschroy, il communiqua ses appréhensions au général comte de Bylandt, commandant de la province du Brabant. Quoique prévenues, les autorités ne prirent aucune mesure de sauvegarde et, lors des émeutes, de Knyff, abandonné des troupes, de la maréchaussée, de la police, ne put opposer aucune résistance au mouvement insurrectionnel. Voyant ses ordres méconnus, son hôtel pillé (3), sa présence accueillie partout par des cris de mort, il se réfugia chez un de ses agents, d'où il continua à diriger la police. Trois jours après, aucune accalmie ne se produisant, il partit pour La Haye et exposa lui-même au roi les tristes événements qu'il n'avait pu entraver.

Après la séparation des deux pays, le chevalier de Knyff n'occupa plus aucune fonction publique. Il vécut dans la retraite et mourut à Bruxelles le 9 novembre 1847.

(1) Archives de l'hôtel de ville de Bruxelles. *Événements de police* (1830).

(2) Voir, dans le *Journal de La Haye* du 8 mars 1831, la réponse du chevalier de Knyff aux accusations du général comte de Bylandt.

(3) Les pertes éprouvées par le chevalier de Knyff furent évaluées à 218.425 francs. (Papiers du vicomte d'Hendecourt.)

RAPPORT

2 septembre 1830.

Votre Excellence ⁽¹⁾ daignera m'excuser si je ne lui ai pas adressé plus tôt un rapport sur ces tristes événemens. J'attendais pour le faire un moment de calme; mais le calme étant encore, hélas! loin de nous, je vois tâcher de rendre un compte exact et fidèle de toute ma conduite dans cette affaire et de ce qui est arrivé à ma connaissance. Par mes derniers rapports et par ma lettre à M. Muller, Votre Excellence aura appris que les esprits étoient ici fort agités. Je rendois compte journellement à M. le Gouverneur et au Procureur du roi de ce que je savois; et je passai même aux yeux de M. le Gouverneur pour alarmiste pour avoir été cause que l'illumination et le feu d'artifice n'eurent point lieu, étant *personnellement convaincu* que toute l'illumination auroit été brisée et qu'une fois la populace en train, il auroit été impossible de rétablir l'ordre en la foule immense qui se seroit portée au Parc.

La Muette étoit le sujet des vifs désirs, on vouloit hautement la demander. Je fis insinuer que cette pièce n'étoit point défendue, comme les deux gazettes l'avoient dit, qu'on alloit incessamment la jouer et ils s'abstinrent alors de la demander ouvertement; ayant été jugé convenable de la leur donner, *La Muette* fut affichée pour mercredi 25. D'après les articles insérés la veille dans nos journaux, on devoit s'attendre à voir foule au spectacle. Des mesures de bonne police étoient nécessaires et voici celles que je pris de l'approbation des autorités supérieures. Je mis dans la salle mon service ordinaire de police, sauf 2 commissaires en plus, lesquels, d'après mes ordres, y vinrent quelques

(1) Le ministre de la justice van Maanen.

jours auparavant afin que le public s'accoutuma à les voir, de sorte que j'y avois 3 commissaires et 3 agents. Au théâtre j'avois des agents et gardes ville en plus, et dans les environs étoient réunis tous les officiers de police et gardes ville disponibles. M'étant abouché avec M. le général *Wauthier*, il fut convenu que j'aurois à ma disposition, prêts à prendre les armes, 50 hommes à la caserne Saint-Elisabeth, un piquet idem de 50 hommes à la caserne du Petit-Château et qu'un piquet de cavalerie seroit prêt à sa caserne; il fut convenu que si je faisais demander ces piquets, à l'instant toute la troupe se prépareroit à marcher au moindre ordre. Je m'abouchai avec le général *Aberson* et il fut convenu qu'il y auroit à la caserne de la maréchaussée 40 hommes dont les chevaux seroient sellés et bridés et qui marcheroient à ma première réquisition; il fut convenu qu'il enverroit au spectacle les 4 maréchaussées déguisés qui y vont d'habitude pour les abonnements courants et je donnai ordre même de les laisser entrer ce mercredi (parce que c'étoit abonnement suspendu). Ces 4 maréchaussées devoient avoir l'ordre au besoin d'aider la police, et il étoit convenu qu'ils viendroient au moindre événement prendre mes ordres au théâtre, où j'étois dans un lieu interdit au public.

Je rendis compte au général Aberson des mesures que j'avois prises; je lui dis que « je laisserois applaudir tout qu'ils voudroient, que si on demandoit comme à Paris la Marseillaise, les commissaires et agents aviseroient à l'instant à faire silence, que si l'on demandoit à supprimer le dernier acte de la Muette (quelques personnes en avoient formé le projet), je ferois faire une annonce pour prévenir que les personnes qui ne désiroient pas voir ce 4^e acte étoient libres de se retirer, mais qu'il n'étoit point juste d'en priver

ceux qui étoient venus pour cette pièce qui toujours avoit été jouée ici en 4 actes et qu'en conséquence on prioit de la laisser continuer. J'ajoutai que probablement les uns seroient pour, les autres contre, que si la majorité ne vouloit point la pièce, je ferais baisser le rideau pour éviter tout désordre ; mais que si mes agents ne savoient pas maintenir l'ordre, je me servirois d'abord de la maréchaussée, réservant la troupe pour le dernier besoin.

Le général *approuva et loua* beaucoup mon plan, *ajoutant* : « Si vous avez besoin de mes hommes et que vous leur disiez d'agir, *vous verrez aller des hommes, ce sont des lions.* » Mais ce n'est pas particulièrement de ces hommes que j'ai à me plaindre, ce n'est point eux que je dois accuser d'être la cause de tous ces facheux événements : *ce sont les chefs et particulièrement le général Aberson*, comme Votre Excellence va le voir. La foule étoit immense au spectacle, on applaudit beaucoup, mais tout s'y passa dans le meilleur ordre. Le peu de monde qui, au commencement du spectacle, étoit sur la place de la Monnaie s'accrut insensiblement vers la fin de la pièce. On vint me rapporter qu'on remarquait vers la fin du spectacle des messieurs qui péroroient dans les cafés ; d'autres qui distribuoient de l'argent. Aussitôt j'envoyai observer les cafés et la place plus particulièrement encore, et à l'approche de la police, ces distributeurs partirent ainsi qu'un autre individu qui avoit une énorme cocarde à son chapeau et qu'il ôta en voyant la police, qu'on désignoit en disant : « il y a des vidocs ».

On m'assura que ces deux distributeurs *étaient français* ; les gardes ville étant venus me faire rapport qu'ils remarquoient de l'agitation, qu'on parloit de forcer les portes pour entrer au spectacle, j'envoyai de suite un commissaire et quelques agents dans le grand vestibule et je fis venir

près de moi au théâtre tous les agents et gardes ville placés en disponibilité. Un enfant envoyé par moi dans la foule me rapporta que des messieurs distribuoient de l'argent à des jeunes individus, qu'un jeune homme disoit à un autre: « On doit donner ce soir un coup de pistolet à M. Knyff dans sa loge. — Et pourquoi cela ? dit l'autre. — Parce qu'il n'y a que lui capable d'empêcher tout, et qu'une fois qu'il est mort, on aura beau jeu. » Un avis par écrit me fut donné un instant après; à peine ouvrai-je le billet que le spectacle finissoit et qu'un commissaire vint me dire que les personnes ne pouvoient monter en voitures puisqu'on leur jettoit des pierres et qu'on huoit. J'y envoyai de suite bon nombre d'agents et de gardes ville.

Un homme de confiance étant venu m'avertir qu'il avoit entendu dire qu'on alloit se porter au *National*, je donnai l'ordre à M. le commissaire de police *Wagener* de se rendre de suite avec M. le major de place, *qui venoit prendre mes ordres*, à la caserne Saint-Elisabeth, d'y prendre le piquet et de marcher à l'imprimerie nationale, rue Fossé-aux-Loups. Les maréchaussées *ne s'étoient point présentés* pour prendre mes ordres, j'envoyai *de suite* un agent de police à leur caserne, ordonner de se rendre dans la *rue de la Madelaine*, place de la Monnaie et d'empêcher le pillage de la maison de *Libry Bagnano* dans la dite rue.

La troupe qui avoit figurée dans la pièce étant sans armes, je défendis qu'elle quittât le théâtre, afin qu'elle ne fut point insultée, et j'y gardai les pompiers de service. L'attroupement devant l'imprimerie devenant très considérable et sachant qu'on parloit d'incendier la maison, j'envoyai un agent au Petit-Château pour ordonner au piquet de se rendre de suite à la Grand'Place, où j'établissais mon quartier général, et j'envoyai un autre agent à la

caserne de la cavalerie pour que le piquet se rende de suite à la Grand'Place; convaincu que mes ordres étoient exécutés, et la foule qui avoit brisé les carreaux s'étant écoulée des alentours de la Monnaie, j'ordonnai à un agent de se mettre à la tête des pompiers qui étoient de service au spectacle et de se rendre rue de la Madeleine pour renforcer la maréchaussée, et après avoir fait prévenir le commissaire de police *Wagener* (qui étoit allé à Saint-Elisabeth) de se rendre à la Grand'Place, je m'y rendis. Je n'y trouvai aucune troupe, mais j'y trouvai l'agent que j'avois envoyé à la caserne de la maréchaussée qui me dit que la maréchaussée avoit refusé de marcher. L'agent qui devoit être accompagné par les pompiers du spectacle arriva aussi, disant que les pompiers l'avoient abandonnés et qu'on pilloit en force rue de la Madeleine chez *Libry*, mais que les pilleurs n'étoient tout au plus qu'une vingtaine de gamins et que cependant toute la rue étoit encombrée de curieux. J'envoyai un agent porter un second ordre à la maréchaussée et un ex-maréchaussée s'y rendit aussi pour la faire sortir. Etant sans troupe, je laissai des ordres et je me rendois chez les généraux *Wauthier* et *Aberson*, lors que les ayant rencontré au Grand-Sablon avec *M. de Neufcour*, je me rendis avec eux chez *M. le gouverneur* où je témoignai à *M. Aberson* mon juste mécontentement; les moments étant précieux et apprenant que *M. Wagener* avoit été busculé avec la troupe et avoit été même grièvement blessé, je priai *M. le gouverneur* de donner un ordre par écrit à la cavalerie de marcher de suite, et *M. de Neufcour* partit de suite le porter.

Tandis que le général *Aberson* se rendoit à la maréchaussée, je fus à la caserne des pompiers, d'où je me rendis avec 40 hommes à la Grand'Place; malgré que le commandant

des pompiers savoit qu'on pilloit, je trouvai *tous les pompiers au lit* et le commandant ayant tiré à part l'officier pour lui parler, je n'aurai rien de bon. Revenu à la Grand'Place, *je n'y trouvai aucune troupe*. J'appris qu'on pilloit toujours chez *Libry* et qu'ils s'y grisoient; j'appris que *des maréchaussées voyant qu'on y pilloit avoient dirigé leur marche d'un autre côté*. Voyant passer un piquet de 12 à 15 maréchaussées à cheval, qui se dirigeoient par le *Marché aux Fromages*, je les ai fait appeler, *ils n'ont point voulu encore obéir*. Je courus vers le chef et lui ordonnai, au nom du roi, de m'obéir et de venir se mettre en bataille contre l'hôtel de ville, à côté des pompiers, dans lesquels je n'avois nulle confiance. A peine le piquet est-il rangé, qu'on vient me prévenir qu'on pilloit les armes chez l'armurier *Mayer*, rue de la Madeleine, et qu'ils n'étoient que 15 à 20 environs, dont la plupart *de très jeunes gens*. Connaissant toute l'importance d'empêcher qu'ils ne s'arment, j'ordonnai au commandant du piquet de maréchaussée de s'y porter aussitôt et de protéger cette maison. *Ce chef me refuse nettement d'obéir*, finissant par me dire « *qu'il avoit ordre de son général de ne point aller rue de la Madeleine* ». La position devenant à chaque instant plus critique, je m'assurai des portes de l'hôtel de ville pour me ménager une retraite, ainsi qu'à *M. Cuylen* qui arrivoit me trouver. Je fis un rapport à *M. le Gouverneur* en le priant de donner ordre aux troupes de se rendre de suite toutes sur la Grand'Place.

Après avoir pillé à leur aise chez cet armurier, ils se rendirent chez un marchand de poudre et de plomb derrière *Saint-Nicolas*. *Je les vis passer*, ils n'étoient qu'une poignée de *polissons*. Je dis ensuite au chef du piquet des maréchaussées : « Ils ont des armes, mais peu de poudre (car

dans leur trajet, ils tiroient quelques coups de fusil), ils ont des fusils qu'ils ont pris et qui, étant à percussion, peu connaissent la manière de s'en servir : ne laissons, dis-je, point prendre la poudre, marchez dessus. » Ce sous-officier me refuse, disant d'y envoyer les pompiers. Je vais à l'officier des pompiers qui me *refusa également*, disant d'y envoyer les maréchaussées. Je fais un second message au gouverneur pour me plaindre de la marche des affaires et l'assurer que *tout alloit être perdu, si je n'avois point à l'instant des troupes et qu'on ne m'obéissait pas, qu'ils pilleroient ensuite toutes les maisons* (1).

Enfin arriva le général *Aberson* avec toutes ses maréchaussées. « Eh bien, me dit-il, que voulez-vous? Doucement, mon ami, n'allons pas si vite! — Général, lui dis-je, c'est parce que vous arrivez si vite qu'ils ont déjà eu le temps de piller trois maisons; ils ont des armes, ils ont de la poudre peut-

(1) M. LE GOUVERNEUR,

L'hôtel de ville est abandonné par la maréchaussée; les pompiers, peu nombreux, ont dû rentrer au corps de garde; il est urgent que l'on écrive pour avoir des troupes des villes voisines.

Ni infanterie ni cavalerie ne sont venues sur la place.

M. Van Gobbelschroy étant le seul ministre à Bruxelles, a des craintes pour son hôtel (et ses craintes sont fondées).

Tâchez de me faire savoir où est le quartier général, qui devrait être à l'hôtel de ville. La ville entièrement abandonnée à moi seul, il faut absolument que les troupes se réunissent en masse et que l'on prenne des mesures efficaces avant le jour; en ce moment la place vis-à-vis de l'hôtel de ville commence à se débayer. L'attroupement se dirige par St-Nicolas mais je ne sais où ils vont. Ils tirent par moment des coups de feu. Ils cassent et brisent les lanternes.

J'attends des instructions.

Le référendaire,

2 heures du matin.

DE KNYFF DE GONTREUIL.

(Hôtel de ville de Bruxelles : *Dossier de la Révolution de 1830.*)

être, mais ils n'ont point encore le temps de charger. Ecoutez et regardez ces 20 gamins, ils cassent chez l'armurier *Lepage* » (il demeure presque au coin de la Grand-Place). Je supplie le général de faire charger par 20 hommes seulement, qu'ils aillent au trot, qu'ils sabrent ce noyau, tout est fini. « Général, je vous supplie, faites donc marcher... — Mais montez à cheval, me dit-il. — Général, donnez-moi un cheval, un sabre, qu'on m'obéisse et je réponds, sur ma tête, que tout est fini. » Le général, enfin, se décide ; il se met à la tête de tout son détachement ; je le supplie de partir au trot, *je le suis en l'en conjurant*, il est inflexible ; il approche de l'armurier *au petit pas* : 5 à 6 de ces individus arrivent sur les maréchaussées, en leur ordonnant d'arrêter et de retourner, *ce qu'ils font à l'instant même*, et en faisant leur conversion j'ai même manqué d'être écrasé, *tant j'étois près des chevaux*. Pendant que les maréchaussées retournaient se mettre en bataille à côté des pompiers, je gagnai ma petite porte à l'hôtel de ville, *voyant que tout étoit perdu*. Là, *je vis ce petit groupe*, à peine de 15 à 20 *au plus*, casser la lanterne au milieu de la Grand'Place, je les vis approcher de la maréchaussée, *je vis qu'ils leur firent crier* « Vive la liberté ! » Comme ils s'approchèrent de ma porte, je la fermai et j'entendis qu'ils fraternisoient avec les pompiers, qu'ils leurs faisoient ôter leurs baïonnettes (ce qu'ils firent avec joie et ce qu'ils auroient déjà fait depuis longtems si je ne les avoient point amadoués), et après avoir crié « Vivent les pompiers ! » ils allèrent me chercher et me demander dans la permanence, où ils déchirèrent les registres et partirent vers le Marché aux Herbes.

Je revins près du général et le priai d'envoyer au moins une forte patrouille pour observer l'hôtel de Votre Excel-

lence et une autre pour l'hôtel de Son Excellence Van Gobbelschroy et ma maison, convaincu que ces hommes, qui m'avoient parfaitement vu à dix pas d'eux, viendroient chez moi piller. Le général promit d'y aller lui-même et partit d'un autre côté, en m'abandonnant avec les pompiers, qui commençaient à murmurer ; j'envoyai un nouveau message au gouverneur. Enfin, arrive la cavalerie (à laquelle le général Wauthier n'avoit donné aucun ordre dans la journée), car ils étoient tous couchés ; l'officier qui commande me dit : « M. Knyff, nous voilà... » Je l'invitois à se mettre en bataille contre l'hôtel de ville, lorsque j'apprends qu'on pille chez moi et que ma famille y étoit... Je vole à l'officier commandant pour qu'il y envoie de suite un fort détachement ; il me refuse net, disant qu'il avoit ordre du commandant de ne point bouger de la place, j'ai beau le prier, le conjurer, lui dire qu'on massacre peut-être ma famille, je le somme, au nom du Roi, je lui demande seulement 20 hommes, que je marcherai avec ; non il me refuse impitoyablement. O, Votre Excellence, quelle affreuse position.

Le général Wauthier arrive alors avec l'infanterie et un détachement de cavalerie. Je le prie de se rendre chez moi ; il hésite... « Comment, dis-je, vous laisserez piller et massacrer la famille de celui qui se sacrifie pour son roi ? » Je le supplie tant qu'il finit par m'accorder qu'un officier et 30 hommes (fantassins) se rendroient chez moi, mais à condition qu'ils seroient accompagnés par un agent. Malgré le danger que courroit cet homme, il consentit à partir et le général me quitte encore, me laissant deux piquets de cavalerie et un de grenadiers. Le pillage chez moi étoit fini, ma maison étant saccagée, ils revinrent en tirant des coups de fusils, et ils se dirigèrent vers la Grand'Place,

par le Marché au Beurre. Je m'adresse alors à l'officier de l'infanterie pour qu'il mette un terme à des désordres qui ne *duroient déjà que trop longtems*; cet officier me dit que *c'étoit à la cavalerie à agir* L'officier de la cavalerie me dit que *c'étoit à l'infanterie à marcher*, disant qu'il soutiendrait les grenadiers. Je m'adresse de nouveau à l'officier des grenadiers. « Vous voyez, dis-je, *ils avancent, ils vont nous attaquer*; une poignée de capons comme cela pourroit-elle intimider 20 grenadiers? vous êtes nombreux, la cavalerie vous soutiendra. Allons, commandant, ils approchent, chargeons donc! » Je me mis à la première file, il fait battre la charge. Nous avançons, la bande fuit sans tirer un seul coup de feu. Cette charge étoit magnifique, ils enfilent la rue au Beurre toujours fuyant; je quitte les grenadiers, je vole à l'officier de cavalerie qui suivoit : « Mon officier, lui dis-je, je vous supplie, enfilez vite cette petite rue, tournez à gauche par le Marché aux Herbes, ils vont se trouver entre vous et l'infanterie et ils sont à nous. » L'officier arrête, je crois qu'il va exécuter cette manœuvre, mais *non, il retourne à la place qu'il occupoit* et les grenadiers, en battant la charge, chassent cette petite bande devant eux par Saint-Nicolas, le Marché aux Herbes et reviennent à la place ne trouvant plus de résistance; *mais le petit noyau n'étoit point détruit* et il se portoit ailleurs. Je supplie qu'on envoie de suite un piquet aux deux ministères (les palais étoient bien gardés), *ils me refusent*. Les généraux *Bylandt, Wauthier, Aberson* arrivèrent alors ensemble sur la Grand-Place avec les troupes; le général *Wauthier* ayant une blessure à la joue et ayant perdu ses décorations (qu'un jeune homme m'assure qu'on lui a arrachées place Royale). Ces MM. me proposent de me rendre avec eux chez M. le Gouverneur pour y établir le quartier général. Sur mon

observation que cet endroit n'étoit pas propre, vu que les troupes étant serrées Vieille Halle aux Blés, ne pourroient pas se développer et faire aucune manœuvre et seroient trop exposées si la canaille y venoit en masse (comme par suite de tout ce qui avoit déjà été fait, elle devoit venir). Ces MM. approuvèrent mon avis, et ayant informé M. le Gouverneur du motif, il vint nous rejoindre accompagné d'une forte patrouille que je lui avois envoyée. Il y avoit donc à l'hôtel de ville alors MM. le Gouverneur, les généraux ci-dessus nommés, M. de Neufcour, qui arrivoit en même temps que le gouverneur, Cuylen et moi, plus des aides de camp et des officiers de police et gardes ville; étant réunis, je priai ces MM. *de ne plus parler des choses passées, mais de penser à l'avenir, de faire venir ensuite des troupes, sinon que nous aurions contre nous dans la journée toute la canaille de la ville, celle des faubourgs et des environs, qui seroient attachés par l'espoir de piller, et seroient enhardies par la victoire qu'une poignée d'eux avoit remportée.* Les généraux *délibérèrent* entre eux et ils *délibéreroient* encore si on n'étoit point venu faire rapport qu'on incendiait l'hôtel de Votre Excellence. On y envoya une pompe. Ils chassèrent les pompiers qu'on renvoya escorté par un fort piquet. On vint aussi dire qu'ils alloient se porter sur les palais. Alors les généraux, après avoir *enfin* expédié des ordres pour faire arriver des troupes, partirent les uns devant les palais, les autres Grand Sablon, et *ils nous laissèrent sans un seul homme.* A peine étoient-ils partis que la canaille vint désarmer les pompiers, dont la plus grande partie *allèrent piller et boire avec eux.* Nous nous barricadâmes autant que possible et M. le Gouverneur envoya ordre sur ordre pour avoir au moins un détachement pour nous protéger, *mais rien... personne.*

Dans la nuit j'avois fait parvenir à *M. Germain* un ordre de *M. le Gouverneur* afin d'arriver avec des bons bourgeois, mais il ne vint pas, étant lui-même assiégé dans sa caserne par des bons bourgeois qui voyoient la conduite de la troupe, qui voyoient notre position, qui se voyoient eux-mêmes à la veille d'être pillés, demandoient à s'armer et, de grand matin, ils arrivèrent à l'hôtel de ville, où *M. le Gouverneur* leur donna un ordre pour que *M. Germain* délivrât des armes aux bons bourgeois, et dans la journée une garde nombreuse s'établit. *M. Duceptiaux* fut un des plus zélés pour demander à marcher, *Lesbroussard*, *Vleminckx* vinrent aussi, par conséquent tous les autres alloient en être; *je craignois* pour l'avenir, mais il n'y avoit pas à reculer, nous étions sans troupes, tout le monde est de bonne volonté, mais il manque des armes, tout le monde cependant fait le service avec sabres, pistolets, etc. La garde à cheval est organisée... *mais cela finira mal.*

Ma femme et ses quatre enfants entendant arriver cette canaille succincte criant : « Où est la maison de *Knyff*? », monta avec eux dans une chambre haute... Ils cassent les vitres... ils pillent tout en vociférant au son d'une cloche et d'une trompette et d'une fusillade continuelle. Enfin, 14 hommes montent et brandissent les sabres sur leurs têtes; ma femme étant calme et résignée leur dit : « J'espère que vous me laisserez la vie, je suis ici seule avec mes quatre enfants (tous les domestiques avoient escaladé la muraille), je n'ai jamais fait du mal à personne... » Ces tigres s'apaisèrent, la respectèrent... la plainirent. Parmi eux *des hommes bien mis* dirent que cela leur fend le cœur... « Cette pauvre femme, dirent-ils, quelle situation ! — mais cela devoit être, nous devons *conquérir* notre

liberté, mais il ne vous sera fait aucun mal. » Ils se retirent et ces bandes montèrent aussi successivement, brandissant toujours sur leurs têtes leurs sabres et demandent toujours après moi... Cette agonie dura depuis minuit jusqu'à 3 heures du matin qu'elle fut délivrée par le détachement que j'avois *enfin, enfin* pu obtenir. L'officier presse madame à quitter la maison; ignorant s'il pourra y rester longtems et entendant revenir la populace, elle se sauva avec les enfants *dans le plus grand dénuement*... et les pilleurs après incendièrent la maison.

Ce rapport, Votre Excellence, est exact, il est sincère, des témoins en attesteront au besoin toute la vérité comme *je l'atteste devant Dieu*. Je prie Votre Excellence de porter ces faits à la connaissance de Sa Majesté. Veuillez Lui dire que j'ai fait mon devoir, que je L'ai servie et La servirai toujours fidèlement et que malgré la destruction et le pillage, malgré le danger que je courrois, ignorant ce qu'étoit devenu ma famille, j'ai su conserver mon *calme sang froid et fermeté*. J'ai tout perdu, mais j'espère tout des bontés et de la justice du meilleur des rois.

Le Directeur de la police à Bruxelles,
(Signé) DE KNYFF DE GONTREUIL.

(Archives de La Haye, acquisition de 1900, XXIII, 168.)

Lettre de M^{me} de Knyff à son mari
le chevalier de Knyff, directeur de la police (1).

Ce samedi, 7 heures du matin.

J'ai appris avec bien du chagrin et de l'inquiétude, cher ami, que vous n'avez pas fait chercher une longue lettre que je vous ai écrite hier à huit heures du matin chez votre père, j'espère que celle-ci vous parviendra et que j'aurai bientôt de vos nouvelles et l'assurance qu'il ne vous est rien arrivé, car je suis bien malheureuse d'être ainsi séparée de vous dans un moment si pénible, où j'ose croire que mon courage vous offrirait quelques consolations, car je suis étonnée moi-même de la force avec laquelle j'ai supporté ces horribles catastrophes : ce malheur n'a été pour personne aussi complet que pour nous ; nous n'avions rien prévu et, personne ne le conçoit, il doit y avoir eu de la trahison parmi vos gens pour qu'on ne vous ait pas prévenu de ce qui nous est arrivé ; tout le monde le savoit, depuis dix jours la ville en étoit pleine et l'on étoit persuadé que aviez fait mettre de coté tous les objets précieux ; Thérèse même le savoit et en parloit tous les jours à Clotilde qui n'a pas osé me le dire.

Mais venons au récit des événemens que je te crois impatient de connoître : tu m'as quitté en me disant que

(1) Ce document se trouve chez le vicomte d'Hendecourt, petit-fils du chevalier de Knyff, château de Gontreuil, France.

tu parlois à la guerre; tu ne pensois pas qu'elle seroit si horrible et que j'y serois bien plus exposée que toi. En rentrant de chez M^{me} *Verseyden* où j'étois restée jusqu'à 10 heures $\frac{3}{4}$ sans rien savoir, j'ai trouvé Thérèse toute effrayée : deux hommes étoient entrés dans la maison, en lui disant qu'ils venoient de votre part, qu'ils étoient de la police, qu'ils venoient pour me rassurer; elle ne les connoissoit pas et craignoit que ce soient des voleurs; ne connoissant personne de la police, je n'ai pas voulu y aller voir, je me suis mise à la fenêtre pour y attendre le retour de la voiture qui avoit conduit tante et j'ai dit à *Dessoit* de venir de suite me parler. Je l'ai chargé d'aller vérifier les hommes; sa réponse avoit été satisfaisante et j'avois ordonné de leur donner de la bière; mais à la fenêtre j'avois entendu les horribles cris de la populace et je tremblois pour vous. A 11 heures $\frac{1}{2}$, on est venu de votre part me dire que cela alloit mieux, mais j'ai appris des détails qui ont redoublé mon inquiétude : *Wagener* blessé, etc., etc. Edmond avoit été éveillé par Thérèse, je suis allé près de lui, on entendoit les hurlements d'une manière effrayante, mais je n'avois d'inquiétude que pour vous, pas la moindre pour nous; on est venu quelque tems après m'apporter un billet par lequel vous me disiez de tâcher de sortir de la maison, vous ne parliez pas des enfans, j'ai cru que vous vouliez m'envoyer chez le père pour que j'y sois moins malheureuse, car je ne craignois que pour vous seul et point pour nous. J'ai dit aux commissaires ou agents qui étoient là : « Mon mari me conseille de sortir de la maison, mais je n'ai pas envie de le faire.

— Non, non, Madame, vous ne risquez rien du tout, nous resterons ici; d'ailleurs, on n'y viendra certainement pas. »

Cependant sans crainte qu'on vienne, par je ne sais quel

bonheur, j'ai pris les lettres de change, l'argent comptant et une partie de mes diamans, ce qui étoit dans l'écrin, j'ai monté le tout à la chambre d'Edmond, nous l'avons enfermé dans son coffre, que vous lui avez acheté et nous l'avons mis à la tête de son lit. On avoit forcé le magasin d'armes, la fusillade étoit commencée, le bruit augmentoit, jugez comme je tremblois pour vous; cependant le porteur du billet, auquel j'avois demandé si vous vous exposiez, avoit eu l'air de me dire que non, que vous vous teniez en *sûreté*, que vous donniez vos ordres, que vous étiez bien entouré; cela m'étonnoit, mais j'espérois que cela étoit vrai, car je mourois de peur pour vous, mais pour vous seul; cependant les cris augmentent, une trompette lugubre les rassemble, on les entend tourner depuis la Monnaie, monter la rue des Comédiens. La frayeur alors me prend, je crains qu'ils ne viennent à la maison, mais étoit-il trop tard pour rien faire? Je vais à une fenêtre du devant, Thérèse en avoit fermé toutes les persiennes. J'entends très distinctement : « A la maison de M. Knyff, où est la maison de M. Knyff ! » On casse les vitres, on casse les persiennes, les agens de police étoient déjà tous partis par le mur à ce que m'ont dit les domestiques. Ceux-ci, voyant entrer par la fenêtre du salon, prennent une petite échelle, partent par le mur de *Merstraten*, avec leur échelle, escaladent cinq murs de suite et restent là. Pendant ce tems, aux premiers coups donnés à la porte, Clotilde étoit venue dans la chambre d'Edmond; je vais chercher Constantin, je le mets dans le lit d'Edmond et j'attends la mort. La retraite étoit impossible, j'ai calculé s'il y auroit eu moyen de partir par la fenêtre du premier et la plate-forme du commodité; nous l'avons cru impossible, d'ailleurs je ne croyais pas être mieux chez *Merstraten*, vous ne pouvez vous imaginer

l'horrible effet de ces vociférations mêlées à une cloche, une trompette, une fusillade continuelle et le brisement complet de tout ce qui étoit dans la maison. Toutes les fenêtres, les persiennes, les vitres, les glaces, tous les meubles qu'on cassoit, qu'on hachoit en petits morceaux avant de les jeter par les croisées, lorsque de chez *Misson*, ils ont entendu crier : « au piano ! », vous sentez l'horrible bruit que cela a fait pour le mettre en pièce, les tablettes de marbre, des tables rondes étoient en petits morceaux comme la moitié d'une assiette, il n'y a pas un coin qu'ils aient laissé, pas une armoire qu'ils n'aient forcé, enfoncé pour briser et jeter tout ce qui s'y trouvoit, déchirer le linge, etc. jusqu'à mes petits dessins en cheveux cassés en pièces; d'aussi petits objets ils prenoient la méchante précaution de les détruire. Songez dans quelles angoisses nous étions, une véritable agonie qui a duré depuis 1 heure jusqu'à 3 heures $1/2$, deux heures et demie sans qu'aucun secours, pas un homme n'ait parlé pour nous; j'attendois la force armée, d'un moment à l'autre, mais pas. Enfin, on crie : « en haut, en haut ! », disoit une petite voix jeune et argentine; on monte, je prie Dieu ainsi que mes enfans les entendant près de la porte, nous buvons un verre d'eau pour détacher notre langue qu'une sécheresse indéfinissable attachoit à notre palais; on frappe, nous ouvrons de suite. Calme et résignée, je leur dis : « Messieurs, j'espère que vous me laisserez la vie, je suis ici seule avec mes quatre enfans, je n'ai jamais fait de mal à personne. » Ces tigres s'apaisent, me respectent, me plaignent. Parmi eux des hommes bien mis disent que cela leur fend le cœur : cette pauvre femme, quelle situation ! mais cela devoit être, nous devons conquérir notre liberté, mais il ne vous sera fait aucun mal. En effet ils se retirent, nous recommandant de fermer les

portes. Je leur demande une garde des leurs, ils me disent que c'est inutile. Je tâche sous prétexte que cela effraie tant les enfans de les prier de faire diminuer le bruit, mais on recommence.

A peine enfermés, une nouvelle bande frappe à la porte ; nous ouvrons encore de suite, crainte de les irriter. Quatorze hommes sont à la porte, le sabre au clair qu'ils brandissent sur notre tête avec une fureur inconcevable ; j'ose dire que notre sang-froid, notre bonne contenance et notre courage les désarment encore. L'un deux, furieux, me demande si vous êtes là ; heureusement que je ne mentois pas en répondant que non, il l'auroit vu et vous auroit massacré. L'un d'eux voit la montre d'Alfred, veut la prendre. Edmond la lui donne, il l'emporte. Nous fermons la porte, on se bat dans l'autre chambre, ce sont les autres qui lui ont vu prendre la montre qui ne veulent pas de pillard parmi eux, qu'ils travaillent pour la cause publique qu'ils sont des briseurs et non pas des pilleurs. On frappe de nouveau, nous ouvrons. Ce malheureux avec la figure toute ensanglantée, nous rapporte la montre ; on nous force à la reprendre. Deux fois encore des bandes nous font ouvrir la porte ; une fois l'un d'eux casse le miroir de la toilette d'Edmond et prend des livres ; les autres l'en empêchent, défendant le pillage dans la chambre où nous sommes. Ces malheureux étoient tous eux-mêmes touchés de notre situation qui étoit si affreuse que c'étoit avec effroi que je les entendois dire que tout étoit fini chez nous, qu'il falloit aller place Royale. La porte de la cave avoit été arrachée et bouteilles, tonneaux, tout brisés, un pied de vin et de bière dans la cave, enfin ils se retirent et je dis : « Nous avons attendri cinq fois différentes, ceux-ci nous leur avons échappé, mais il va venir à la suite de la popu-

lace, des bandes de marodeurs qui seront pis encore et qui n'ayant plus rien à briser nous tuerons pour faire aussi quelque chose. »

Le jour commençoit à poindre, on frappe à notre porte, mais c'étoit une *couple d'hommes* de police avec de la troupe en abondance, commandée par un *M. de Capiaumont* vis-à-vis duquel Edmond avoit dansé au bal de *M. Nieu'and* qu'ils connoissoient, vous sentez comme ils nous ont plaint. Les grands enfans ont montré un courage étonnant et qu'on trouveroit dans peu de grandes personnes. Alfred étoit fort effrayé, *Misson* n'y comprenoit rien, la garde en venant avoit trouvé les chevaux qu'ils emmenoit, ils avoient déjà emmenés les voitures après les avoir brisées, on leur a fait rendre les chevaux, mais alors j'avois perdu la tête : au lieu d'aller aux bureaux sauver quelques papiers, des bijoux, de l'argenterie, je me suis imaginée que ce qui seroit dans la maison seroit gardé par la troupe, qu'il falloit sauver les debris qui étoit dans la rue, et me voilà travaillant comme une malheureuse à rentrer des débris qui ne pouvoient plus servir, mais j'avois perdu la tête, ce qui n'est pas étonnant, j'en avois eu dans un moment bien plus dangereux et je crois lui devoir notre existence.

Edmond étoit plus raisonnable, il a sauvé quelques papiers, mais bien peu de chose; les secrétaires qu'on n'avoit pas pu forcer en face avoient été renversés et enfoncés par derrière; on m'engageoit à me retirer et je n'en voulois rien faire, je crois qu'alors il n'y avoit pas de danger et que j'aurois pu sauver des valeurs, mais *M. de Nièuland* est venu avec votre ordre écrit, j'ai compris que vous craigniez le feu, je voulois aller chez bon-papa, *M. de Capiaumont* m'a dit sa maison détruite, ce qui n'est heureusement pas vrai *M. Bets*, tous les voisins m'offroient un

asyle, tout le monde avoit su que nous serions pillés; on étoit convaincu que vous ne l'ignoriez pas et que vous m'aviez fait partir; on ne concevoit pas comment j'avois pu soutenir cet horrible enfer, car il est inimaginable, malgré tout ce que je vous en dis, il faut y avoir été pour le bien comprendre. Les *Misson* étoient venus aussi, je suis allée chez eux, j'y ai trouvé la bonté la plus touchante, les soins les plus prévoyants faisant venir le médecin qui auroit voulu des bains, une application de sangsues, mais je lui ai fait comprendre que dans les circonstances critiques où nous étions, il falloit conserver mon énergie et je me suis contentée de prendre un calmant. Notre petite malle est sauvée, mais il ne nous restait rien. J'ai dû avoir pour Constantin des bas de chez *Misson*, pour moi un chapeau sans lequel je n'aurois pas osé traverser la rue. Les *Misson* étoient inquiets pour eux-mêmes et alloient quitter leur maison, excepté le père qui restoit pour sa caisse; ils m'ont donné un domestique pour soigner mes deux enfans et je suis partie avec les deux grands. Devant la maison, *Vombergue*, qui m'a reconnue, m'a offert son bras et nous sommes arrivés avec lui chez tante non sans peine, car il falloit éviter les rassemblements qui étoient nombreux. Tante m'a reçue comme vous le pensez bien et comme je m'y attendois, à cœur ouvert; nous sommes tous chez elle et nous y sommes fort bien, mais vous sentez combien nous lui avons causé d'embarras. La cuisinière et Thérèse avoient avant l'événement une frayeur affreuse, quand elles ont vu que cela venoit à la maison, la cuisinière est entrée dans son lit, Thérèse en dessous; les hommes ont été au grenier, mais pas à leur chambre. Quand les militaires étoient là, nous sommes allés les chercher, je n'ai plus vu Thérèse depuis, je n'en ai aucune nouvelle, je sais qu'elle a rassemblé ses

effets, mais je ne sais ce qu'elle est devenue. Les hommes ont été fort bien, ils ont essayé de sauver tout ce qu'ils ont pu, mais on est revenu cinq fois différentes piller la nuit, on a mis le feu aux débris, il a brûlé deux heures et demie, on a de nouveau brisé les restes des voitures, on en a conduit une pour cette expédition sur la Grand'Place; on a vu un homme se promener avec votre habit habillé et vos boutons de diamans, un autre avec votre chapeau, partout on voit de nos ruines, enfin c'est désolant, il ne nous reste rien que le linge que les hommes ont sauvé le jeudi. Ils se sont donné beaucoup de peine. Mais en voilà assez sur tout ce malheureux passé, parlons de l'avenir, il n'est pas riant, mais il faut le prévoir; il est de toute impossibilité que vous rentriez dans votre place, il est même, je crois, nécessaire que vous vous cachiez, et Dieu sait quand vous pourrez vous montrer sans danger, tout votre secours doit être dans le roi qui seul peut vous donner une place et j'espère même des indemnités pour les ruines que nous avons éprouvées pour avoir trop bien rempli son devoir et soutenu le gouvernement. Là est votre seul espoir et l'idée du père chez lequel j'ai déjeuné hier vendredi étoit que vous deviez partir de suite pour La Haye rendre compte au roi de votre conduite, de vos efforts et de celle des autres, le peuple veut des changements qu'on dit qui lui seront accordés, entr'autre abattre van Maanen et les soutiens de son despotisme, on se verra forcé de vous congédier comme lui et si vous n'êtes pas là pour faire valoir votre dévouement et combien il nous coute cher, enfin les absens ont tort, vous serez calomnié, on traitera d'intempestives toutes les mesures que vous avez éru devoir prendre, on dira qu'un excès de rigueur a exaspéré ou que vous étiez mal servi, que vous deviez prévoir, enfin papa ainsi que moi, nous croyons que ne pouvant

pas continuer vos fonctions ici, vous devriez aller à La Haye rendre compte de votre conduite, faire connoître des détails qui sans cela resteront ignorés, mais surtout ne vous compromettez pas, ne vous laissez pas voir, on vous en veut horriblement; s'il vous faut de l'argent, je tâcherai d'en avoir, dites-moi combien. Je ne vois pas de moyen pour vous qu'une place qui vous éloigneroit de la ville ou nous retirer à la campagne au moins pour quelque tems; on a parlé de nous d'une façon trop fâcheuse pour que nous osions nous montrer de suite; il faut, me paraît-il, que le tems en fasse perdre un peu le souvenir; enfin pesez tout cela, mais songez qu'il y tient de notre existence à venir, car si nous n'avons pas de secours et que nous devons tout faire de nous-mêmes, je n'y vois pas moyen. En s'y prenant bien, le roi est si bon, que vous pouvez espérer de rendre la situation avantageuse, s'il est convaincu qu'il n'y a pas eu de votre faute. Adieu mon ami, je te quitte, ma main me refuse son service, pourvu que tes yeux puissent me déchiffrer, mais on est si agité, les outils sont si mauvais.

Aujourd'hui tout est calme et tout le monde, *vous exceptez*, peut circuler sans crainte. La garde bourgeoise est bien organisée; hier ils ont pris des mesures de rigueur, ils ont tué quelques individus et cela a fait cesser les troubles. Si on avoit pris plus tôt ces mesures rigoureuses, cela n'auroit jamais été si loin. *M. de Capiaumont* m'a dit que son chef lui avoit donné la consigne d'agir avec la plus grande douceur, de se laisser même cracher à la figure. Il lui a répondu que cependant il se défendrait; le chef ne pouvant le lui défendre et ne voulant pas le lui permettre lui a tourné le dos. *Bast, Previnaire* et *Van Hoegarden* ont été pillés et brûlés; nous voilà encore très malheureux de ce dernier côté; enfin j'espère une assistance de là-bas, je

crois vraiment que compris les pertes de papiers d'affaires, les tableaux, bijoux et argenterie et tout notre si énorme mobilier, je pense que cela va bien à 100,000 florins; enfin c'est ruineux, il faut prendre pour vous et pour moi une détermination. Je suis très bien chez tante, elle dit que j'y puis rester, mais cependant il est difficile que cela dure toujours. Nous n'avons plus rien, ainsi autant nous établir ailleurs, tâcher d'obtenir une place n'importe où, je vous suivrai partout avec les enfans. Si vous n'avez pas d'espoir de rien obtenir du gouvernement, nous devons nous retirer à Gontreuil, où nous avons un mobilier, du linge, etc., etc., enfin décidez de notre sort, je ferai tout ce que vous voudrez, mais je crois que vous devez absolument aller à La Haye rendre compte de votre conduite; craignez la calomnie, si vous croyez que je ferois bien de faire ce voyage. une femme quelquefois intéresse, je ferai tout ce que vous voudrez avec ou sans enfant comme vous voudrez, je pourrois me diriger sur Anvers, nous nous rejoindrions là; enfin comme vous voulez décider de mon sort, je ferai tout ce que vous voudrez, mais profitez d'un premier moment pour songer à l'avenir. Adieu, car je suis bien fatiguée; le Ciel m'a soutenue miraculeusement, les enfans sont aussi bien que possible après une telle secousse. Alfred est celui qui me donne le plus d'inquiétude. M. et M^{me} Verseyden ont été parfaits pour moi, j'ai un corset de Madame.

Adieu donc, à toi pour la vie et de cœur et d'âme.

(Signature illisible).

Il me paraît que vous devriez prendre vos mesures pour

partir ce soir, si cela étoit possible. Je crois que je ne sortirai pas de chez tante, j'ai quelques petites emplettes indispensables, mais j'en chargerai Edmond qui a montré beaucoup de sangfroid et de présence d'esprit. Surtout ne vous laissez pas voir.

(Signature invisible.)

(Adresse)

A Monsieur Boireau dit « Père la Blague ».

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Introduction	V
Biographie du lieutenant général baron Chazal	3
Mémoires du lieutenant général baron Chazal	33
Biographie du lieutenant général Pletinckx	273
Mémoires du lieutenant général Pletinckx	293
Biographie du lieutenant général Du Monceau	409
Mémoires du lieutenant général Du Monceau	412
Documents inédits :	
Biographie du chevalier de Knyff	561
Rapport du chevalier de Knyff au ministre van Maanen	564
Lettre de M ^{me} de Knyff à son mari	577

2956. — Soc. an. M. Weissenbruch, imprimeur du Roi, Bruxelles.
